This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

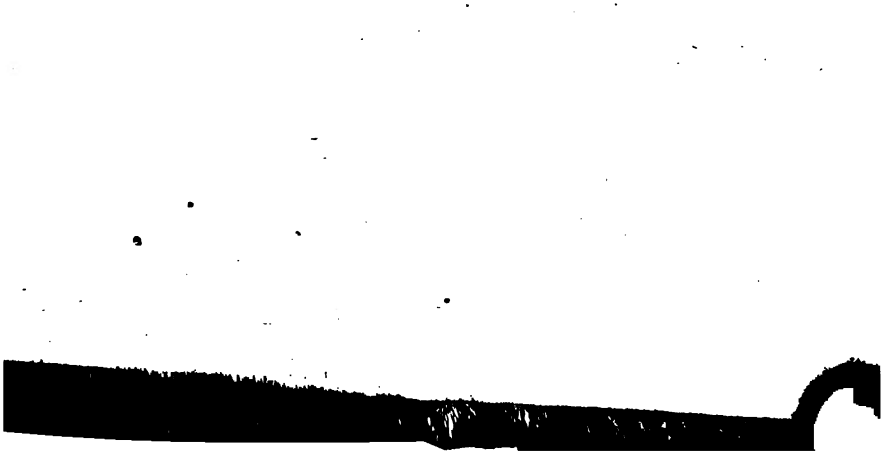

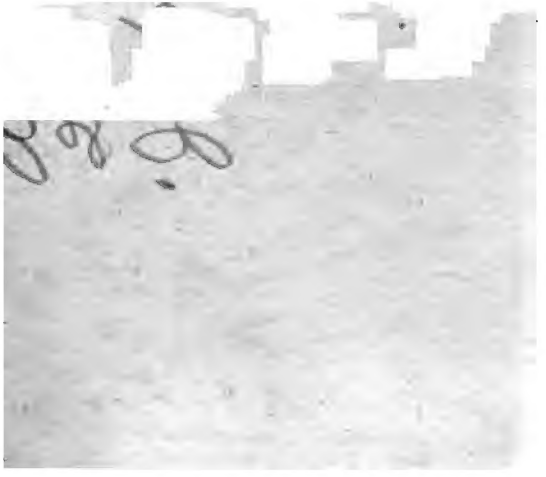

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

JANVIER.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

JANV. M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE CE QUI S'EST passé de plus mémorable en Angleterre pendant la Vie de Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury. A la Haye, chez Jean *Néaulme*. 1735. *in*-4°. deux Volumes. Tome I. pag. 866. Tome II. pag. 698. sans la Vie de l'Auteur.

APRE'S avoir exposé ce qui fait le sujet du second Tome des Mémoires de M. Burnet sur ce

1239

qui s'eſt paſſé de ſon tems de plus mémorable en Angleterre, nous nous ſommes bornés à donner un Extrait plus détaillé de deux morceaux détachés, l'un eſt la Vie de M. Burnet dont nous avons parlé dans le Journal du mois de Décembre de l'année derniere 1735. l'autre morceau dont nous allons rendre un compte particulier eſt intitulé, *Concluſion de l'Ouvrage*, ou *Réfléxions ſur l'Hiſtoire précedente.*

» L'Auteur y aſſure qu'en écri-» vant ce qui s'eſt paſſé de ſon tems » en Angleterre, ſon deſſein n'a » point été de divertir le public par » la découverte de diverſes Anec-» dotes & de pluſieurs intrigues » d'Etat, de flétrir celui-ci, de » vanter celui-là, de faire la Satyre » d'un parti, & l'éloge de l'autre. Il proteſte que ſon deſſein a été d'inſtruire les générations ſuivantes aux dépens de la nôtre, en faiſant voir les fautes de ceux qui ont gouverné l'Angleterre de ſon tems, de même que l'imprudence & les ex-

ces des partis qui diviſent le Royaume de la Grande-Bretagne. Son Hiſtoire eſt, ſelon lui, une eſpece de legs teſtamentaire, qu'il fait à la poſterité, & ſa concluſion contient des avis qu'il donne à la poſterité, relativement à ce qu'il a rapporté dans cette Hiſtoire.

Il commence par la Religion. Il aſſure qu'il croit les 29 articles fameux, mais il ſouhaiteroit qu'on ſe contentât de cenſurer ceux qui prêcheroient une doctrine contraire, ſans éxiger la ſignature de ces articles; parce que la plûpart de ceux qui les ſouſcrivent ne les ont jamais éxaminés, & que d'autres le font parce qu'il le faut faire, quoiqu'à l'égard de certains points leur conſcience y repugne. Il ſouhaiteroit que le culte liturgique fût reformé, ſuivant l'avis des Commiſſaires, tant Evêques qu'autres Théologiens nommés en 1689. Il ſe plaint enſuite des longueurs & de la dépenſe des procedures dans les Juriſdictions Eccleſiaſtiques, des ar-

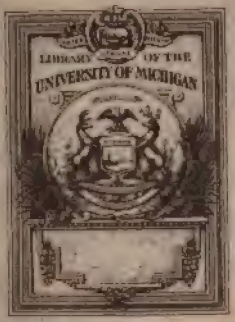
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

didats pour les élections épuiſent les familles, & que ces familles n'ont plus d'autres reſſources que dans les bienfaits du Prince, ſur leſquels elles comptent. L'Auteur voudroit que le Parlement fût aſſemblé plus rarement & que les Séances en fuſſent plus courtes. Il explique les raiſons ſur leſquelles il fonde ces deux avis. Enſuite il propoſe les moyens par leſquels il croit qu'on peut parvenir à faire ceſſer la diviſion d'entre les deux parties des Wigs & des Thoris.

Par rapport aux Rois il fait, ſuivant ſes idées, le portrait des Rois & des Reines ſous leſquels il a vêcu. Puis il donne aux Rois futurs d'Angleterre ſept Leçons qui ſe reduiſent à faire voir qu'ils doivent s'attacher à avoir en vûë l'interêt du Royaume, à ne point entreprendre d'étendre les droits de la Couronne au préjudice des ſujets, à éteindre les partis au lieu de les entretenir, à prendre des arrangemens pour s'aquerir de bons ſervi-

teurs, à recompenſer le mérite, à ſe montrer au peuple, ſans lui être à charge, à ſe ſouvenir qu'ils ſont faits pour le peuple & non le peuple pour le Roi, à bien choiſir les Sujets pour les Evêchez & pour les Charges de Judicature, à ſe ſouvenir qu'ils tiennent de Dieu leur Couronne pour le bien public. L'Auteur finit cette eſpece de Teſtament en exhortant tous les Anglois à étudier & à pratiquer la Religion, n'y ayant rien qui contribue davantage à la félicité publique que l'exacte obſervation des préceptes de l'Evangile.

ESSAI PHYSIQUE SUR l'œconomie animale; par François Queſnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu à S. Côme, Membre de la Societé Académique des Arts, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon; Chirurgien de Monſeigneur le Duc de Villeroy. A Paris, chez Guillaume Cavelier, près la Fontaine S. Séverin, au Lys d'or. 1736. *in*-12. pag. 246. ſans y comprendre le Diſcours Préliminaire de 56 pages.

L'Auteur, déja connu par quelques Ouvrages qui lui ont fait honneur, a mis à la tête de celui-ci, qu'il dédie à M. le Maréchal de Noailles, un Diſcours qu'il a lû dans l'Académie de Lyon, & qui roule ſur la Théorie & ſur l'experience en fait de Medecine. Il y explique 1°. ce que l'on doit entendre par ces deux choſes, 2°. quel eſt l'uſage de l'une & de l'autre

pour la pratique : & comme ce Diſcours doit ſervir en quelque ſorte d'introduction au Traité qui vient enſuite, nous donnerons d'abord une idée de cette premiere Piece.

M. Queſnay commence par prévenir ſes Lecteurs ſur l'étonnement où ils pourroient être d'entendre un Chirurgien parler pure Medecine dans preſque tout ce Volume. Il leur apprend, qu'établi en Province depuis plus de 20 ans, il s'eſt vû dans la neceſſité de n'étudier pas moins la Medecine que la Chirurgie, puiſqu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'y exercer l'une & l'autre profeſſion ; & ſur ce pied-là, le Public ne doit plus être ſi ſurpris. Le beſoin preſſant où l'Auteur s'eſt trouvé d'acquerir les lumieres neceſſaires pour la pratique de deux arts ſi utiles, lui a fait redoubler ſon attention à découvrir les avantages, que ces mêmes arts pouvoient recueillir du concours de l'experience & de la Théorie.

C'eſt (dit-il) faute de concilier & de réunir ces deux parties dans l'uſage de la Medecine, que l'on voit tous les jours les Medecins de Cabinet aux priſes avec les Medecins *Cliniques*; la Théorie des premiers étant un guide peu ſûr pour le traitement des Maladies, ſi elle n'eſt ſoûtenue de l'experience; qui, de ſon côté, agit en aveugle, ſi elle n'eſt éclairée par une Théorie lumineuſe. Mais pour faire mieux connoître en quoi conſiſte le fond de la diſpute entre ces deux ordres de Medecins, l'Auteur croit devoir diſtinguer trois ſortes de Théories & trois ſortes d'experiences.

La premiere de ces théories eſt celle qu'il nomme *expoſitive*, & qui ſe contente d'expoſer ou de détailler les pricipaux chefs, qui ſont l'objet de l'art de guérir, & que tout Medecin (dit-il) rougiroit d'ignorer. Auſſi (continue-t-il) n'eſt ce point ſur cette théorie que l'experience prétend l'emporter. Ce n'eſt pas non plus ſur la ſe-

conde eſpece, qui n'eſt que l'Hiſtoire de la théorie, & qui par conſequent eſt plus curieuſe qu'utile, & dont un bon praticien (ſelon lui) peut fort-bien ſe paſſer. Mais c'eſt la troiſiéme ſorte de théorie ou l'*Etiologique*, qui fait le ſujet de la diſpute, en s'occupant du ſoin d'expliquer le méchaniſme du corps humain, d'approfondir les cauſes des maladies, celles de l'operation des remedes, *&c.* recherches abſolument eſſentielles, quoique peu avancées juſqu'ici, & dont la plûpart des Medecins livrés à la Pratique, ne daignent guéres ſe charger, ſur la créance que leur experience journaliere peut ſuffiſamment y ſuppléer.

C'eſt de quoi l'Auteur paroît ſi peu perſuadé, que ſans négliger celle-ci, il s'eſt cru indiſpenſablement obligé de cultiver & de creuſer cette théorie, au riſque d'eſſuyer les contradictions de ceux qui travaillent dans le même genre. Il en ſera *d'autant moins* découra-

gé, qu'il regarde leurs découvertes comme n'étant que trop ſouvent expoſées à une critique reciproque, par le peu de certitude qu'elles offrent la plûpart du tems, & par la lenteur de leur progrès qui ne laiſſe pas cependant de perfectionner par degrez cette importante théorie. Or c'eſt juſtement le point de vûë que ſe propoſe l'Auteur.

Après nous avoir mis au fait ſur ce qu'il entend par ſes trois ſortes de théories : il vient à ſes trois ſortes d'experiences, dont la premiere ſe reduit à l'obſervation de tous les changemens ſenſibles que peuvent cauſer les maladies, eu égard à leur nature & à leurs accidens. C'eſt d'elle que reſulte cette premiere eſpece de théorie, qui nous apprend l'Hiſtoire des maladies & leurs ſignes. Elle ne devient experience que pour ceux qui ſe ſont inſtruits de toutes ces circonſtances autrement que par la relation d'autrui, c'eſt-à-dire par leurs propres Obſervations ſur les

malades, d'où s'eſt formée chez eux une habitude qui les rend capables de démêler les differens caracteres de chaque maladie. Il eſt certain que cette habitude éleve pour l'ordinaire un Praticien conſommé fort au-deſſus d'un Novice. Mais comme cette experience qui fait diſcerner l'état des maladies n'indique point les remedes qui y conviennent ; ce n'eſt point à elle qu'on donne la préference ſur la théorie pour la gueriſon des maladies.

C'eſt à celle que l'Auteur nomme *experience de réuſſite*, laquelle établie ſur les évenemens qui ſuivent l'uſage des remedes, & qu'on en regarde comme les effets, conſtitue proprement ce qu'on appelle l'experience d'un Praticien, plus ou moins étendue, à proportion du nombre de ces faits de pratique dont il a ſçu enrichir ſa mémoire, non par la lecture, mais par l'inſpection des malades mêmes. Si l'on examine cependant à la rigueur

cette ſeconde ſorte d'experien
M. Queſnay trouve que dans pr
que toutes les occaſions où il fa
proceder méthodiquement, elle n
fournit que très-peu de ſecours, ſoit pour découvrir les diverſes cauſes des maladies, ſoit pour prendre ſon parti entre la contrarieté des évenemens : & il n'y a guéres, ſelon lui, que la connoiſſance des remedes quant à leurs operations, dont nous ſoyons redevables à cette ſorte d'experience. Encore doit-on reſtraindre cette obligation aux ſeuls remédes particuliers: car pour l'uſage des remedes généraux, c'eſt ſur quoi les réponſes de cette experience ſont le plus ordinairement ambiguës, & quelquefois trompeuſes : ce que l'Auteur tâche de juſtifier par l'effet de la ſaignée dans la petite vérole, ſur-tout après l'éruption : d'où il ſuit que l'on meurt & que l'on guérit de cette maladie, ſans ſaignée, comme avec la ſaignée.

Un autre défaut de cette expe-

ſience (obſerve l'Auteur) c'eſt de nous rendre eſclaves pour ainſi dire de certains préjugez faux & ridicules. Il en allégue deux exemples, celui des plantes vulneraires employées pour diſſoudre le ſang extravaſé, & celui des anciens Medecins dans le choix des differentes veines, telles que la Salvatelle, la Baſilique & la Céphalique qu'ils faiſoient ouvrir par préférence pour la cure de diverſes maladies. Cette inſuffiſance reconnue par l'Auteur dans l'experience d'un particulier & même dans celle qui ſemble reſulter du conſentement unanime des plus grands Maîtres pour la déciſion des cas incertains, le conduit à faire très-peu de fonds pour perfectionner la pratique de la Medecine, ſur les faits nombreux que nous fourniſſent les Recueils d'Obſervations, remplies le plus *ſouvent* (dit-il) *d'abſurditez* ou de *crédulitez ſuperſtitieuſes*.

Cela ne rend pas néanmoins (*continue-t-il*) cette ſorte d'expe-

rience abſolument inutile, ou même nuiſible. Pourvû qu'elle ſoit ſoûtenuë d'une théorie ſolide, elle peut guider les Medecins dans leurs recherches, les délivrer de pluſieurs faux préjugez après les y avoir aſſervis elle-même, les redreſſer dans la cure de pluſieurs maladies, par exemple des maladies inflammatoires ſimples ; être de quelque reſſource pour le traitement de quelques autres maladies, dont la nature juſqu'ici a été impénétrable à la théorie ; leur découvrir les vertus des médicamens, & ſur-tout de quelques ſpécifiques d'autant plus précieux, qu'ils ſont en plus petit nombre.

De ces conſiderations, l'Auteur paſſe à la troiſiéme eſpece d'experience, qui eſt générale, & qui reſulte non ſeulement des deux premieres dont on vient de parler, mais encore de toutes celles que peuvent fournir les autres Sciences, telles que l'Anatomie, la Chimie, la Phyſique, la Géométrie,

la Méchanique, l'Hydroſtatique, *&c.* C'eſt d'un pareil aſſemblage que ſe forme cette théorie qui doit ſervir de guide dans la pratique de la Medecine, mais dont la ſûreté dépend de quelques regles très-ſévéres auſquelles on doit (dit-il) l'aſſujettir.

La premiere de ces regles, & qui n'eſt pas la moins difficile à obſerver, conſiſte à ne rien admettre dans cette théorie que ce que l'experience nous découvre de plus certain, ſans vouloir y ſuppléer par des conjectures & des explications hazardées; ſi ce n'eſt uniquement dans la vûë de ſatisfaire l'eſprit, & nullement dans celle d'en tirer des conſequences pour la pratique, & de conclurre de ce qu'un malade a été guéri ou eſt mort après l'uſage de tel ou tel remede, que ce ſoit préciſément par l'operation de ces remedes que l'un ou l'autre évenement ſoit arrivé. Dans toutes les experiences empruntées des autres Sciences pour éclairer la Medecine,

on doit uſer de la même circonſpection pour éviter l'erreur : ce que notre Auteur s'applique à prouver par l'exemple des acides végétaux, reconnus univerſellement pour avoir la vertu de cailler le lait.

On n'a pas manqué d'en inférer qu'ils coaguloient auſſi le ſang ; & de cette premiere conſéquence, on eſt allé juſqu'à décider que les alcalis étant les contraires des acides ils devoient diſſoudre cette queur. De-là eſt né le Syſtêm ceux qui attribuent la cauſe plûpart des maladies aux coa tions procurées par les acide qui par une ſuite aſſez na prétendent en trouver les r dans l'uſage des alcalis. Ce l'experience apprend que tant végétaux que mine de coaguler le ſang, le & que les alcalis, ſoit volatils, au lieu de l ne font que le rendre te & plus racorni. C

on faire pour la pratique de la Médecine, ſur un pareil Syſtême, & ſur tous ceux qui lui reſſemblent, tels que ceux de la fermentation, de la trituration, & pluſieurs autres, qui ont ſéduit tour à tour les Théoriciens & les Praticiens de ces derniers tems ?

La ſeconde regle que propoſe l'Auteur, eſt de découvrir & de déterminer au juſte les bornes des véritez connuës, ſans entreprendre de leur donner un nouveau prix, par un enchaînement de conſequences. Une ſeule experience (dit l'Auteur) peut ſuffire pour trouver une vérité ; mais d'ordinaire il en faut beaucoup pour la circonſcrire ou pour en fixer l'étenduë. Par exemple (continue-t-il) on ſçavoit par quelques experiences, que la fermentation peut exciter une chaleur ſemblable à celle du ſang. On s'eſt figuré, par *analogie*, que cette chaleur du ſang étoit l'effet d'une fermentation. Mais d'autres experiences ayant fait voir que l'a-

bord de l'air exterieur étoit abſolument neceſſaire au mouvement fermentatif on s'eſt vû contraint de le renfermer uniquement dans les premieres voyes, puis de la reduire preſque à rien, après l'avoir enviſagée comme le principal agent dont on faiſoit tout dépendre, ſoit en ſanté ſoit en maladie.

L'Auteur tire de l'*étiologie* des inflammations un autre exemple des égaremens dans la pratique, occaſionnés par le défaut de préciſion dans la théorie. Sur ce que le ſang paroît arrêté dans ces maladies, & que lorſqu'il reprend ſon cours, l'inflammation s'évanouit, on a conclu d'abord que tout ce qui faiſoit obſtacle au mouvement du ſang devoit produire inflammation. On a cependant obſervé dans la ſuite, que le ſang pouvoit être arrêté & ne s'enflammer pas : mais que ſouvent il ſe pourriſſoit preſque auſſi-tôt, & que quelquefois il demeuroit long-tems arrêté ſans ſubir de changement conſiderable

L'immobilité

L'immobilité du ſang n'eſt donc pas préciſément la cauſe de l'inflammation, & il faut en chercher une autre plus ſpecifiée.

Il ſuit de-là que pour reduire des véritez phyſiques ou médicinales dans leurs juſtes bornes, il faut recourir à des faits, à des éxperiences raſſemblées par le ſecours de l'alembic, du ſcalpel, du microſcope, *&c.* & qui puiſſent déterminer *quand*, *où* & *comment* chacune de ces véritez déja trouvée peut avoir lieu. Or c'eſt de l'aſſemblage ſyſtématique de toutes ces experiences que naît (ſelon l'Auteur) *cette théorie*, *qui place*, *qui ajuſte*, *qui concilie*, *& qui détermine le plus préciſément qu'il eſt poſſible les véritez que ces experiences nous découvrent.* Mais (continue M. Queſnay) quelle que puiſſe être l'éxactitude & la préciſion des Auteurs qui s'appliquent à conſtruire des Syſtêmes ſi bien concertés dans toutes leurs parties : ils laiſſeront toûjours à leurs Succeſſeurs beaucoup à tra-

vailler en ce genre, ſoit pour la découverte de nouveaux faits, ſoit pour la vérification des anciens : ce qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe dès à preſent tirer de grands avantages du riche fonds de connoiſſances que les Medecins & les Phyſiciens ont acquis par cette voye, c'eſt-à-dire par les travaux aſſidus des Académies & des bons Obſervateurs en tout genre. Tout cela montre clairement la difference qu'il y a entre une théorie fondée ſur l'experience, & une théorie purement imaginaire, dont la premiere fait à la vérité un progrès moins rapide, mais beaucoup plus ſûr vers la perfection : en preuve de quoi l'Auteur ramene encore ici le *phlegmon* ou l'inflammation ; détail ſur lequel on aura recours au Livre-même.

L'Auteur avoüe que parmi ce qu'il reſte encore à ſe promettre de cette experience ſi féconde, la recherche de la nature & des vertus des remedes, ſur-tout de certains

ſpécifiques, doit tenir le premier rang. Il prétend que la matiere médicale fourniroit une ample moiſſon d'experiences, qui mettroient dans l'uſage des médicamens beaucoup plus de certitude. Il ſe plaint que les Auteurs qui ont traité cette matiere n'ont fait le plus ſouvent que ſe copier les uns les autres. Il voudroit qu'on l'approfondît de nouveau par le mélange des diverſes drogues avec le ſang & les autres liqueurs du corps humain. On découvriroit par-là beaucoup plus ſûrement (ſelon lui) » que la *Bel-*
» *ladona* par exemple diſſout beau-
» coup plus le ſang que les autres
» eſpeces de *Solanum*; que les ra-
» cines de chicorée ſauvage n'agiſ-
» ſent pas ſur le ſang comme les
» feuilles; que de deux amers du
» premier ordre & de même gen-
» re, la fumeterre & la petite cen-
» taurée, le ſuc de la premiere y
» cauſe une diſſolution glaireuſe
» fort conſiderable que l'autre n'y
» cauſe pas. Ce n'eſt donc que par

» des experiences particulieres &
» multipliées, qu'on pourroit au
» juſte découvrir les effets propres
» des médicamens ſur nos hu-
» meurs. Encore faudroit-il conci-
» lier ces effets avec ceux que ces
» mêmes remedes operent ſur les
» Solides, avec ceux que les Soli-
» des de leur côté doivent alors
» produire ſur les mêmes liquides,
» & avec les vertus ou les propriе-
» tez qui appartiennent certaine-
» ment à chaque claſſe de remedes,
» comme d'être purgatifs, aſtrin-
» gens, émolliens, *&c.* pour n'ad-
» mettre que ce qui peut reſulter
» de toutes ces combinaiſons.

Il termine ce Diſcours Préliminaire par quelques autres reflexions également ſenſées, que l'on peut voir chez lui, & parmi leſquelles celle-ci ne paroîtra pas la moins importante; » Que les Praticiens
» les plus à craindre ſont ces *Poly-*
» *pharmaques*, qui s'attachent à
» décorer leurs ordonnances par
» des aſſemblages faſtueux d'un

» grand nombre de remedes diffe-
» rents, dont il eſt alors abſolu-
» ment impoſſible de connoître
» l'effet.

L'Analyſe détaillée que nous venons de donner du Diſcours Préliminaire ne nous permet pas de nous étendre autant que nous l'aurions ſouhaité ſur le corps de l'Ouvrage où il eſt traité de l'œconomie animale. Il faut de neceſſité nous borner à ne faire qu'en indiquer ſommairement les principaux articles; ce qui ſuffira pour mettre les Lecteurs en état de juger combien un pareil Ouvrage peut être utile aux jeunes Chirurgiens, en leur offrant un précis éxact de ce que la Phyſiologie peut renfermer de plus intereſſant pour eux.

L'Auteur partage d'abord ſon Oeconomie animale en trois Chapitres, ſubdiviſés en pluſieurs articles, & dans leſquels il s'agit, 1°. des élémens, 2°. des humeurs, 3°. des parties ſolides.

I. Dans le Chapitre des élémens

qui contient 8 articles, l'Auteur les définit ; en compte juſqu'à ſix, deux actifs, le feu & l'air ; 4 paſſifs, l'eau, la terre, l'huile & le ſel ; y reconnoît cinq mouvemens, par leſquels ces élémens dans le corps de l'animal agiſſent les uns ſur les autres, ſçavoir celui de chaleur, celui d'*électricité* ou d'attraction, celui d'impulſion procuré par l'action des vaiſſeaux, celui de fermentation & celui de putréfaction.

Au ſujet du Feu, il en examine les differens états ; les cauſes qui l'excitent & qui ſont les vibrations, le Soleil, les verres & miroirs ardents, & la communication ; les differens degrez de chaleur, bornés dans les corps à l'embraſement, à l'ébullition & à la fuſion, & partagés par les Chimiſtes en ſix claſſes ; & la chaleur naturelle des animaux, qui ne dépend pas de la ſeule viteſſe du pouls (dit l'Auteur).

Les proprietez de l'Air ſont ſa fluidité, ſa peſanteur, ſa *rareſcibili-*

té, & ſon reſſort. C'eſt au moyen de ces qualitez, qu'il cauſe les mouvemens *ſpontanées* de fermentation & de putréfaction, à certaines conditions ſpecifiées ici ; qu'il donne de l'action aux ſels ; qu'il eſt l'inſtrument univerſel de la nature. L'air qui nous environne n'eſt point ſimple, & l'on explique ici ſon uſage dans la reſpiration, lequel ſe reduit à entretenir le mouvement circulaire des liqueurs ; car l'Auteur prétend que les particules d'air dont ces liqueurs ſont remplies n'y conſervent aucun reſſort, parce (dit-il) que ces molécules priſes chacune en particulier ne ſont point élaſtiques.

L'Eau (dit-on) ne tient ſa fluidité que d'un certain degré de chaleur, faute duquel, en ſe glaçant, elle devient ſolide. Ses particules quoiqu'agitées peuvent être arrêtées ſans peine par les autres principes paſſifs, & former avec eux un corps dur, dont les neuf dixiémes ne ſeront que de l'eau, com-

me il arrive dans un blanc d'œuf durci au feu. La facilité de l'eau à s'insinuer dans les pores des autres corps est surprenante : ce qui la rend le véhicule des sucs & des humeurs, & une source féconde de corruption.

La Terre doit être envisagée (dit-on) comme la base ou le principe de la plûpart des corps solides. Elle est de deux especes ; l'aride, soit vitrifiée naturellement (comme le sable) soit vitrifiable ; & la grasse.

Notre Auteur s'étend beaucoup sur les Huiles, & encore plus sur les Sels. Il regarde les premieres comme contenant de la terre, beaucoup d'eau & de Sel ; & c'est cette partie terreuse qui les empêche de se mêler avec l'eau ; sur quoi il observe que si les liquides ne peuvent dissoudre les parties solides de notre corps, c'est parce que celles-ci ne sont que de la terre & de l'huile intimement unies. Il fait un dénombrement des differentes sortes

d'huiles, & en compte juſqu'à 8; l'éthérée, la balſamique ou reſineuſe, la fixe, la graſſe, la mucilagineuſe, la muqueuſe, l'émulſionnée & la ſavonneuſe, deſquelles il marque les differentes proprietez, ainſi que les divers changemens qu'elles peuvent ſubir, tant par la fermentation, par la putréfaction, & par le feu, que par l'action des vaiſſeaux dans le corps de l'animal.

Les ſels naturels, loin d'être ſimples, ſont tous compoſés ainſi que les huiles, & la terre entre pour beaucoup dans cette compoſition, de même que l'eau & l'huile. C'eſt ce principe ſalin, qui, d'opaque qu'étoit la terre naturellement, la rend tranſparente; d'indiſſoluble à l'eau, parfaitement ſoluble; d'aride & ſeche, fuſible au feu; de friable, propre à être vitrifiée. L'Auteur range tous les ſels ſous 4 claſſes, qui ſont celles des acides, des alcalis, des neutres, & des alliages ſalins. Il rapporte à la premiere claſſe les ſels qu'il appelle

acéteux, *aceſcens*, & acides fac
ces; à la ſeconde ceux qu'il qual
d'*alcalins*, d'*alcaleſcens*, & d'al
lis factices; à la troiſiéme claſ
les ſels huileux & les eſſentiels
parcourt les proprietez de ces d
ferens ſels; les effets & les ver
que peuvent y produire la ferm
tation, la putréfaction (contre
quelle reſiſtent puiſſamment
ſels acides & les neutres) le fe
l'action des vaiſſeaux de l'anim
On obſerve ici qu'il eſt difficile
reduire le principe ſalin à auc
genre de ſel connu; & que les ſ
n'entrent point dans la compoſiti
des parties ſolides des corps viva

L'Auteur finit ſon Chapitre
Elémens par des Obſervations
le ſel animal; d'où il paroît qu
n'admet point de ſel alcali dans
ſang, qu'il y reconnoît un ſel *a*
cent qui tend à l'aigreur; qu'il cr
l'alcaliſation du ſel animal plû
l'effet de l'agitation que de la ch
leur; qu'il regarde le ſel marin c
nous rendons par les urines, co

ne pouvant être mis au rang de nos ſels naturels; qu'il eſt perſuadé que le ſel naturel, tant qu'il reſte ſous l'action des vaiſſeaux, n'eſt point expoſé aux mouvemens ſpontanés de fermentation & de putréfaction; que le ſel, quoiqu'en petite quantité dans nos humeurs, peut y cauſer beaucoup de deſordre; que les ſels des humeurs *loüables* ſont inſenſibles ou preſque inſenſibles, *&c.*

II. Des élémens l'Auteur paſſe aux humeurs dans ſon ſecond Chapitre diviſé en onze articles, où il eſt parlé de la digeſtion, du chyle, des humeurs de la maſſe du ſang, du ſang proprement dit, des trois humeurs bilieuſe, mélancholique & pituiteuſe, des lymphes, du ſuc nourricier, de la quantité des liquides, des récrémens & des excrémens.

Diverſes cauſes (à ſon avis) concourent à l'ouvrage de la digeſtion; une ſorte de fermentation, qui tient moins de la vineuſe, que

de l'*acéteuſe* ou de celle qui tend à l'aigreur ; une légére putréfaction, annoncée par l'haleine fétide de certains ſujets & par la puanteur des déjections ; l'action de l'eſtomac ſur les alimens, fort differente du broyement ou de la trituration, rejettée totalement par notre Auteur ; une diſſolution nullement corroſive, mais plûtôt ſavonneuſe & qui conſiſte dans une eſpece de délayement. Le chyle qui eſt le produit d'une telle digeſtion, contient, ainſi que le lait, trois ſubſtances, la *butyreuſe*, la *caſéeuſe* & la *ſéreuſe*.

Le ſang, qui en eſt formé, laiſſe appercevoir dans ſa maſſe cinq ſortes d'humeurs ou de ſucs, 1°. l'*albumineux*, ſemblable à la glaire d'œuf, peu ou point diſſoluble à l'eau, nullement fuſible à la chaleur, qui au contraire l'épaiſſit & le durcit ; tels ſont le ſang proprement dit & les lymphes : 2°. le ſuc *graiſſeux*, indiſſoluble à l'eau, ſe figeant au froid, ſe fondant à la

chaleur, & ſuſceptible d'une acrimonie rance : 3°. le *gélatineux*, plus diſſoluble à l'eau, moins huileux que le précedent, & qui tend à l'aigre, tel qu'on le voit dans les gelées & dans les boüillons : 4°. le ſuc bilieux, d'une qualité ſavonneuſe qui le rend très-diſſoluble à l'eau, tendant à l'acrimonie alcaline & à contracter une ſaveur très-amére : 5°. l'humeur purement aqueuſe de la maſſe du ſang.

L'Auteur montre que ces cinq ſortes de ſucs peuvent très-facilement ſe concilier avec les 4 humeurs des anciens, qu'il paſſe en revûe ; & dont la premiere eſt le ſang proprement dit, compoſé de globules formés de la ſubſtance butyreuſe du chyle, & qui vûs ſéparément au microſcope, ne ſont point rouges (ſelon *Bartholin.*) Ces globules ſont élaſtiques (ſelon *Boyle*) ils acquierent la couleur rouge dans le poumon, par la preſſion de l'air ; leur délabrement, & l'irrégularité de leurs figures

changent la couleur du ſang. L'humeur bilieuſe formée de la partie ſalino-ſulphureuſe de la graiſſe, eſt répandue par-tout, eſt le diſſolvant univerſel de la maſſe du ſang, produit les *récrémens* diſſolvans, tels que la ſalive, les ſucs analogues & la bile de la véſicule du fiel, de chacun deſquels l'Auteur indique les uſages.

L'humeur mélancholique (ſelon l'Auteur) vient des ſucs gélatineux, originaires de la ſubſtance *caſéeuſe* du chyle. Elle eſt la matiere des *récrémens* propres à *lubréfier* ou à rendre plus gliſſantes les parties ſolides. Elle devient excrémenteuſe, lorſque par ſon ſéjour elle contracte quelque dépravation. Elle produit la *ſéroſité ſalée* qui fait la matiere des urines, & elle eſt le ſiége de l'acrimonie acide des humeurs.

On doit regarder la pituite (dit l'Auteur) comme l'humeur la plus aqueuſe du corps de l'animal. Cela le conduit à nous parler des diſ-

ſerentes ſortes de lymphes, qui étoient (dit-il) les humeurs *ſecondaires* des anciens, & qu'ils ne connoiſſoient que fort imparfaitement. Il en diſtingue trois eſpeces, la fibreuſe, formée par l'humeur mélancholique, & les deux globuleuſes, l'une du premier genre ou la lymphe rouſſe, & l'autre du ſecond, née de la diſſolution de la premiere.

Le ſuc nourricier (nous dit-on) eſt une huile preſque toute terreſtre, où l'eau ſemble néanmoins entrer pour quelque choſe, & dont la quantité eſt ſi petite eu égard à la maſſe des humeurs, qu'à peine en fait elle $\frac{1}{16}$ partie. L'Auteur, en finiſſant ſon ſecond Chapitre, détermine quelle eſt la quantité des fluides par rapport à celle des ſolides, évaluant la premiere à $\frac{6}{7}$ de la maſſe du corps; après quoi, il examine en peu de mots ce qui concerne les humeurs tant *récrémenteuſes* qu'*excrémenteuſes*, détail, ſur lequel on aura recours à lui.

III. Après l'idée que M. Queſnay vient de nous tracer des liqueurs du corps humain, il ne lui reſte plus qu'à nous en décrire les parties ſolides, & à nous inſtruire de ce qui reſulte de l'union des unes avec les autres. C'eſt ce qu'il ſe propoſe d'éxécuter dans ſon dernier Chapitre qui contient neuf articles, dans leſquels il eſt queſtion de la ſtructure des ſolides, de leur principe vital, de leur action ſur les liquides, des temperamens qui dépendent de cette action, & qui ſont le temperament ſanguin, le bilieux, le mélancholique, le pituiteux, & les temperamens compoſés.

Les parties ſolides (dit-il) ne ſont que des tiſſus de vaiſſeaux compoſés les uns des autres par gradation. Ces vaiſſeaux ſont ou ſanguins ou dépourvûs de ſang. Les premiers ſont artéres, veines, & fibres ſanguines. Les ſeconds ſont les vaiſſeaux chyleux, les arteres & les veines lymphatiques, les nerfs,

les vaiſſeaux ſécrétoires & les excrétoires. Le principe vital (ſelon lui) ou le principe de l'action des parties ſolides du corps animé conſiſte dans leur reſſort. Mais ce reſſort demeure impuiſſant, s'il n'eſt mis en jeu par une premiere cauſe agiſſante, à laquelle on donne le nom d'eſprits animaux.

La difficulté d'en connoître bien diſtinctement la nature, en a fait nier l'exiſtence à quelques Phyſiciens, qui ont prétendu pouvoir tout expliquer dans les mouvemens organiques du corps animal par la ſeule tenſion & le ſeul ébranlement des fibres nerveuſes : hypothéſe plus ſpécieuſe que ſolide, puiſqu'une pareille tenſion eſt purement imaginaire (dit l'Auteur) qui, bien perſuadé de la neceſſité d'admettre ce principe ſpiritueux, ſuſpend avec prudence ſon jugement ſur ce que ce pourroit être que ce premier mobile. Il obſerve encore, par rapport au principe vital, que les parties ſenſibles ne ſont

pas également ſuſceptibles des mêmes impreſſions, & que l'action ſoit volontaire, ſoit naturelle & machinale d'une partie organique conſiſte dans l'accourciſſement de cette partie.

La vie ou l'œconomie animale dépend des actions naturelles. De ce nombre eſt la circulation du ſang, dont l'Auteur nous donne ici une explication nette & préciſe, à laquelle nous renvoyons. Il s'étend à cette occaſion ſur la Syſtole & la Diaſtole des vaiſſeaux, ſur le pouls, ſur les ſécrétions, ſur la force & ſur l'agilité des parties organiques, ſur l'élaboration des humeurs, qui s'accomplit principalement (dit-il) dans les vaiſſeaux capillaires arteriels.

Il parle de la nutrition, qu'il diſtingue de la réplétion & de l'acquiſition de la graiſſe. Il prétend que la nutrition & l'accroiſſement s'éxécutent par une addition de matiere qui devient propre aux ſolides, & cela dans les vaiſſeaux de

l'animal les plus déliés, & par des molécules si fines du suc nourricier, qu'elles pourroient (selon lui) être confonduës avec les esprits animaux & faire partie du fluide qu'ils composent.

Après avoir dit deux mots sur la nourriture du fœtus, il vient aux divers temperamens, dont il assigne les causes, les effets sur le corps & sur l'esprit, les qualitez sensibles qui y dominent, & le regime qui y convient.

C'est à regret que pour abréger, nous ne faisons qu'effleurer tous ces articles. Il faut les lire chez l'Auteur dans toute leur étenduë. Les Chirurgiens à qui ce Volume semble particulierement destiné, y trouveront quantité d'Observations & de réflexions également utiles & curieuses, que l'Auteur a eu soin de rassembler avec choix & avec discernement, & qui fait voir qu'entre les Ouvrages des Medecins où il a puisé, les Ecrits de M. *Boerhaave* ne sont pas ceux qu'il ait consultés avec le moins de fruit.

ABREGE' DU MECANISME Univerſel, en Diſcours & Queſtions Phyſiques, dans leſquels on développe les cauſes naturelles & immédiates des plus ſurprenans Phénomenes, par des démonſtrations fondées ſur les Obſervations & Experiences faites dans les Académies Royales des Sciences de Paris, & de Londres, & ſur pluſieurs autres de l'invention de l'Auteur. Enrichi de pluſieurs figures en taille-douce, par M. Morin, Prêtre, Profeſſeur de Philoſophie au Collége Royal de Chartres. A Chartres, chez J. *Roux*, Imprimeur-Libraire de Monſeigneur l'Evêque, du Clergé & du Collége, ruë des Changes, au S. Eſprit; & ſe trouve à Paris, ruë S. Jacques, chez Robert-Marc d'*Eſpilly*, dans la Cour de la vieille Poſte. 1735. vol. *in*-12. pag. 584.

LE nombre des découvertes qu'on a faites juſqu'ici dans la Phyſique eſt ſi immenſe qu'il n'eſt pas poſſible de les enſeigner toutes dans les claſſes des Colléges. Il faut neceſſairement s'y borner à quelques-unes; d'où il arrive que les jeunes Etudians n'y acquierent qu'une connoiſſance fort imparfaite de la Phyſique experimentale qui eſt cependant celle à quoi l'on doit le plus s'attacher pour être véritablement Phyſicien. M. Morin Profeſſeur en Philoſophie au Collége Royal de Chartres, ayant depuis pluſieurs années, reconnu cet inconvenient, a cherché le moyen d'y remedier par l'abrégé dont il s'agit, qui tout abrégé qu'il eſt, ne pourroit être dicté en ſon entier pendant le peu de tems que durent les Cours ordinaires de Philoſophie, qui ſe font dans les Colléges. Il eſt partagé en neuf Diſcours: M. Morin fait voir dans le premier, l'agrément

& l'utilité de la Phyſique experimentale ; il examine dans le ſecond, quelles ſont les forces de la nature en général, & il y explique ce qu'il faut entendre par ce mot de nature, explication d'autant plus importante que dans l'uſage ordinaire, rien n'eſt plus commun & moins intelligible que ce mot. M. Morin, après diverſes reflexions, ſur l'abus que l'on fait du terme de nature, montre que la nature n'eſt que le méchaniſme établi de Dieu au moment de la création des êtres. Il prouve que les forces de ce méchaniſme ſont immenſes, & pour y proceder avec ordre, il diſtingue trois ſortes de méchaniſmes : l'un du monde celeſte, l'autre du monde élémentaire, & l'autre des infiniment-petits. Par le méchaniſme du monde céleſte, il entend la diſpoſition conſtante des orbes céleſtes dans leurs mouvemens ; par le méchaniſme du monde élémentaire, il entend l'accord merveilleux des élémens oppoſés à

& par le méchaniſme des infiniment-petits, les forces naturelles de ces petits corps que l'œil n'apperçoit que par le ſecours des plus excellens microſcopes. Ce méchaniſme, ſelon lui, a des forces ſurprenantes; il faut lire là-deſſus tout le ſecond Diſcours, la raiſon & l'experience s'y expliquent de concert. M. Morin fait voir que les forces de la nature peuvent produire des effets étonnans, & à cette occaſion il entreprend de montrer que tout ce qu'on attribue à la *Magie*, à la *Diablerie*, à la *Sorcellerie*, &c. (ce ſont ſes termes) n'eſt ſouvent qu'illuſion, ou un pur effet des loix du mouvement & du méchaniſme univerſel. Il entre là-deſſus dans un détail curieux auquel nous renvoyons.

Le troiſiéme Diſcours regarde les Syſtêmes du monde, la Sphére, & contient divers principes d'Aſtronomie appliqués à la ſolution de pluſieurs problêmes. M. Morin s'y déclare pour le Syſtême de Co-

permic, qui lui paroît ſimple & le plus conforme aux loix de la Phyſique, il expoſe les objections qu'on a coûtume de faire contre ce Syſtême, & il y répond : le quatriéme Diſcours concerne l'Anatomie, on y éxamine la ſtructure merveilleuſe du corps humain, on y expoſe d'une maniere claire & préciſe, les differentes opinions des Anatomiſtes touchant le mouvement du cœur, la digeſtion, l'action & le jeu des muſcles. Ce que M. Morin a raſſemblé là-deſſus, peut tenir lieu de bien des Livres, & ſervir d'introduction à ce qu'une étude particuliere du corps humain ſur le corps humain même, peut apprendre de la ſtructure merveilleuſe d'un Ouvrage auſſi ſurprenant. L'œuvre de la digeſtion & de la chylification, eſt un des articles que notre Auteur traite avec le plus de ſoin dans ce quatriéme Diſcours, nous rapporterons en entier cet article pour donner un exemple de la préciſion & de la clarté avec laquelle

quelle M. Morin expoſe les choſes qui ſont la matiere de ſon Livre.

» Trois Syſtêmes ſont célébres » dans l'Ecole. Quelques Auteurs » prétendent que la digeſtion des » alimens dans l'eſtomac ſe fait par » la ſeule chaleur de ce viſcere. » D'autres ſuppoſent une force ex- » traordinaire dans les muſcles de » l'eſtomac & de l'abdomen, la- » quelle briſe les alimens ; c'eſt le » Syſtême de la trituration. Enfin » il y en a qui expliquent le com- » mencement de la digeſtion, par » un diſſolvant gaſtrique contenu » dans l'eſtomac, & la perfection » de cette même digeſtion dans les » inteſtins, par le ſuc pancréatique, » & par la liqueur biliaire qui vient » de la veſicule du fiel.

» De ces trois Hypothéſes, la » derniere paroît la plus plauſible » à notre Auteur, car 1°. *dit-il*, » comment ſuppoſer, dans l'eſto- » mac des poiſſons, une chaleur aſ- » ſez conſiderable pour digérer en » auſſi peu de tems qu'ils le font,

» des os très durs, qui dans une » eau boüillante pourroient à peine ſe diſſoudre en un jour? 2°, » Comment auſſi peut-on comprendre un ſaſſement, un frottement, une trituration en un » mot, qui ayent aſſez de violence » pour briſer, rompre, & uſer des » corps très-durs, les métaux-mêmes?

Notre Auteur, à qui ce ſentiment paroît des plus abſurdes, ne ſe contente pas de le refuter par des raiſons auſſi palpables. Mais pour mieux marquer ce qu'il en penſe, il ajoûte qu'*il ſçait, juſqu'où, ſelon le calcul de certains Anatomiſtes outrés, doit s'étendre la force des muſcles de l'abdomen, mais* qu'*il ſçait auſſi, juſqu'où peut aller l'imagination d'un eſprit échauffé, qui ſe fait illuſion à ſoi-même.*

Quant à la troiſiéme Hypothéſe, voici, ſelon M. Morin, comment on en établit la vraiſemblance. » Le velouté de l'eſtomac, eſt ta» piſſé de petites glandes, qui,

» toutes enſemble, filtrent une li-
» queur auſſi capable de diſſoudre
» que la ſalive. Il découle, ſelon
» les obſervations des Anatomiſtes,
» un ſuc pancréatique & une li-
» queur bilieuſe, qui ſuffiſent pour
» l'une & l'autre digeſtion. Com-
» me l'eau ſeule eſt capable de diſ-
» ſoudre le ſucre & d'autres ſels,
» de même le diſſolvant gaſtrique,
» par ſes pointes, diviſe & tranche
» les parties des alimens, en ſépa-
» re les fibreuſes plus propres à la
» nourriture de l'animal. Il ſe fait
» donc une ſecrétion, une diſſolu-
» tion, voilà la digeſtion com-
» mencée. Le chyle ainſi preparé
» dans les premieres voyes, eſt
» pouſſé par l'action du ventricule,
» dans les premiers inteſtins, où il
» reçoit le ſuc pancréatique, & la
» liqueur biliaire. La partie la plus
» pure eſt dépoſée dans les veines
» lactées, premieres ou radicales,
» pour être portées dans les glandes
» du mézentére : il paſſe de-là dans
» les veines *lactées* ſécondaires qui

» le déchargent dans le reſervoir » de pecquet, ſitué dans les racines » même du diaphragme.

» De-là, après avoir fermenté » de nouveau, il monte le long des » vertébres du thorax, par le ca- » nal thorachique, paſſe juſques » dans la veine ſouclaviere gauche, » qui le décharge dans la veine ca- » ve, d'où il va dans l'oreillette » droite du cœur, & de-là dans le » ventricule droit du même viſce- » re, où il ſe ſubtiliſe & commen- » ce à ſe changer en ſang.....

Le cinquiéme Diſcours eſt ſur la nature & les proprietez de l'air. M Morin y expoſe avec beaucoup de clarté ce qui a été découvert juſqu'ici de plus certain, ſur la peſanteur, & ſur le reſſort de ce liquide Il rapporte les plus belles experiences qui ont été faites ſur ce ſujet & il en ajoûte pluſieurs de ſon invention, leſquelles ne ſont pas indignes d'être miſes à côté de celle de Mrs Boyle & Paſchal.

Il parle de la lumiere dans l

ſixiéme Diſcours, & des couleurs dans le ſeptiéme, ce qu'il dit ſur le même article eſt d'autant plus éxact qu'il eſt conforme aux obſervations de Mrs de l'Académie des Sciences ſur la propagation de la lumiere, & aux loix du méchaniſme dans tout le reſte.

Quant aux couleurs, il expoſe le Syſtême du Pere Malebranche, comme le plus probable, & il refute l'Hypothéſe du célébre Newton, comme n'étant pas aſſez évidente.

Dans le huitiéme Diſcours il traite de l'aiman. Il y fait voir 1°. qu'un corps ne pouvant ſe mouvoir de lui même, le mouvement de l'aiman vient d'une cauſe extrinſeque, 2°. que cette cauſe doit être materielle, mais très-ſubtile; 3°. qu'elle doit avoir un mouvement circulaire autour de la terre; 4°. qu'autour de chaque fer aimanté, il ſe forme un tourbillon ſemblable à celui de l'aiman, 5°. que les jeux variés & preſque magiques,

que l'on fait par le moyen de l'aimant, dépendent tous des mêmes principes, non d'attraction, mais d'impulsion.

Il définit l'aman, une pierre dure & pesante qui se trouve dans les mines de fer, dont elle prend ordinairement la couleur, & qui est en quelque façon une espece de fer très-parfait, puisqu'on en forme un acier très-pur, laquelle pierre a cinq proprietez admirables, 1°. l'attraction par laquelle le fer s'attache à l'aiman, & l'aiman au fer, 2°. la direction par laquelle un aiman qui se peut mouvoir librement affecte une certaine situation vers les pôles non du ciel, mais de la terre; 3° la déclinaison par laquelle il ne se tourne pas directement vers les pôles de terre, mais décline tantôt à l'Est, tantôt à l'Ouest; 4°. l'inclinaison par laquelle une aiguille aimantée s'incline vers le pôle de la terre, à proportion qu'elle en approche davantage; 5°. la communication par la-

quelle l'aiman communique ſes vertus & ſes proprietez au fer aimanté. Cinq proprietez que M. Morin explique au long, ſuivant les principes les plus conſtans de la Philoſophie moderne.

Le neuviéme & dernier Diſcours concerne la chaleur, le feu, & les fermentations. M. Morin y explique l'origine & la nature du feu, les principes des corps qui fermentent, & il rapporte ſur les fermentations pluſieurs experiences curieuſes. Ce qu'il dit ſur ce dernier article ne ſert pas peu à éclaircir la cauſe de ces phénoménes lumineux qui paroiſſent dans l'air, & entre autres de ce qu'on appelle feu boréal, ou lumiere Septentrionale.

On trouve à la fin de ces Diſcours, la maniere de conſtruire les principaux Inſtrumens qui ſont neceſſaires pour les experiences ordinaires de Phyſique, & la maniere de s'en ſervir. L'Auteur y expoſe ce que c'eſt que l'Eolipyle, la fontaine de Héron de verre, la fontai-

ne de compreſſion & de raréfaction, les Syphons ſimples & les Syphons compoſés. Les Diabetes; le Barometre de Toricelli, le Barometre lumineux : la fontaine intermittente de verre, les vaiſſeaux priſmatiques, les Horloges d'eau & de ſable, les Jets d'eau, les Machines Pneumatiques & leurs recipiens, le Paſſe-vin, la Pompe pour éteindre les incendies.

Une table des diverſes queſtions Phyſiques qui ſe peuvent faire ſur le Méchaniſme univerſel, & la ſolution de chacune de ces queſtions en particulier, terminent le Volume.

On ne manque pas de Livres de Phyſique; mais on peut dire qu'il n'en a point encore paru là-deſſus qui contiennent plus de choſes en moins de mots, & qui ſoient plus à la portée des jeunes gens. Ce que nous venons d'en expoſer n'eſt qu'un foible crayon de l'Ouvrage, il faut le lire pour en connoître le mérite.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, Hiſtorique, Chronologique, Politique & Phyſique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe, enrichie des Cartes générales & particulieres de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jeſus. 1735. A Paris, chez *le Mercier*, ruë Saint Jacques, au Livre d'or. *in-folio*, 4 vol. Tom. III. pp. 565.

LE Pere du Halde ayant épuiſé dans les deux premiers Volumes ce qui regarde le gouvernement de l'Empire de la Chine, expoſe dans celui-ci tout ce qui regarde la Religion, la Morale & la connoiſſance que les Chinois ont des autres Sciences ; il nous apprend quel eſt leur goût pour l'Hi-

ſtoire, pour la Poëſie, pour le Théatre, & enfin juſqu'où s'étend leur habileté en fait de Medecine.

Des trois Religions approuvées ou tolerées à la Chine, la plus ancienne eſt celle des Lettrés qui ſuivent l'ancienne doctrine, & qui reconnoiſſent Confucius pour leur Maître. Comme cette doctrine eſt renfermée dans les *Kings* ou Livres Canoniques, c'eſt auſſi dans ces ſources que l'Auteur puiſe tout ce qu'il nous dit de la Religion des Lettrés. Il remarque cependant que ces Livres ne ſont point des Traitez de Religion faits à deſſein de l'enſeigner aux peuples, tous ſuppoſent les Dogmes de la Religion déja connus, & ne font que tirer les conſequences naturelles qui ſuivent de ces principes.

» C'eſt une opinion commune » & univerſellement reçûë parmi » ceux qui ont tâché d'approfondir » l'origine d'un Empire auſſi an» cien que celui de la Chine, que » les fils de Noé ſe répandirent

» dans l'Aſie Orientale, que quel-
» ques uns des deſcendans de ce Pa-
» triarche pénétrerent dans la Chi-
» ne environ 200 ans après le délu-
» ge, & y fonderent cette grande
» Monarchie; qu'inſtruits par une
» Tradition ſi peu éloignée, de la
» grandeur & de la puiſſance du
» premier Etre, ils apprirent à
» leurs enfans, & par eux à leur
» nombreuſe poſterité, à crain-
» dre, à honorer ce ſouverain Maî-
» tre de l'Univers, & à vivre ſelon
» les principes de la loi naturelle,
» qu'il avoit gravée dans leurs
» cœurs.

Ainſi toute la doctrine de ces Livres Canoniques ſe reduit à deux points principaux, les devoirs de la Religion & les Regles du Gouvernement.

Le Pere du Halde ne parle qu'en Hiſtorien de ce qui regarde la Religion des Chinois & ſans entrer dans les conteſtations qui ont fait tant de bruit ſur la vraye ſignification de ce mot *Tien*, il ſe contente

de rapporter ce qui en eſt dit dans les Livres Canoniques & met ainſi les Lecteurs en état de juger par eux-mêmes, ſi dans les occaſions où il eſt queſtion du culte qu'on lui rend, ce mot de *Tien* ſignifie l'Etre Suprême, le Souverain du Ciel, ou ſimplement le Ciel viſible & matériel.

Les traits de morale & de Religion répandus dans les Livres dont on trouve ici les Extraits, ne permettent pas de s'imaginer que leurs Auteurs l'ayent entendu dans le dernier ſens, on ne peut au contraire s'empêcher, en les liſant, de donner la préference aux anciens Maîtres de la doctrine Chinoiſe ſur les fameux Sages du Paganiſme. Ce ſeroit faire injuſtice à ces premiers Chinois qui ont ſuivi la Loi de Nature, qu'ils avoient reçûë de leurs Peres, de les taxer d'irréligion, parce qu'ils n'avoient pas une connoiſſance auſſi nette & auſſi diſtincte de la Divinité qu'on l'a eue depuis dans le monde Chrétien.

La ſeconde Religion qui eſt reçûë à la Chine eſt celle des *Tao-ſſee*, qui s'éleva du tems de Confucius. La morale de cette Secte approche aſſez de celle des Epicuriens. Ceux qui la mirent en crédit, affecterent un repos, qui ſuſpendoit, ſelon eux, toutes les fonctions de l'ame. Mais comme la crainte de la mort pouvoit troubler ce repos, ils s'appliquerent à la Chymie & à la Magie dans l'eſperance de ſe rendre immortels. Cette vaine idée engagea pluſieurs Empereurs à étudier leurs Myſteres, & les femmes naturellement curieuſes & attachées à la vie, donnerent avec fureur dans leurs extravagances. Leur Religion conſiſte principalement dans le culte qu'ils rendent à certains Eſprits à qui ils donnent des noms particuliers. Ils ſacrifient à ces Eſprits de ténébres differentes ſortes de victimes, & ſéduiſent tellement le Peuple par leurs preſtiges, qu'il a recours à eux pour deviner l'avenir, pour chaſſer les démons & pour guérir les maladies.

La troiſiéme Religion eſt celle de *Fo* ou *Foé*, elle fut introduite la 65e année depuis la Naiſſance de J. C. Cette monſtrueuſe Religion eſt extrêmement répanduë dans les Indes ; c'eſt un tiſſu d'abſurditez les plus extravagantes, la Métempſycoſe en eſt comme le dogme capital, & le principal moyen, dont les Bonzes ſe ſervent pour ſe maintenir dans l'eſprit des Peuples. Il faut lire cet article pour ſe convaincre de la foibleſſe de la raiſon humaine, lorſqu'elle s'eſt une fois laiſſé aller à la ſuperſtition. Cependant les Lettrez ſe ſont toûjours oppoſés au progrès de cette Religion, mais le grand nombre de ceux qui en ſont entêtés, force le Gouvernement à la tolérer, quoiqu'elle y ſoit regardée comme une Héréſie, & qu'on la condamne tous les ans à Pékin.

De cet amas bizarre de ſuperſtitions, de Magie, d'Idolatrie, & d'Athéiſme dont ces deux dernieres Religions ſont remplies, s'eſt

, ce qu'on en doit penſer, & croire qu'ils ne le ſçavent pas eux-mêmes. Quoiqu'en appa- ils parlent du culte primitif le les anciens, ils le détrui- lans le fonds, & tombent ne eſpece d'Athéiſme; c'eſt 'on verra dans l'expoſé que ur fait de leurs ſentimens; il end à ſon ordinaire dans leurs -mêmes, qu'ils ne donnent dant que comme des Com- aires des Livres Canoniques, uteur ne diſſimule pas qu'il ouvé quelques perſonnes qui t perſuadées que tous les Sça-

traire qui eſt celui de preſque tous les Miſſionnaires.

On pourra juger de l'abſurdité du Syſtême des Matérialiſtes Chinois par un Dialogue fait par un de leurs Lettrez, & traduit ſur l'original, par le P. d'Entrecolles.

Après avoir parlé des Sectes qui ont cours à la Chine, il étoit naturel que le Pere du Halde nous donnât l'Hiſtoire de l'établiſſement & du progrès de la Religion Chrétienne dans ce vaſte Empire. C'eſt ce qu'il fait d'une maniere auſſi propre à intereſſer la Religion des Lecteurs, qu'à exciter leur admiration à la vûë des obſtacles qu'il a fallu ſurmonter pour l'éxécution d'un ſi grand deſſein. A l'égard des conteſtations qui ſe ſont élevées entre les Miſſionnaires, & qui ont peut-être plus nui à l'avancement de la Religion Chrétienne dans la Chine, que toutes les perſecutions qu'elle y avoit eſſuyées de la part des Chinois infidéles. L'Auteur ne les touche qu'autant que le but

qu'il s'eſt propoſé l'oblige d'y entrer, & il en abandonne le détail à ceux qui entreprendront une Hiſtoire complette de l'Egliſe de la Chine.

Ce qu'on en trouve ici ſuffira pour en donner une grande idée, & pour faire regretter que les profondes racines que la foi y avoit jettées ſoient prêtes à ſe deſſecher depuis le violent Edit que l'Empereur aujourd'hui regnant a porté contre la Religion Catholique. Par ce coup plus de 300 Egliſes bâties en moins de deux ſiécles ont été détruites ou converties en uſages profanes, & plus de 300 mille Chrétiens ſe ſont vûs déſtitués de Paſteurs. Tous les Miſſionnaires ont été chaſſés de leurs Egliſes. L'Empereur n'en tolére quelques-uns à ſa Cour qu'à cauſe de l'utilité que l'Empire reçoit de leur habileté dans les Arts & dans les Sciences. Cependant trois Jeſuites Chinois Prêtres, à qui il eſt plus aiſé de ſe cacher, parcourent les Chré-

tientez des Provinces, les Miſſionnaires de la Propagande ont auſſi quelques Prêtres Chinois occupés aux mêmes fonctions, mais qu'eſt-ce que ce petit nombre d'Ouvriers Eccleſiaſtiques dans un ſi vaſte Empire ?

De la Religion des Chinois, l'Auteur paſſe à leur Philoſophie & à leur Morale, qui ſont les deux points où ils excellent principalement.

C'eſt ſur le reſpect qu'on doit à ſes parens & à ſes maîtres que les Chinois ont établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. L'Empereur & ceux qui gouvernent ſous lui étant regardés comme les Peres du Peuple, à la Chine les devoirs de ſujets & d'enfans, ſont préciſément les mêmes, & c'eſt une opinion qui y eſt communément reçûë, que l'Empire doit être gouverné par les mêmes principes que chaque particulier eſt obligé de regler ſa famille.

Cet eſprit de ſubordination

dans lequel tous les Chinois ſont élevés met dans leurs manieres un air de diſcrétion, de douceur & de complaiſance, qu'on remarque juſque dans les perſonnes de la plus baſſe condition. Les Artiſans, les Domeſtiques, les Payſans-mêmes ſe traitent avec civilité, ſe font des complimens, & ſe mettent à genoux les uns devant les autres, lorſqu'ils ſe diſent adieu.

Ces principes de morale & de politeſſe ſont auſſi anciens que leur Monarchie; on en voit la preuve dans un Ecrit qui a pour titre *Caracteres ou mœurs des Chinois*, Ouvrage compoſé par un Philoſophe moderne de la Chine, & qu'on nous donne ici ſur la traduction du Pere d'Entrecolles. La ſimplicité que les Chinois affectent pour ſe mettre à la portée du Peuple, jointe à la difficulté de rendre dans la traduction les beautez qu'on apperçoit dans l'original, dont le ſtile eſt vif, concis & énergique, font craindre au Pere du Halde que cet

Ouvrage ne ſoit pas goûté de tous ſes Lecteurs. Il nous a paru néanmoins rempli de traits ſi brillans & de maximes ſi judicieuſes, que nous avons cru qu'on nous ſçauroit gré d'en donner ici un échantillon.

» Le caractere de la mere eſt de » compatir, mais que ce ſoit ſans » trop de complaiſance. Le caractere du pere eſt de corriger, mais » que ce ſoit ſans trop de rigueur, » voilà le juſte milieu.

» Un Sage diſoit fort bien, que » les freres ſont entre eux comme » les bras & les pieds, & que la » femme eſt à l'égard du mari, » comme un habit qu'il s'eſt pro» curé.

» Durant la vie des perſonnes » qu'on connoît, on ne parle guéres que de leurs défauts, ſont» elles mortes on ne fait mention » que de leur mérite.... Celui qui » traiteroit des amis vivans avec la » même eſtime, & la même affec» tion, qu'il ſent pour eux dès » qu'ils ſont morts, tireroit de

» grands avantages de l'amitié.

» Si je ne me ſers de mon eſprit » que pour rechercher & pour re- » marquer les défauts des autres, » & jamais pour me connoître, & » pour m'obſerver moi-même, » c'eſt comme ſi je n'employois » mon tréſor & mes richeſſes qu'en » faveur des étrangers.

» Si j'étois une pierre ou une » perle precieuſe, & que quel- » qu'un me regardât comme de la » boüe, je me contenterois de le » traiter de mauvais connoiſſeur, » ſans m'amuſer à entrer avec lui » en diſpute. Mais ſi effectivement » au lieu d'être un diamant, je ne » ſuis qu'une pierre ordinaire, » pourquoi voudrois-je paſſer » pour plus que je ne ſuis ? Le ſage » dans ces ſortes de jugemens que » l'on porte de ſon mérite, s'éxa- » mine & ſe rend juſtice.

Ce Traité eſt ſuivi d'un Recueil de Maximes, de Reflexions, & d'Exemples en matiere de mœurs. Il eſt plus ancien que le précedent,

& a été traduit par le Pere Hervieu, ſi les autres matieres qui nous appellent, nous permettoient d'en donner ici quelques Extraits, il nous ſeroit facile de montrer que le fonds de cet Ouvrage eſt auſſi intereſſant que ſolide, nous nous contenterons ſimplement de dire qu'il eſt rendu dans notre Langue avec beaucoup d'agrémens & de netteté, & c'eſt en général le jugement que nous croyons qu'on portera de toutes les traductions qu'on trouvera dans ce curieux Recueil.

Les Chinois n'ont pas pouſſé la connoiſſance des autres Sciences auſſi loin que celle de la Morale; on verra dans l'Auteur même par quelles raiſons ils ont fait juſqu'à preſent ſi peu de progrès dans la Logique, dans la Rhétorique, la Muſique, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aſtronomie & en général dans les autres parties des Mathématiques. L'Auteur, en nous donnant une idée de leurs connoiſſances ſur tous ces points, montre

qu'ils ſont peu éclairés dans toutes les Sciences qu'on nomme ſpéculatives, & qui demandent de la ſubtilité & de la pénétration.

Ils réuſſiſſent beaucoup mieux dans ce qui eſt du reſſort des Belles-Lettres; c'eſt ce qui paroît dans le compte que le Pere du Halde nous rend du goût qu'ils ont pour la Poëſie, pour l'Hiſtoire, & pour les Pieces de Théatre.

L'Auteur avoüe qu'il ne donnera ici qu'une idée ſuperficielle de leur Poëſie, parce que pour la bien connoître, il faudroit poſſeder leur Langue, ce qui n'eſt pas une choſe aiſée.

Ils ont des vers rimés & non rimés, on y trouve de l'entouſiaſme, de l'imagination, & des expreſſions allégoriques; ils ſçavent y placer à propos les figures qui rendent le ſtile plus vif & plus animé.

Pour ce qui eſt de l'Hiſtoire; comme il n'y a point de Peuple qui s'y ſoit appliqué davantage ou

qui prenne plus de précaution pour s'aſſurer de la vérité des faits ; on ne peut nier, dit le Pere du Halde, que leurs Ecrivains ne ſe ſoient diſtingués dans ce genre, & qu'ils n'ayent même du génie pour compoſer de petites Hiſtoires ſemblables aux Romans, dont le but eſt preſque toûjours de porter à la fuite d'un vice & à la pratique d'une vertu : on en rapporte ici quelques-unes qu'on lira ſuivant toutes les apparences avec beaucoup de plaiſir. Elles ſont mêlées de vers, comme on le verra par ceux que nous tranſcrirons ici ſur la traduction du Pere d'Entrecolles.

Le fameux Ou *dans un tranſport de jalouſie tue ſa femme, c'eſt brutalité.*

L'illuſtre Siun *meurt preſque de douleur à la mort de ſa femme, c'eſt folie.*

Le Philoſophe Tchouang (*le Héros de l'Hiſtoire*) *qui s'égaye par le carrillon des pots & des verres, &*

qui

qui prend le parti de la liberté & de la joye.

Voilà mon maître en cas d'évenement semblable au sien.

A la Chine les repas de cérémonies sont toûjours accompagnés de Comédies, aussi en ont-ils un grand nombre, mais comme l'on peut aisément se l'imaginer, d'un goût fort different du nôtre; on en jugera par la Tragédie intitulée *le petit Orphelin*, qu'on nous donne ici d'après la traduction du Pere de Prémare.

Les Pieces Chinoises sont entremêlées de Chants, mais ils ne les placent que dans les endroits où il s'agit d'exprimer quelque grand mouvement de l'ame, comme la joye, la douleur, la colere, & le desespoir. » Un homme qui est en » colére contre un scélérat, chante, » un autre qui s'anime à la ven» geance, chante, un autre qui est » prêt de se donner la mort, chante.

Le reſte de ce Volume eſt conſacré à ce qui regarde la Medecine des Chinois, quoique cette Science ait toûjours été fort conſiderée parmi eux, ils ſont bien loin de l'avoir encore portée au point de perfection où elle eſt depuis long-tems en Europe. Comme d'un côté ils ont peu de connoiſſance de la Phyſique, & que de l'autre le reſpect qu'ils ont pour les morts, les empêche de s'appliquer à l'Anatomie, ce qu'ils ſçavent de Medecine eſt fondé ſur des obſervations peu éxactes & peu ſures. Le Pere du Halde expoſe ici le Syſtême des Medecins Chinois, & reduit preſque tout leur ſçavoir à l'habileté qu'ils ont de tater le poux, moyen par lequel ils devinent le ſiége & la nature des maladies d'une maniere ſurprenante. On trouvera ici, 1°. un Traité qu'un ancien Auteur Chinois a fait ſur la maniere de tater le poux: 2°. Un extrait de leur Herbier, & en troiſiéme lieu diverſes recettes, avec leſquelles

les Medecins Chinois tout ignorans qu'ils ſont dans la partie ſpéculative de la Medecine, guériſſent leurs malades auſſi ſurement & auſſi communément que les Medecins d'Europe.

On a placé à la fin de ce troiſiéme Tome une Explication des mots Chinois répandus dans les Tomes précedens; nous donnerons dans le Journal ſuivant, l'Extrait du quatriéme & dernier Volume d'un Ouvrage ſi digne de la curioſité du public, & que le public commence déja à recevoir ſi favorablement.

TRAITE' DU BON CHYLE, pour la production du ſang, où l'on voit, outre les cauſes ordinaires qui le corrompent, pluſieurs maladies qu'on n'a pas connues. Il contient auſſi les moyens de les prévenir, & les remedes pour les guerir. A Paris, chez les Freres *Oſmont*, Libraires, & ſe trouve chez Jean *Zimmerli*, Imprimeur à Lauſanne. 1735. deux Volumes *in*-12. depuis la pag. 277, où finit la premiere Partie, juſqu'à 367.

NOUS avons parlé de la premiere Partie de ce Livre, dans le Journal de Novembre dernier, & de la ſeconde dans celui de Décembre. Il nous reſte à rendre compte de la troiſiéme.

Nous tâcherons dans cet Extrait comme dans les deux précedens, de n'expoſer que ce qui concerne la digeſtion; ainſi nous laiſſerons ce qui regarde certaines maladies,

qui n'ont qu'un rapport éloigné avec le ſujet annoncé dans le titre : nous paſſerons donc ſous ſilence, les maladies des lévres, celles des gencives, celles des dents, celles des mâchoires, celles des joües, celles des amygdales, & un grand nombre d'autres, telles, par exemple, que l'eſquinancie, le hoquet, la dépreſſion du cartilage niphoïde, la colique, les pierres du foye.

Nous rapporterons d'abord une partie du Chapitre intitulé : *de l'alteration du chyle par les mauvaiſes qualitez de la bile, & du ſuc pancréatique.* Nous diſons une partie, car comme il eſt fort étendu, nous ne ſçaurions le rapporter en entier, en voici le commencement.

» La bile tombant dans les intes-
» ſtins, les pique, & ainſi augmen-
» te ſon mouvement périſtaltique:
» elle affoiblit auſſi par ſon amer-
» tume la qualité ſtyptique du chy-

» le & ſa viſcoſité. Quand la bile
» excede par ſa quantité elle pro-
» duit la diarée. Quand elle eſt fort
» piquante elle cauſe auſſi le dé-
» voyement, quoique ſa quantité
» ne ſoit pas grande, comme on
» le voit dans les fievres malignes.
» En ces deux occaſions les lave-
» mens faits avec la manne, les ſe-
» mences de lin & de fenu-grec,
» les fleurs de boüillon blanc & de
» melilot conviennent, ſur-tout
» ſi on y met l'huile de lis, ou
» le lénitif. Le purgatif fait avec la
» teinture de rhubarbe, les mirabo-
» lans, & le ſantal-citrin, eſt auſſi
» très-bon, ſur-tout au commen-
» cement.

» Quand cette bile eſt aſſez acre
» pour excorier les inteſtins, elle
» cauſe la dyſſenterie. Pour en arrê-
» ter les ſuites il faut auſſi-tôt ſai-
» gner, & le lendemain purger
» avec la rhubarbe ou les mirabo-
» lans, & quand cette maladie eſt
» contagieuſe, il faut d'abord don-
» ner l'émétique pour prévenir la

» gangrene qui ſe forme dans les » inteſtins.... Quand la conſtitu- » tion des malades ne permet pas » de donner d'émétique, la décoc- » tion de feuilles de cabaret, ou » celle de l'hypécacuanha peut » ſervir. On peut donner le lait, » les avenats, les hordeats pendant » le jour, & tous les ſoirs un petit » lavement qui ne diſtende pas les » inteſtins, fait avec la décoction » de tête de mouton, de mauve & » d'argentine, puis le narcotique » toutes les nuits, par lequel le ma- » lade prend du repos & de la force » pour ſupporter l'écoulement des » ſéroſitez corroſives. Méthode » qui a été ſalutaire à tous ceux qui » s'en ſont ſervis ici dans la conta- » gion qui arriva en 1706.

Notre Auteur, après ce début, continue en la maniere ſuivante, qui n'a pas un rapport plus immédiat avec le véritable ſujet de ſon Livre, mais qui ne laiſſe pas, comme ce que nous venons de rappor-

ter, de contenir de bonnes reflexions.

» Au commencement de ce siécle, ce Pays fut attaqué d'une » fiévre maligne accompagnée de » dévoyement, ceux en qui il étoit » fréquent en mouroient, nonobstant la bonté du temperament, » la vigueur de l'âge, & les remedes les mieux choisis. Ce nombre » étant fort grand, je crus que pour » se délivrer de ce malheureux » ferment, il falloit le faire sortir » tout à la fois, ou au moins pour » la plus grande quantité. Dans ce » dessein je donnai l'émétique, & » le réiterai jusqu'à trois fois; tous » les malades guérirent. Etant allé » au Château de Laffarra, pour » voir une Dame à qui cette maladie s'étoit communiquée, j'en fus » saisi, & je m'en délivrai par le » même remede.

» Il est necessaire que le fiel » coule continuellement par le pore béliacre, mais il ne l'est pas » moins que celui de la vessie du

» fiel ſe vuide de tems en tems.....
» La bile eſt *quelquefois* retenue
» dans la veſſie du fiel par les pier-
» res qui s'y forment. Cet accident
» qui n'eſt pas rare, a été particu-
» lier à une femme de ce lieu (Ser-
» gi) par la quantité, la figure &
» la groſſeur de celles qu'on trou-
» va dans la veſſie du fiel. Il y en
» avoit dix-ſept; la figure de la
» plûpart étoit de huit côtez; quel-
» ques-unes étoient de véritables
» cubes, & une entr'autres exce-
» doit la groſſeur d'un dez à joüer.
» Elles étoient griſes, polies, lé-
» géres, mais pas aſſez légéres pour
» reſter ſur l'eau. Cette femme
» étoit tombée en langueur par
» pluſieurs déplaiſirs, & fut alitée
» pendant deux ans. Durant tout
» ce tems ſon ventre fut reſſerré;
» & il y a bien de l'apparence que
» la retention de la bile, & du ſuc
» pancréatique produiſirent cet
» effet. Quand la bile, à cauſe d'un
» ſang trop épais, ne ſe fibre pas,

» les herbes ameres y remedient ;
» comme ſont la petite centaurée ;
» le Chardon beni, & le chamæ-
» pitis.

» Lorſque les glaires bouchent
» les glandes du foye, & ainſi em-
» pêchent la filtration de la bile, les
» amers les plus puiſſans ſont neceſ-
» ſaires, comme les racines d'Aune,
» de grande Chélidoine, & de Gen-
» tiane, leſquelles inciſent & fon-
» dent ces glaires.

» Quant à cauſe de l'inflamma-
» tion du foye la bile ne coule pas :
» on doit diminuer par les raffraî-
» chiſſans, & ſur-tout par les ſai-
» gnées : le gonflement de ſes glan-
» des, afin de prévenir les abſcès
» qui ſe forment dans ce viſcere,
» leſquels ſont ordinairement mor-
» tels ſi l'on n'y remedie pas au
» commencement. M. Viridet
» rapporte là-deſſus le fait ſui-
» vant.

» Un homme de cinquante ans,
» fort robuſte, fut attaqué d'une
» jauniſſe, avec tumeur au foye. Il y

» ſentoit de la chaleur avec une » douleur continuelle qui devenoit » inſuportable, quand on preſſoit » l'endroit avec le doigt; ſon pouls » étoit fort petit & très-fréquent, » les ſaignées faites trop tard ne » ſoulagerent point le malade; l'é- » métique ordonné par une con- » ſultation, fit aſſez d'effet ſans le » travailler, & la maladie alla aſſez » bien pendant deux jours; mais le » troiſiéme jour elle fut terminée » par une mort ſubite ſans dou- » leur. M. Viridet dit qu'il y a bien de l'apparence que l'action de l'émétique ne fut pas aſſez grande pour faire crever un abſcès qui au moment de la mort ſe déchargea dans la veine-cave. Il raconte à cette occaſion, qu'une fille de 14 ans, étant échappée de pluſieurs accidens mortels dans une petite-vérole dont elle fut attaquée, mourut tout d'un coup, le quatorziéme jour, ſe portant bien d'ailleurs. Apparemment, dit-il,

que cette mort fut cauſée par la rupture d'un ſemblable abſcès.

Il eſt tems de paſſer à des articles moins étrangers. En voici quelques-uns : Il y a des perſonnes qui ont le goſier trop étroit ; ce défaut cauſe quelquefois la mort, & devient alors par conſequent un grand obſtacle à la production du chyle.

Il faut écouter ſur cela notre Auteur dans le Chapitre intitulé : *Des empêchemens du goſier.* » A l'é-» gard de l'entrée du goſier trop » étroite, *dit-il*, c'eſt un défaut » qu'on ne peut corriger ; tout le » remede c'eſt de ne pas parler en » mangeant, de bien pétrir, de » bien ramollir les alimens, & de » les avaler en petites portions. » Blancard rapporte l'exemple » d'un petit enfant, qui fut étran-» glé par une féve, & d'un Mar-» chand qui le fut par un poix qu'il » avala avec trop de précipita-» tion.

M. Viridet joint à ces deux exem-

ples, 1°. celui d'une fille de Genéve qui ayant appris en déjeunant, que ſon pere venoit d'arriver, voulut avaler promptement un morceau de fromage qu'elle avoit dans la bouche, & l'avala ſi précipitamment qu'il lui cauſa la mort, étant entré dans la trachée-artére, 2°. celui d'Anacréon qui en buvant, mourut tout d'un coup par un pepin de raiſin qui lui boucha le goſier. Ce qui doit ſervir d'avertiſſement, dit M. Viridet, de ne pas boire avant que d'avoir avalé ce qu'on a dans la bouche.

Quelques lignes plus haut il remarque que la contraction du goſier eſt quelquefois heureuſe. Il fait là-deſſus une obſervation un peu étrangere, que nous rapporterons ſeulement par occaſion. » Deux » Bateliers qui avoient beaucoup » bû, conduiſoient un petit bat- » teau à la pêche; l'un tomba dans » l'eau ſans que l'autre s'en apper- » çût. Celui qui reſtoit dans le bat- » teau, remarquant que ſa Nacelle

» alloit de côté, cria à ſon camara-
» de, & ne l'appercevant point, il
» appella du ſecours. On trouva
» ſon ami dans l'eau, & on le tira.
» Le batteau étant rentré dans le
» port, on porta ce Batelier à un
» logis, où je fus mandé auſſi-tôt,
» & je trouvai l'homme ſans ſenti-
» ment, ſans poux, n'ayant d'au-
» tre ſigne de vie qu'un léger re-
» mouſſement dans les tendons.
» Comme il ne pouvoit rien aval-
» ler, on lui fit des frictions, avec
» des linges chauds, & on ſe ſer-
» vit d'eaux ſpiritueuſes. Le lende-
» main il ſe leva. On apprit alors
» qu'il étoit ſujet au mal caduc, ce
» qui avoit cauſé ſa chûte dans
» l'eau, il ſe remit ſur ſon bateau,
» le jour ſuivant. Il ne but aucune
» goute d'eau pendant tout le tems
» qu'il fut dans l'eau, & ſon ventre
» reſta plat comme auparavant. Il
» y a de l'apparence que la convul-
» ſion des muſcles du goſier avoit
» ſi fort reſſerré le *larynx* & le *pha-*
» *rynx*, que l'eau n'y avoit pu pa-

» ſer, ou qu'il étoit tombé dans » l'eau ſur la fin de l'inſpiration & » que cet air retenu avoit empêché » l'eau d'entrer dans ce canal, à peu- » près de la même maniere qu'un » verre vuide, perpendiculaire- » ment plongé dans l'eau, ne ſe » remplit point d'eau dans le » fond.

Quand les alimens ſolides font trop de reſiſtance au goſier, ils empêchent l'entrée de l'air, ce qui cauſe la mort & apporte pour cette raiſon un grand obſtacle à la digeſtion. Il faut encore entendre là-deſſus notre Auteur, c'eſt dans le Chapitre intitulé : *de la tunique interieure de l'œſophage.*

» Lorſque les ſolides, *dit-il*, » ſont trop de reſiſtance, ils s'arrê- » tent en chemin, & preſſent ſi » fort la trachée artére qu'ils inter- » ceptent le paſſage de l'air, com- » me il arriva à cet homme dont » parle Wierus qui ayant avallé un » œuf entier, en mourut. Biancard » rapporte l'exemple d'un autre

» qui fut ſuffoqué pour avoir avalé
» un trop gros morceau de langue
» de bœuf. On a vû à peu près arri-
» ver la même choſe à *Biere* : Un
» Payſan, en bûvant avec ſes ca-
» marade, paria qu'il avaleroit une
» grive en vie, ce qu'il fit, mais il
» penſa être ſuffoqué.

On demande ſouvent ſi l'eau à la glace eſt bonne à la digeſtion. Notre Auteur tâche de reſoudre la queſtion, dans le Chapitre intitulé: *Des défauts de l'eſtomac qui nuiſent à la production du chyle.*

» Le deſſechement des filets ner-
» veux de la tunique véloutée de
» l'eſtomac, ſe faiſant connoître
» par la ſoif, on doit, *dit-il*, boire
» juſqu'à ce qu'elle ſoit appaiſée,
» ce qui ayant temperé la chaleur
« de la partie, eſt cauſe que la di-
» geſtion ſe fait mieux. La boiſſon
» à la glace dans les lieux les plus
» chauds convient très-bien, parce
» qu'il en faut moins pour calmer
» la chaleur des entrailles. Dans les
» lieux & les tems où les chaleurs

» ne ſont pas grandes, la fraîcheur » des puits & des fontaines ſuffi- » ſent, ſuivant ce que j'ai experi- » menté à Montpellier, où, bû- » vant le matin, à la glace, je ſen- » tois pendant quelques heures, de » la douleur dans l'eſtomac, ce » que je n'appercevois pas après le » ſouper, l'air étant alors plus » chaud.

M. Viridet, après avoir dit ſon ſentiment ſur l'eau à la glace, exa- mine ſi les purgatifs fréquents con- viennent à l'eſtomac, il les déſa- prouve fort : Il prétend que les purgatifs ſouvent réitérés donnent trop de ſenſibilité à la tunique vé- loutée de l'eſtomac, non ſeule- ment par l'irritation qu'ils y cau- ſent, mais encore par le paſſage des ſels acres qu'ils y introdui- ſent.

Il remarque que les perſonnes qui ſe purgent ſouvent, ſont foi- bles, mal conſtituées & ſujettes à pluſieurs maladies. Pour éviter la plenitude qui les engage à ſe pur-

ger ſi ſouvent ; il vaut mieux, ſelon lui, prendre plus d'exercice, moins de nourriture, ſouper légérement, & même retrancher ce repas. Avec un tel régime on digerera mieux, & le corps prendra des forces.

Si les frequens purgatifs ſont dangereux à la digeſtion, les fréquens émétiques ne le ſont pas moins. Il ne faut employer les uns & les autres, que lorſque la diette ne peut ſuffire pour conſumer les ſuperfluitez qui embarraſſent l'eſtomac. Mais il y a des perſonnes qu'on ne ſçauroit ni purger, ni faire vomir par quelque remede que ce ſoit. Notre Auteur dit avoir vû à *Biere* un jeune Bearnois qui durant cinq jours fut tourmenté d'une violente tempête ſur mer ſans avoir pu vomir, auquel il fit prendre l'émétique qui ne lui cauſa pas la moindre nauſée. Il dit auſſi avoir vû dans le voiſinage du même lieu, un Laboureur âgé de 80 ans, qui n'a jamais pû être purgé ni par le

Gratiola, ni par les Titimales, ni par l'Ellebore, ni par le Cyclamen, quoique on le tînt attaché sur une échelle la tête en bas & les pieds en haut. Il parle d'un Payſan de Sainte Croix, Village ſitué auprès de Biere; lequel ayant pris à la fois, trois priſes de crocus metallorum, n'en ſentit pas la moindre émotion. Que faire dans ces occaſions? Il faut s'en tenir à une diette rigoureuſe pour nétoyer l'eſtomac, ou bien tenter la voye de l'opium, qui en certains cas rares fait plus d'effet que tous les purgatifs & tous les émétiques: M. Virdet cite là-deſſus deux exemples, l'un d'une Dame qui ne pouvoit être purgée que par l'opium, & qui lorſqu'elle en prenoit vomiſſoit pendant 24 heures. L'Autre d'un jeune homme cruellement travaillé de vapeurs, qui pour avoir avalé un grain d'opium à la ſollicitation d'une femme qui en prend ſoir & matin, plus de vingt, fut purgé abondamment par haut &

par bas. L'on peut conſulter là-deſſus notre Auteur dans le Chapitre intitulé : *des défauts de la digeſtion par rapport à la tunique muſculeuſe du ventricule.*

Il eſt aſſez ordinaire de ſentir des ſoulevemens d'eſtomac à la vûë de certains objets, M. Viridet veut qu'on évite avec ſoin ces ſortes d'occaſions, qui ſont toûjours très-nuiſibles à la digeſtion, non ſeulement par l'effet qu'elles produiſent ſur le champ, mais par l'impreſſion qu'elles laiſſent. » Un Gentilhomme de Berne » ayant vû en bûvant, tomber un » rat dans ſon verre, en eut tant » d'horreur, qu'il rejetta ſur le » champ tout ce qu'il avoit pris ; » mais il n'en fut pas quitte pour » cette indiſpoſition ; elle fut ſui- » vie d'un vomiſſement qui dura » onze mois, pendant leſquels le » malade ne pouvoit retenir qu'un » peu de vin rouge.

M. Viridet fut appellé à Lutri pour le voir ; il le trouva fort mal-

gri, ſans aucun ſentiment depuis la ceinture en bas, & ayant un poulx fort petit. Il le traita avec ſoin; & s'appercevant que l'eſtomac du malade étoit ſi foible, que les fibres de ce viſcere ne pouvoient porter les bouillons juſqu'au pylore, il fit coucher le malade ſur le côté droit; les bouillons vinrent alors au pylore. M. Viridet augmenta enſuite par des lavemens un peu irritans, le mouvement péri-ſtaltique du conduit inteſtinal. Par ce moyen les bouillons à l'angloiſe paſſoient, le vomiſſement ceſſa, & le malade acheva de ſe retablir par les bouillons de viperes.

Entre les cauſes qui nuiſent à la production du bon chyle, M. Viridet met les paſſions trop vives, & ſur-tout les chagrins & les déplaiſirs. Ces derniers cauſent même ſouvent des vomiſſemens; notre Auteur en rapporte divers exemples. Comme ces vomiſſemens arrivent par un picotement violent que ſouffrent alors les fibres de

l'eſtomac ; M. Viridet prend de-là occaſion de parler du chatouillement qui ſe fait dans l'eſtomac des chiens, lorſqu'ils mangent du gramen & qui les provoque à vomir. » Le chatouille-» ment des filets de la tunique vé-» loutée, *dit-il*, eſt quelquefois » ſuffiſant pour cauſer le vomiſſe-» ment, comme on le voit aux » chiens qui ſentant leur eſtomac » chargé, avalent des feuilles de » gramen à moitié mâchées, leſ-» quelles par les filets roides de » leur ſuperficie, s'attachant à cette » tunique, font que ſon mouve-» ment périſtaltique cauſe le vo-» miſſement : ſur quoi M. Viridet remarque, 1°. que les chiens ne mangent de cette herbe que lorſqu'ils veulent décharger leur eſtomac, quoiqu'ils la rencontrent par tout, 2°. que cette herbe pilée ne les fait point vomir quand on la leur fait avaler, non plus que ſon ſuc.

Nous avons remarqué ci-devant

que les paſſions violentes, & les grands déplaiſirs apportoient beaucoup d'obſtacle à la digeſtion. Notre Auteur retouche cette matiere dans le Chapitre intitulé : *Des défauts de l'eſtomac par rapport à ſon mouvement périſtaltique.* Il obſerve à ce ſujet, que les grandes agitations de l'eſprit & les grands ſaiſiſſemens hâtent quelquefois ſi fort le mouvement périſtaltique de l'eſtomac, que les alimens n'ont pas le tems de s'y digerer, & paſſent tout d'un coup dans les inteſtins. C'eſt ce qu'on a vû, dit-il, dans un général fort eſtimé qui eut des emportemens exceſſifs après avoir oui la lecture de ſa ſentence ; car ſon corps ayant été ouvert après ſa mort, on n'y trouva rien dans l'eſtomac, quoique ce Général eût beaucoup mangé deux heures auparavant. C'eſt apparemment par cette raiſon, continue M. Viridet, qu'on voit ſi rarement des poiſſons dans l'eſtomac des Baleines que l'on tue ; ce prodigieux poiſſon ſe bat-

tant auparavant avec le nerval, ou étant piqué par le harpon, & faiſant de très-grands mouvemens.

On ſçait ce qu'une frayeur ſubite cauſe quelquefois, & qu'il y a des gens en qui elle produit le même effet que la plus violente medecine.

La grande application après le repas eſt une des choſes qui nuiſent le plus à la digeſtion, notre Auteur n'oublie pas de le remarquer, & il attribue à cette application hors de tems, les peſanteurs d'eſtomac qu'éprouvent la plûpart des gens d'étude; il en donne une raiſon aſſez ſenſible qui eſt que cette grande tention que ſouffrent alors les fibres du cerveau, détermine la plus grande partie des eſprits à ſe porter à la tête, & à quitter l'eſtomac.

Les eſprits animaux ſont abſolument neceſſaires pour l'ouvrage de la digeſtion, comme pour toutes les autres fonctions du corps. Notre Auteur qui prend occaſion de tout

tout pour placer des digreſſions, quand elles peuvent être utiles & curieuſes, remarque ici que » dans » les affections hyſteriques & des » hypochondres, l'eſtomac ne re- » çoit pas toûjours aſſez d'eſprits » animaux pour rendre ſon mouve- » ment périſtaltique, ſuffiſamment » fort, parce que, *dit-il*, ces eſ- » prits ſe portent inégalement dans » les parties. J'ai vû pluſieurs fois, » *continue-t-il*, le bras droit foible » & preſque inſenſible, quand le » gauche étoit fort, la jambe gau- » che foible & engourdie, quand » la droite étoit libre, & ces deux » états changer ſubitement. Je ne » ſçai, *continue-t-il encore par une autre digreſſion, que nous rapporte- rons, parce qu'elle nous a paru curieuſe* : » je ne ſçai ſi on peut » imputer uniquement au courant » des eſprits, & à leur détermina- » tion particuliere l'évenement » ſuivant ; Madame de Monzet, » demeurant à Yens, rencontra un » homme qui lui avoit dit quelques

» jours auparavant, des choſes dé-
» ſobligeantes, & qui lui en ayant
» demandé pardon, ſouhaita avec
» empreſſement qu'elle lui touchât
» dans la main en ſigne de paix.
» Le lendemain ſon bras commen-
» ça à tourner, & continua inceſ-
» ſamment jour & nuit juſqu'au
» cinquiéme jour que je fus appellé.
» On me demanda, après m'avoir
» dit ce qui s'étoit paſſé, & m'a-
» voir averti que cet homme avoit
» la réputation d'en ſçavoir plus
» qu'il ne falloit, ſi ce cas étoit na-
» turel. Je la trouvai ſans fiévre, ſans
» mal de tête, & ſans en avoir eu;
» ſon eſprit étoit tranquille, & el-
» le étoit de très-bon ſens. Je me
» retirai, après lui avoir donné l'é-
» métique qui agit bien, & arrêta
» ce mouvement, pendant ſix heu-
» res. J'avois recommandé qu'on
» m'apprît quelle en ſeroit la ſuite,
» ce qu'on ne fit pas. Elle mourut
» deux jours après. Je ne pus ſça-
» voir ſi un abſcès dans la ſub-
» ſtance du cerveau n'avoit pas cau-

» ſe le ſpaſme qu'elle eut.

Nous laiſſons pluſieurs autres digreſſions de même nature, pour paſſer à des articles plus conformes au ſujet du Livre.

Les maux d'eſtomac viennent quelquefois par les mêmes moyens que l'on prend pour les éviter. M. Viridet le montre par pluſieurs exemples. Un aſſeſſeur de ce lieu, dit-il, (il ne dit pas quel eſt ce lieu, ce qui après tout eſt peu important) » prenoit très-ſouvent » de la Rhubarbe pour fortifier » cette partie. & s'exempter des » cruditez auſquelles il étoit ſujet ; » l'action trop réiterée du reme- » de ouvrit aſſez les glandes ſtoma- » cales pour filtrer des ſéroſitez pi- » quantes qui lui rendirent l'eſto- » mac ſi ſenſible, que le malade » fut obligé de s'abſtenir à l'avenir » de ce remede & des autres purga- » tifs.

Pluſieurs perſonnes prennent du gingembre pour ſe fortifier l'eſtomac. Notre Auteur parle d'un

Prince qui ſe fit beaucoup de tort par ce ſtomachique ; il en prenoit une grande quantité de confit, & après ſa mort, on lui en trouva dans l'eſtomac, une livre & demie qui n'avoit pu s'y digerer. Le frequent uſage des bouillons n'eſt pas moins dangereux à la digeſtion. Le gingembre, quand on en prend trop ſouvent racorni l'eſtomac, & l'abus des bouillons le relâche à l'excès. On peut voir là-deſſus les Chapitres IX. & X. de cette troiſiéme partie, Sect. II.

Le Quinquina eſt un excellent remede pour fortifier l'eſtomac, & comme pluſieurs perſonnes penſent autrement, notre Auteur fait là-deſſus l'apologie de ce remede. Je ne puis, dit-il, paſſer cette occaſion de combattre le préjugé où l'on eſt que le quinquina gâte l'eſtomac & qu'il l'affoiblit, ce que je n'ai jamais vû arriver, quand on en prend la teinture à clair. » L'amertume & l'a-» ſtriction de cette écorce, ſont » très-propres à nétoyer la cavité de

» l'eſtomac, & à reſſerrer les fibres
» de ce viſcere. M. Viridet dit en
avoir vû un grand nombre d'exem-
ples, & entre autres celui-ci : » Un
» Empirique avoit donné à deux
» jeunes Demoiſelles filles d'un
» Seigneur du voiſinage, une opia-
» te compoſée avec la poudre de
» quinquina, & l'extrait de génie-
» vre, pour les guerir d'une fievre-
» tierce. La poudre étant trop
» groſſiere ce remede les fit tomber
» dans l'hydropiſie *anaſarque*. Tout
» leur corps devint tuméfié, & el-
» les perdirent l'appetit, le ſom-
» meil, & les forces. Elles ſe re-
» crierent extrêmement contre le
» quinquina qu'elles ne connoiſ-
» ſoient point. Mais je leur en fis
» prendre la teinture faite avec le
» vin pur, & cette teinture les re-
» tablit ſi promptement qu'elles
» s'imaginerent que c'étoit un re-
» mede univerſel, & la demando-
» rent pour tous les maux qui leur
» ſurvenoient.

On ne croiroit pas que d'arrêter

une sueur des pieds fût une chose si contraire à l'estomac ; notre Auteur assure l'avoir vû dans un Gentilhomme Allemand qui eut des maux considerables d'estomac pour s'être fait guerir d'une sueur incommode qu'il avoit aux pieds, & lequel ne put se retablir qu'en rappellant cette sueur. M. Viridet raconte à cette occasion, qu'un jeune enfant qui avoit une dartre à un genou & dont pour cette raison, on lavoit de tems en tems le genou avec une infusion de saphran des métaux, ne manquoit point d'être incommodé de l'estomac, & de vomir, toutes les fois qu'on lui lavoit ce genou. Il rapporte un exemple à peu-près semblable, d'une Dame de Rolles qui avoit au sein un cancer qui s'étoit ouvert, sur lequel il fit appliquer des astringens pour en arrêter le sang. Cette Dame, quelques minutes après qu'on lui eut appliqué ces astringens, sentit de si grands *maux d'estomac*, que M. Viridet

fut obligé d'ôter les aſtringens.

Les vents cauſent ſouvent de grands maux d'eſtomac, & troublent conſiderablement la digeſtion; il y a de l'air dans tous les alimens, cet air, ainſi que le remarque M. Viridet, eſt imperceptible quand il ſe développe peu à peu dans l'eſtomac, mais quand il vient à ſe raréfier & à s'échapper tout d'un coup, il le fait violemment, de même qu'on voit la chaux ſiffler & bouillonner quand on y jette de l'eau, & faire ſauter en l'air les tonneaux où elle eſt contenue; au lieu qu'à la roſée elle ſe diſſout & ſe fuſe ſans bruit; c'eſt la comparaiſon dont ſe ſert M. Viridet pour faire comprendre les deſordres que cauſent dans l'eſtomac certaines ventoſitez. Les renvois ou rapports ſont produits ſelon lui, par un dégagement inſenſible de l'air renfermé dans l'eſtomac, & la plûpart des coliques d'eſtomac le ſont par un effort prompt que fait cet air pour ſortir lorſqu'il vient à

ſe raréfier par la chaleur trop violente de l'eſtomac, & qu'il eſt engagé dans une pituite épaiſſe. C'eſt par cette même raiſon que notre Auteur explique comment les alimens acres, tels que l'ail, le porreau, l'oignon, lorſqu'ils ſont pris avec des alimens gluans ou groſſiers, excitent des vents. Les amers les plus forts produiſent le même effet ſelon ce Syſtême. On apperçoit par-là l'erreur de ceux qui s'imaginent que l'anis, la coriandre, le fenouil & autres prétendus ſtomachiques de cette nature, ſont bons contre les vents, & qui en avalent à la fin de tous leurs repas, ne faiſant pas reflexion que ces drogues excitent au contraire les vents mêmes pour leſquels on les prend.

On ne ſçauroit trop s'obſerver ſur les alimens qu'il faut éviter pour faire une bonne digeſtion. M. Viridet veut que dans ce deſſein on s'abſtienne des extremitez des animaux, de la morue, des pois,

des féves, des haricots & autres ſemblables. Il recommande auſſi d'éviter la meilleure nourriture même, priſe en trop grande quantité.

Ceux qui ne peuvent ſouffrir qu'un Ouvrage n'ait pas un parfait rapport avec ſon titre, pourront n'être pas tout-à-fait contens de ce Traité : mais ceux qui s'embarraſſent peu ſous quelle enſeigne on leur donne les choſes, pourvû qu'elles ſoient bonnes, ſçauront, ſans doute grand gré à l'Auteur de la peine qu'il a priſe.

DESCRIPTION DE L'EGYPTE, contenant pluſieurs Remarques curieuſes ſur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, ſur ſes Monumens anciens, ſur les mœurs, les coûtumes, & la Religion des habitans, ſur le Gouvernement, & le Commerce, ſur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. compoſée ſur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Conſul de France au Caire, par M.r l'Abbé le Maſcrier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Auguſtins, chez Louis *Gennean*, à S. Pierre ès liens, & Jacques *Rollin* fils, à Saint Athanaſe. 1735. *in*-4°. pag. 370.

PLUSIEURS Auteurs anciens ont parlé de l'Egypte, & pluſieurs Ecrivains modernes en ont donné des Relations. Mais M. Maſcrier croit qu'on ne trouve ni dans les uns ni dans les autres de quoi ſatisfaire ceux qui aiment toû-

jours à s'inſtruire par la lecture de ces ſortes d'Ouvrages. Les recits des anciens qui ont parlé de l'Egypte & de ſes habitans lui paroiſſent chargés de fables pueriles & de conjectures hazardées. Il aſſure que leurs deſcriptions ſouvent manquées & obſcures, n'offrent aux Lecteurs que des ténébres impénétrables. A l'égard des Relations modernes, il prétend qu'elles ne ſont remplies que de recherches ſuperficielles, que de Contes ridicules ou d'Avantures perſonnelles, & que les Auteurs ont tous manqué des ſecours neceſſaires pour donner une juſte idée de ce Pays, M. Maſcrier eſpere que le Public jugera qu'il n'en eſt pas de même de la Deſcription de l'Egypte qu'il a redigée ſur les Mémoires de M. Maillet Gentilhomme Lorrain, Conſul pour la France en Egypte & en Toſcanne, depuis Viſiteur Général des Echelles du Levant & de Barbarie, nommé Envoyé en Ethiopie, déja connu dans la République des Lettres

par ſon Traité de la diminution de la mer, & par la Relation d'Ethiopie, inſerée dans la Relation Hiſtorique d'Abyſſinie, imprimée en 1728.

Ce qui lui a fait concevoir cette eſperance eſt que perſonne n'a été plus en état que M. Maillet de réuſſir dans cette entrepriſe. » A » une étude conſtante des anciens » il joignoit, *dit M. Maſcrier*, une » connoiſſance parfaite de la Langue Arabe, qu'il apprit à fond. » Par là il eut la facilité de converſer avec les habitans du Pays, & » de lire les Hiſtoriens Arabes qui » s'y trouvent en aſſez grand nombre. Les liaiſons qu'il entretint » avec les Chrétiens d'Egypte, les » correſpondances qu'il eut avec » les Patriarches des Grecs, & celui » des Coptes, avec l'Abbé du » Mont Sinaï, & les differens Miſ» ſionnaires qui dans cette Contrée » travaillent à la converſion des » Schiſmatiques, le crédit enfin » que lui procuroit ſon emploi,

» lui procurèrent des moyens de » s'inſtruire, que ne peut avoir un » ſimple Voyageur, dans un Pays » ſur-tout où un étranger a tout à » craindre.

M. Maſcrier a renfermé en quatorze Lettres ce qu'il a trouvé ſur ce ſujet dans les Mémoires de M. de Maillet. Cette forme lui a paru la plus commode pour lui-même, & pour les Lecteurs. Il n'a pas cru cependant devoir toûjours s'aſſujettir à la ſimplicité qui eſt le caractere du ſtile Epiſtolaire.

Dans la premiere de ces Lettres l'Auteur fait la relation de ſon Voyage de France en Egypte en 1692. il rapporte la maniere dont il fut reçu tant par les Commerçans François, que par les Turcs, en qualité de Conſul, l'ordre ou barat qu'il reçut de la Porte pour exercer ſes fonctions. Enſuite il commence à entrer en matiere, en traitant de la ſituation de l'Egypte, de ſes bornes & de ſon étendue, de la qualité du climat, de la pure-

té de l'air, de l'excellence de l'eau du Nil. Il donne une idée générale des Villes, que renferme ce Pays, de l'origine, du nombre & des qualitez de ſes habitans.

La plûpart des Voyageurs diſent qu'il ne pleut pas en Egypte, cependant M. Maillet y a vû pleuvoir cinq à ſix fois de ſuite l'eſpace d'un quart d'heure ou d'une demi-heure au plus chaque fois pendant les années 1692. 1693. & 1694. la pluye qui y tombe rarement eſt ſi agréable aux habitans du Pays que dès qu'il en tombe quelque peu les enfans courent dans les ruës, en criant de joye, que c'eſt un effet de la benediction du Prophete. Les tremblemens de terre y ſont fort rares, ce qui a fait dire à pline, *non tremit*. Cependant M. Maillet y a remarqué deux tremblemens de terre l'un en 1694. l'autre en 1698. on y entend auſſi le tonnerre, quoique Pline ait avancé qu'il ne pleuvoit ni ne tonnoit en Egypte.

L'Egypte eſt à preſent habitée

par les Coptes, les Mores, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs. Les Coptes habitans naturels du Pays y ſont en très-petit nombre. Ils ont été détruits inſenſiblement par les Empereurs Catholiques, à cauſe de l'Héréſie de Dioſcore à laquelle ils ont toûjours été attachés, enſuite par les Princes Arabes contre leſquels ils s'étoient ſouvent revoltés. » Aujourd'hui la Langue Copte » (ce ſont les termes de l'Auteur) » n'y eſt plus entendue par les Co» ptes mêmes, le dernier qui l'en» tendoit eſt mort en ce ſiécle. Entre les habitans de l'Egypte qui ont des demeures fixes, il y a des Arabes Bedoins dans les campagnes les plus voiſines des deſerts, ſouvent même ſur les bords du Nil. Ces Arabes campent ſous des tentes & changent d'habitation à meſure que le beſoin de paturages, & la varieté des ſaiſons les y obligent.

Comme le Nil traverſe la haute

& la baſſe Egypte, l'Auteur a jugé à propos d'en parler dans ſa ſeconde Lettre, avant que d'entrer dans le détail des differentes parties de l'Egypte, il y traite de l'origine de ce fleuve, de ſon cours, de ſes caſcades, de ſes embouchures, des cauſes & des effets de ſes accroiſſemens.

Les anciens ont ignoré la ſource du Nil. Les modernes ne ſont pas entierement d'accord ſur ce point, les uns diſent que ſous la ligne & proche du lac nommé Gambea, il ſort du ſein de deux montagnes deux gros ruiſſeaux qui viennent ſe réunir dans le Lac, d'où ſort le Nil qui n'eſt alors qu'une petite riviere. D'autres placent la ſource du Nil ſur une terre tremblante, d'où il ſort à gros bouillons & avec bruit par une ouverture qui a huit ou dix pieds de diamétre. Les Jeſuites Portugais la placent ſur une Monticule couverte de verdure, d'où ſortent deux ſources deſquelles on ignore la profondeur. Ils ap-

pellent ces ſources les Jeux du Nil ; parce que dans la Langue Arabe, les jeux & les ſources ſe déſignent par les mêmes termes.

Ces trois opinions paroiſſent à M. Maillet également imaginaires. Voici ſon Syſtême ſur ce ſujet. Vers le milieu de l'Ethiopie, il ſort de differentes Montagnes des fontaines ſans nombre formées par les pluïes abondantes qui tombent dans cette Contrée, ces ruiſſeaux vont ſe rendre dans le Lac Gambéa, d'où ſort une riviere qui enferme par un cercle les Montagnes, d'où la plus grande partie de ſes eaux provient. Cette riviere traverſe diverſes Provinces de l'Ethiopie, paſſe dans le Royaume de Sannar & s'avançant vers Gary & Dongola Villes de Nubie, reçoit un grand fleuve auquel la couleur de ſes eaux a fait donner par les habitans du Pays le nom de Mer blanche.

L'Auteur attribue l'accroiſſement du Nil à l'abondance des pluyes qui tombent en Ethiopie entre les

deux Equinoxes, & qui ceſſent, lorſque le Soleil a repaſſé la Ligne. Il n'a point de confiance aux prétendus pronoſtics ſur l'accroiſſement du Nil. Mais il a ſoin de faire obſerver, les précautions qu'on prend en Egypte pour meſurer éxactement les accroiſſemens du Nil, dont dépend l'abondance & la diſette du grain dans le Pays, l'ordre qui s'obſerve pour l'ouverture des canaux, par le moyen deſquels on fait entrer les eaux du Nil dans des endroits éloignés du lieu où elles s'étendent; il parle enſuite des Pélerinages & des Navigations qui ſe font ſur ce fleuve pendant qu'il eſt débordé. Rien ne ſurpaſſe la magnificence des Fêtes que les Princes Arabes donnoient autrefois ſur ce fleuve, ſi l'on doit s'en rapporter aux anciens Auteurs Arabes dont M. Maillet a tiré la deſcription de ces Fêtes.

Nous donnerons dans un autre *Journal* une idée de ce que contiennent les Lettres ſuivantes.

CODE DE LA VOYERIE.

A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1732. *in*-12. 2. Vol. Tom. I. pag. 438. Tom. II. pag. 640.

LE titre de ce Livre n'annonce qu'un Recueil d'Ordonnances ou du moins de Réglémens, concernant les fonctions & les droits des Officiers de la Voyerie, la Police des bâtimens, les limites de la Ville de Paris, les grands Chemins, les Pons & Chauſſées du Royaume. C'étoit en effet le premier deſſein de l'Imprimeur de ſe renfermer dans ces bornes. Mais il dit dans ſon Avertiſſement, qu'une perſonne de conſideration au fait de cette matiere, ayant vû ce Recueil de Réglemens ſur la Voyerie, lui conſeilla de mettre à la tête de cette Collection des Ouvrages qui y ont rapport, leſquels avoient été déja imprimés, mais qui étoient devenus *rares*. C'eſt ce qui lui a

donné lieu de faire deux Volumes. On trouve au commencement du premier Volume, le Traité de la Voyerie par M. Mellier l'un des quatre Tréſoriers de France en Bretagne, à qui il appartient de connoître de la grande & de la petite Voyerie dans cette Province, comme les Bureaux des Tréſoriers de France en connoiſſent dans les autres Provinces. Ce Traité eſt diviſé en 13 Chapitres, dans les deux premiers l'Auteur parle des Officiers de la Voyerie. On voit par un ancien Réglément de l'an 1270. qu'il y avoit alors des Officiers pour la Voyerie, mais les fonctions de ces Voyers n'étoient que de faire leur rapport aux Juges Royaux ſur ce qui pouvoit concerner la Voyerie. D'un autre côté les Tréſoriers de France avoient le droit de viſiter les Chemins, les Pavés, les Ponts & les Chauſſées du Royaume, & d'ordonner les reparations neceſſaires pour leur entretien. En 1599. *Henri IV.* créa un Office de Grand

Voyer de France dont le Duc de Sully fut revêtu. Les Tréſoriers de France virent avec peine la création d'un Office qui diminuoit conſidérablement les droits de leurs Charges, mais ils furent rétablis dans tous ces droits par la ſuppreſſion qui fut faite par le Roi Louis XIII. de l'Office de Grand Voyer de France. Louis XIII. attribua enſuite aux Bureaux des Finances la Juriſdiction contentieuſe pour les affaires qui concernent la Voyerie. Cette Juriſdiction pour la Voyerie a été conſervée aux Tréſoriers de France par pluſieurs Edits & Déclarations dont l'Auteur fait mention. Après quoi il donne un Extrait des Arrêts du Conſeil qui ont été rendus pour conſerver aux Tréſoriers de France cette Juriſdiction, lorſqu'elle leur a été conteſtée par d'autres Juges.

L'Auteur ſe propoſe enſuite de prouver que la Voyerie a été de tout tems regardée comme un droit Royal dans la Coûtume de Paris,

& qu'il n'y a à preſent dans tout le Royaume que les Tréſoriers de France qui puiſſent exercer la Juriſdiction ſoit volontaire, ſoit contentieuſe ſur cette matiere, puis il fait des remarques dans deux Chapitres ſur les Chemins & ſur les Ponts des anciens, & il fait voir que dans tous les tems des perſonnes illuſtres ont eu le ſoin des Ouvrages publics. Ce qui concerne la longueur des Chemins, le droit de péage, l'alignement des bâtimens, les Saillies des maiſons dans les ruës & dans les voyes publiques, le pavée, les encombremens des ruës, la police pour les bâtimens qui menaçent ruine, les reparations des ouvrages dont le fond eſt aſſigné ſur les deniers d'octrois des Villes & des Communautez, ſont le ſujet de pluſieurs Chapitres. M. Mellier finit ſon Traité par deux Chapitres dont l'un regarde la garantie des ouvrages publics, & l'autre la difference des fonctions des Officiers de la Police des Villes & celle des

Tréſoriers de France pour ce qui peut avoir quelque rapport à la Voyerie. M. Mellier remarque ſur la garantie des ouvrages publics qu'elle étoit ſuivant le Droit Romain de quinze années, il ajoûte qu'il n'y a point d'Ordonnance de nos Rois qui ait revoqué ces Loix. Cependant il ne décide point affirmativement qu'on doive les ſuivre pour les ouvrages publics, dans les lieux où c'eſt l'uſage de borner la garantie des maçons à dix années. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la reception des ouvrages publics par les Tréſoriers de France, n'eſt qu'une ſimple vérification faite ſur les devis, qui n'empêche point la continuation de l'action en garantie contre les Entrepreneurs, s'il arrive des ruines par quelque défaut dans la conſtruction, ou par l'emploi de mauvais materiaux.

Le ſecond Traité eſt une expoſition des Coûtumes ſur la largeur des chemins & ſur la deſtination des péages; l'Auteur a joint quel-

ques Obſervations aux textes des articles de Coûtumes ſur ces deux ſujets. Comme il n'y a que les Chemins dans les forêts dont la largeur ait été reglée par les Ordonnances, il ſouhaiteroit que le Roi fît une Ordonnance générale ſur cette matiere; il exhorte les Tréſoriers de France à tenir la main à ce que les grands Chemins ſoient le plus larges qu'il ſera poſſible, & il leur donne pour regle générale de juger de la largeur dont ils doivent être, quand la Coûtume ne la regle point, par la largeur dont ils ſe trouvent au commencement & à la fin du chemin. L'Auteur obſerve, comme a fait M. Mellier au ſujet des péages, qu'autrefois les Seigneurs auſquels on payoit des droits de péage étoient obligés d'indemniſer ceux qui avoient été volés dans l'étendue de leur Seigneurie. A preſent ils ne ſont obligés qu'à l'entretien des Ponts & des Chemins pour leſquels on leur paye le droit de péage. Il s'étend beaucoup

beaucoup ſur la queſtion, ſi la Voyerie eſt une ſuite de la haute Juſtice, & il la décide comme M. Mellier, contre les Seigneurs Hauts-Juſticiers.

Dans la Diſſertation ſur la durée de la garantie des ouvrages publics, l'Auteur n'a point d'autre Syſtême que celui de M. Mellier pour ſoûtenir que les Loix Romaines, qui obligent les Entrepreneurs à la garantie pendant quinze années, doivent être ſuivies en France. Il s'éleve vivement contre ceux qui s'imaginent que la ſeule reception des ouvrages ſuffit pour décharger de la garantie, en cas de vices dans la conſtruction, ou d'emploi de mauvais matériaux.

Le Mémoire ſuivant n'a qu'un rapport aſſez indirect avec la Voyerie. Mais il eſt intereſſant pour tous ceux qui aiment à s'inſtruire de ce qui concerne les Arts. Il eſt de M. Rémond Indicateur de la Societé des Arts, obligé en cette qualité de rendre compte à cette

Societé de tout ce qui regarde les nouveaux établiſſemens qui ont rapport à ſon objet. M. Rémond fait connoître dans ce Mémoire la Machine dont on ſe ſert pour laminer le plomb, & qui eſt en uſage depuis long-tems en Angleterre, il explique comment le plomb ſe lamine dans cette Machine. Il entreprend enſuite de prouver qu'en employant le plomb laminé il en coûte beaucoup moins que quand on ſe ſert du plomb ſimplement fondu, & que les ouvrages faits de plomb laminé durent beaucoup plus long-tems que celui qu'on vend dans les boutiques des plombiers. On joint à ce Mémoire les certificats des Académies des Sciences, des Arts & d'Architecture, & ceux des Fontainiers du Roi, en faveur de la Manufacture du plomb laminé.

Ce Mémoire eſt ſuivi du Tarif du prix ordinaire des ouvrages qui ſe font à Paris de maçonnerie, charpenterie, couverture, plom-

te même Ville ſous les Seigneurs *Scaligers*; & en 1586. on en donna une ſeconde Edition, à laquelle on joignit une verſion Italienne de l'ouvrage précedent, mais ſans aucune figure. En 1592. Jean-François *Tinto* publia ſur la même matiere un Volume *in*-4°. ſous le titre de *Nobiltà di Verona*, & partagé en cinq Livres. En 1594. & 96. Jérôme *dalla Corte*, Gentil-homme Véronois, donna une Hiſtoire de ſon Pays, écrite en Italien, & diviſée en 10 Livres, qui rempliſſent deux Tomes *in*-4°. En 1611. on vit paroître en un petit Volume *in*-8°. une *Chronique* abrégée de Vérone, compoſée en Italien par Maurice *Moro*; & en 1642. fut imprimé de la même forme un petit Poëme partagé en deux Livres, ſous le titre de *Catena Hiſtoriale Veroneſe*, c'eſt-à-dire *Chaîne Hiſtorique de Véronè*; & rimé en *tercets* ou ſtances de trois vers par Antoine *Gaza*. En 1647. le ſçavant Antiquaire Onuphre *Panvinio*, Véronois,

Ermite de S. Auguſtin, fit imprimer à Padoüe ſon grand Ouvrage Latin des *Antiquitez de Vérone*, en ſept Livres, enrichis de belles planches gravées & de quantité d'Inſcriptions. Vingt ans après, Louis *Moſcardo*, Patricien Véronois, mit en lumiere l'*Hiſtoire de Vérone* depuis ſon origine juſqu'à l'année 1668. où parut l'Ouvrage, écrit en Italien & diviſé en 12 Livres, qui forment un Volume *in*-4°. &c.

Les travaux de tant d'habiles Ecrivains ſur les Antiquitez de Vérone, n'ont point encore épuiſé cette riche matiere : & ils ont laiſſé quantité de découvertes à faire au ſçavant & illuſtre Auteur du Livre dont nous rendons compte. C'eſt M. le Marquis Scipion Maffei, qui par tant d'autres Ouvrages de ſa compoſition auſſi utiles que curieux tient dans la République des Lettres, un rang qui n'eſt pas moins honorable que celui qui lui eſt acquis par ſa naiſſance. Il n'a oublié dans l'impreſſion du Volu-

me dont il s'agit, & qu'il dédie à la République de Veniſe, aucun des ornemens que ſembloit éxiger une pareille dédicace, & qui ne convenoit pas moins à l'importance des ſujets traitez par l'Auteur; c'eſt-à-dire qu'on admire également ici la beauté du papier, la netteté des caracteres, la correction du Texte, l'élégance des gravures, ſoit planches eſſentielles, ſoit vignettes, culs-de-lampes, lettres grifes, *&c.*

Cet Ouvrage écrit en Italien, qui eſt la Langue naturelle de l'Auteur; & dont il connoît mieux qu'un autre toutes les fineſſes & toute la pureté, eſt diviſé en 4 parties. Dans la premiere, partagée en onze Livres, il eſt queſtion de l'Hiſtoire de Vérone & de l'ancienne *Vénétie* depuis ſon origine juſqu'à la venue de Charlemagne en Italie. La ſeconde contient en cinq Livres l'Hiſtoire Litteraire de Vérone, c'eſt-à-dire une Notice Hiſtorique des illuſtres Ecrivains Vé-

ronois qui ont fleuri, 1°. parmi les anciens Auteurs, 2°. depuis la ruine de l'Empire Romain juſqu'à la fin du quatorziéme ſiécle ; 3°. pendant le quinziéme ſiécle ; 4°. pendant le ſeiziéme ; 5°. depuis le commencement du dix-ſeptiéme juſqu'à preſent. La deſcription des monumens les plus remarquables de Vérone remplit la troiſiéme partie de ce Volume, diviſée en 8 Chapitres, dans leſquels 1°. après une Notice générale de cette Ville, il eſt parlé, 2°. des Antiquitez Romaines qui s'y trouvent, 3°. des Antiquitez Chrétiennes ; 4°. des Edifices modernes ; 5°. des remparts & des baſtions ; 6°. des peintures ; (& l'on donne à la tête de ce Chapitre une Notice des Peintres Véronois) 7°. des Galleries ; 8°. de ce que le Territoire de Vérone offre de plus conſiderable. Dans la quatriéme & derniere partie de cet Ouvrage, diviſée en deux Livres, on traite des Amphithéatres, *en général* ; & en particulier de ce-

lui de Vérone. Ce curieux morceau avoit paru dès l'année 1728. imprimé à Vérone chez Tumermani, en un Volume *in*-12. de 348 pages: & nous en donnâmes alors un Extrait fort étendu dans nos Journaux d'Avril 1729. pag. 199. & de Mai, pag. 269. Si l'Ouvrage entier de *Vérone illuſtrée* étoit tombé plûtôt entre nos mains; nous n'aurions pas manqué d'en entretenir d'abord le Public & d'enrichir notre Journal par un détail ſi intereſſant. Mais un Livre tel que celui-ci conſerve long-tems la grace de la nouveauté.

Nous ne prétendons point nous engager ici dans une Analyſe éxacte de tout ce que renferme ce Volume: cela nous meneroit trop loin. Nous nous bornerons à n'en extraire ſeulement que ce qu'il contient de vraiment nouveau & de ſolidement fondé, concernant l'érudition univerſelle. Nous ſommes perſuadés que les Extraits de ce genre ne ſont ni les moins utiles ni

les moins agréables au Public, & qui ſes diferentes occupations ne laiſſent pas toûjours aſſez de loiſir, pour lire en entier les Livres qui paroiſſent journellement, & dont pluſieurs méritent d'être plus particulierement connus.

Livre I. *col.* 2. Dans la premiére Partie de cet Ouvrage, laquelle roule, comme nous l'avons dit, ſur l'Hiſtoire de Vérone & ſur celle de l'ancienne *Vénétie*, l'Auteur fait voir, par l'autorité de Pline, de Caton, & par celle des Monumens & des noms anciens, que cette Ville doit ſon origine aux Hétruſques & aux *Vénétes*. Il obſerve que c'eſt une erreur commune, & même qui n'eſt pas nouvelle, de croire que les Hétruſques étoient Lydiens : erreur, qui n'eſt venuë que d'avoir confondu quelquefois dans l'uſage les noms de Lydie & d'Aſie. Denys d'Halicarnaſſe a remarqué qu'il n'y avoit aucune reſſemblance ni de langage, ni de mœurs entre *les Hétruſques & les Peuples de Lydie*.

Col. 10. On avoit crû juſqu'à preſent que Vérone avoit été fondée par les *Cénomans*. Mais notre Auteur fait voir que le commun des Ecrivains s'eſt trompé, en ſuppoſant que les *Cénomans* occupoient un très-grand Pays; tandis qu'ils ne tenoient que celui, où dans la ſuite Crémone a été bâtie, & cette partie du territoire de Breſſe qui eſt dans la plaine. C'eſt cette derniere Ville qu'ils ont conſtruite, & qui fut leur principale demeure. L'Auteur en allégue pour preuve un paſſage de Polybe, qui nous apprend que les *Cénomans* ſe placerent auprès du Po, & que les Pays au-delà étoient habités par un ancien Peuple nommé les *Vénètes*, qui avoient un langage different. Vérone exiſtoit long-tems avant la venue des *Cénomans*.

Col 14. Notre Auteur a trouvé fort heureuſement dans Polybe les bornes préciſes du Pays de ceux-ci & des Véronois. Car cet Hiſtorien dit, que l'an 531. de Rome, les

Conſuls Flaminius & Furnius *entrerent en paſſant le Chieſio dans le Pays des Cénomans.* Cette riviere eſt à 30 milles de Vérone & à dix de Breſſe. M. le M. Maffei obſerve, pour lever tous les doutes, qu'un des meilleurs moyens de découvrir les anciennes limites d'un territoire, c'eſt d'examiner l'étendue des Diocéſes. Les Juriſdictions Civiles changent aſſez ſouvent, par les guerres ou par d'autres cauſes. Mais les Juriſdictions Eccleſiaſtiques reſtent ordinairement dans le lieu où elles ont été établies. Le Diocéſe de Vérone aujourd'hui s'étend préciſément juſqu'au Chieſio.

Col. 16. L'Auteur s'applique enſuite à reſoudre les difficultez, que l'on peut faire là-deſſus. La principale raiſon qui engageoit à croire que Vérone eût été bâtie par les *Cénomans*, étoit fondée ſur un vers de Catulle, qui appelle Breſſe *la mere de Vérone.* L'Auteur s'inſcrit en faux contre tout le diſtique, & *prétend* qu'il eſt ſuppoſé. Aucun

des ſçavans Editeurs de ce Poëte ne s'en eſt apperçû : mais les preuves de nôtre Auteur paroiſſent mettre la ſuppoſition hors de doute. On lit (dit-il) pluſieurs autres vers dans ce Poëte, qu'on ſçait y avoir été ajoûtés. Il n'y a point d'apparence que Catulle ſe fût contredit ainſi ; lui qui en appellant *Lac Lydien* le Lac du Véronois, fait voir qu'il tenoit les habitans pour Hétruſques d'origine. Ce diſtique (pourſuit-on) offre deux mots qui ne ſont pas Latins, c'eſt-à-dire, qui ſont employés dans une ſignification nullement Latine. Le tour de l'expreſſion n'eſt point celui de Catulle. Le ſens du diſtique eſt interrompu hors de propos, & il renferme une penſée qui n'a point de liaiſon avec la choſe dont on parle. On y ſuppoſe, qu'une porte qui eſt à Breſſe, parle & dit *ma Vérone*. Un ruiſſeau au lieu d'y être déſigné par ſon ancien nom, y porte un nom moderne, dont on ne s'étoit point ſervi avant l'an

1400. Les Manuſcrits de Catulle ne peuvent nous guider ſur ce point ; parce qu'on n'en connoît aucun qui ſoit anterieur à cette même année. L'Auteur a cependant trouvé deux bons Manuſcrits où ce Diſtique manque ; il cite les Bibliothéques où on les conſerve : & lorſqu'il s'agit, non d'un mot, mais de deux vers entiers, un Manuſcrit qui ne les a point, eſt (ſelon lui) d'une plus grande autorité, que cent qui les ont.

Col. 20. Il fait voir avec la même évidence, que dans le cinquiéme Livre de Tite-Live, à l'endroit où on lit *Brixia ac Verona*, il faut lire *Brixia ac Cremona* : ſans quoi cet Auteur ſe contrediroit formellement. Cet Hiſtorien donne le nom de *Gaulois Breſſans* aux *Cénomans*. M. le Marquis Maffei, à cette occaſion, fait dans Strabon & dans d'autres anciens Auteurs, pluſieurs corrections de noms Géographiques, leſquelles ne ſemblent pas douteuſes. Dans Aurelius-Vic-

ter, par exemple, & dans Zozime, il eſt manifeſte que le nom de Crémone eſt employé pour Vérone.

Col. 22. Ptolomée place celle-ci dans le Pays des *Cénomans*. Notre Auteur montre, que dans la même page où Ptolomée avance une propoſition ſi fauſſe, il y en a ſept autres ſi étranges & ſi ridicules, qu'il ſeroit tenté de croire qu'elles ne ſont point de ce Géographe; (quoique n'ayant point été dans ce Pays-là il eût pu s'y tromper) mais qu'elles viennent originairement ou d'exemplaires fautifs, ou de Copiſtes ignorans.

Col. 23. C'eſt ſur-tout (continue l'Auteur) un paſſage de Juſtin, qui a jetté beaucoup de confuſion dans l'Hiſtoire de ce même Pays. Cet Auteur, lors de la renaiſſance des Lettres, étoit entre les mains de tout le monde. On lit dans ce paſſage, que les *Cénomans* bâtirent auſſi Trente & Vicence; au lieu que tous les anciens dépoſent qu'elles ſont l'ouvrage des *Rhétiens* & des

Vénètes. L'Auteur ſoupçonne que ce paſſage de Juſtin pouroit bien être interpolé ; parce que dans l'endroit où Paul-Diacre ſemble le citer, il ne parle ni de Trente, ni de Vicence.

LIVRE II. *col.* 27. M. le M. Maffei traite, après cela, de l'ancienne *Vénétie* : il détermine quand & comment elle a paſſé ſous la domination des Romains ; & c'eſt (dit-il) de quoi perſonne n'a parlé juſqu'ici. Nous n'en avons rien dans Tite-Live, qui pourtant étoit *Vénète* ; parce que l'endroit où il en devoit parler étoit dans ſon 20e Livre, qui eſt perdu.

Col. 36. Tous les Ecrivains modernes s'accordent à dire que la *voye Emilie* paſſoit par Vérone, & alloit à Aquilée. Notre Auteur fait voir clairement que la *voye Emilie* n'alloit que de Rimini à Plaiſance ; qu'Aquilée n'étoit pas encore conſtruite, lorſque ce grand chemin fut pavé ; & que la Province où *Lépide* commandoit cette année,

étoit la Ligurie, & non la Gaule.

Livre III. *col.* 41. Preſque tous les modernes ſe méprennent encore au ſujet du gouvernement des Régions d'Italie, au tems des Romains, & ils ſe trompent auſſi dans l'acception des noms de *Gaule* & d'*Italie*. Cet Ouvrage preſente grand nombre de nouvelles Obſervations ſur cette matiere.

Col. 46. Tous les Modernes diſent pareillement que la liberté des Villes & des Peuples conſiſtoit du tems des Romains dans le pouvoir d'être gouvernés par leurs propres Magiſtrats, & ſelon leurs propres loix. Ils tiennent très-ſouvent ce langage, ſur-tout lorſqu'il s'agit de Médailles ou d'Inſcriptions. Notre Auteur montre clairement qu'ils ſe ſont trompés; & ſes Obſervations font connoître en quoi conſiſtoit la liberté des Peuples qui joüiſſoient de ce privilége dans l'Empire Romain. Ces explications jettent beaucoup de lumiere ſur une infinité de paſſa-

ges d'Auteurs juſqu'ici mal entendus.

Col. 51. On n'avoit point encore recueilli tout ce que les anciens Ecrivains nous ont tranſmis touchant la fameuſe guerre des Cimbres : & cet article eſt traité ici avec ſoin. On s'étoit mépris ſur l'action qui s'étoit paſſée entre ces barbares, & le Conſul Papirius Carbo. En parlant du chemin qu'ils tinrent pour deſcendre dans le Véronois, l'Auteur nous indique celui que prirent les Allemands pour y venir en l'année 1701. & les mouvemens que firent les François & les Eſpagnols pour s'y oppoſer. Il corrige un paſſage de Plutarque, dans le recit que cet Hiſtorien fait de la grande bataille donnée entre les Romains & les Cimbres, dont il détaille toutes les circonſtances, qu'il avoit trouvées exactement déduites dans les Mémoires de Sylla, qui étoit preſent à l'action.

Col. 60. L'Auteur obſerve qu'une partie des Montagnards du Vé-

ronois & du Vicentin, quoique fort éloignés d'Allemagne, parlent une langue, qui n'eſt pas entenduë de leurs voiſins. Il a reconnu qu'elle tient de l'Allemand, bien qu'elle en ſoit differente à pluſieurs égards; & que la prononciation en eſt ſemblable, non à celle des Allemands les plus limitrophes de l'Italie, mais à celle des Saxons & des Peuples ſitués vers la mer Baltique. Il fait remarquer encore que conformément à une ancienne tradition, les Véronois & les Vicentins appellent ces gens là des *Cimbres*; ce qui ſemble prouver, que le reſte de ces barbares fugitifs ſe retira dans ces forêts.

Livre IV. *col.* 64. M. le Marquis Maffei traite ici certains points, qui n'avoient pas encore été éxaminés, au ſujet du gouvernement des Romains, & de la conduite qui les rendit maîtres de la meilleure partie de l'Univers. Il s'étend auſſi ſur la maniere dont les Villes d'Italie donnoient à Rome leurs ſuffrages

dans les *Comices*. Il fait voir qu'il y eut un tems, où la Gaule Ciſalpine ne fut pas conſiderée, comme faiſant partie de l'Italie; mais qu'elle ne paſſoit alors que pour une Province; & il parle des *Recteurs* qui y commanderent. Il s'applique à prouver qu'on s'eſt trompé, en croyant que les Bourgs ou autres endroits appelés par les Romains *Fora* fuſſent des lieux deſtinés aux plaidoiries; pendant que ce n'étoient que des marchez.

LIVRE V. *col.* 85. Il découvre pluſieurs autres erreurs où ſont tombés des Sçavans du premier ordre, pour n'avoir pas bien démêlé les divers uſages qu'on faiſoit anciennement du nom de *Municipium* & de celui de *Reſpublica*. Il fait pluſieurs Obſervations ſingulieres ſur les noms des Magiſtrats Municipaux. Il explique ce que c'étoient que *Sacra Romanienſia*, que *Fabretti* n'a point entendus dans une Inſcription.

Col. 99. & 104. Il fait voir com-

bien l'ignorance où l'on a été ſur la force des mots *caput & civitas* en matiere de Géographie, a été une ſource féconde de mépriſes. A l'aide de ces lumieres, il découvre les lieux où étoient ſituées pluſieurs Citez (*Civitates*) mentionnées dans les anciens Monumens, & dont aucun Géographe n'a pu rendre compte. En ſuivant les mêmes traces, l'Auteur, dans une de ſes Lettres Latines imprimées à Paris, a trouvé la ſituation d'un grand nombre de Villes nommées dans l'Inſcription de l'Arc de Suſe, de ſept deſquelles on n'avoit pas encore entendu parler. C'eſt une grande Inſcription, que depuis long-tems on ſouhaitoit de connoître.

Livre VI. *col.* 115. Beaucoup de gens ont cru, que ſous Auguſte, l'Italie étoit diviſée en Provinces : au lieu que la diviſion de ce Pays en onze *Régions* n'avoit rien de commun avec l'autre diviſion. M. le M. Maffei fait voir que les Traductions infidéles des Auteurs

Grecs ou Latins, & les Inſcriptions ou fauſſes, ou mal entenduës, ont ſouvent beaucoup alteré l'Hiſtoire.

Col. 128. *&* 131. En faiſant mention du Véronois, il montre, par les dénominations, quels ſont les Villages de ce Pays-là qui exiſtoient du tems des Romains. Ceux de ces noms qui ſont tirés du nombre des milles marqués par des pierres milliaires, lui ſervent pour connoître la meſure du mille Romain ancien, qui étoit moindre d'un cinquiéme que le mille moderne d'Italie. Car les lieux que l'on nomme *quinto*, ſont à preſent éloignés de 4 milles des Villes, & ainſi des autres : ce qui s'accorde avec les diſtances marquées par les Auteurs. *Paul-Diacre* écrit que Monza étoit éloignée de 12 milles de Milan, leſquels n'en ſont que dix aujourd'hui ; & *Luitprand* dit que Breſſe étoit à 50 milles de Vérone, leſquels n'en ſont maintenant que 40.

LIVRE VII. *col.* 147. L'Auteur

met ſous nos yeux une Médaille de Maximien-Céſar avec un revers commun à pluſieurs autres de ce tems-là, & qui repreſente une enceinte de murailles & de Tours, avec quatre figures qui ſacrifient; mais dont l'Inſcription inconuë juſqu'ici VERONANPRITEGOND eſt expliquée en ces termes par notre Auteur *Nova Porta rite condita.* On trouve (dit-il) environ 50 Médailles de ce tems-là avec des Légendes uniques, qu'on n'avoit point encore vûës, & dont on n'a fait nul uſage : ce qui rend la découverte de celle-ci moins merveilleuſe.

Col. 151. En parlant de la priſe de Vérone par Conſtantin, l'Auteur fait quelques remarques ſur l'*Indiction*, qui eſt une des principales Epoques employées pour fixer la Chronologie. Il fait voir que cette Epoque tira ſon origine du Siége de Vérone, & que les Ecrivains ſe ſont juſqu'ici trompés, en croyant que les *Indictions* précé-

dentes, c'eſt-à-dire les Impôts, ont été mis par Maxence ; au lieu qu'ils le furent par Dioclétien ; & en ſuppoſant qu'ils étoient ſur toute l'Italie, pendant qu'ils n'étoient que ſur le Pays nommé preſentement Lombardie : & ces impoſitions ſe payoient en denrées, & non en argent.

Col. 156. En expliquant le nouveau Syſtême de gouvernement introduit dans l'Empire par Conſtantin, l'Auteur fait voir que ce changement a induit en erreur quantité de Sçavans, qui ont confondu mal-à-propos ce nouveau Syſtême avec le précédent. Nous ne finirions point, ſi nous voulions nous étendre ſur tous ces articles.

Col. 160. A l'occaſion d'une fauſſe Inſcription produite par quelqu'un ſur ce ſujet, M. le Marquis Maffei indique une vingtaine d'Inſcriptions de Vérone, rapportées par les plus fameux Antiquaires, & qui ſont toutes également fauſſes : ce qui l'engage à faire obſerver,

ſavoir, que dans un ſiécle où l'on a porté ſi loin toutes les connoiſſances, on n'a point encore mis au jour un Art Critique *Lapidaire*, qui ſervît à diſtinguer les fauſſes Inſcriptions d'avec les véritables ; art qui ſeroit d'autant plus neceſſaire, que les Inſcriptions ſont d'un merveilleux uſage pour éclaircir & pour enrichir l'ancienne Hiſtoire.

LIVRE VIII. *col.* 169. L'Auteur fait ici un recit fidéle de tous les changemens arrivés au nom de l'*Italie* ; & l'on eſt ſurpris d'apprendre en combien de manieres il ſe tranſforma. Dans le quatriéme ſiécle, on entendit parler de la Lombardie, qui anciennement n'étoit nullement déſignée par une telle dénomination. L'Auteur fixe le tems & l'occaſion d'un pareil changement ; & il eſtime que le vrai moyen de s'inſtruire ſûrement de l'Hiſtoire, conſiſte principalement à bien diſtinguer dans les differens Auteurs la ſignification des noms des Peuples & des Pays.

Col. 174. Il fait voir que dans l
diviſion de l'Italie faite par Con
ſtantin en 17 Provinces ; la *Véné*
s'étendoit depuis l'Iſtrie juſqu'
l'Adda, & depuis les Alpes & l
mer juſqu'à la Padouſe près de Ra
venne.

Col. 182. Il agite enſuite un
queſtion, qu'on n'avoit point en
core traitée, quoiqu'elle ſoit très
eſſentielle, ſçavoir, ſi les Provin
ces Romaines avoient une Vill
Capitale. L'Auteur prend le par
de la négative, & ſoûtient qu'on
confondu juſqu'ici les Provinc
Géographiques avec les Provinc
Romaines, qui n'étoient qu'un
étenduë arbitraire de Pays ſoûmi
à un Préſident. De-là vient (cor
tinue-t-il) que tout le monde a cr
que les Métropoles Géographiqu
étoient auſſi des Métropoles Ro
maines, c'eſt-à-dire, des lieux o
étoient le Siége & le centre du go
vernement. Mais l'ordre de
tems-là étoit fort different du n
tre. Car il y a deux circonſtanc

qui, pour l'ordinaire caractériſent les Capitales; la réſidence fixe de celui qui gouverne avec autorité la Province; & la ſtabilité du Tribunal ſouverain de Judicature. Mais l'Auteur montre qu'au tems des Romains, le Préſident de la Province étoit au contraire obligé de ne faire jamais un long ſéjour dans une même Ville, mais de parcourir toutes celles de la Province: & il fait voir que le Tribunal Souverain de Judicature étoit établi, non dans une ſeule Ville, mais dans pluſieurs, & qu'il y avoit quelquefois juſqu'à dix de ces Villes deſtinées à cet uſage. De cette façon, il paroît que dans les Provinces des Romains, il n'y avoit point de Capitales dans le ſens où on les prend aujourd'hui.

L'Auteur obſerve, que faute d'y avoir fait attention, les plus grands Ecrivains ſont tombés dans pluſieurs mécomptes en traitant de la Juriſprudence, de la Hierarchie Eccleſiaſtique, de la Chronologie

de la Géographie, des Médailles & des Inſcriptions. De-là vient (dit-il) que perſonne n'a juſques ici bien entendu certaines loix, particulierement celles des *Novelles* de Juſtinien, pour avoir mal pris le nom de Métropole; & qu'on ne ſçait comment expliquer ce qu'avancent pluſieurs Auteurs, qu'il y avoit pluſieurs Métropoles dans la même Province. Mais cela deviendra très-intelligible lorſqu'on ſçaura qu'une Province Romaine comprenoit pluſieurs Pays ou Provinces Géographiques, chaqu'une deſquelles avoit ſa propre Métropole.

Col. 197. A propos d'Aquilée, l'Auteur obſerve qu'on a fait beaucoup d'équivoques au ſujet de cette Ville; une entre autres, fondée ſur la traduction ridicule d'une ancienne *Novelle* de Juſtinien. Il prétend que la ruine totale de l'Empire Romain a eu pour cauſe la fameuſe conſtitution de Caracalla, qui communiqua indifferemment *à tous les* ſujets de l'Empire le

droit de Citoyen Romain. Il montre que l'avarice fut le vrai motif de cette conſtitution, qui ne fut publiée qu'en vûë d'obliger tous ceux qui étoient ſoûmis à la puiſſance Romaine de ſe charger des mêmes impôts, qui n'étoient payés d'abord que par les Citoyens Romains, & par ceux qui reconnoiſſoient le droit civil de l'Empire.

LIVRE IX. *col.* 226. Au tems des Goths, Théodoric ayant diviſé les terres en Italie, il en donna deux portions aux Goths, & une aux légitimes poſſeſſeurs. M. le Marquis Maffei aſſure que l'on continua cependant en Italie la forme du gouvernement Romain; & il le prouve par un acte de ce tems-là écrit ſur du papier d'Egypte, & qu'il a publié dans ſon *Hiſtoire des Diplomes*, ainſi que tous les autres Actes écrits ſur de ſemblable papier, & qui n'avoient point encore vû le jour.

Col. 244. En parlant de la fondation de Veniſe, il prouve la liberté

originaire de cette Ville par une raiſon, qui ſemble n'avoir point de replique, & qui décide la queſtion d'une maniere toute differente de celle qu'on a miſe en œuvre juſqu'ici. Il fait voir par une ſuite de faits & de raiſonnemens, que l'Empire Romain n'a jamais été Monarchique, & que l'Empereur n'étoit qu'un des Magiſtrats de la Republique. Il s'enſuit de-là (dit-il) que c'eſt une grande erreur de croire, que Conſtantin ait tranſporté l'Empire à Conſtantinople, cet Empire n'étant pas à lui, & ne pouvant ſe tranſporter qu'en tranſportant Rome.

De-là (continue l'Auteur) il reſulte, qu'à la priſe de cette Ville & à la mort d'Auguſtule, où finit l'Empire Romain, les peuples de la *Vénétie*, qui pour ſe ſauver des mains des Barbares avoient bâti une Ville dans ces petites Iſles au fond du Golphe Adriatique, regle-rent leur gouvernement, & ſe firent des loix comme ils le jugerent

à propos, en conſervant toute la liberté, dont ils jouiſſoient auparavant. Les Grecs ni les Goths n'auroient pu avoir ſur eux d'autre droit, que celui qu'ils auroient acquis. Mais (pourſuit-on) ni les uns ni les autres ne les ont jamais attaqués : en ſorte qu'ils ont toûjours continué à ſe gouverner eux-mêmes, & jamais perſonne n'a prétendu envoyer un Préfet ou un Gouverneur à Veniſe.

Col. 245. Entre pluſieurs nouvelles obſervations, il en fait une tirée d'une Inſcription Greque non encore publiée, & d'où il paroît que les Envoyés à Rome s'addreſſoient également aux Empereurs & au Sénat. Il explique, ce que perſonne (dit-il) n'avoit encore fait, les contremarques de pluſieurs Médailles N C A P R. *Nummus cuſus auctoritate Populi Romani.* Il fait voir la difference qu'il y avoit entre le Thréſor public & le fiſc particulier des Empereurs, lequel

s'augmenta conſiderablement, lorſqu'ils s'approprierent les biens qui appartenoient aux Temples des Gentils, *&c.* C'eſt à regret que pour abreger nous ne faiſons qu'effleurer tous ces articles.

Livre X. *col.* 258. Lorſqu'après l'extinction du Royaume des Goths, les Grecs dominerent en Italie, ils commencerent à envoyer des Gouverneurs dans chaque Ville, avec le titre de Duc: uſage que ſuivirent les Lombards.

Col. 269. Ceux-ci en apporterent pluſieurs dans le même Pays, qu'on n'y connoiſſoit point auparavant; comme l'uſage des fiefs *juriſdictionnels*. Car l'Auteur prétend que les *emphytéoſes* viennent des Romains, de même que les noms de *fiefs* & d'*inféodation*; & nullement de la Langue Allemande, comme on le croit communément. Il montre que ces termes dérivent du mot Latin *infeuduciare*, qu'il a trouvé dans un Acte de l'an 591. *écrit ſur du* papier d'Egypte, &

qu'il a publié dans ſon *Hiſtoire des Diplomes.*

Col. 270. Il fait voir enſuite, que malgré le grand nombre d'Ouvrages & d'Actes du moyen âge que l'on imprime tous les jours, nous ne ſçavons preſque rien de ces tems-là. Dans l'Etat des Lombards, chaque Ville appartenoit à un Duc, qui la gouvernoit comme un fief, mais avec l'autorité de Prince : & le droit paſſoit à ſes deſcendans. Pavie & Vérone, où les Rois Lombards avoient coûtume de reſider, avoient leurs Ducs. En quoi conſiſtoit donc la Royauté, & où étoient les revenus des Rois ? M. le M. Maffei a trouvé que l'autorité Royale étoit renfermée dans la ſouveraineté générale, dans le pouvoir de faire la paix, dans celui de créer des Ducs, ou d'en nommer d'autres quand les deſcendans des premiers venoient à manquer ; & dans celui de ſe ſervir d'eux en tems de guerre. L'aggrandiſſement de trois de ces Ducs, qui

devinrent de puiſſans Seigneurs ; c'eſt-à-dire celui de Capoüe, celui de Spolète & celui de Trente ; ne vint que de ce qu'ils confinoient avec les Grecs ou avec les Allemands ; parce qu'il leur étoit permis de faire la guerre avec l'étranger. Toutes ces recherches (dit l'Auteur) peuvent être regardées comme nouvelles.

Col. 275. L'Auteur remarque encore que ce fut dans ce tems-là que le Duel s'introduiſit en Italie, c'eſt-à-dire la preuve de la vérité par la force au lieu de la raiſon : ce qui cauſa (dit-il) un grand changement dans la morale, dans l'opinion & dans la coûtume. De-là naquirent ces maximes étranges, qu'on appelle aujourd'hui *le point d'honneur*, ſur quoi notre Auteur a écrit, il y a déja long-tems, un Ouvrage intitulé : *Della Scienza Cavalleresca*, Livre qui a preſque détruit les inimitiez, les manifeſtes, les fauſſes opinions & les coûtumes pernicieuſes, qui regnoient

tyranniquement en Italie. C'eſt au moins (continue l'Auteur) ce qu'en diſent pluſieurs perſonnes de condition venuës de ce Pays-là.

Livre XI. *col.* 307. On attribue au contraire beaucoup de choſes aux Barbares, auſquelles (ſelon l'Auteur) ils n'ont eu aucune part. Tout le monde croit que l'Architecture irréguliere & qu'on nomme Gothique, a été introduite par les Goths & par les Lombards. M. le Marquis Maffei montre que ces Peuples n'avoient aucune Architecture, ni bonne, ni mauvaiſe, n'employant que le bois pour la conſtruction de leurs bâtimens. Il ſoûtient que cet art a été corrompu par les Italiens mêmes, que ſéduiſirent l'amour de la nouveauté, & le déſir d'être regardés comme inventeurs; quoiqu'au fond ce mauvais goût n'ait fait tort qu'aux ornemens de l'Architecture, & nullement à la ſolidité ni à la bonté des Edifices.

Col. 310. On attribue commu-

nément aux Barbares la Langue Italienne, comme venant d'un mélange du Latin avec leur Langue. Notre Auteur eſt d'avis contraire, & fait voir clairement que la Langue Italienne s'eſt formée par le retranchement des conſonnes finales des mots Latins; ce qui en a rendu la prononciation beaucoup plus douce : au lieu que les Barbares y auroient plûtôt ajoûté de nouvelles conſonnes, ſelon le génie de la Langue Germanique, qu'ils parloient tous.

Col. 313. On fait ici une eſpece de généalogie des mots de la Langue Italienne, de ſes phraſes, de ſes modes, qui viennent tous de la corruption que le Peuple introduiſoit peu à peu dans la Langue Latine, même avant le tems de l'entrée des Barbares en Italie. Il montre que le même changement eſt arrivé dans la Langue Gréque, ſans que les Goths ni les Lombards s'en ſoient mêlés.

Col. 321. C'eſt une opinion gé-

néralement reçûë qu'il y a eu cinq genres d'ancienne écriture Latine ; La Romaine, la Gothique, la Lombarde, la Saxone & la *Franco-Gallique*. Mais notre Auteur fait voir évidemment que l'on s'eſt trompé ſur ce point, & que ces differentes manieres d'écrire ſont également Romaines. Il prétend que ces Peuples barbares n'avoient anciennement aucun uſage de l'écriture ; & il montre par les exemples mêmes rapportés en preuve de l'opinion commune, que ces 4 genres n'en font qu'un, lequel n'étoit autre que le caractere courant des Romains. Ceux ci (ſelon lui) avoient comme nous deux ſortes d'écritures ; l'une pour les Inſcriptions & pour les Livres les mieux écrits ; l'autre pour les lettres miſſives & pour l'écriture courante. La preuve que celle-ci étoit déſignée par les 4 dénominations dont on vient de parler, ſe tire d'une ſuite d'anciens paſſages, & elle eſt confirmée par des Actes.

écrits sur le papier d'Egypte, & que l'on conserve encore aujourd'hui. Comme ce papier étoit celui des Notaires, sur lequel ils écrivoient rapidement; aussi tous les Actes publics sont-ils écrits d'un caractere, auquel on donne tantôt l'une & tantôt l'autre de ces 4 dénominations.

Quelques-uns de ces Actes, quoiqu'ils passent pour être écrits en caracteres Lombards, l'ont été avant la venue de ces Barbares en Italie; & celui que possede l'Auteur, & que le Pere *Mabillon* assure être le plus ancien Acte qu'il ait vû, a été écrit 50 ans avant la venue des Goths; en sorte qu'il ne peut certainement être reputé Gothique. Il faut voir dans l'Ouvrage même plusieurs Observations nouvelles & curieuses sur ce sujet. Quant au caractere Franco-Gallique qu'on disoit avoir été introduit par Charlemagne, il l'a trouvé dans un Manuscrit de Vérone écrit sous le Consulat d'Agapet, l'an 517.

150 ans avant l'entrée de Charlemagne en Italie. Notre Auteur fait une nouvelle diviſion des caracteres Latins en majuſcule, minuſcule & courant, & des caracteres Grecs, en majuſcule, rond & abrégé, que les Grecs modernes nomment *aigus*. & dans cette diviſion, tous les differens caracteres ſe trouvent compris.

Col. 338. A l'égard de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des Villes d'Italie; qui la plûpart veulent que S. Pierre leur ait envoyé un Evêque; l'Auteur indique le moyen de la perfectionner, en s'en tenant aux ſimples catalogues anciens, qui, comme il l'a découvert, ſont tirés des *Diptyques*, c'eſt-à-dire de ces petites Tablettes, ſur leſquelles les noms des Evêques étoient inſcrits, pour en faire mention au Canon de la Meſſe, en ſigne de communion, & en vûë de prier pour eux. Il fait connoître combien les perſonnes ſimples ont introduit de fables dans l'Hiſtoire de pluſieurs Egliſes,

où cependant elles ne laiſſent pas d'avoir cours. Il traite ſur-tout, à l'occaſion d'Aquilée, de l'origine des Métropoles Eccleſiaſtiques, & il fait voir que l'on ne peut là-deſſus ſe former un Syſtême univerſel, comme l'ont voulu faire juſqu'ici tous les Sçavans, parce que celles-ci tirent leur origine d'une circonſtance, & celles-là d'une autre. Rien (ajoûte-t-on) n'a plus contribué à toutes ces erreurs, que celle qui a fait confondre l'ancien Gouvernement Romain avec le Syſtême de Conſtantin.

Nous n'oublierons pas d'avertir que dans chaque Livre de cette Hiſtoire, il y a toûjours quelques reflexions ſur le Syſtême de la République Romaine, & ſur les véritables cauſes qui l'ont rendue maîtreſſe de la meilleure partie du monde. D'où il paroît, que l'Auteur a voulu ſuggerer à ſon Pays le moyen d'accroître ſes forces (comme il lui eſt abſolument neceſſaire aujourd'hui) & cela ſans augmenter ſes Etats.

On produit, à la fin de cette premiere Partie, les anciennes Inſcriptions, dont on a fait uſage dans l'Hiſtoire, la plûpart deſquelles n'avoient point encore été publiées, ou ne l'étoient pas correctement. On rapporte auſſi les Actes dont on a parlé, qui ſont des originaux très-rares, écrits depuis le cinquiéme ſiécle juſqu'au huitiéme.

Nous donnerons dans un autre Journal, l'Extrait de la ſeconde & de la troiſiéme Partie de ce Volume.

DISSERTATION SUR l'état des anciens habitans du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs, qui a remporté le prix dans l'Académie Françoise de Soissons en l'année 1735. A Paris, chez Jean de l'*Espine*, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, & de l'Academie de Soissons, ruë Saint Jacques, à S. Paul. 1735. *in*-12. pag. 108.

L'Auteur eſt perſuadé qu'on ne peut rien trouver de particulier dans l'ancienne Hiſtoire ſur les Habitans du Pays Soiſſonnois avant Jules-Céſar. C'eſt pourquoi il a pris pour fondement de ſa Diſſertation, ce que Jules-Céſar nous apprend ſur cette partie de la Gaule. Il commence par ce que les Rémois ont dit à Céſar même, que les Soiſſonnois étoient leurs voiſins, qu'ils avoient des campagnes d'une très-grande étendue & d'une admirable fertilité, que c'étoit chez eux

qu'avoit regné tout nouvellement un Prince ſi puiſſant, qu'une partie de la Bretagne lui avoit appartenu, que celui qu'ils avoient alors pour Roi étoit à la tête du corps des Belges, qui ſe preparoit à lui reſiſter, que les Soiſſonnois avoient douze Villes dans leurs Etats, & qu'ils promettoient d'envoyer cinquante mille hommes à la guerre Belgique.

Le Pays des Soiſſonnois confinoit d'un côté avec celui des Remois, d'un autre côté avec celui des Bellovaques ou Bauvoiſins qui étoient les ſeuls entre tous les Belges, qui ſurpaſſaſſent les Soiſſonnois en nombre de troupes. Ces deux contrées du Beauvoiſis & du Soiſſonnois étoient celles où l'on voyoit un plus grand nombre de ces Germains qui attirés par la fertilité du territoire, en avoient chaſſé les Habitans naturels. Des autres côtez le Pays Soiſſonnois s'étendoit, ſuivant notre Auteur, juſqu'à la riviere de Seine, & juſqu'à celle

de la Marne, qui, selon Jules-César, séparoient les Belges d'avec la Gaule Celtique.

Mais où étoient situées les douze Villes des Soissonnois dont parle Jules-César. Notre Auteur avant de répondre à cette question, pose pour principes, qu'il y a eu plusieurs Villes des Gaules qui ont été entierement détruites, qu'il y en a d'autres qui ont été rebâties proche des lieux où celles qu'elles representoient étoient situées, que les lieux qui figuroient parmi les Villes du tems de Jules-César n'ont pas conservé le même rang, que les Villes des Gaulois étoient situées dans des lieux marécageux, ou dans des Isles de grandes rivieres, ou sur des montagnes escarpées. Comme il n'y a point d'Isles considerables dans les rivieres du Pays Soissonnois, & qu'il y a peu d'endroits marécageux dans le Soissonnois ancien, l'Auteur en conclut que les douze Villes de ce Pays-là *étoient* sur des montagnes. C'est

ſur ce fondement que notre Auteur croit que le Noviodunum qui étoit la Ville principale du Peuple Soiſſonnois, dont le Roi de la Nation reſidoit ſur la montagne de Nojan. Cette montagne commence à une demi-lieuë de l'endroit où eſt à preſent la Ville de Soiſſons. Elle a ſur ſon ſommet une campagne de preſque une demi-lieuë d'étendue du Nord eſt au Sudoueſte. Il paroît à notre Auteur que l'analogie de Nojan avec *Noviodunum* eſt toute entiere.

L'analogie du nom de *Bibrax* avec celui de Bievre fait auſſi croire à notre Auteur que la Ville de Bibrax qui fut aſſiégée par l'Armée Belgique, étoit ſur la montagne de Bievre éloignée de ſept lieuës de celle de Nojan, & de huit mille pas de la plaine de Pontaver, où l'Auteur dit que devoit être le Pont de Céſar, ſur le rivage ſeptentrional de la riviere d'Aiſne.

A l'égard de la Ville de Soiſſons, notre Auteur eſt perſuadé qu'elle

fut bâtie par une Colonie de Romains, qui s'établirent dans la plaine qui étoit ſur le bord de la riviere d'Aiſne, que les Gaulois quitterent la Montagne de Nojan pour ſe joindre aux Romains dans cette nouvelle Ville, à laquelle on donna le nom d'Auguſte.

A l'égard des onze autres Villes du Pays Soiſſonnois, Jules-Céſar n'en marque pas le nom. Notre Auteur n'entreprend pas même de le deviner, mais il indique differentes Montagnes ſur leſquelles ces Villes pouvoient être ſituées.

Outre ces douze Villes, il y avoit encore du tems des Romains pluſieurs Bourgs & pluſieurs Châteaux dans le Pays Soiſſonnois, dont notre Auteur eſt perſuadé que quelques-uns des Villages de ce Pays-là ont conſervé le nom, comme Vis ſur Aiſne, Muret, *&c.*

Par rapport aux forces & aux armes, qui ſont le ſujet de la ſeconde Diſſertation, on ne rapporte de *particulier* pour les Habitans du

Soiſſonnois, que cette partie d'un vers de Lucain, *longiſque loves Seſſones in armis.*. Encore l'Auteur ſoûtient-il que ces longues armes & l'agilité n'étoient point particulieres aux Soiſſonnois. Dès qu'ils furent *romaniſés* ils apprirent à ſe ſervir des mêmes armes que les Romains. Strabon qui écrivoit ſous Tibere aſſure que les meilleurs guerriers d'entre les Belges, ſont après ceux du Beauvoiſis les Habitans du Soiſſonnois.

Comme l'Auteur n'a rien trouvé de particulier ſur les mœurs des anciens Soiſſonnois, il ſe contente de donner dans la troiſiéme Section une idée générale des mœurs des Gaulois. Enſuite il prétend qu'il y avoit à Soiſſons un Amphitéatre, & que les Arénes qui en faiſoient partie étoient ſur les bords de la riviere d'Aiſne, dans un lieu qu'on appelle *Chaye*, & qui eſt nommé *Cavea* dans les anciens titres.

Il en eſt du Gouvernement du Soiſſonnois dont l'Auteur parle

dans la Section quatriéme, comme des mœurs; c'eſt-à-dire, que ce que l'Auteur en rapporte regarde tous les Gaulois; il remarque ſeulement, comme une circonſtance conſiderable que la Capitale du Pays Soiſſonnois qui s'étoit la premiere rendue aux Romains après un Siége en forme, fut la derniere qui conſerva leurs Officiers militaires. Siagrius qui eut le nom de Roi en commandant les Romains, poſſeda la Ville de Soiſſons & les environs, juſqu'à ce que Clovis s'en fût rendu maître.

Ce que nous remarquerons ſur la cinquiéme Section au ſujet de la Religion des anciens Gaulois, c'eſt que l'Auteur adopte la tradition du Pays, au ſujet des Druides des Soiſſonnois. Il dit qu'il y avoit à deux lieuës de la riviere d'Aiſne un bois appellé *Tav*, où les Druides faiſoient des Sacrifices auprès des chênes les plus remarquables. Il croit que *Tav* vient par corruption de *Taruv*, ou *Tarvos*, qui ſignifioit chez les Gaulois un *chêne* ou

un

en *bois*. Il ajoûte que la forêt d'Arcenne ou Artane qui eſt proche de *Tau*- ſervoit au même uſage. Ardoine ou Arduine étoit une Divinité, dont la Forêt des Ardennes a, dit-on, tiré ſon nom. Il y a pluſieurs exemples du changement de *D* en *T*, qui au lieu d'Ardene a fait nommer Artenne la Forêt du Pays Soiſſonnois dont il s'agit en cet endroit.

Le culte que les Habitans du Pays Soiſſonnois rendoient à Diane, depuis qu'ils étoient aſſujettis aux Romains, eſt prouvé par les Actes des Martyrs de S. Crépin & de S. Crépinien, de S. Ruffin, & de S. Valére, & celui d'Iſis par une Inſcription trouvée dans la Ville de Soiſſons en 1683.

On conſerve dans le Cloître de l'Abbaye de S. Médard un côté d'un tombeau d'un Payen, que l'on croit avoir été un jeune Seigneur du Pays Soiſſonnois.

Il y a des Notes au bas des pages en pluſieurs endroits de cette Diſ-

ſertation. La premiere eſt ſur l'étymologie du nom des Soiſſonnois. L'Auteur croit qu'on n'en a donné juſqu'à preſent que de fauſſes, & que l'on n'a pas aſſez de connoiſſance de la Langue des Celtes ou des Belges, pour qu'on puiſſe ſe flatter de découvrir la véritable. Il lui paroît cependant vraiſemblable que le nom primitif des Peuples Soiſſonnois a été tel que l'ont écrit quelques Auteurs Grecs, & qu'il commençoit par *Ouers* ou par *Wers*. Il ſe peut faire que les Romains voulant latiniſer ce nom ayent ajoûté une *S* au commencement. Chez les Allemands *Weiſſe* ſignifie *blanc*. Seroient-ce les anciens Germains qui avoient paſſé le Rhin, leſquels auroient donné ce nom à une partie des Gaules dont ils s'étoient rendus maîtres.

Dans la derniere de ces Notes, l'Auteur remarque que le côté du Tombeau d'un Payen qui eſt conſervé dans le Cloître de S. Médard de Soiſſons eſt déſſiné dans le ſe-

ond Voyage Litteraire de Dom Martene. Mais il avertit que le Graveur a repreſenté des chiens qui joüent, au lieu des animaux aquatiques qui ſont repreſentés ſur ce marbre par une eſpece de poiſſon flottant ſur les eaux.

Cette Diſſertation a été imprimée ſur le privilége qu'il a plû au Roi d'accorder au mois d'Aouſt dernier à l'Académie de Soiſſons, pour faire imprimer tous les differens Ouvrages tant en vers qu'en proſe compoſés par les Membres de cette Académie, & les Diſſertations Hiſtoriques qui lui ſont envoyés tous les ans pour le prix propoſé par M. l'Evêque de Soiſſons. Le conſentement de l'Académie de Soiſſons pour l'impreſſion de la Diſſertation de M. le Bœuf Chanoine d'Auxerre, lequel a remporté le prix qui a été diſtribué pour la premiere fois en l'année 1735 eſt à la ſuite du privilége.

MEMOIRES DE MONTECUCULI, Généraliſſime des Troupes de l'Empereur, diviſés en trois Livres, 1°. de l'Art Militaire en général : 2°. de la guerre contre les Turcs : 3°. la Relation de la Campagne de 1664. Nouvelle Edition, revûë & corrigée en pluſieurs endroits par l'Auteur, & augmentée de plus de deux cens Notes Hiſtoriques & Géographiques. A Straſbourg, chez Jean Raynold-Doulſecker le pere, 1735. *in*-12. pag. 469.

CES Mémoires ſur l'Art Militaire ne ſont pas du nombre des Ouvrages ſur cette matiere compoſés par des Auteurs qui n'ont étudié cet Art que dans les Livres. Ils ſont le fruit d'une longue experience, & des reflexions que le Comte de Montécuculi avoit faites pendant un grand nombre d'années. Né à Modéne en 1608. d'une famille illuſtre du Modénois, il

étoit entré très-jeune au ſervice de l'Empire, & il étoit parvenu en paſſant par tous les degrez Militaires, à la place de Généraliſſime des Troupes de l'Empereur Léopold. C'eſt par ſon conſeil que les Impériaux avoient fait en 1659. cette fameuſe diverſion en Poméranie qui fit perdre aux Suedois l'Iſle de Fionie, & preſque toutes leurs conquêtes en Allemagne. En 1661. il avoit chaſſé les Turcs, non ſeulement de la Haute-Hongrie, mais encore de preſque toute la Tranſylvanie. Il avoit gagné en 1664. la fameuſe bataille de S. Gothard, & s'il n'eut pas de ſi heureux ſuccès contre le Vicomte de Turenne & contre le Grand Condé, la maniere dont il ſe conduiſit dans ſes dernieres Campagnes ne lui fit rien perdre de ſa reputation. A l'égard de ſes Mémoires, le Traducteur croit qu'il les compoſa dans le tems de loiſir que lui laiſſa la concluſion de la tréve d'entre l'Empereur & les Turcs, après la bataille de Saint

Gothard. Il les écrivit en Italien ; & c'eſt en cette Langue qu'ils ont été imprimés à Cologne. Le Grand Condé en parloit avec éloge, & ceux qui ont écrit depuis ſur l'Art Militaire en ont fait beaucoup de cas. Mais l'Auteur de la Traduction avertit que l'Edition de ces Mémoires faite à Cologne eſt défectueuſe. Il a ſuivi dans ſa Traduction l'exemplaire que feu M. le Prince de Conty avoit apporté de Hongrie, copié ſur l'original du Prince Charles de Lorraine. Ce Traducteur aſſure qu'il a retabli beaucoup de noms propres étrangers d'hommes & de lieux, qui avoient été défigurés dans la copie; il a expliqué par de courtes Notes pluſieurs faits que l'Auteur n'avoit qu'indiqués ; il s'eſt attaché à marquer la ſituation des Places dont il eſt parlé dans ces Mémoires, ſurtout de celles qu'il n'a point trouvé marquées ſur les Cartes ordinaires.

Comme ces Mémoires ſont con-

nus depuis long-tems, nous nous bornerons à indiquer le plan de l'Auteur dans chacun des trois Livres qui les compoſent. Il expoſe dans le premier en peu de mots, & d'une maniere méthodique, ce qui regarde l'Art Militaire. Il commence par les préparatifs de la guerre, il parle ſur ce ſujet de la levée des Troupes, de la maniere de les former aux exercices militaires, de l'Artillerie, des proviſions de guerre & de bouche, de la diſpoſition pour une Campagne par rapport aux forces de l'Etat & à celles de l'ennemi, par rapport au Pays & par rapport au deſſein. Il traite enſuite de la marche, du campement, des rencontres & des batailles. La maniere de fortifier les Places, de les défendre & de les attaquer font le ſujet de pluſieurs articles ſéparés. Les préceptes que donne le Comte de Montécuculi en entrant dans le détail de ces differens objets, ſont ſouvent accompagnés d'exemples *qui rendent les* préceptes plus ſenſi-

bles. Ces exemples ſont preſque tous tirés de ce qui s'eſt paſſé du tems de l'Auteur & ſouvent de ce qu'il a vû par lui-même.

Dans le ſecond Livre l'Auteur applique ſes maximes militaires aux guerres contre les Turcs en Hongrie. Il fait connoître dans cette vûë le gouvernement militaire des Turcs, les differentes eſpeces de Troupes dont leurs Armées ſont compoſées, les armes dont ils ſe ſervent, leur maniere de ranger l'Armée en bataille, de même que leur maniere de combattre, & d'attaquer ou de défendre les Places. Il marque enſuite ſur chacun de ces articles, quelles ſont les meſures qu'il eſtime qu'on doit prendre ſuivant les differentes circonſtances pour être en état d'empêcher les Turcs de faire des progrès dans la Hongrie, même pour les attaquer dans leur propre Pays. Le Comte de Montécuculi avertit en pluſieurs endroits de ſes Mémoires *que les Turcs* ne ſont pas des adver-

faires auſſi peu formidables que ſe l'imaginent pluſieurs Officiers. Le nombre de leurs conquêtes, l'étendue de leur Empire; les Troupes aguerries qu'ils ont toûjours ſur pied, les richeſſes du Grand Seigneur, ſa politique de ne donner les grands emplois qu'aux militaires, doivent faire prendre des meſures aux Généraux pour ne point s'expoſer ſans prendre les meſures que la prudence oblige de prendre contre un ennemi qui eſt à craindre. L'Auteur croit que le mépris qu'on a fait du Turc, & l'imprudence qu'on a eu de les attaquer, quand il y avoit une trop grande diſproportion entre les Armées Ottomanes & celle des Chrétiens a été la cauſe des pertes que ces derniers ont faites dans le quinziéme ſiécle. Il cite les exemples d'Uladiſlas Roi de Hongrie qui en 1444. perit avec toute ſon armée, pour avoir voulu attaquer avec ſeize mille hommes Amurat qui étoit à la tête de ſoixante mille combattans, de Jean

Corvin qui fut défait en 1648. ayant attaqué avec vingt deux mille hommes le même Sultan, qui en avoit quatre-vingt mille, de Louis Roi d'Hongrie qui avec vingt cinq mille hommes livra la bataille à Soliman, dont l'Armée étoit compoſée de 360 mille hommes. C'eſt ſur ces exemples que Buſbec, qui étoit Ambaſſadeur de l'Empereur à la Porte vers le milieu du ſeiziéme ſiécle, diſoit que c'étoit une folie de s'oppoſer aux puiſſantes forces des Turcs avec des Troupes foibles & ramaſſées tumultuairement. On doit donc, ſuivant l'Auteur, regarder comme des effets de prudence l'action de l'Archiduc Mathias qui leva le Siége de Gran & qui repaſſa le Danube à l'arrivée de Sinan-Bacha, celle de Schwarſemberg en 1598. qui demeura retranché près de Gran ſans quitter ſon poſte, quoique les Turcs poſtés vis-à-vis de lui fiſſent des courſes bien avant dans le Pays, & celle de George Baſta

en 1610. qui n'ayant qu'une Armée de dix mille hommes demeura campé tantôt à Peteſbourg, tantôt entre Commore & Javarin, & qui vit prendre un grand nombre de Places par les Turcs, ſans s'émouvoir des reproches qu'on lui faiſoit ſur ſon inaction.

Le comte de Montécuculi a été lui-même expoſé à de pareils reproches de la part des Troupes qu'il commandoit, on l'appelloit le Temporiſeur, mais il ſe faiſoit honneur de ce nom que les Romains avoient donné à Fabius-Maximus. Il a cru toûjours devoir préferer le ſalut de l'Etat aux rumeurs du Peuple, & il auroit volontiers pris pour deviſe ce qu'un Poëte diſoit à Fabius :

Rumores populi qui non tulit ante ſalutem.

Le troiſiéme Livre contient la Relation des Campagnes des Impériaux en Hongrie contre les Turcs

pendant l'année 1661. & les trois années ſuivantes. On s'eſt apparemment borné à annoncer dans le titre la relation de la Campagne de 1664. parce que c'eſt celle qui a fait le plus d'honneur au Comte de Montecuculi par le gain de la bataille de S. Gothard, qui a obligé les Turcs à demander à l'Empereur Léopold la paix ou une longue tréve. Cette relation eſt accompagnée de reflexions, qui quoiqu'elles ſoient quelquefois un peu longues ne fatiguent point le Lecteur, parce que l'Auteur annonce que ſon but eſt plûtôt de faire des reflexions ſur ce qui s'eſt paſſé pendant ces Campagnes, que de compoſer une Relation purement hiſtorique. Cependant il n'y a pas de Mémoires ſur ces trois Campagnes auſquels on puiſſe avoir autant de confiance qu'à ceux du Comte de Montécuculi. Il ne ſe contente point de rapporter les évenemens principaux, mais il fait encore connoître les fautes qu'on a faites, les difficultez qu'il

y a de ſoûtenir en Hongrie une armée Impériale. L'adreſſe qu'ont eu les Turcs de paroître vouloir faire la paix après les avantages remportés ſur eux pendant la Campagne de 1661. la maniere dont ils ont profité dans la Campagne ſuivante de la négligence de la Cour de Vienne, de faire des préparatifs pour la guerre, ſous prétexte d'une paix prochaine. Il ſe plaint ſur-tout de deux choſes, la premiere que ceux qui étoient chargés de fournir des vivres aux Troupes, ne s'acquitoient point de leurs engagemens, & qu'on ne les puniſſoit point pour y avoir manqué, la ſeconde de ce qu'un Général ſe trouvoit expoſé à toutes les cenſures des Miniſtres de la Cour Impériale qui vouloient faire les guerriers, & qui ne l'étoient pas même dans la Théorie.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

LA Veuve *le Mercier*, ruë ſaint Jacques, à S. Ambroiſe; Jacques *Vincent*, ruë S. Severin; Jean-Baptiſte *Coignard*; & Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or, délivrent aux Souſcripteurs *le Supplément au grand Dictionnaire Hiſtorique, Généalogique, Géographique de M.* Louis Moréri, *pour ſervir à la derniere Edition de l'an* 1732. *& aux précedentes.* 1735. *in-folio*, deux vol.

Réfléxions Militaires & Politiques, traduites de l'Eſpagnol de M. le Marquis de *Santa-Cruz de Marzenado*; par M. *de Vergy*. Tome *troiſiéme* & *quatriéme*. Chez Jacques *Guerin*, Quai des Auguſtins. 1736. *in-12.*

La Vie de Saint Paul, Apôtre des Gentils & Docteur de l'Egliſe, éclaircie par l'Ecriture Sainte, par l'Hiſtoire Romaine & par celle des Juifs. Avec des Réfléxions tirées des Saints Peres. Chez Charles-Jean-Baptiſte *de Leſpine* le fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers 1735. *in*-12. 3. vol.

Année Eccleſiaſtique ou Inſtructions ſur le Propre du Tems & ſur le Propre & le Commun des Saints; avec une explication des Epîtres & des Evangiles qui ſe liſent dans le cours de l'Année Eccleſiaſtique, dans les Egliſes de Rome & de Paris. *Tome ſixiéme.* Chez Antonin *des Hayes*, & Etienne *Savoye*, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, a l'Eſperance. 1735. *in*-12.

Oeuvres diverſes en vers & en proſe, par M. *le Brun.* Chez *Prault* pere, Quai de Gêvres. 1736. *in*-12.

Ecclairciſſemens Litteraires ſur un Projet de Bibliothéque alphabetique, ſur l'Hiſtoire Litteraire de Cave, & ſur quelques autres Ouvrages

ſemblables : avec des régles pour étudier & pour bien écrire. Ouvrage périodique. Chez *le Breton*, Quai des Auguſtins, au coin de la ruë Giſb-le-Cœur. 1735. Brochure *in*-4°.

Productions d'Eſprit, contenant tout ce que les Arts & les Sciences ont de rare & de merveilleux. Ouvrage Critique & Sublime, compoſé par le Docteur *Swift*, & autres perſonnes remplies d'une érudition profonde. Avec des Notes en pluſieurs endroits. Traduit par M.***. Chez Théodore *le Gras*, au Palais. 1736. *in*-12.

Synonimes François, leurs differentes ſignifications, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec juſteſſe. Par M. l'Abbé *Girard*. Nouvelle Edition. Chez la Veuve d'*Houry*, ruë de la Harpe. 1736. *in*-12.

Mémoires de Hambourg de Lubeck & de Holſtein, de Dannemarck de Suede & de Pologne. Par feu Meſſire *Aubery du Maurier*, Au-

teur des Mémoires de Hollande. Imprimés à *Blois*, & ſe vendent à *Paris* chez differens Libraires.

Eſſai ſur l'Homme. Par M. *Pope*, traduit de l'Anglois en François par M. D. S. ***. 1736. *in*-12.

Géographie des Enfans, ou Méthode abrégée de la Géographie. Diviſée par leçons, avec la Liſte des Cartes neceſſaires aux enfans. Par M. l'Abbé *Lenglet du Freſnoy*. Chez *Rollin* fils, & *de Bure* l'aîné. Quai des Auguſtins. 1736. *in*-12.

L'Etna de P. Cornelius-Sévérus, & *les Sentences de Publius-Syrus*, traduits en François, avec des Remarques, des Diſſertations Critiques, Hiſtoriques, Géographiques, *&c.* & le Texte Latin de ces deux Auteurs à côté de la traduction. Chez *Chaubert*, Libraire du Journal, & *Clouſier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France. 1736. *in*-12.

Voyage d'Innigo de Biervillas, Portugais, à la Côte de Malabar, Goa, Batavia, & autres lieux des

Indes Orientales. Contenant une deſcription des mœurs, coûtumes & Réligion des Indiens; les differens établiſſemens de pluſieurs Nations de l'Europe, & un détail éxact du commerce de Batavie avec pluſieurs Avantures & ſingularitez curieuſes. Chez Gregoire-Antoine *Dupuis*, Grand'Salle du Palais, au S. Eſprit. 1736. *in*-12.

Hiſtoire de Cyrus le Jeune, & la Retraite des dix mille, avec un Diſcours ſur l'Hiſtoire Gréque. Par M. l'Abbé *Pagy*, Prevôt de l'Egliſe de Cavaillon. Chez *Didot*, Quai des Auguſtins. 1736. *in*-12.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Janv. 1736.

Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en Angleterre pendant la vie de Gilbert Burnet, &c. pag. 3
Eſſai Phyſique ſur l'œconomie animale, &c. 12
Abrégé du Méchaniſme Univerſel, &c. 44
Deſcription Géographique, Hiſtorique Cronologique, &c. *de l'Empire de la Chine*, *& de la Tartarie Chinoiſe*, &c. 57
Traité du bon Chyle, &c. 76
Deſcription de l'Egypte, &c. 106
Code de la Voyerie, 115
Vérone illuſtrée, 124
Diſſertation ſur l'état des anciens Habitans du Soiſſonnois, &c. 162
Mémoires de Montécuculi, &c. 172
Nouvelles Litteraires, 182

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

FEVRIER.

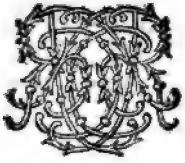

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

FEV. M. DCC. XXXVI.

LES OEUVRES DE VIRGILE, Traduction nouvelle, le Latin à côté, avec des Notes Hiſtoriques & Géographiques. Par M. l'Abbé de la Landelle de S. Remy. A Paris, chez *Barbou*, ruë S. Jacques, 1736. *in*-12. 4. vol. Tom. I. pag. 363. Tom. II. pag. 367. Tom. III. pag. 370. Tom. IV. pag. 371.

L'AUTEUR a cru que ſon Ouvrage devoit s'annoncer par lui-même, ainſi ſans penſer à

décrier les Traductions de ceux qui l'ont précédé, ou ſans vanter ni excuſer celle qu'il donne aujourd'hui, comme font ordinairement en pareil cas les Faiſeurs de Préfaces, entre tout d'un coup en matiere & débute par la Vie de Virgile. Il nous la donne telle qu'on la trouve communément dans tous les Auteurs qui en ont parlé; mais en rapportant pluſieurs traits aſſez bizarres qu'on attribue à Virgile, il nous avertit qu'ils ſont d'autant moins croyables qu'ils ne s'accordent point avec le caractere de ſageſſe & de modeſtie ſous lequel cet illuſtre Poëte a toûjours été connu. Du reſte il a évité dans cette vie, comme dans les Notes Hiſtoriques & Géographiques, dont il a accompagné ſa Traduction, les recherches critiques & trop chargées d'érudition, il paroît que ſon but a été ſeulement de rendre la lecture de Virgile plus facile aux jeunes gens, & aux perſonnes du monde qui ont du goût

pour cet excellent Poëme.

On en jugera par quelques-unes des Notes qui répondent à deux endroits de ſa Traduction que nous rapporterons ici, & qui ſerviront auſſi à faire connoître le ſtile & le goût du Traducteur.

Nous tirerons le premier de cet endroit de l'Eclogue cinquiéme, où Silène explique ainſi l'origine du monde, ſuivant le Syſtême des Epicuriens.

» Il chantoit l'admirable for-
» mation du monde, comment les
» atômes qui compoſent la terre,
» l'air, l'eau & le feu, formés dans
» le vuide & ſe mêlant confuſé-
» ment, formerent l'Univers.
» Comment le Globe de la Terre
» prit ſon aſſiette, & fit une maſſe
» ſolide. Comment la mer entra
» dans ſes bornes. Comment tou-
» tes choſes ſe développerent peu à
» peu, & parurent avec la figure
» qui leur eſt propre. Il repreſenta
» l'étonnement de la Terre lorſ-
» qu'elle *vit* pour la premiere fois

» luire un Soleil nouveau, il expli-
» qua la cauſe des nuages qui ſe
» forment en l'air, & ſe reſolvent
» en pluye. Comment les forêts
» s'éleverent inſenſiblement. Com-
» ment les animaux errerent d'a-
» bord en petit nombre ſur les
» montagnes qui leur étoient in-
» connuës. Enſuite il raconta la
» métamorphoſe des pierres de
» Pyrrha; l'âge d'or ſous le regne
» de Saturne, le larcin de Promé-
» thée, & comment en punition
» de ſon audace, il fut enchaîné ſur
» le Mont Caucaſe, & devoré par
» un Vautour.

A l'occaſion de Pyrrha & de Promethée, il fait les deux remarques ſuivantes.

Les Pierres de Pyrrha.

» Le déluge univerſel ayant en-
» glouti tous les hommes, excepté
» Deucalion & Pyrrha. L'Oracle
» de Thémis qu'ils conſulterent,
» leur commanda de jetter des

» pierres par deſſus leurs têtes. Les » pierres que jetta Deucalion furent » changées en hommes, & celles » que jetta Pyrrha en femmes. C'eſt » ainſi que les Poëtes racontent la » reparation du genre humain après » le déluge. *Ov. Metam. Lib.* 1. » Les Hiſtoriens Prophanes font » mention de deux déluges; de ce- » lui qui arriva pendant qu'Ogygés » regnoit dans l'Attique, deux ſiè- » cles avant que Deucalion regnât » en Theſſalie, ſous lequel arriva » le ſecond déluge.

Le larcin de Promethée.

» Promethée fils de Japet & de » Climéne forma avec le limon la » ſtatue d'un homme, & l'anima » avec le feu du Ciel qu'il déroba » par le ſecours de Minerve, Jupi- » ter irrité de l'audace de Prome- » thée, ordonna à Mercure de l'en- » chaîner ſur le Mont Caucaſe, où » il eſt continuellement rongé par » un Vautour. Le Caucaſe eſt une » chaîne de montagnes entre le

» Pont Euxin & la Mer Caſpienne
» *Monts Circaſſiens.*

Pour mettre le Lecteur plus en état de juger du mérite de cette Traduction, nous allons encore en donner un échantillon. Nous le prendrons dans le ſecond Livre des Géorgiques, vers 493. Le Traducteur fait ainſi parler Virgile.

» Heureux celui qui ne connoît
» que les Divinitez Champêtres !
» Pan, le vieux Silvain & la trou-
» pe des Nimphes ; ni les honneurs
» que le Peuple Romain diſtribue,
» ni la pourpre des Rois, n'ont ja-
» mais ébranlé ſa conſtance ; la
» diſcorde ſi fatale entre les freres
» n'a jamais troublé ſon repos. Les
» ligues des peuples qui habitent le
» long du Danube, les révolutions
» des Royaumes, les divers évene-
» mens de l'Empire Romain ſont
» pour lui des affaires étrangeres.
» Un homme dans cette heureuſe
» ſituation, n'eſt ni affligé de la
» miſére des uns, ni jaloux de l'o-
» pulence des autres. Content des

» fruits que les arbres & les campa-
» gnes lui donnent libéralement ;
» il ne va point ſe jetter dans le tu-
» multe du barreau, ni feuilleter
» les Regiſtres publics. Il voit de
» ſang froid tous les hommes cou-
» rir par diverſes routes après la
» fortune, les uns voguer ſur
» des mers inconnues, d'autres
» chercher la gloire dans les
» dangers de la guerre, ou vils
» Courtiſans s'inſinuer dans les Pa-
» lais des Rois. Celui-là ſonge à ra-
» vager les Villes qu'il aſſiege, à
» piller les maiſons des malheu-
» reux Citoyens, *&c.*

» *Les ligues des peuples qui habi-*
» *tent le long du Danube.* Virgile,
» dit *Dacus*, par les Daces il com-
» prend tous les peuples qui habi-
» toient le long du Danube. La Da-
» cie eſt une vaſte région qui con-
» tient aujourd'hui la Valachie, la
» Moldavie, la Servie ou Boſnie,
» & la Tranſilvanie. Les Daces en
» partant des bords du Danube,
» puiſoient de l'eau du fleuve, &c.

» la répandoient en faiſant ſerment
» de ne point retourner dans leur
» patrie, qu'après avoir verſé le
» ſang de leurs ennemis. De-là
» vient l'Epitéte *conjurato ab Iſtro*.

Il ne faut pas oublier de dire ici que le Traducteur a mis à la tête de chaque Eclogue un argument où il explique à quelle occaſion elle a été faite, & le ſujet que le Poëte y traite, il en a fait de même pour l'Enéide, il expoſe en peu de mots & le deſſein de tout le Poëme, & en particulier celui de chaque Livre. Nous ne ſçavons pourquoi il n'en a pas uſé de même pour les Géorgiques. Au reſte, quoique nous ayons déja pluſieurs Traductions Françoiſes de Virgile, celle-ci nous a paru avoir ſon agrément & ſon utilité, & tenir le juſte milieu entre les Traductions, qui à force d'être Litterales s'éloignent de l'eſprit de l'Auteur, & celles qui tombant dans un défaut contraire, portent plûtôt le caractere du Traducteur que celui de ſon Original.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, Hiſtoriques, Chronologique, Politique & Phyſique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe, enrichie des Cartes générales & particulieres de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jeſus. 1735. A Paris, chez *le Mercier*, ruë Saint-Jacques, au Livre d'or. *in-folio*, 4 vol. Tom. IV. pp. 520.

LE quatriéme & dernier Volume de cet important Ouvrage renferme la Deſcription de la Tartarie Chinoiſe, de la Corée, & du Thibet. Il doit être d'autant plus intereſſant pour le public, qu'on peut aſſurer que nous n'avions juſqu'ici que des idées très-confuſes de la ſituation & de l'étendue de

ces vaſtes Régions. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de voir en jettant les yeux ſur les Cartes de nos plus habiles Géographes.

Les Obſervations Géographiques & Hiſtoriques qu'on nous donne ici, jointes aux Relations des huit Voyages que le Pere Gerbillon a faits dans la Tartarie par l'ordre & à la ſuite de l'Empereur Canghi, ſont ſi préciſes & ont été faites avec tant de ſoin, qu'on peut douter que les Lecteurs puiſſent mieux s'inſtruire de la juſte poſition du lieu & de la nature du Pays, quand ils feroient eux-mêmes ce long & pénible voyage.

Une partie de la Tartarie eſt gouvernée par ſes Princes qui ſont les maîtres de cette Nation, quoiqu'ils relevent de l'Empereur de la Chine, & l'autre lui étant immédiatement ſoûmiſe, il y envoye des Officiers comme dans les autres Provinces de l'Empire.

Celle-ci qui comprend les Tartares appellés *Mantcheoux* eſt divi-

ſée en trois grands Gouvernemens, le premier eſt celui de *Chin-yang*, que les naturels du Pays appellent *Mougden*. Il renferme tout l'ancien *Leao-tong*. Les Géographes ont rempli leurs Relations de choſes fabuleuſes ſur les merveilles, & ſur les raretez de ces Pays. La plûpart de ces merveilles ont diſparu aux yeux plus éclairés des ſçavans Miſſionnaires dont on nous donne ici les Mémoires, ſans perdre le tems à refuter les fables des Auteurs qui les ont précedés; » ils ſe contente-» ront, *diſent-ils ici*, de communi-» quer les remarques qu'ils ont » faites ſur les lieux avec une égale » indifference, & pour la cenſure » de tant de perſonnes qui ſe font » un mérite de ne rien croire, & » pour le goût bizarre des autres, » qui n'eſtiment ces ſortes d'Ou-» vrages qu'autant qu'ils y trou-» vent du merveilleux.

Mougden Capitale du premier Gouvernement eſt aſſez bien bâtie, & les Mantcheoux la regardent

comme la Cour du Royaume que forme leur Nation. Du reſte, on y trouve peu de Villes conſiderables, & il s'y fait peu de commerce. Le terroir y eſt cependant aſſez fertile en froment, en millet, en légumes, & en cotton; on y nourrit de grands troupeaux de bœufs, & de moutons, ce qu'on ne voit preſque point dans les Provinces de la Chine.

Le ſecond Gouvernement s'appelle *Kirin-oula-hotun*. Quoiqu'il ſoit d'une grande étendue, il n'eſt preſque point habité, & n'a que trois Villes fort mal bâties, & entourrées d'une muraille de terre. Cette Contrée fournit abondamment de quoi vivre, quoique le ris & le froment n'y ſoient pas communs. Il n'eſt pas aiſé de dire pourquoi tant de Pays qui n'ont de hauteur que 43, 44, 45 degrez, ſont ſi differens des nôtres, par rapport aux ſaiſons, & aux productions de la nature, qu'on ne peut pas même les comparer à nos

Provinces les plus Septentrionales; cette diverſité prouve du moins, que la qualité d'un Pays dépend encore plus des terres qui abondent plus ou moins en eſprits de nitre, que de leur ſituation par rapport au Ciel.

C'eſt dans les deſerts de ce Pays & au milieu de ſes vaſtes forêts, qu'on trouve la fameuſe plante nommée par les Chinois *Gin-ſeng*, & par les Mantcheoux *Orhota*, c'eſt-à-dire, la premiere ou la reine des Plantes. Le Pere du Halde en a parlé fort au long dans le troiſiéme Tome de cet Ouvrage.

Les femmes dans certains endroits de ce Pays ont au bas de leurs longs manteaux de deſſus des deniers de cuivre, ou de petits grelots, qui avertiſſent de leur arrivée. En général, le caractere de ces peuples ſe reſſent de la dureté du climat qu'ils habitent; ils ne montrent ni génie, ni politeſſe, ne paroiſſent pas avoir le moindre culte de Religion, & vivent dans une groſſiere

té à laquelle les étrangers ont de la peine à s'habituer.

Le troiſiéme Gouvernement eſt celui de *Tcitcicar*, Ville nouvelle, bâtie par l'Empereur pour aſſurer ſes frontieres contre les Moſcovites. Les anciens habitans du Pays qui ſe ſont ſoûmis aux Mantcheoux ſe nomment *Tagouris*; ils ſont grands & robuſtes, accoûtumés de tous tems à bâtir & à ſemer, quoiqu'ils ſoient environnés de Tartares qui ne s'appliquent point à l'agriculture, & qui n'ont point de maiſons.

Le Pere du Halde paſſe enſuite à l'autre partie de la Tartarie Orientale qui eſt gouvernée immédiatement par ſes Princes particuliers qui relevent de l'Empereur de la Chine, elle appartient aux Tartares-Mongols, ou *Mongous* que les Chinois appellent *Thao-ta-ſé*, & n'eſt pas moins vaſte que celle dont on vient de parler, puiſqu'elle a plus de 300 lieuës en largeur de l'Eſt à l'Oueſt, ſur une longueur

d'environ 200 du Nord au Sud.

Une infinité de Nations differentes ſont compriſes ſous ce nom de Mongous elles s'étendent juſqu'à la mer Caſpienne, habitent ſous des tentes, vivent de leurs troupeaux, vont d'un pâturage à un autre, mettent leur habileté à ſçavoir tirer de l'arc, à courir à-cheval, & à donner la chaſſe aux bêtes fauves. A parler en général, leurs terres ne ſont pas de nature à être cultivées.

Le reſpect qu'ils ont pour leur *Lamas* qui ſont parmi eux ce que les Bonzes ſont chez les Chinois, va juſqu'à l'adoration; ces *Lamas* ont entre eux differens degrez de puiſſance & de Juriſdiction qu'ils tiennent de leur Chef qu'ils appellent le grand Lama; il habite à l'Oueſt de la Chine ſur la riviere de Laza; ſon autorité s'étend dans toute la Tartarie, & il eſt ſi accrédité parmi les peuples que l'Empereur eſt contraint d'avoir de grands ménagemens pour lui & pour ſes Miniſtres.

Les Tartares ſont communément perſuadés que les Lamas peuvent faire tomber la grêle & la pluye. Des Mandarins témoins oculaires, nous ont, dit-on ici, » raconté » certains faits qui ne prouvent que » trop ce que nous avions entendu » dire à Pekin, que parmi les La» mas la ſorcellerie eſt en uſage.

Les Mongous nommés *Ortos taſſe*, quoique voiſins d'une très-belle Ville n'ont point le goût d'en bâtir. On ne ſera pas fâché de voir le portrait que l'Auteur en fait.

» Diviſés en pluſieurs petits Prin» ces ſous ſix bannieres, ils n'ai» ment à ſe diſtinguer les uns des » autres que par la grandeur & le » nombre de leurs tentes, & par » la multitude de leurs troupeaux. » Ils bornent leur ambition à con» ſerver le rang que leur ont laiſſé » leurs ancêtres, & ne donnent du » prix aux choſes qu'à proportion » de leur utilité, ſans ſe ſoucier de » ce qui eſt beau & précieux.

» Ils paroiſſent toutefois contens

» & ſans inquiétude, d'un beau na-
» turel, d'une humeur gaye, toû-
» jours diſpoſés à rire, nulle-
» ment rêveurs, jamais mélancho-
» liques. Quel ſujet en effet au-
» roient-ils de l'être, n'ayant ordi-
» nairement ni voiſins à ménager,
» ni ennemis à craindre, ni Grands
» à contenter, ſans affaire difficile,
» ſans occupation génante, ne ſe
» plaiſant qu'à la Chaſſe, à la pê-
» che & aux éxercices du corps auſſi
» quels ils ſont fort adroits ?

Quand on leur demande pour-quoi ils ne cultivent pas au moins quelques petits Jardins pour y recueillir des légumes, ils croyent vous fermer la bouche en répondant que *les herbes ſont pour les animaux, & la chair des animaux pour les hommes.*

Nous paſſons ſous ſilence ce qu'on trouve ici ſur les animaux, & ſur pluſieurs autres ſingularitez particulieres à ce Pays, & nous venons aux Obſervations Hiſtoriques ſur la grande Tartarie ; elles ſont

tirées des Mémoires du Pere Gerbillon.

Sous le nom de la grande Tartarie on comprend ici toute cette partie de notre Continent, laquelle ſe trouve entre la Mer Orientale qui eſt au Nord du Japon, la Mer Glaciale, la Moſcovie, la Mer Caſpienne, la Perſe, le Mogol, le Royaume d'Arraçan proche de Bengale, celui d'Aua, l'Empire de la Chine, & le Royaume de la Corée.

A l'exception du Pays d'Yuſbec, d'une partie de celui des Calmucs, du Thibet, & de quelques petits Etats qui ſont dans les Montagnes d'Aua, & à l'Occident de la Province de *Se-tchuen*, cette vaſte étendue autrefois partagée entre tant de Souverains, eſt aujourd'hui réunie ſous la domination de l'Empereur de la Chine ou des Czars de Moſcovie.

L'Auteur, après avoir touché en peu de mots l'Hiſtoire de la grande Tartarie, s'attache principalement

à nous faire connoître quel en eſt l'état preſent ; elle eſt diviſée entre pluſieurs Nations qui ont chacune leurs Coûtumes, leurs Langages & leur Religion differente.

La plus conſiderable de ces Nations eſt celle des Tartares *Mantcheoux* qui eſt aujourd'hui maîtreſſe de la Chine, dont on a déja parlé ci-deſſus, & dont on retrouvera ici une nouvelle deſcription chargée de nouveaux détails, & plus circonſtanciées.

Il en eſt de même de la Nation des Mongous qui eſt regardée comme la plus conſiderable après celle des Mantcheoux, on connoît trois eſpeces de Mongous qui ſuivent pour la plûpart la Religion de *Fo*, quoiqu'il y ait apparence qu'ils ayent été autrefois Chrétiens ; on trouve parmi leurs *Lamas* beaucoup de cérémonies & d'uſages qu'ils ſemblent avoir empruntés des Chrétiens. Ils ont l'eau-benite & le chant du chœur, ils prient pour les morts ; leur habillement

est semblable à celui avec lequ
peint les Apôtres. Ils port
mitre comme nos Evêques
parler de leur grand Lama qu
peu-près pour eux, ce qu'est
verain Pontife parmi nous.
dant quoique les Mongou
de bonnes gens, ils sont si
têtés de leurs Lamas &
Superstitions qu'il n'y a
pas d'esperance de les con
vraye Foi.

La troisiéme Nation
partie de la Tartarie est
Tartares Mahométans de
considerables sont les Y
connus en Europe qu'
même.

La quatriéme de ces
est la plus étendue est
Moscovites, mais o
dire autre chose, sel
sinon que c'est un de
en excepte quelques
Sibérie, qui sont ass
reste n'est pas à beauc
bité que le Canada.

covites n'en tirent-ils que des pelleteries & des dents d'un certain poiſſon, qui ſont plus belles, plus blanches & plus précieuſes que l'yvoire.

La multitude des fourrures leur vient de Siberie, du Pays qui eſt aux environs de l'Irtis, de l'Oby & de la Geniſſée, & non pas de ces vaſtes Pays qui ſont à l'Orient de la Geniſſée juſqu'à la mer, ils ſont preſque deſerts, & ce qu'il y a d'habitans y menent une vie miſerable, & par ſurcroît de malheur n'ont aucune connoiſſance du vrai Dieu, & ſont, à ce qui paroît, abſolument ſans Religion.

Après les Obſervations générales ſur la grande Tartarie viennent des Mémoires Géographiques ſur les terres occupées par les Princes Mongous qui ſont rangés ſous 49 *Ki* ou Bannieres, ces Mémoires ſont relatifs aux Cartes, & leur donnent un grand jour.

On trouve enſuite de ſçavantes Remarques ſur la Langue des Tar-

tares Mantcheoux ; elle eſt en uſage à la Cour de Pekin, auſſi-bien que la Langue Chinoiſe ; depuis que les Princes de cette Nation ſont aſſis ſur le Trône de la Chine ; tous les actes publics ſe dreſſent dans l'une & dans l'autre Langue.

La plus grande ſingularité de celle des Mantcheoux conſiſte dans une abondance de mots ſurprenante. Ils ne ſouffrent jamais la repetition du même mot dans tout ce qui eſt écrit, & ne ſe la permettent que rarement dans la converſation. » Le retour du » même mot forme, par rapport à » eux une monotonie qui leur choque l'oreille, c'eſt par cette raiſon qu'ils ſe mettent à rire, lorſqu'on leur lit un de nos Livres ; » parce qu'on entend très-ſouvent, » *que*, *qu'ils*, *qu'eux*, *quand*, *quoy*, » *quelquefois*, &c. La fréquente repetition de ces pronoms leur déplaît infiniment. On a beau leur dire que c'eſt le génie de notre Langue, ils ne peuvent s'y accoûtumer.

Les

» Les Tartares s'en paſſent, & » n'en ont nul beſoin : le ſeul ar- » rangement des termes y ſupplée » ſans qu'il y ait jamais ni obſcuri- » té, ni équivoque, auſſi n'ont ils » point de jeux de mots, ni de fa- » des alluſions.

Ils prétendent au reſte comme preſque tous les autres peuples que leur Langue naturelle eſt la plus belle & la plus riche qui ſoit au monde ; & traitent nos caracteres Européans de pieds de mouches en comparaiſon de la beauté des leurs qui bleſſent également nos yeux. Il faut lire l'Entretien que le Pere Parrenin eut ſur ce ſujet avec le fils aîné de l'Empereur.

Nous ne dirons qu'un mot des onze Journaux qui contiennent la Relation des differens Voyages faits par les Miſſionnaires Jeſuites dans la Tartarie. On y reverra dans un détail plus circonſtancié une partie des choſes dont on avoit donné une connoiſſance générale dans les articles précédens.

Les deux premiers Journaux ſont du Pere Verbieſt, & ont été compoſés à la ſuite de l'Empereur. Ce Prince avoit mené avec lui ce ſçavant Miſſionnaire pour faire en ſa preſence les obſervations neceſſaires, pour connoître la diſpoſition du Ciel, l'élevation du pôle, la déclinaiſon de chaque Pays, & pour meſurer par les Inſtrumens de Mathématique, la hauteur des montagnes & la diſtance des lieux.

On ſent par cette ſeule expoſition de quel prix doivent être ces Journaux par rapport aux connoiſſances géographiques qu'on en peut tirer; nous nous contenterons d'ajoûter qu'elles ne feront pas moins de plaiſir aux Amateurs de l'Hiſtoire Naturelle, & en général à toutes les perſonnes qui voudront s'inſtruire à fond de ce qui regarde des Pays juſqu'à preſent ſi peu connus.

On portera le même jugement des Obſervations Géographiques ſur le Royaume de Corée. Elles ont été recueillies ſur les Mémoires

du Pere Régis. Cependant comme ceux qui les ont redigées n'ont pas vû par eux-mêmes le dedans du Royaume ni la Côte de la mer, on ſe garde bien de donner la Carte qu'on en trouve ici, comme un Ouvrage fini, mais ſeulement comme le meilleur qui ait encore paru ſur cette matiere.

L'abrégé de l'Hiſtoire de la Cochée qu'on trouve enſuite eſt emprunté de trois differens Ouvrages Chinois qu'on a traduit fidélement dans les points eſſentiels & auſquels on a ajoûté une Chronologie qu'on croit être ſure. Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire ne nous permettent pas d'entrer là-deſſus dans aucun détail non plus que ſur une Relation du Voyage du Capitaine Beering dans la Sibérie. 2°. Sur les Obſervations Géographiques & Hiſtoriques qui concernent la Carte du Thibet, où l'on voit les terres du Grand Lama & les Pays voiſins qui en dépendent juſqu'à la ſource du Gange,

& 3°. ſur le Catalogue d'une partie des latitudes obſervées & des longitudes qui reſultent des Meſures Géométriques, dont on s'eſt ſervi pour dreſſer la Carte de l'Empire de la Chine, faite, comme nous l'avons dit, par les Miſſionnaires Jeſuites ſur les ordres de l'Empereur Cang-hi.

Nous avons oublié de dire que toutes les Cartes tant générales que particulieres ont été redigées par M. Danville Géographe ordinaire du Roi; on trouvera ſans doute qu'il y a parfaitement ſoûtenu la reputation qu'il s'eſt déja acquiſe par la netteté, & par la juſteſſe des Ouvrages de ce genre qu'il a déja donnés au Public. Cette ſeule raiſon, parmi pluſieurs autres que nous pourrions alléguer, ſuffit pour faire tomber l'Edition furtive de cette Deſcription de la Chine, qu'on prepare en Hollande. Car ou cette Edition ſera ſans Cartes; & dès lors elle ſera privée de ce qui fait le principal mérite de celle de Paris; ou ſi l'on y trouve des Cartes,

la forme d'*in*-4°. qu'elle doit avoir, ne permettant pas de donner ni la netteté, ni l'étendue convenable, elles ne ſerviront qu'à jetter dans l'erreur ceux qui les conſulteront.

ACTA SANCTORUM Auguſti ex Latinis & Græcis, aliarumque Gentium Monumentis, ſervata primigeniâ Veterum Scriptorum phraſi, collecta, Digeſta, Commentariiſque, & Obſervationibus illuſtrata à Joanne-Baptiſta Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Boſchio è Societate Jeſu, Preſbyteris Théologis. Tomus II.

C'eſt-à-dire : *Les Actes des Saints du mois d'Aouſt, tirés des Monumens Latins & Grecs, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Obſervations par les Peres du Solier, Pin, Cuper & Boſche, Prêtres-Théologiens de la Societé de Jeſus.* A Anvers, chez Bernard-Albert *Vande-Plaſſche.* 1735. *in-fol.* pag. 728. & ſe vend

à Paris, chez *de Bure*, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.

CE Volume eſt le trente-quatriéme de la grande Collection des Actes des Saints entrepriſe par les Jeſuites d'Anvers, à la tête deſquels a été le Pere Bollandus, qui s'eſt rendu ſi fameux par cette entrepriſe, qu'on a donné depuis ſon nom à ceux des Jeſuites d'Anvers qui ont continué ce grand Recueil. Le Tome dont nous allons rendre compte eſt le ſecond du mois d'Aouſt, comme on l'a vû annoncer dans le titre. Il contient la Vie des Saints dont l'Egliſe honore la mémoire, les cinquiéme, ſixiéme, ſeptiéme, huitiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme, & douziéme jours de ce mois. On y donne la Vie de deux cens vingt-deux Saints & Saintes dont les noms ſont connus, outre pluſieurs Martyrs Anonymes en differentes parties du monde, deſquels nos Auteurs font mention d'après differens Martyrologes.

S. Laurent eſt un de ces Saints qui eſt le plus univerſellement honoré ; nous allons donner un précis de ce qu'en diſent les Jeſuites d'Anvers.

Tous les Martyrologes de l'Egliſe Latine, anciens, du moyen âge ou modernes, font une mention particuliere du martyr de S. Laurent. On voit dans les anciens Sacramentaires une Meſſe propre, non ſeulement pour le jour qu'on célébre la fête de S. Laurent, mais encore pour la Vigile & pour l'Octave. Il y avoit même des Egliſes où l'on déſignoit pluſieurs Semaines par leur nombre depuis la Fête de S. Laurent. Les Grecs ont auſſi ſolemniſé la Fête de S. Laurent : leurs Livres d'Egliſe contiennent un Office particulier pour cette ſolemnité. Dès le commencement du cinquiéme ſiécle, il y avoit une Egliſe à Rome ſous l'Invocation de S. Laurent, il y en a eu depuis pluſieurs ſous l'invocation du même Saint en differens endroits

d'Italie, dans les Gaules, dans tous les differens Pays de l'Egliſe Latine. En 459. l'Imperatrice Eudoxie fit bâtir une Egliſe à Conſtantinople ſous l'invocation de S. Laurent. Juſtinien fonda dans la même Ville un Monaſtere qui portoit le nom de ce Saint. L'Egliſe de S. Laurent de Conſtantinople jouiſſoit même du privilége d'être un lieu d'aſile inviolable, ſuivant que le rapporte Théophane. Nos Auteurs font mention de miracles arrivés à l'occaſion de la conſtruction des Egliſes bâties ſous l'invocation de Saint Laurent. Mais ils mettent au nombre des fables des Grecs, ce que Saint Pierre d'Amien dit avoir appris de l'Archevêque Alphane, qu'un Empereur avoit recouvert la vûe dans une Egliſe que l'Impératrice ſon épouſe avoit fait bâtir à Conſtantinople, & qu'on lui avoit aſſuré être l'Egliſe de S. Laurent de Rome, après l'avoir tenu pendant un an ſur la mer, ſans néanmoins l'éloigner des Côtes de ſon Empire. Saint Ambroiſe, S. Auguſtin,

S. Léon, S. Maxime, Saint Pierre Chryſologue, & pluſieurs autres Peres de l'Egliſe ont fait l'éloge de S. Laurent, & ont exhorté les Fidéles à en célébrer la Fête d'une maniere ſolemnelle.

C'eſt de ces differens paſſages des Peres & de l'Hiſtoire du Poëte Prudence, que nos Auteurs tirent une Hiſtoire abrégée de S. Laurent qui fait le ſujet du quatriéme §. de leur Diſſertation ſur Saint Laurent. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces faits d'ailleurs aſſez connus, nous remarquerons ſeulement qu'ils y adoptent à la lettre tout ce que Prudence & les Peres de l'Egliſe ont dit de S. Laurent. Et en ce point ils ne paroiſſent point avoir fait beaucoup d'attention ſur ce que M. Baillet a dit; qu'en liſant la Vie de S. Laurent, il faut ſe ſouvenir, que Prudence n'a point négligé de ſe ſervir du privilége de la Poëſie, ni les S. Peres de celui de l'éloquence, pour faire parler avec art le Perſécuteur & le Martyr.

Il eſt certain que le corps de ſaint Laurent fut inhumé dans le chemin de Tivoly. Mais nos Auteurs n'ajoûtent point de foi à ce que dit un Auteur ancien dans le 4e Volume du grand Recueil du Pere Martenne, qu'au mois de Juillet 1447. on avoit trouvé le Corps de S. Laurent à Rome chez les Freres Mineurs. Ce qui engage nos Auteurs à prendre ce parti, c'eſt, 1°. que la Relation dont il s'agit ne marque par qui, ni en quel tems le Corps du Saint auroit été tranſporté du lieu de la premiere ſépulture chez les Cordeliers. 2°. Que le Corps dont il eſt fait mention dans la Relation inſerée dans le Recueil du Pere Martenne, n'étoit roti que d'un côté, au lieu que celui de S. Laurent étoit roti des deux côtez, ſuivant Prudence. 3°. Que ce Corps étoit entier, & qu'avant le quinziéme ſiécle il y avoit des Reliques de S. Laurent en un très-grand nombre d'Egliſes. 4°. Que les Cardinaux envoyés par le Pere Nicolas V. n'atteſterent

point que le Corps qu'on avoit découvert fût le Corps de S. Laurent, mais qu'un d'entre eux montra le Tombeau au plus jeune des Moines de ce Couvent, & qu'il lui donna en même tems un soufflet; afin qu'il se souvînt de ce qui venoit de se passer, selon la Relation. 5°. On assure que le Corps du Saint est conservé dans l'Eglise de S. Laurent *extra muros*. Après ces Observations nos Auteurs entrent dans un grand détail des differentes Eglises où l'on montre des Reliques de S. Laurent, & ils citent ce qu'ils ont trouvé sur ces Reliques soit dans les Auteurs anciens, soit dans les modernes. Quelques personnes pourroient croire qu'il seroit difficile de concilier ce que disent nos Auteurs sur ces differentes Reliques de saint Laurent. Il sembleroit en effet, si l'on prenoit à la lettre ce qu'ils en disent, que la même partie du corps de S. Laurent seroit en même tems en differentes Eglises

Mais il faut en cette occaſion, comme dans pluſieurs autres, pour ne pas mettre ces Auteurs en contradiction avec eux mêmes, ſe ſouvenir du Syſtême qu'ils ont embraſſé après Molanus, pour concilier la Tradition de differentes Egliſes, que quand on dit que le Corps d'un Saint eſt dans une Egliſe, cela s'entend d'une partie conſiderable du Corps, que quand on parle de la tête ou du bras de ce même Saint, on ne doit entendre par là qu'une portion de la tête ou du bras.

Selon ce Syſtême toutes les tentatives faites par Philippe II. & par ſes Succeſſeurs Rois d'Eſpagne pour obtenir la Relique de Saint Laurent d'une Abbaye de Bénédictins du Diocèſe de Cologne, n'auroit abouti qu'à retirer d'entre les mains des Moines une partie de la tête du Saint. Nos Auteurs rapportent à l'occaſion de cette affaire un abrégé, de ce qu'en ont dit deux ſçavans Bénédictins dans leur Voyage Litteraire, ils indiquent les Pie-

ces qui y ont rapport, les moyens que les Rois d'Eſpagne ont employés pour parvenir à leur but, & la ferme reſolution des Moines de ne ceder ni aux inſtances des Rois d'Eſpagne & des Empereurs, ni même aux ſollicitations du Pape & de la Cour de Rome.

Nos Auteurs parlent auſſi dans le même endroit d'un Miracle qu'ils diſent, ſur la foi d'un certificat envoyé au Pere Papebroc; qui ſe renouvelle tous les ans dans une Egliſe Collégiale de la campagne de Rome. On y conſerve, dit-on, dans un vaſe de cryſtal, de la peau, de la graiſſe & du ſang de S. Laurent; chaque année, aux premieres Vêpres de la Fête de S. Laurent, le ſang ſe liquifie, & s'éleve au haut du vaſe de cryſtal & demeure ainſi liquifié pendant toute l'Octave. Après cette Octave le ſang ſe condenſe de maniere qu'on ne peut plus le diſtinguer d'avec la graiſſe.

Les Ecrivains Eſpagnols ont avancé beaucoup de choſes au ſujet

de S. Laurent, auſquels nos Auteurs n'ajoûtent pas beaucoup de foi, ils ne croyent pas, par exemple, que S. Laurent ait été fils d'un Duc d'Eſpagne, que le démon l'ait enlevé dans le berceau, ni qu'il l'ait mis dans un bois, que S. Sixte prêchant en Eſpagne ait trouvé cet enfant ſous un laurier, qu'il l'ait fait appeller Laurent par cette raiſon, qu'il l'ait fait élever avec ſoin, & qu'il l'ait depuis amené à Rome, où il l'éleva à la dignité d'Archidiacre. Il ne paroît pas non plus à nos Auteurs que les Eſpagnols ayent rapporté des preuves de ce qu'ils avancent que le pere de S. Laurent ait été S. Orence Evêque, ni Sainte Patience ſa mere, ou que S. Orance & S. Laurent ayent été freres jumeaux.

Ils rejettent auſſi une autre Tradition des Eſpagnols, que le Pape S. Sixte avoit donné à S. Laurent le Calice dont N. S. J. C. s'étoit ſervi dans la derniere Céne, & que S. Laurent avoit envoyé ce Calice

en Eſpagne, & que c'eſt le Calice d'Agathe qu'on conſerve encore comme un tréſor précieux dans l'Egliſe Métropolitaine de Valence, d'où on le porte en proceſſion certains jours de l'année, avec beaucoup de pompe & de cérémonies.

A l'égard du lieu de la naiſſance de S. Laurent, nos Auteurs obſervent qu'il n'y a point d'Ecrivains anciens qui nous l'apprennent. Ils ne voyent point cependant de raiſon de rejetter la Tradition des Eſpagnols, que S. Laurent étoit né en Eſpagne, d'autant plus qu'Adon de Vienne autoriſe cette Tradition. Mais ſur ce qui regarde les diſputes des Villes d'Eſpagne entre elles pour ſçavoir quelle eſt celle où eſt né S. Laurent, les Jeſuites d'Anvers n'ont pas cru pouvoir prendre de parti, parce qu'il ne paroît pas qu'on ait rien avancé de bien prouvé ſur ce ſujet.

Pour ce qui eſt des Actes de ſaint Laurent publiés par Surius, nos Au-

teurs reconnoiſſent de bonne foi, après Baronius, le Cardinal de Noris, & le Pere Pagi, que ce ne ſont pas des Actes originaux, c'eſt pourquoi ils n'ont point cru les devoir inſérer dans leur Compilation, ils ſe ſont borné à donner l'Hiſtoire de Prudence ſur S. Laurent, & l'abrégé des Actes de ce Saint, qu'Adon a inſeré dans ſon Martirologe. Ils ont accompagné ces deux Pieces de Notes. Les Bollandiſtes ajoûtent, que quoique l'on n'ait plus les Actes de S. Laurent faits par un Auteur contemporain ſuppoſé qu'il y en ait eu, on ne doit point douter que les faits principaux de la Vie & du Martyr de ce Saint n'en doivent pas moins être regardés comme très-conſtans. Attendu qu'ils ſont rapportés par ſaint Ambroiſe, & par S. Auguſtin qui ont vêcu dans un tems où ils pouvoient être bien inſtruits de ces faits par la Tradition.

Les derniers articles de l'Ouvrage de nos Auteurs au ſujet de ſaint

Laurent, regardent des Miracles qu'on prétend avoir été faits pour punir ceux qui ont manqué à célébrer avec exactitude la Fête de ce Saint, des apparitions & des Miracles en faveur des pécheurs. Entre ces Miracles il y en a qui ne sont appuyés d'aucune autorité, & qui sont contraires à la vraisemblance & à la Religion. Tel est celui d'un pécheur public sur l'ame duquel il y avoit une dispute entre les Diables & le bon Ange de ce pécheur. On dit que les bonnes & les mauvaises actions de ce pécheur ayant été mises dans la balance, le côté où étoient les bonnes actions se trouva beaucoup plus léger, que les Diables en triomphoient, mais que Saint Laurent ayant jetté un Calice d'or dans le côté de la balance qui étoit le plus leger fit élever sur le champ le côté où étoient les mauvaises actions du pécheur, & que Saint Laurent enleva ainsi ce pécheur aux Diables. Nos Auteurs avertissent qu'on doit bien se garder

d'attribuer cette Hiſtoire au ſaint Empereur Henri, comme l'ont fait quelques Ecrivains.

On peut voir par le précis d'un des articles de ce Volume que nos Auteurs continuent de s'attacher à diſcuter, comme ils ont fait dans les Volumes précedens, non ſeulement ce qui concerne les Actes des Saints, mais encore ce qui a rapport à leur culte, à leurs Reliques, & aux Miracles qu'on en a publiés, ſoit avant, ſoit après leur mort. La diſcuſſion de ces faits concernant les Vies des Saints, n'eſt pas le ſeul avantage qu'on retire de cette grande Compilation. On trouve ſouvent dans les Actes des Saints qu'ils publient & dans les Obſervations qui les accompagnent des traits qui regardent non ſeulement l'Hiſtoire générale de l'Egliſe, mais encore l'Hiſtoire Civile de pluſieurs Etats, qu'on ne rencontre point dans les autres Hiſtoriens. C'eſt ce qui fait que le public voit paroître avec plaiſir de

te[illegible]s en tems de nouveaux Volu-
m[illegible] de cette grande Compilation ;
le[illegible] Jesuites d'Anvers s'engagent
d[illegible] ce Volume non seulement à
c[illegible]inuer l'Ouvrage, mais encore
à [illegible]nner des Supplémens conside-
r[illegible]es pour les sept Mois qu'ils ont
p[illegible]liés.

[illegible]ESCRIPTION DE L'EGYPTE, contenant plusieurs Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur ses Monumens anciens, sur les mœurs, les coûtumes, & la Religion des Habitans, sur le Gouvernement, & le Commerce, sur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. composée sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé le Mascrier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Augustins, chez Louis *Genneau*, à S. Pierre ès liens, & Jacques *Rollin* fils, à Saint Athanase. 1735. *in*-4°. pag. 570.

NOUS commencerons ce ſecond Extrait à la troiſiéme Lettre, dans laquelle l'Auteur parle du Delta. Selon lui, cette partie de l'Egypte n'étoit d'abord qu'un grand Golphe dont le fond pouvoit baigner les murs de l'ancienne Memphis, & qui s'étendoit à droite & à gauche, du côté de ſon entrée, juſqu'aux lieux où ſont placées aujourd'hui les Villes de Damiette & de Roſette. Il lui paroît très-poſſible que par une longue ſucceſſion d'années le limon que le Nil charie continuellement ait comblé cet eſpace, & que ce terrain ſoit devenu très-fertile. En ce cas, ajoûte-t-il, rien ne ſeroit plus juſte que l'ingénieuſe fiction, qui fait naître l'Egypte des amours du Nil & de la Belle Memphis. Un Auteur Copte, du nom duquel l'Auteur ne ſe ſouvient point, attribue à Joſeph le deſſechement du Delta. Les coquillages qu'Hérodote dit qu'on remarquoit de ſon

tems dans les rochers voiſins de Memphis y étoient encore en 1718 ſuivant le témoignage de M. Maillet. On voit auſſi de ces coquillages ſur le ſommet d'une petite montagne qui eſt au Midi du Sphinx, d'où l'Auteur conclut que cette élevation a été autrefois couverte des flots de la mer.

Roſette n'eſt point bâtie, ſelon notre Auteur, ſur l'ancienne Ville de Canope. C'eſt une Ville moderne. Sa fondation remonte à peine juſqu'à cent ans, cependant le commerce & ſon port l'ont rendu une des Villes des plus conſiderables de l'Egypte. La Ville de Damiette, qui eſt ſituée à l'extrémité du Delta, oppoſée à Roſette, répond à l'ancienne Péluſe, qui s'avançoit dans la mer l'eſpace d'un demi mille. Du tems de S. Louis Damiette étoit proche de la Barre qui s'eſt formée à l'endroit où le Nil ſe décharge dans la mer, elle s'en trouve aujourd'hui fort éloignée. Il ne reſte plus de veſtige du

Lac Serbon ſi fameux dans l'ancienne Hiſtoire par le bitume qu'on recueilloit ſur ſes eaux dans le tems de ſes ébullitions. L'Auteur parle enſuite du Foux, de la Maſſoure, de Forſtat, des rivieres de Memphis, & de la Matarée. On ne trouve plus dans ce lieu l'arbriſſeau dont on tiroit ce fameux beaume que l'Egliſe Copte employoit pour le baptême des enfans.

Dans la quatriéme Lettre l'Auteur rapporte ce que les anciens Ecrivains diſent de la grandeur & de la magnificence de la Ville d'Alexandrie. Elle fut détruite au commencement du treiziéme ſiécle par l'ordre des Princes Mahométans, qui voyoient qu'il étoit difficile de garder une ſi grande Ville, & où il arrivoit ſouvent des révoltes. On ſe ſervit des débris de l'ancienne Ville pour bâtir les murailles de la nouvelle. Elle n'avoit pas deux lieuës de France de circuit, à preſent il n'y a qu'une très-petite partie de cette nouvelle enceinte

qui ſoit habitée. On voit cependant encore à Alexandrie des Monumens anciens conſiderables; l'Aiguille de Cléopatre qui eſt un Obéliſque chargé d'hiérogliphes, la fameuſe Colonne de Pompée, une ſuperbe Colonade auprès de laquelle étoit une Egliſe ſous l'invocation de ſaint Athanaſe, & qui ſert à preſent de Moſquée. L'Auteur ne donne point la deſcription de cette Moſquée, parce que les Turcs ſont, dit-il, auſſi jaloux de leurs Moſquées que de leurs femmes.

La Ville du Caire fait le ſujet de la cinquiéme Lettre. L'Auteur croit qu'elle eſt preſque du même tems qu'Alexandrie. C'étoit dans le vieux Caire que les Gouverneurs d'Egypte, pour les Empereurs de Conſtantinople, faiſoient leur réſidence. Elle fut depuis le ſéjour des Caliphes. Le nouveau Caire qui eſt à preſent la Capitale de l'Egypte, fut bâti vers la fin du dixiéme ſiécle. L'ancien Caire ſe nommoit autre-

fois Masr. L'Auteur croit qu
nom de Caire lui a été donné
les Arabes, dans la Langue
quels *del Cahera* signifie la Vi
rieuse. Les Mosquées sont ce
y a de plus magnifique au Cair

A l'égard des Pyramides
l'Auteur parle dans la sixiéme
tre. M. Maillet ne les a point re
dées ainsi que nous les represen
plusieurs Voyageurs modern
comme des masses énormes di
tout au plus de notre étonnem
Il est entré plusieurs fois dans
terieur de ces Pyramides, & il
sure qu'il n'a pû s'empêcher d'
frappé de la magnificence &
grandeur qui éclatent de toute
dans ces Edifices si vantés, &
a toûjours admiré l'habileté
Architectes qui ont présidé à l'
cution de cette grande entrep
On ne pourroit, à ce qu'il ass
prendre des mesures plus justes
celles que ces Architectes ont
ses pour que ces Monumens d
nés pour la sépulture des anc

Rois d'Egypte ſe conſervaſſent pendant une grande ſuite de ſiécles, & pour que l'on ne pût découvrir une entrée pour y pénétrer.

Outre la Ville de Memphis & de ſes ruines, qui ſont le ſujet de la ſeptiéme Lettre, l'Auteur parle dans celle-ci des Momies, des puits où on les trouve, du fameux Labyrinthe, des Oiſeaux dont tous les Voyageurs ont fait mention.

Ceux qui ont lû les Vies des anciens Solitaires d'Egypte, verront avec plaiſir dans la huitiéme Lettre la deſcription de la haute Egypte en particulier des Deſerts de ſaint Macaire, de la Thébaïde, & du fameux Monaſtere de ſaint Antoine qui eſt habité par des Religieux Coptes.

Nous ne rapporterons que quelques traits de la neuviéme Lettre, dans laquelle il s'agit de la fertilité de l'Egypte, des arbres, des plantes, des fleurs & des fruits qui croiſſent en ce Pays-là, & des

animaux qu'on y trouve.

Il y a une eſpece de figues nommées figues de Pharaon que porte le Sycomore, non pas à ſes branches, mais au tronc même de l'arbre. On le bat avec des marteaux & de ſes meurtriſſures ſortent des figues de la groſſeur ordinaire. Ce fruit eſt très-inſipide, auſſi ne ſert-il de nourriture qu'aux pauvres gens & aux oiſeaux.

A l'égard du Lorus & du Papyrus dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Anciens, l'Auteur avoüe de bonne foi qu'il ne peut rien dire de fort aſſuré. Il croit cependant que le Lorus eſt le bled de Turquie, ou le Saffranon, plante dont la tige eſt aſſez haute, & du ſommet de laquelle ſort une eſpece de petite pomme, environnée de fleurs qui ſervent à la teinture; & que le Papyrus eſt le figuier d'Adam, dont les figues croiſſent par bouquets. Cette plante a la cime lanugineuſe, la tige aſſez haute, & les feuilles de la longueur d'une

aulne & de la largeur de deux pieds.

La Religion des anciens Egyptiens, & quelques Obſervations ſur celle des Coptes, des Grecs Schiſmatiques & des Mahométans, rempliſſent la dixiéme Lettre; l'Auteur inſiſte particuliérement ſur l'ignorance des Coptes en matiere de Religion & ſur leur ſuperſtition. Ils obſervent également le baptême & la circonciſion. Ils étendent même la cérémonie de la circonciſion juſqu'aux filles. Ils ont pris des Turcs l'uſage de repudier leurs femmes, en leur rendant ce qu'elles leur ont apporté. Cette Lettre finit par la Relation de l'apoſtaſie & du Martyre du Pere Clément Recollet Curé de la Nation Françoiſe au Caire. Ce Religieux ayant cru qu'on vouloit le renvoyer en France & flétrir ſa reputation, ſe rendit au Château du Caire où il déclara qu'il vouloit ſe faire Mahométan. Mais ayant fait des réfléxions ſur cette démarche, il penſa ſérieuſe-

ment non ſeulement à repar
faute, mais encore à ramen
jeune François qui avoit emb
la Religion de Mahomet. Ce j
homme alla déclarer au Bach
qui ſe paſſoit. Ce qui attira au
re Clément une vive perſécu
On employa d'abord les ca
pour l'engager à ſe faire Mah
tan, on l'enferma enſuite dan
priſon, où on lui fit ſouffrir
ſieurs tourmens, il fut enſuit
capité le 17 Mai 1703. On a
qu'il fit paroître une conſtanc
mirable, non ſeulement lor
fut conduit au ſupplice, mai
core dans les tourmens qu'o
fit ſouffrir pendant pluſieurs je

Le paralléle des coûtumes an
nes & des coûtumes moderne
Egyptiens, & la forme du go
nement du Pays fourniſſent l
tiere de la onziéme & de la do
me Lettre.

L'Egypte eſt gouvernée p
Bacha qui n'obtient qu'à force
gent ce gouvernement qui

plus considerable de l'Empire Ottoman. Ses provisions ne sont que pour un an. Il est néanmoins ordinairement continué trois années. Il est obligé de payer tous les ans six cens mille écus au Grand Seigneur. Il fournit à la Porte des provisions de sucre, de thé, de caffé, de sorbet, de ris, qui montent encore à plus de six cens mille écus. Il fait la dépense du Pavillon que le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Méque, outre cent mille écus pour la Méque, & cent mille écus qu'il envoye tous les ans pour Damas, à cause des frais de la Caravane qui part de cette Ville pour l'Arabie. Malgré ces dépenses & celle de l'entretien des Troupes qui sont en Egypte, le Bacha peut encore tirer de l'Egypte plus de douze millions pour son profit particulier, sur-tout lorsqu'il arrive des mortalitez. Car le Bacha dispose à prix d'argent de tous les fonds dans l'étendue de son Gouvernement. Les possesseurs n'en ont que

l'uſage pendant leur vie. La deſcription que l'Auteur fait du Divan du Bacha en donne une autre idée.

La Milice du Pays eſt compoſée de cinq corps de Troupes, les Muſtapharagas, qui ſont des Nobles du Pays, à la tête deſquels eſt le Bacha, ſont de mauvaiſes Troupes, les Aruphs, les Sphaïs, les Bachaouls & les Janniſſaires. Ces derniers ſont commandés par un Kiaca qu'ils éliſent, & qu'ils changent ſans le conſentement du Bacha, ils tiennent conſeil entre eux pour la conſervation des droits du Corps; les biens de ceux qui viennent à mourir appartiennent au Corps, & les principaux les partagent entre eux. Ils poſſedent à préſent des fonds, ce qui leur étoit défendu autrefois.

Ces Troupes ont une paye ordinaire aſſez modique, mais chacun peut acheter une paye telle qu'il ſouhaite pour ſa vie en payant une ſomme dont il retire la valeur en trois ans.

La campagne eſt gouvernée par des Deys ou Princes qui ſont nommés par le Grand Seigneur, & qui payent au Bacha une certaine ſomme par chaque année pour les droits qui ſe levent dans leur territoire. Souvent le Bacha fait le procès aux Deys pour profiter de leurs dépouilles. Ces Deys entrent quelquefois dans les Corps de Troupes qui ne dépendent point du Bacha, pour n'être point ſujets à ſa Juriſdiction.

On verra avec plaiſir dans cette Lettre que les Turcs ne ſont pas auſſi barbares à l'égard de leurs eſclaves que ſe l'imaginent quelques perſonnes. Ils les traitent avec douceur, & ils leur procurent ſouvent des établiſſemens qui ſervent à les élever au-deſſus de leurs maîtres. Mais à quelque dignité que parviennent ces affranchis ils conſervent toûjours beaucoup de reconnoiſſance & de reſpect pour leurs patrons.

Les Sciences & les Arts ſont né-

gligés en Egypte, comme l'Auteur le fait voir dans la troisiéme Lettre, mais la situation du Pays y rend le commerce très-florissant. L'Auteur propose un projet pour joindre le commerce des Indes Orientales avec celui d'Europe par la Mer Rouge, de maniere qu'on pourroit faire passer une Lettre de Paris à Suratte en cinquante jours. Il propose des moyens pour lever les obstacles qui pourroient se rencontrer à l'exécution de ce projet, tant du côté du Grand Seigneur, que du côté du Bacha d'Egypte.

La derniere Lettre regarde les Caravanes, en particulier celles du Pélérinage de la Méque, dont on voit dans d'autres Livres un grand nombre de Relations.

QUINTI CALABRI prætermissorum ab Homero Libri XIV. Græcè, cum versione Latina & integris emendationibus Laurentii Rhodomanni, & adnotamentis selectis Claudii Dausqueii; curante Joanne-Cornelio de Pauw, qui suas etiam emendationes addidit. Lugduni-Batavorum, apud Joannem Van-Abcoude. 1734. C'est-à-dire : *Les XIV. Livres des Supplémens d'Homère, composés en Grec par Quintus Calaber; avec la version Latine & les Notes entieres de Laurent Rhodoman, les Notes choisies de Claude Dausquey, & celles de Jean-Corneille de Pauw, qui a pris soin de cette Edition.* A Leyde, chez Jean Van-Abcoude. 1734. *in*-8°. pag. 871. sans la Table.

LA fausse idée que l'on s'est fa-
te du Poëme Epique ou
l'Epopée, confondue mal-à-pro-

avec le Poëme Hiſtorique, a fait naître, pour les Ouvrages du premier genre, des Supplémens, dont ils n'avoient nul beſoin, & qui ne pouvoient convenir qu'à ceux du ſecond. C'eſt ainſi que la Pharſale de Lucain ſembloit ſuſceptible du Supplément que lui a donné l'Anglois Thomas *May*, en ſept Livres, où il continue l'Hiſtoire de la guerre civile entre Pompée & Céſar juſqu'à l'aſſaſſinat de celui-ci. Mais le XLIIIe Livre dont il a plu à *Maffei-Végio* d'allonger l'Enéïde de Virgile, pour y décrire les noces d'Enée & de Lavinie, eſt abſolument ſuperflu, puiſque l'action du Poëme Latin ſe trouve ſuffiſamment terminée par la mort de Turnus, qui ne laiſſe plus rien d'eſſentiel à deſirer. Tel eſt encore l'Auteur des Supplémens dont nous rendons compte, qui s'eſt imaginé fauſſement qu'Homére dans ſon Iliade s'étoit propoſé de raconter le Siége de Troye depuis ſon commencement juſqu'à la priſe de cette

Ville fameuſe ; tandis qu'il n'a eu d'autre deſſein que d'y chanter la colére d'Achille ſi funeſte aux Grecs, & que l'action du Poëme eſt rendue parfaitement complette par le retour du jeune Héros dans l'armée des aſſiégeans, où il venge la mort de ſon ami Patrocle par celle du vaillant Hector. C'eſt néanmoins de ce dernier évenement, que Quintus-Calaber (ou *le Calabrois*) fait partir la longue narration, qui forme ſon Poëme Chronologique, où il nous détaille tout ce qui s'eſt paſſé devant Troye pendant les derniers tems du Siége : ce qui n'entroit en nulle façon dans le plan d'Homére, & ne doit point être regardé comme une omiſſion de ſa part ; ainſi que le titre du Livre dont il s'agit ſemble l'accuſer formellement (Παραλειπομένων ὁμήρου, *prætermiſſorum ab Homero.*)

L'Auteur de ces prétendus *Paralipoménes* ou Supplémens s'appelloit Κόϊντος (*Quintus*), qui eſt un

nom Latin. Son ſurnom Καλαβρος (*Calaber*) ſemble d'abord indiquer ſon Pays. M. *Fabricius*, dans ſa *Bibliothéque Gréque*, n'en convient pas, & prétend que notre Quintus doit uniquement ce ſurnom à cette circonſtance, que la premiere découverte de ſon Poëme juſqu'alors inconnu ſe fit par le Cardinal *Breſſarion* dans l'Egliſe de ſaint Nicolas près d'Otrante, qui eſt (dit le ſçavant Bibliothécaire) une Ville Maritime de la Calabre; d'où l'on appella notre Poëte Quintus le Calabrois. Mais ce ſentiment n'eſt pas ſans difficulté. Car il eſt dit, dans la Vie de Coluthus Auteur du petit Poëme Grec ſur *l'enlévement d'Héléne*, que ce fut dans la Pouille auprès d'Otrante que l'on trouva pour la premiere fois le Poëme de Quintus; & en effet, Otrante eſt une Ville Maritime de la Pouille, & nullement de la Calabre: ce qui détruit la conjecture de M. *Fabricius* touchant l'origine du ſurnom *Calaber*. Il

vaut donc mieux croire que Quintus étoit véritablement originaire de Calabre.

Cela n'empêche pas que divers Auteurs ne l'ayent surnommé Smyrnéen (*Smyrnæum*) sur ce que au XIIe Livre de son Poëme il assure que les Muses lui avoient été favorables & l'avoient rendu Poëte, lorsque dès sa tendre jeunesse & avant qu'un poil follet couvrît ses joües, il menoit paître les brebis dans les pâturages de Smyrne : car c'est littéralement ce que portent ses vers ; d'où quelques Interpretes, à la faveur du sens allégorique qu'ils y ont ridiculement imaginé, ont conclu que ce Poëte avoit établi à Smyrne une Ecole célébre, où il enseignoit la Grammaire & les Belles-Lettres à la jeunesse. *Rhodoman* a donné dans cette idée chimérique, & a induit en erreur sur ce point *Vossius* le pere, *Reinesius* & d'autres Sçavans, qui sans y regarder de plus près, l'en ont cru sur sa parole.

S'il eſt difficile de déterminer au juſte quelle étoit la patrie de notre Auteur; il n'y a pas moins d'incertitude ſur le tems où il floriſſoit. *Reineſius* le confond avec un *Corinthus* de Smyrne, Grammairien Grec, qui n'eſt pas fort ancien, & duquel nous avons un petit Traité ſur *les Dialectes*. Mais cette opinion eſt démentie par les témoignages du Scholiaſte anonyme d'Homére, d'Euſtathe & de Tzetzès, qui citent toûjours notre Poëte ſous le nom de *Quintus*, ſans jamais l'alléguer ſous celui de *Corinthus*. Il ne paroît pas plus de vraiſemblance dans la conjecture de *Barthius*, qui prend notre Auteur pour le *Mileſius* de Smyrne, dont Eunapius, dans la Vie de Proëréſe, vante le talent poëtique. Le même *Barthius*, dans un autre endroit, fait vivre notre Quintus ſous les premiers Empereurs Romains; ce qu'il croit pouvoir inférer d'un Oracle de Calchas, rendu dans le XIIIe. Livre du Poëme,

mais qui au fond ne doit paſſer que pour une imitation de quelque Poëte plus ancien, ſans tirer à aucune conſéquence pour le tems où a vêcu notre Auteur *Rhodoman*, & pluſieurs Critiques après lui, conjecturent qu'il étoit contemporain des Poëtes Nonnus, Coluthus, Tryphiodore, & Muſée, Auteur du petit Poëme ſur les Amours de Léandre & de Héro : & ſur ce pied-là il auroit fleuri dans le cinquiéme ſiécle. Ils fondent ce jugement ſur la conformité du ſtile entre tous ces Poëtes ; & c'eſt à quoi notre Editeur trouve aſſez d'apparence ; au lieu que M. *Fabricius* regarde cette conformité de ſtile comme une preuve aſſez équivoque. Madame *Dacier*, dans ſes Notes ſur Dictys de Crête (*Liv.* 4. *chap.* 21.) a fait de *Coïntus* & de *Quintus Calaber* deux Poëtes diſtingués l'un de l'autre ; trompée, ſans doute, par *Geſner*, dans ſa *Bibliothéque*, ou par ſes Abréviateurs : & *Périzonius* n'a pas manqué de relever

ver cette mépriſe, dans ſa Diſſ
tation ſur cet Hiſtorien de la g
re de Troye. (*Sect.* 13.)

Quant au caractere du ſtile
la Poëſie de notre Auteur, les
tiques en ont jugé bien diffe
ment. Les uns l'ont preſque é
Homére pour ce regard, l'
lânt un *autre Homére*, un
Homére, le plus *Homérique* d
tes (*Homericiſſimum*) *excell*
te, *& le ſeul* de ce genre *d*
te là après Homére : &
langage de Thomas *Freig*
Barthius, de Conſtantin
& de Daniel *Heinſius*.
n'en jugent pas à beauc
favorablement ; & M
malgré ſes qualitez de
teur & de Commentat
ce nombre. Il trouve
de Quinteus quelque c
vé, de lâche, & qui
d'Ecolier ; beaucoup
inutile & de ce qu'on
villes parmi les Poë
que qui retranche ici

(dit-il) toutes les ſuperfluitez, le reduiroit aiſément aux deux tiers. Ajoûtez à cela beaucoup d'inégalité dans la compoſition de cet Auteur, qui après s'être élevé quelquefois juſqu'à l'enflure, tombe tout d'un coup dans le bas, le rampant, le puerile: ce qu'il faut attribuer (dit-on) au goût du ſiécle où il vivoit, & où la culture de la Poëſie, de l'éloquence & de tous les beaux arts avoit extrêmement dégénéré. *Borrich* prend un juſte milieu entre des jugemens ſi oppoſés. La diction de Quintus lui paroît (ainſi qu'à *Rhodoman*) fort ſemblable à celle d'Homére. Il regne (ſelon lui) dans le ſtile de notre Poëte, de la netteté, & une certaine médiocrité également éloignée du ſublime & de la baſſeſſe. Venons preſentement aux differentes Editions de ce Poëme; & voyons à quoi ſe reduit le travail des Critiques qui ſe ſont propoſé de le corriger & de le rendre plus intelligible par leurs Notes.

Il parut pour la premiere
chez Alde-Manuce, en un Vol
in-8°. ſans date, & plein de fa
On le réimprima à Bâle de la m
forme, en 1569. & très peu co
tement. La verſion de ce Po
faite en proſe Latine par
Valarey fut imprimée à Anver
1539. puis à Lyon en 1541. *i*
Les Commentaires de Jean
deau ſur Quintus-Calaber,
pien, & Coluthus virent le j
Bâle, en 1552. *in*-8°. & notre
me fut publié en Grec & en I
dans le corps des Poëtes Gre
Genéve, en 1606. *in-fol.* Enfi
vit paroître en 1604. *in*-8°. à
nau chez les Wechels, l'Ed
de Laurent *Rhodoman*, la plus
faite de toutes, juſqu'alors.
trouve 1°. le Texte Grec & la
ſion Latine vis-à-vis l'un de l'a
& accompagnés de petits ſom
res en marge : 2°. les argumen
24 Livres de l'Iliade d'Homé
des 14 Livres des Supplémen
Quintus-Calaber, compoſé

vers Grecs avec leur verſion en vers Latins par l'Editeur, & qui offrent au Lecteur un abregé inſtructif de tout ce qui eſt raconté dans chacun de ces Livres ; ce qui eſt pour lui d'une très-grande commodité. Viennent enſuite dans la même Edition : 3°. Les Notes de *Rhodoman* ſur notre Poëte, & quelques Remarques de Jean *Hartung* ſur le même ; 4°. un ſecond Poëme de l'Editeur en Grec & en Latin ſous le titre de *Troica*, & dans lequel *Rhodoman* a raſſemblé avec beaucoup d'exactitude, tous les évenemens qui appartenoient à la guerre de Troye, & qui forment un tiſſu hiſtorique bien ſuivi : 5°. la Harangue de Dion-Chryſoſtome, dans laquelle cet Orateur s'efforce de prouver que la Ville de Troye n'a point été priſe ; & qui eſt dans cette Edition, accompagnée de la verſion Latine & des Notes de *Rhodoman*. On a cru qu'il avoit donné une ſeconde Edition de cet Ouvrage, en 1614. & effectivement en

rencontre-t-on des exemp
portent cette date. Mais
cius nous avertit, que ce
due nouvelle Edition n'
de 1604. dont il restoit
primeur nombre d'exe
tête desquels il a mis
frontispice, & a join
Volume, pour le m
les Observations de
Brodeau sur Quintus
phiodore & Coluth
d'imprimer séparé
même forme.

A l'égard de la
que nous presente
elle l'emporte
toutes les précéd
qualité du papi
beauté des carac
Latins, soit po
Texte de l'Au
a eu grand soi
tion d'*Alde*
fait *Rhodoma*
toute fautive
laissé de lui

pour la reſtitution de quantité de paſſages alterés ou totalement corrompus. C'eſt de quoi l'on trouvera nombre de preuves dans les Notes de M. de Pauw. Il a donné celles de *Rhodoman* dans toute leur étendue. Mais il s'eſt bien gardé d'en faire autant de celles de *Daufquey*, dans leſquelles (dit-il) on apperçoit tant d'*inepties* & tant de marques de ſa mauvaiſe volonté pour *Rhodoman*, qu'on ne ſçait ſi un tel Critique eſt plus digne de pitié que d'indignation. M. de Pauw a fait bon uſage auſſi des Notes de Joſeph *Scaliger* ſur les quatre premiers Livres de Quintus, écrites à la marge de l'exemplaire qui avoit appartenu à ce fameux Critique, & qui ont été communiquées par M. *Havercamp* à notre Editeur.

L'obligation que lui auront les Lecteurs pour une Edition ſi élégante du Continuateur d'Homére, ſeroit ſans doute plus complette, s'il eût daigné leur donner un

avant-goût des événemens racontés dans chacun des 14 Livres de ce Poëme, en y mettant à la tête autant de petits Sommaires ou Argumens, propres à piquer leur curiosité : sur-tout par rapport à un Ouvrage tel que celui-ci, beaucoup moins connu que l'Iliade & l'Odyssée. Cela lui eût été d'autant plus facile, qu'il trouvoit la besogne toute faite dans l'Edition de *Rhodoman*, où même il auroit eu à choisir, puisque ce Commentateur a eu la patience de composer des Sommaires de deux especes ; les uns d'une étendue raisonnable, les autres compris en un seul vers pour chaque Livre. Nous suppléerons en quelque sorte à cette omission de M. de Pauw, en traduisant en François les petits Sommaires de *Rhodoman*.

Dans le premier Livre, Penthesilée Reine des Amazones vient au secours des Troyens, attaque les Grecs, y perit de la main d'Achille ; & celui-ci peu après tue le lâche

Therſite, qui avoit oſé l'inſulter ſur les ſuites de cette victoire. II. Memnon fils de l'Aurore à la tête d'une armée d'Ethiopiens, n'a pas contre les Grecs un ſort plus heureux que Penthéſilée; il tue Anciloque fils de Neſtor, & bleſſe Achille, qui lui paſſe ſon épée au travers du corps. III. Apollon, dans un combat, bleſſe mortellement Achille au talon, & Ajax défendant le corps de ce Héros contre les Troyens qui veulent le dépouiller, tue Glaucus. IV. Il contient la deſcription des Jeux propoſés par Thétis pour les funerailles d'Achille. V. Ajax fils de Télamon devient furieux, pour n'avoir pû obtenir les armes d'Achille, que les Grecs donnent à Ulyſſe. VI. Eurypyle venu au ſecours de Troye, ſe ſignale par le meurtre du beau Nirée, & par celui du grand Medecin Machaon. VII. Les Députez envoyés par les Grecs vers Lycoméde Roi de l'Iſle de Scyros, en amenent au Siége de Troye la

jeune Pyrrhus ou Néoptoléme fils d'Achille ; ce qui releve infiniment le courage aux assiégeans. VIII. Il se fait aux portes de la Ville un furieux combat, dans lequel Néoptoléme pour son coup d'essai tue le redoutable Eurypyle. IX. Déiphobe fils de Priam inspire aux Troyens une nouvelle audace ; & les Grecs, de leur côté, ayant fait venir au Siége Philoctéte qui languissoit de sa blessure dans l'Isle de Lémnos, & que l'habile Medecin Podalire guerit à son arrivée, en conçoivent les plus flateuses esperances. X. Pyrrhus, dans le combat, porte un coup mortel à Paris, qui pert la vie peu de tems après. Sa femme Oenone se brûle avec lui sur le même bûcher. XI. Les assiégés font une grande sortie, où ils ont du pire, & sont repoussés dans la Ville par les Grecs, qui tentent d'y donner l'assaut ; mais les remparts sont vivement défendus par Enée. XII. Les Grecs par le conseil de Calchas & d'Ulysse, construi-

sent

ſent un cheval de bois, que les Troyens ſéduits par le traitre Sinon, introduiſent dans leur Ville. Dans le XIIIe Livre le Poëte décrit le Sac & l'embraſement de la Ville de Troye; & dans le XIVe le naufrage des Grecs au retour de cette expedition.

Au reſte *Baillet*, dans ſes *Jugemens des Sçavans* ſur les Poëtes, s'eſt fort trompé, lorſqu'il avance que Quintus, outre ces 14 Livres de Supplémens, a compoſé deux Livres en particulier ſur la priſe de Troye : περὶ Ἰλίου ἁλώσεως. Ce Critique a pris bonnement pour une nouvelle production Poëtique de Quintus les deux Livres qui en 1575. furent imprimés ſous ce titre dans un Ouvrage de Michel *Néander*, tandis que ces deux Livres ne ſont que le XII. & le XIII. du grand Ouvrage du Poëte Grec réimprimés ſéparément.

Nous ne devons pas oublier d'avertir ici que *Bayle*, dans ſon Dictionnaire, a donné un article ſur

Quintus-Calaber ; & que M. *Fabricius*, dans ſa *Bibliothéque Gréque*, s'eſt fort étendu ſur ce Poëte. C'eſt principalement de cet éxact Bibliothécaire que nous avons tiré la meilleure partie du détail qui remplit cet Extrait. Il eſt ſurprenant que M. de Pauw ait négligé de faire imprimer à la tête de ſon Edition un article auſſi inſtructif que celui de M. *Fabricius*, & qui ne pouvoit que donner un nouveau luſtre à ce Volume.

LE MILITAIRE EN Solitude, ou *le Philoſophe Chrétien. Entretiens Militaires, édifians & inſtruits. Ouvrage nouveau par M. De ***, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis.* A Paris, chez *le Gras*, Grand-Salle du Palais; *Cavelier*, rue S. Jacques; la Veuve *Knapen*, Pont Saint Michel; *Prault* fils, Quai de Gêvres. 1735. Volume *in*-12. pag. 538.

DEUX Averriſſemens ſont à la tête de ce Livre. L'on donne le premier comme du Libraire, & le ſecond comme de l'Editeur, en ſorte que l'Auteur n'y paroît point. Nous n'entrerons là-deſſus, dans aucune diſcuſſion curieuſe; nous remarquerons ſeulement que l'un & l'autre conſiſtent en de grands éloges de l'Ouvrage. Nous ne rapporterons aucun de ces éloges : un court expoſé des Entretiens dont il s'agit, ſera mieux

voir ce qu'on en doit penſer.

Ils ſont au nombre de ſept : Leſcure, Marcel, le Baron d'Hamilton, Gordon, & Rouvrais ſont les Interlocuteurs, & c'eſt aux Thuilleries que leurs converſations ſe paſſent : elles paroiſſent ſous le titre d'*Entretiens Militaires, inſtructifs & édifians, parce que*, dit l'Editeur, *ce ſont des converſations entre des Militaires, & qu'ils parlent tantôt de ce qui regarde la guerre, & tantôt de ce qui regarde les mœurs & la Religion* ; ſur quoi nous obſerverons qu'il n'y a que le dernier Entretien où l'on puiſſe dire en quelque ſorte, qu'il s'agiſſe de matieres de guerre.

Le premier roule d'abord ſur ce qui concerne la véritable & la fauſſe grandeur *, puis ſur les conſéquences de la bonne & de la mauvaiſe éducation. Les cures à l'occaſion de ce dernier article, parle d'un jeune Marquis dont les heureuſes inclinations naturelles avoient trouvé de grands obſtacles dans l'éducation qu'il avoit reçûë.

On fait la peinture du Précepteur, & du Gouverneur, à qui il fut confié : le Précepteur, dit-on, étoit un homme bruſque, & inflexible, qui joignoit l'arrogance à l'oſtentation, c'étoit un de ces pédans qui regardent avec dédain, ceux qui n'aſſaiſonnent pas leurs diſcours de citations & d'argumens. Le Gouverneur étoit un homme d'un eſprit vil & délié, mais ſans jugement ; on le voyoit s'applaudir du malheureux talent de ſçavoir ſemer la diſcorde par tout. Il affectoit les airs de petits maîtres, & ſaiſiſſoit toutes les occaſions de faire l'eſprit fort en matiere de Religion, d'ailleurs très-habile dans l'art de cacher de grands vices, ſous des dehors polis, reſpectueux & ſoûmis.

Gordon demande là-deſſus, comment il ſe peut faire que le Marquis ſoit auſſi accompli qu'on le voit, après avoir été élevé par gens de cette eſpece.

Leſcure répond que le jeune Seigneur, à ſa premiere entrée dans

le monde, tenoit un peu de l'un & de l'autre perſonnage, qu'il déclamoit en latin dans la compagnie des Dames, que ſes diſcours étoient d'ordinaires, farcis de ſentences & de paſſages dans cette Langue, qu'il vouloit toûjours argumenter, que la moindre choſe le mettoit en humeur de diſputer, & qu'il ſe figuroit qu'il y alloit de ſa gloire à ne jamais ceder.

Voilà à peu-près quelles étoient, ſelon Leſcure, les impreſſions que le Marquis avoit reçûës du Précepteur. Voici celles, ſelon le même Leſcure, qu'il tenoit du Gouverneur. Une volubilité toûjours accompagnée d'indiſcretion, des vivacitez à contre-tems, du penchant pour les railleries piquantes, & beaucoup d'indifference pour la Religion.

Leſcure raconte enſuite, comment le Marquis ſe corrigea de tous ces défauts par une converſation qu'il eut avec le Maréchal de Catinat : dans cette converſation

l'on fait donner au Marquis par le Maréchal, pluſieurs inſtructions utiles pour la conduite d'un jeune Seigneur. Ces inſtructions ſont fort diffuſes, nous les paſſons.

La converſation tombe par degrez ſur l'avantage qu'on retire des Livres, Leſcure dit que Télémaque fut le premier Ouvrage qui mit le Marquis dans le goût de la lecture, & Marcel remarque que cet Ouvrage eſt d'une utilité qui s'étend à tous les hommes, que l'on y apprend à agir par ſentimens & par des principes élevés, à devenir un homme droit, humain, compatiſſant, à mépriſer les détours, les fineſſes, les artifices.

Leſcure prend ici la parole & dit avoir connu un jeune homme de condition qui ayant contracté la honteuſe habitude du menſonge, s'en eſt heureuſement corrigé par les remarques qu'il a faites ſur ce que dit là-deſſus Mentor à Télémaque.

Gordon conduit enſuite le pro-

pos ſur les Ouvrages de S. Evremond. Il prétend qu'un jeune homme peut y trouver de quoi ſe former dans tout ce qui a rapport au bon goût, à la juſteſſe de l'eſprit & au jugement : mais il ſe plaint qu'un eſprit ſi net, ſi fécond, ſi élevé, ne ſe ſoit point appliqué à écrire ſur des matieres ſolides ; il lui reproche de n'avoir cherché qu'à tirer, comme on dit, parti de la vie, en homme ſenſuel & voluptueux.

Marcel ſoûtient que pour cette raiſon, la lecture des Ouvrages de ce Philoſophe ne convient guéres à la plûpart des jeunes gens.

Leſcure en demeure d'accord, mais avec reſtriction ; il croit que s'il y a dans S. Evremond des traits qui puiſſent être dangereux aux jeunes gens, ce n'eſt que pour ceux qui n'ont pas encore dans le bon, des principes bien affermis, que du reſte il y a infiniment à profiter dans cette lecture, tant pour le goût & pour la juſteſſe de l'eſprit,

que pour la délicateſſe des ſentimens, il prétend, par exemple, que dans les Entretiens de S. Evremond avec le Duc de Candale, un jeune Seigneur deſtiné à figurer dans le monde, trouvera des avis très-utiles pour ſa conduite.

La converſation tombe ici ſur ce qui fait le véritable héroïſme, il ſe dit là-deſſus de part & d'autre, bien des choſes raiſonnables, après quoi l'on vient à ce qui concerne les vrais amis, & la liberté qu'on leur doit donner de nous reprendre. On agite ſur ce dernier point une queſtion curieuſe touchant Auguſte & Mécenas, au ſujet de ce que l'amitié qui étoit entre ce Prince & ce Favori, fit faire à l'un & à l'autre dans une conjoncture des plus délicates.

L'Empereur aſſis en plein Sénat, ne finiſſoit point de ſigner des arrêts de mort, le Favori outré de douleur, du tort que cette conduite faiſoit au Prince, lui fit paſſer de main en main des tablettes où il

venoit d'écrire à la hâte ces mots : *levez-vous, bourreau.*

Auguſte ne les eut pas plûtôt lûs, qu'il jetta à l'inſtant la plume qu'il tenoit. On demande là-deſſus lequel mérite le plus d'être admiré, ou de l'Empereur, qui, enchanté du zéle de ſon ami, jette ainſi la plume, ou de Mécenas, qui, pour ſauver la gloire de ſon maître, s'expoſe à tous les effets de ſon indignation ?

Leſcure ne trouve pas la choſe difficile à décider : Mécenas, dit-il, connoiſſoit le caractere de l'eſprit & du cœur d'Auguſte, & avoit d'autant moins à craindre de déplaire à ſon maître, que ce Prince ne pouvoit ignorer le motif qui faiſoit agir ſon Favori. La conſtance même de Mécenas fait l'éloge de l'Empereur, & doit par conſéquent faire paroître la conduite du Prince dans cette rencontre, comme la plus digne d'être admirée.

Le ſecond Entretien de nos guerriers ; car on veut, comme nous

l'avons remarqué, que ce ſoient des militaires, roule d'abord ſur des reflexions diverſes que les Lecteurs n'attendront guéres ſans doute, de gens de cette profeſſion. Un échantillon ſuffira pour en donner l'idée. On parle des perſonnes qui ſe retirent du monde.

Il ne ſe peut, dit Marcel, *qu'en voyant dans ces ames privilégiées*, qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu, *les operations merveilleuſes du Très-Haut, on n'en ſoit véritablement touché, & qu'on ne s'accoûtume à ſoupirer avec eux : pour les ſolides biens de l'éternité, c'eſt-là ſans doute le commerce de la vie dont on peut tirer le fruit le plus heureux, & le contentement le plus pur.* Mais *il faut avoir pour cela, certaines diſpoſitions peu communes parmi les gens du monde, il faut ſentir tout le prix de la ſimplicité Chrétienne, de la petiteſſe Evangelique : de l'humilité, & de cette aimable candeur qui caracteriſe ſingulierement l'honnête homme Chrétien : je penſe qu'on doit regarder*

comme un vrai bonheur, d'avoir part aux prieres de ces ames cheries du Roi du Ciel & de la terre.

Ces reflexions de Marcel donnent lieu à la compagnie, d'en ajoûter qui ne ſont pas moins devotes. Ceux qui en ſeront curieux les peuvent voir dans le Livre.

Nous paſſons un grand nombre d'autres propos pour venir au troiſiéme Entretien dont nous n'avons qu'un mot à dire. Une jeune Demoiſelle Angloiſe y fait à pluſieurs repriſes l'éloge du Livre intitulé, *le Spectateur Anglois* : comme ce Livre perd beaucoup dans la traduction Françoiſe, un jeune Cavalier qui ſe trouve là, en prend occaſion d'expoſer au long les difficultez qu'il y a de conſerver dans les Traductions, les beautez des originaux. Il compare la Langue Angloiſe avec la Langue Françoiſe, & donne la préference à la premiere. Ce qu'il dit ſur l'un & ſur l'autre de ces deux points, n'en eſt pas moins bon pour n'avoir rien de nouveau.

Le quatriéme Entretien commence par diverſes remarques ſur ce que c'eſt que le Philoſophe, & ſur la fauſſe idée qu'on s'en forme communément.

Il ſeroit trop long de rapporter les differentes ſignifications qu'un de nos Interlocuteurs obſerve qu'on donne mal-à-propos à ce mot. Il y en a une ſur-tout qu'il ne peut ſouffrir, & qui lui paroît digne de riſée. Je connois une Dame, dit-il, qui s'imagine qu'étudier en Philoſophie ou être Philoſophe, eſt une même choſe, & quoiqu'elle ſe croye un eſprit du premier ordre, ſon diſcernement ne va pas plus loin à cet égard. C'eſt ſur ce pied-là qu'on l'entend dire gravement, en parlant d'un grand benêt de fils qu'elle a: *Je ne plains point les dépenſes que me cauſe mon fils le Philoſophe. Il fait honneur à ſa famille, car il paſſe pour un des grands Philoſophes du tems, j'apprens chaque jour, que perſonne n'eſt de ſa force pour bien pouſſer un argument.*

Notre Auteur, après de longs diſcours ſur l'abus que l'on fait du mot en queſtion, ne s'étend pas moins à décrire ce que c'eſt que le véritable Philoſophe, & comme quelquefois l'on confond le Philoſophe avec le Miſantrope. Nos Interlocuteurs prennent de-là occaſion de parler de la Miſantropie. Ils en reconnoiſſent de pluſieurs ſortes. Hamikon qui ouvre le propos, croit qu'il y en a d'aimables, comme il y en a d'odieuſes; & il n'eſt nullement du ſentiment commun, qu'un Miſantrope eſt un homme difficile, qui n'eſt content de rien, *&c.*

Il y a, ſelon lui, une miſantropie qui ne convient qu'aux perſonnes d'un véritable mérite, & de laquelle parle M. de la Rochefoucault, quand il dit que » la délica-» teſſe dans l'eſprit, dans le goût & » dans les ſentimens ſuppoſe un » peu de miſantrope, que ſouvent » la meſure de l'une fait la meſure » de l'autre.

Nos Interlocuteurs, après quelques autres remarques ſur la miſantropie, parlent de ces caracteres differens & quelquefois tout oppoſés qui ſe trouvent réunis dans certaines perſonnes : Leſeure remarque que cet aſſemblage bizarre eſt plus ordinaire aux grands génies & aux eſprits du premier ordre, le fameux Czar Pierre le Grand ſert ici d'exemples, & Hamilton dit à cette occaſion, qu'il ne ſçait s'il doit croire toutes les cruautez dont on charge ce Prince, qui en tant de rencontres s'eſt montré ſi clément, ſi généreux & ſi compatiſſant, témoin entre autres, le trait ſuivant que Marcel rapporte de ce Prince, & qui mérite bien de n'être pas oubliée.

Cet Empereur viſitant un jour les environs de ſon camp, entendit à une diſtance peu éloignée, une voix plaintive comme d'une perſonne mourante. Là-deſſus il s'arrête avec ſa Cour ; & envoye en diligence ſçavoir ce que ce pou-

voit être. Il apprend que c'étoit un Officier de ſes Troupes, qui la veille avoit été bleſſé à une action entre un détachement de l'armée Suédoiſe & un de l'armée Ruſſienne; que ſes bleſſures étoient conſiderables, & que l'Officier étant reſté baigné dans ſon ſang, ſe trouvoit ſi affoibli qu'à peine pouvoit-il prononcer quelques mots.

Le Czar touché du rapport, galoppe ſur le champ vers l'Officier, il le trouve dans un foſſé, & hors d'état de pouvoir lever la tête. Il deſcend auſſi-tôt de cheval, s'approche du moribond, & le panſe lui-même, après quoi voulant bander ſa playe, & ne trouvant point de bande, il défait ſa propre cravate, la fend en deux, & bande la playe. Il demeure enſuite un tems conſiderable auprès du bleſſé, puis lui laiſſe en le quittant une bourſe de trois cens roubles, & donne ordre qu'on le tranſporte avec tout le ſoin poſſible dans la Ville la plus proche. Ayant appris

quelque tems après, que le Colonel du bleſſé avoit eu la dureté de l'abandonner dans cet état, il l'en punit ſévérement.

Nous pouvons paſſer au cinquiéme Entretien : il s'y agit d'abord des Ouvrages de M. de Fontenelle. Gordon ne peut croire que les Lettres attribuées à cet Auteur, & qui paroiſſent ſous le nom du Chevalier d'*Her*, ſoient effectivement de lui. Il avoüe ingénument qu'il n'y trouve rien de ce caractere ſimple & naturel, qui eſt le propre des Lettres Familieres, & il eſt tenté de les regarder comme de ces Lettres en l'air, compoſées dans la ſeule vûë de faire parade d'eſprit. Car enfin, remarque-t-il, c'eſt de l'eſprit par-tout, & il n'y a que cela.

Nos Interlocuteurs trouvent moyen ici de placer chacun leurs reflexions ſur ce qui concerne le ſtile & la maniere de s'exprimer. Les grands parleurs & les diſeurs de rien ſont mis ſur le tapis ; puis

changeant de propos, on parle des médiſans & des débauchez. C'eſt un Sermon perpétuel que ce qui ſe dit par nos Cavaliers ſur ces derniers articles.

L'on parle enſuite du vrai mérite, ſur-tout de celui des Grands, & l'on cite à cette occaſion les excellens avis que donnoit M. de Fenelon à Monſeigneur le Dauphin pere du Roi.

L'on paſſe de là à l'Hiſtorien qui a écrit la Vie de cet illuſtre Prélat, & l'on dit ſur la fin de la converſation » qu'il ne manquoit plus, ce » ſemble, à la gloire d'un tel Hiſto» rien, que de donner encore au » Public l'Hiſtoire du plus grand » Homme de ſon ſiécle dans un au» tre genre : cette Hiſtoire, dit » Mareel, vient de paroître, les » connoiſſeurs la trouvent à tous » égards, une Hiſtoire digne du » Héros, & il étoit reſervé à une ſi » belle plume de faire connoître le » Grand Turenne tel qu'il étoit.

Le ſixiéme Entretien commence par quelques Obſervations ſur le

ridicule des petits Maîtres, & ſur l'aveuglement des perſonnes qui ne ſe diſtinguent que par le faſte.

On parle après cela de l'amitié, & Leſcure avance que l'amitié, même la plus vive, la plus délicate & la plus empreſſée, n'eſt au fond qu'un amour propre ſubtilement déguiſé, & une véritable recherche de ſoi-même.

Il s'attend d'être contredit, & il eſt tout ſupris que l'on tombe dans ſon ſentiment, mais en même tems on lui fait voir que cette recherche de ſoi-même n'a rien qui diminue du prix de l'amitié, qu'au contraire c'eſt ce qui en fait le mérite. Cela paroît d'abord un paradoxe, & voici comme on éclaircit ce point : on ſuppoſe qu'un ami parle à ſon ami en la maniere ſuivante : c'eſt Marcel qui fait l'hypothéſe.

» Tous ces empreſſemens que » vous me voyez pour vous, mon » cher ami, n'ont d'autre motif » que de vous faire plaiſir, & de

» vous être de quelque utilité » mon attachement n'a abſolument » rien d'intereſſé, car je vous aſſu» re que je n'enviſage aucune ſatis» faction pour moi, dans l'amitié » que je vous porte ; comptez que » mon aſſiduité auprès de vous » n'eſt l'effet d'aucun goût que je » reſſente en votre compagnie, & » que mon cœur n'y entre pour » rien ; la ſeule complaiſance eſt ce » qui me fait agir. En un mot, tous » mes ſoins à votre égard, ne me » procurent d'autre plaiſir que ce» lui de vous en faire.

On ſuppoſe ici un autre ami qui fait à ſon ami un aveu tout oppoſé à celui-là. Je vous déclare, lui dit-il, que ſi je vous cherche avec tant d'empreſſement, & ſi je ſuis continuellement occupé de vous, c'eſt parce que j'y goûte un plaiſir infini ; comptez que dans toutes mes démarches, je me propoſe moi-même, & que la ſatisfaction que je reſſens à vous aimer eſt l'unique motif qui me fait agir.

Voilà deux langages bien differens : Marcel demande lequel des deux eſt celui du véritable ami ? La compagnie ne balance pas à ſe déclarer pour le dernier, & Hamilton avoüe qu'on ne peut douter que ce goût qu'on reſſent dans l'amitié que l'on porte aux autres, ne ſoit la vraye ſource des ſolides attachemens. Voilà une queſtion décidée, on en propoſe une autre ſur un ſujet different.

Il ſe rencontre dans la ſocieté divers caracteres, on y voit des perſonnes qui vous contrediſent en tout, & d'autres qui ne vous contrediſent en rien, ils veulent tout ce que vous voulez, c'eſt une complaiſance fade & inſipide. On demande lequel de ces deux caracteres eſt le moins inſupportable, & pour mettre la queſtion dans ſon jour. On ſuppoſe un Grand de la Cour, relegué dans une Iſle deſerte pour paſſer le reſte de ſes jours ſans aucune compagnie. Il obtient par le crédit de ſes amis une eſpece d'a-

douciſſement. Le Prince lui accorde le choix de deux hommes pour vivre avec lui, l'un perpétuellement contrariant, & l'autre diſant toûjours oui à tout. Il s'agit d'obtenir entre ces deux perſonnages; d'un côté c'eſt une opiniatreté inflexible, & de l'autre un inſipide complaiſant: c'eſt là-deſſus que le Courtiſant doit ſe déterminer.

Hamilton, après avoir entendu là-deſſus les differens avis de la compagnie, ſe déclare pour l'eſprit contrariant; tous les déſagrémens de ſon opiniatreté, dit-il, me ſeroient moins inſupportables que le mortel ennui que j'aurois à eſſuyer avec le fade diſeur de oui, & voici la raiſon qu'il en donne: c'eſt qu'il y a de quoi faire perdre l'uſage de la parole dans le dégoût où l'on ſe trouve avec une pareille compagnie, au lieu que ſi l'on a de mauvais quarts-d'heure à eſſuyer avec le contrediſant, l'on a du moins le plaiſir de pouvoir s'entretenir, & qu'il reſte enfin la

reſſource de ceder quand on veut terminer la diſpute.

Nous n'avons qu'un mot à dire du ſeptiéme Entretien : il conſiſte pour la plus grande partie, dans les éloges de M. de Turenne, & de M. de Catinat. Ceux qui ont lû l'Oraiſon Funébre de M. de Turenne par M. Fléchier, reconnoîtront dans cet Entretien, nombre d'articles copiés en entier & abſolument mot à mot, de cette Oraiſon.

Au reſte, comme ces Entretiens ſont extrêmement diffus, l'Editeur fait eſperer que ceux qui les ſuivront ſeront écrits avec plus de préciſion & d'éxactitude ; car il donne à entendre que l'Auteur ne s'en tiendra pas à ceux-ci, pourvû toutefois qu'ils plaiſent au public, & c'eſt de quoi cet Editeur ne croit pas qu'on doive douter ; il dit du moins, que c'eſt ce que font eſperer les connoiſſeurs.

REFLEXIONS SUR LES Playes, ou *la Méthode de proceder à leur curation, ſuivant les principes modernes, la ſtructure naturelle des parties & leurs mouvemens méchaniques, fondés ſur l'experience la plus certaine. Avec des Remarques des plus grands Maîtres de l'Art, & leurs Obſervations les plus curieuſes & les plus inſtructives, touchant les playes des trois ventres. Par C. F.* Faudacq, *Chirurgien à Namur.* A Paris, ruë Saint Jacques, chez Pierre-Michel *Huart*, à la Juſtice. 1735. vol. *in*-12. pag. 577.

M. Faudacq Maître Chirurgien à Nantes, & Auteur de ces *Réflexions ſur les Playes*, dit qu'il eſt perſuadé que pluſieurs perſonnes ſeront ſurpriſes qu'il ait oſé publier un Ouvrage tel que celui-ci, après que pluſieurs Auteurs, *dont quelques-uns ſont du premier rang & de la plus haute reputation*, ont

traité ſi ſçavamment & avec tant d'étendue, de la même matiere. Elles jugeront peut-être à ce qu'il ajoûte, qu'il n'a pu rien dire de nouveau après des Maîtres ſi éclairés.

Il avoüe que cette reflexion lui a frappé l'eſprit, & il avertit qu'il ne ſe ſeroit jamais déterminé à écrire ſur le ſujet dont il s'agit, ſans une raiſon particuliere qui l'a comme forcé à le faire.

Quelle eſt donc cette raiſon ſi preſſante à laquelle M. Faudacq n'a pu réſiſter? C'eſt un défi que pluſieurs de ſes Confreres lui firent dans une querelle ſurvenue entre eux, au ſujet d'un petit Livre intitulé *Eſſay de Chirurgie*. M. Faudacq dans cette diſpute avoüoit que le Livre en queſtion contenoit de bonnes choſes, mais il ſoûtenoit qu'il y en avoit auſſi que les Maîtres de l'Art n'approuveroient pas, & qui ne pouvoient être ſuivies en bonne pratique. Il s'offrit de le montrer, on l'en défia, & voilà ce qui lui fit naître la premiere idée des Refle-

xions qu'il donne aujourd'hui, il eſpere qu'on découvrira pluſieurs défauts de l'Eſſai, mais il ne ſe borne pas à ce qui concerne cet Eſſai, il parle de toutes les playes en général, & tâche de donner aux jeunes Chirurgiens une Théorie ſuccinte ſur la nature des playes, avec la maniere de les traiter.

Quoiqu'on n'exige guéres d'un Chirurgien qu'il écrive purement & élégamment, M. Faudac cependant croit devoir s'excuſer auprès de ſes Lecteurs, *ſi ſon ſtyle n'eſt pas poli & fleuri : Je ſuis d'un Pays*, dit-il, *où le patois eſt naturel, & je prie le Lecteur d'y faire attention. Mais ſi ce que je dis après les Maîtres les plus experts, & conſommés dans la Chirurgie, eſt bon, il ne peut jamais nuire à perſonne, & peut-être très-utile à pluſieurs, ſur-tout aux jeunes Chirurgiens à qui je prête volontiers la main dans toutes les occaſions, & communique tout ce que j'ai recueilli de plus intereſſant dans l'Amphithéatre de S. Côme, & à l'Hôtel-Dieu à*

Paris pendant le ſéjour que j'y ai fait.

Après ce préliminaire, l'Auteur entre en matiere : il expoſe d'abord ce que c'eſt que les playes, leurs ſymptômes, leurs accidens, leurs differentes eſpeces, leurs ſignes diagnoſtics & prognoſtics, *&c.* puis il vient au traitement des playes tant général que particulier, & s'acquite de tout cela avec beaucoup d'exactitude. Les exemples feront mieux ſentir le mérite de l'Ouvrage que tout ce que nous en pourrions dire ; en voici quelques-uns, ſur ce qui concerne les intentions qu'on doit avoir en général pour proceder comme il faut à la cure des playes.

M. Faudacq remarque qu'on en doit avoir deux, la premiere eſt la réunion, cette réunion, lorſqu'il ne s'agit que de rapprocher les bords de la playe, & de les maintenir rapprochés, comme il arrive dans les playes ſimples, s'opere ſans ſuppuration. L'accompliſſement de cette operation ſuppoſe

que les fibres & les deux bords de la playe s'abouchent aſſez, pour ne former qu'une même continuité. En ſorte que les deux bords de la playe ſe joignent ſans cicatrice; » Cette opinion, *dit notre Auteur*, » eſt celle du célébre. M. Boerhaave, & de M. Deidier. Mais » quelque probable qu'elle paroiſſe, elle ne laiſſe pas, comme il » le remarque, de trouver des hommes fameux qui la combattent, » & qui ſoûtiennent qu'il ne s'opere aucune gueriſon de playe, » ſans cicatrice au corps mitoyen, » lequel interrompt & coupe la » continuité de ces vaiſſeaux, en » ſorte que ſelon ce ſentiment, il » n'y a plus de communication » entre eux; & que ſi l'on n'apperçoit point de cicatrice, comme » il arrive aſſez ſouvent aux enfans, » c'eſt parce qu'elle n'eſt pas ſenſible à la vûë.

M. Faudacq ne croit pas cependant que rien puiſſe empêcher ces vaiſſeaux d'aller ſe joindre & ſe

coller à ceux du côté oppoſé, lorſque leur mouvement eſt bien reglé, qu'ils ont la fléxibilité requiſe, & que le ſuc qui coule dans leurs filieres eſt de conſiſtence à pouvoir circuler paiſiblement juſqu'à l'extrémité de ces vaiſſeaux diviſés auſquels ils s'accrochent, dit-il, *pour les prolonger & étendre de plus en plus, juſqu'à ce qu'ils ſoient arrivez à l'extrémité oppoſée de la playe, où ils s'abouchent pour ne former plus qu'une même continuité de vaiſſeaux.*

Notre Auteur trouve une preuve de ce ſentiment dans l'oculation des arbres, où la branche qu'on applique contre l'écorce de l'arbre lorſque les fibres des deux bords viennent à ſe développer, s'abouche avec elles & ne forme qu'une même continuité. Il prétend que l'Ouvrage de la régénération & de la réunion s'éxécute toûjours de cette façon, pourvû qu'il n'y ait point une déperdition trop conſiderable de ſubſtance, ou que le ſujet ne ſoit point trop âgé ou trop

valétudinaire, ou que le Chirurgien n'applique point des remedes desticatifs, acres & piquans, avant que les vaisseaux soient parvenus à s'adapter les uns aux autres, ou qu'enfin le blessé ne néglige pas d'observer le régime necessaire.

M. Faudacq descend ici dans l'explication méchanique des mauvais effets que produisent ces remédes desticatifs appliqués prématurément. » Ils dessechent avant le » tems, *dit-il*, les sucs nourriciers » qui devoient servir à la réunion » de la playe, les parties acres & » dessechantes de ces remedes, ra» courcissent l'extrémité des ten» dres vaisseaux, qui sont obligés » de tomber dans le dessechement » par le défaut de ces sucs qui ne » peuvent plus aborder à l'extré» mité de la division & qui par » cette manœuvre sont forcés » pour ainsi dire de s'arrêter à moi» tié chemin, ce qui est cause que » la cicatrisation, & la consolida» tion des chairs arrivent contre

» l'ordre & le mouvement naturel » des parties ſolides & liquides, ce » qui fait qu'on voit des cicatrices » ſi deffectueuſes, & qui ſont ſu» jettes à tant d'inconveniens.

M. Faudacq remarque que dans les playes des perſonnes âgées ou valétudinaires, & dans celle où il y a beaucoup de ſubſtance emportée, on ne doit pas s'étonner ſi les cicatrices ſont toûjours dures & calleuſes, parce que 1°. la nature ne ſçauroit fournir dans ces cas une aſſez grande quantité de ſéve pour perfectionner la réunion; 2°. parce que les fibres & les vaiſſeaux ont perdu la ſoupleſſe & la fléxibilité neceſſaires pour obéir à l'impulſion de la lymphe nourriciere; c'eſt pourquoi dans ces occaſions il faut, ſelon l'avis de M. Faudacq, ſe contenter de guerir une playe comme on peut: un autre avis qu'il donne & qui eſt très-important, c'eſt que le bleſſé ne doit point s'impatienter quand ſa playe ne ſe réunit pas auſſi promptement qu'il ſouhaiteroit,

l'impatience du malade dans cette occaſion étant ſouvent cauſe que le Chirurgien pour abreger le traitement, deſſeche la playe avant que les vaiſſeaux ſoient parvenus au point où ils doivent arriver pour rendre une cicatrice unie & égale.

La ſeconde intention qu'on doit avoir dans le traitement d'une playe, c'eſt lorſque la playe n'eſt pas ſimple, mais que les fibres & les vaiſſeaux ont été froiſſés & briſés; d'en procurer avec ſoin la ſuppuration. La régénération & la conſolidation ne pouvant s'obtenir, à moins que ces fibres & ces vaiſſeaux ainſi briſés ne tombent en ſuppuration, & ne ſoient attenués au point d'être liquifiés par la ſérosité qui tranſpire de ces vaiſſeaux, & par la lymphe & le ſang qui s'échappent : voici comme notre Auteur s'explique à cette occaſion.

» La circulation, *dit-il*, & le » mouvement oſcillatoire des vaiſ» ſeaux qui ſont reſtés dans leur

» intégrité étant bien reguliers, ces » vaiſſeaux, par l'impulſion de ce » ſang, ſe développent & ſe dé- » barraſſent de ces parties briſées » qui bouchoient leurs extrémitez, » ils s'accroiſſent & ſe prolongent » de plus en plus juſqu'à ce qu'ils » ſoient parvenus enfin à leur ter- » me, où l'extrémité de leurs ca- » neaux s'appliquent à ceux du cô- » té oppoſé, pour ne former qu'u- » ne même continuité de canal.

Nous paſſons pluſieurs autres reflexions de notre Auteur ſur ce ſujet, qui pour n'être pas tout-à-fait dégénérées & développées n'en ſont pas moins ſolides. On voit où il va, & en s'arrêtant plus au ſens de ſes paroles, qu'à ſes paroles mêmes, on trouve dans ce qu'il dit bien des inſtructions & des enſeignemens utiles pour les Chirurgiens.

La formation des chairs dans une playe qui commence à guerir, n'eſt pas une choſe facile à expliquer. Notre Auteur regarde cette formation comme un pur ouvrage.

de la nature, » mais dont le Chi-
» rurgien, *dit-il*, peut efficacement
» ſeconder les vûës dans bien des
» occaſions, en ôtant les obſtacles
» qui s'oppoſent au progrès de ſes
» operations, comme en retabliſ-
» ſant, ſur-tout, la circulation dans
» la partie affectée, par les opera-
» tions manuelles, l'application
» des topiques, & les ſaignées, &
» en maintenant & conſervant au-
» tant qu'il dépend de lui un mou-
» vement libre & égal dans les li-
» queurs.

Nous avons remarqué au commencement que ce qui avoit fait naître à M. Faudacq la premiere idée de cet Ouvrage étoit le deſſein de refuter diverſes propoſitions du Livre intitulé : *Eſſay de Chirurgie.*

Il eſt juſte de rapporter quelques exemples de cette refutation.

L'Auteur de l'Eſſai, parlant des ſignes diagnoſtics des playes, dit que les playes d'une couleur rouge avec un froid conſiderable & permanent, menacent de gangrenne, & même de mort. M. Faudacq fe re-

crie là-deſſus & dit » qu'il n'a ja-
» mais vû ou oui dire qu'un grand
» froid, qui eſt une gangrenne bien
» marquée, ſoit accompagné d'une
» couleur rouge, la couleur rouge
» de la playe étant une preuve que
» la circulation y ſubſiſte, & la cir-
» culation ne pouvant exiſter ſans
» produire de la rougeur & de la
» chaleur.

Il ajoûte à cette raiſon que ſi la circulation étoit interrompue par une diſpoſition prochaine à la gangrenne, la playe deviendroit livide & noirâtre.

L'Auteur de l'Eſſai dit que *les lévres des playes qui ne rendent point de pus louable*, c'eſt-à-dire comme il l'explique, *égal, blanc, & lié, mais une ſéroſité ſanieuſe & fétide prouvent que le ſang eſt chargé de ſels acres & groſſiers*, & il conclud que *ce ſymptôme eſt fâcheux.*

M. Faudacq eſt ſurpris d'entendre parler de la ſorte, un Auteur qui a voulu établir ailleurs pour maxime qu'*auſſi-tôt qu'une playe*

ſuppure, elle doit être conſidérée comme une playe dégénérée en ulcere.

Notre Auteur reprend pluſieurs autres endroits de l'*Eſſay*, après quoi il dit » 1°. que s'il ne craignoit d'ennuyer les Lecteurs il en citeroit bien d'autres qui ſont tous à peu-près de mêmes caracteres.... » 2°. Que les jeunes Chirurgiens qui croyent avoir acquis bien des connoiſſances & des notions claires & préciſes par la lecture de cet Auteur, ſe trouvent bien trompés, puiſque ce ne ſont que des deſcriptions vagues & indéterminées ſur des ulcéres, dont les eſpeces, les caracteres & les ſignes paroiſſent rares & extraordinaires, c'eſt-à-dire, *continue M. Faudacq*, que cet Auteur, croyant avoir traité des playes, n'a cependant parlé que de certains ulcéres.

Notre Auteur revient ailleurs à la critique de l'*Eſſay* dont il releve un grand nombre d'autres défauts. Mais nous croyons plus à propos

de paſſer à quelques Obſervations pratiques de notre même Auteur. En voici trois importantes. Nous éviterons de les rapporter dans les propres termes qu'on les trouve, ſur-tout la premiere, parce qu'elles ne ſont pas écrites aſſez clairement.

OBSERVATION.

M. Bailleron Chirurgien Juré à Béziere, fut mandé en 1721. pour voir avec M. Amilliac, la femme d'un Archer de la Maréchauſſée, âgée de 26 ans, laquelle avoit reçû à la tête un coup de piſtolet à bout touchant, elle lui raconta avec un jugement ſain & une pleine connoiſſance comment la choſe s'étoit paſſée : la playe étoit ſituée à la partie inférieure du pariétal au côté droit, entre le temporal & l'oreille, & il y avoit deux ouvertures au crâne. M. Bailleron emporta d'un coup de ciſeau, les chairs qui formoient un pont, & ſe mit par ce moyen, en état de ſond

playe avec le doigt. Il mit ſur la dure-mere des ſindons de linge & de charpie mouillés, plûtôt pour humecter cette membrane, que pour reſiſter à ſon mouvement qui étoit imperceptible. Le lendemain il releva l'enfonçure; tout fut égaliſé par le couteau lenticulaire & le Chirurgien pança à plat. Juſques-là qui étoit le cinquiéme jour de la bleſſure, aucun accident n'avoit paru. Le 6, 7, 8, & 9e jours il y eut un peu de fievre, le 10 la ſuppuration fut très-abondante, & des accidens effroyables ſurvinrent, ſçavoir, fievre violente, délire, tranſport, convulſion. Le cerveau fourniſſoit une grande partie de cette ſuppuration, & on fut obligé d'en couper à trois differentes repriſes, gros comme une groſſe noiſette, qui s'élevoit au-deſſus de ſa ſuperficie, & chaſſoit tout l'appareil. Enfin on vit ſortir du cerveau cinq dragées de plomb, & trois balles qui s'étoient cantonnées dans ſa propre ſubſtance. Tous les accidens ceſſe-

rent enſuite, & la malade guerit parfaitement.

AUTRE OBSERVATION.

Un Officier de la Maiſon du Roi, ayant été bleſſé d'un coup d'arme à feu à la poitrine, & la bleſſure étant à bale perduë ou ignorée, un Chirurgien de grande reputation le traita, comme d'un coup d'arquebuſade. Leſcare tomba au tems ordinaire, les chairs recrurent & elles commençoient déja à remplir la playe, lorſqu'on permit au malade de manger, de ſe promener dans ſa chambre, & d'aller le Dimanche enſuite à la Meſſe. Comme c'étoit une playe ſans ſortie, on ignoroit où la balle s'étoit cantonnée, & peut-être n'avoit-on pas employé les moyens convenables pour la découvrir; quoiqu'il en ſoit, le malade ſe promenant dans ſa chambre, tomba roide mort. On fit l'ouverture de ſon cadavre, l'on trouva

crine une groſſe balle ſur le diaphragme, & une dépreſſion conſiderable entre deux côtes, cette dépreſſion fit juger que la balle s'étoit enclavée entre ces deux côtes, & que de là elle étoit tombée enſuite dans la poitrine.

AUTRE OBSERVATION.

Un jeune homme reçut un coup d'épée, entre la ſeconde & la troiſiéme vraye côte, à commencer par la partie ſupérieure de la poitrine. La bleſſure étoit à peine perceptible, parce que l'épée qui l'avoit faite étoit fort grêle, & il n'en ſortit point de ſang. Le Chirurgien qui fut chargé du traitement de cette playe la traita comme ſimple, & non pénétrante, d'autant qu'il avoit tenté pluſieurs fois ſans ſuccès de découvrir ſi elle étoit pénétrante, & que la ſonde n'avoit jamais pu entrer; n'étant donc nullement en doute que ce ne fût une playe ſuperficielle, il continua

le panſement à l'ordinaire, ce qui donna lieu à un emphyſême ſi conſiderable qu'en deux fois vingt-quatre heures tout le tiſſu cellulaire de la peau & de la graiſſe, particulierement le col & le viſage furent innondés de vent. Trois jours après cet accident, le malade mourut, on l'ouvrit, & l'on ne trouva qu'une légére piqueure à la plevre.

M. Faudacq remarque à ce ſujet, que ſi le Chirurgien s'étoit conduit comme il convient de faire dans le traitement des emphyſemes, & comme lui M. Faudacq l'a indiqué, il eſt probable que le malade ſeroit échappé.

En voilà ſuffiſamment pour donner une notion générale de ce Livre, nous croyons ſeulement devoir ajoûter que l'Auteur y parle preſque par-tout comme s'il n'étoit que l'écho des Maîtres de l'art, mais que cependant il paroît lui-même très-digne d'être mis au rang des Maîtres. C'eſt domm[illegible] qu'il ne s'explique pas d'un

aſſez claire, mais il eſt aiſé de ſe faire à ſon ſtyle, pour peu qu'on veuille ne s'en pas rebuter d'abord. D'ailleurs, il eſt juſte de paſſer, en faveur de pluſieurs bonnes choſes, quelques défauts de ſtyle.

CAROLI SIGONII Mutinenſis Opera omnia edita & inedita, cum Notis variorum illuſtrium Virorum & ejuſdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conſcripta, Philippus Argelatus Bononienſis nunc primum collegit, *&c.*

C'eſt-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius, enrichis des Notes & de ſa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les ſoins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. I. Partie I. col. 767. Partie II. col. 758. ſans compter la Table des matieres.

ON attendoit depuis long-tems cette nouvelle Edition, les anciennes étoient épuiſées ; quelques-uns des Ouvrages de Sigonius étoient même devenus ſi rares, que M. Argelati ne les a pu

déterrer qu'avec beaucoup de soins & de peines dans le fond des Bibliothéques, où ils étoient oubliés. Mais il ne s'est pas borné à rassembler sans exception tous les Ouvrages de cet Auteur qui avoient déja vû le jour, il en a découvert plusieurs autres qui jusqu'alors étoient restés en manuscrit, il nous les donne tous aujourd'hui, non seulement avec la correction qui lui est ordinaire, mais encore enrichis de Notes composées par differens Sçavans de son Pays, comme on le verra, lorsqu'en particulier nous rendrons compte des Ouvrages qui composent cette Edition.

Mais avant que d'en venir là, il faut donner une idée de la Vie de Sigonius sur laquelle M. Muratori son compatriote a fait des recherches d'autant plus necessaires, que tous ceux qui jusqu'alors en avoient déja parlé, l'avoient fait avec peu de justesse, soit par négligence, ou par esprit de parti.

Charles Sigonius naquit à Mo-

déne environ vers l'an 1424. après avoir fait ſes études ſous les Maîtres & dans les Ecoles les plus célébres d'Italie, il fut nommé Profeſſeur en Grec à Modéne, & ſuccéda au fameux François Porto de Créte qu'il avoit eu pour Maître dans cette même Langue. De-là Sigonius fut appellé à Veniſe pour y enſeigner l'éloquence. La reputation qu'il y acquit, & les Livres qu'il y compoſa exciterent la jalouſie de François Robortel qui avoit auſſi rempli la même place, & donnerent lieu entre eux à des diſputes ſcandaleuſes, dont la honte doit principalement retomber ſur ce dernier. Quiconque aura vû la maniere dont il a parlé d'Eraſme, de Baptiſte Egnatius, d'André Alciat, de Paul Manuce, de Marc-Antoine Muret, d'Henri Etienne, &c. Conviendra que Robortel étoit de ces caracteres emportés, dans qui l'émulation ſe change tout d'un coup en jalouſie, qui veulent regner ſeuls dans [illegible]

ares, & qui croïent qu'on leur fait injure, non ſeulement lorſqu'on n'approuve pas aveuglément tout ce qui vient d'eux, mais même lorſqu'on ne les accable pas des éloges les plus outrés.

Leurs conteſtations s'aigrirent encore davantage lorſque Sigonius ayant paſſé de Veniſe à Padoüe, ſe trouva le rival de Robortel qui y enſeignoit auſſi les Lettres humaines. Et ces querelles Litteraires qui dégénérerent de part & d'autre en perſonnalitez odieuſes ne finirent que par la mort de Robortel arrivée en 1562.

Sigonius n'en fut guéres cependant plus tranquille, ayant quitté Padoüe pour remplir à Boulogne la Chaire de Profeſſeur en éloquence, qui étoit plus honorable & plus lucrative. Il y eut de nouvelles diſputes à ſoûtenir contre Antoine Ricoboni ſon ancien Diſciple, & qui pour lors enſeignoit l'éloquence à Padoüe. Ce fut à l'occaſion d'un Livre qui parut à Veniſe en

1583. ſous le titre de *Marci Tullii Conſolatio, ſive de Luctu minuendo.* Il n'y avoit aucune Préface à cet Ouvrage, on ne diſoit point où il avoit été trouvé, mais comme on ſçavoit que Ciceron en avoit fait un ſous le même titre pour ſe conſoler de la mort de ſa fille Tullie, quelques Sçavans crurent qu'il étoit réellement de l'Orateur Romain. Ricoboni au contraire ſoûtint par pluſieurs Ecrits que ce Livre n'étoit qu'un pur jeu d'eſprit compoſé par quelque habile moderne qui en avoit voulu impoſer au Public. Sigonius lui répondit avec tant de chaleur, & avec tant d'opiniatreté, qu'on demeura convaincu, quoiqu'il ne l'ait jamais avoüé, qu'il étoit le véritable Auteur de ce Livre. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Muratori. Là finirent les travaux & les combats Litteraires de Sigonius. Après avoir compoſé un grand nombre de ſçavans Ecrits dont M. Muratori nous rend un compte exact, & que

rons connoître à meſure qu
parcourrons les differentes
raſſemblées dans cette E
Sigonius mourut âgé d'envi
ans, eſtimé de tous les g
bien pour l'innocence de ſes
& comme l'homme le plu
quent de ſon tems, & qu
le plus approché de cette
pureté de ſtile qu'on admi
les Auteurs de la bonne Lati

Son premier Ouvrage co
ble qui eſt auſſi celui qui ſe
te le premier dans ce Volu
intitulé *Faſti Conſulares*, le
Conſulaires, ſuivis d'un Co
taire ſur toute l'Hiſtoire R
depuis Romulus juſqu'à
avec les Notes de Joſeph
Stampa de la Congregati
Sommaſques, & continué
même depuis la mort d'
juſqu'au regne de Diocletie
Maximien qui eſt le tems c
nius commence ſon Hiſt
l'Empire d'Occident.

Quoique Sigonius fût

teur fort éxact, cependant comme depuis ſon tems on a découvert une infinité de Monumens anciens, qui ont jetté une grande lumiere ſur pluſieurs points de l'Antiquité, qu'il avoit été contraint de laiſſer dans leurs ténébres, il étoit neceſſaire de rectifier avec ces nouveaux ſecours les époques & les faits ſur leſquels il n'avoit pu rien dire de précis, ou même ſur leſquels il s'étoit trompé, c'eſt ce que M. Stampa a heureuſement éxécuté dans les Notes, & même dans quelques Diſſertations qu'il a cru devoir joindre aux Faſtes Conſulaires de Sigonius. Il a ſuivi dans ce qui regarde les faſtes depuis Romulus juſqu'à Jules-Céſar, le Pere Petaut, Pighius, & Théodore Janſon d'Almelouen; depuis Jules-Céſar juſqu'à la mort d'Auguſte, Mezza-Barba, le Pere Pagi, & M. de Tillemont; mais ſur-tout M. Bianchini, ont été ſes guides; depuis cette époque, juſqu'à l'an 146. de *J.* C. M. Stampa s'eſt attaché au

calcul du Cardinal de Noi
enfin depuis ce tems juſqu'
284. de J. C. il a profité du t
de Pierre Reland, mais en ſe
nant la liberté de refuter ce
ſtres Chronologiſtes toutes l
qu'il a cru qu'ils s'étoient é
de la vérité.

Mais comme des Notes
ont pas toûjours paru ſuffi
pour diſcuter des matieres
neuſes & ſi étenduës, il a qu
fois été contraint de les traite
des Diſſertations en formes.
on y trouve 1°. une Diſſer
ſur l'année où Rome a été l
2°. Sur ce qu'on appelloit
pouilles opimes parmi les Roi
Il y explique à l'occaſion d'
droit du ſixiéme Livre de V
vers 855. Ce que les ancie
tendoient par premieres, ſec
& troiſiémes dépouilles. Ce
ceau eſt d'autant plus curie
perſonne n'en avoit encore
aucune explication. L'Auteur
modeſtement qu'il a mieu

hazarder la ſienne au péril de ſe faire moquer des Sçavans que de paſſer légérement ſur ces expreſſions, en cachant, à l'exemple de pluſieurs habiles gens, ſon ignorance ſur ce trait d'Antiquité : 3°. De la diviſion de l'année en mois établie d'abord par Romulus, changée enſuite par Numa-Pompilius, & enfin corrigée par les Décemvirs, & depuis ce tems rectifiée par Jules-Céſar, & en dernier lieu par Gregoire XIII. 4°. Sur l'Olympiade, & l'année de Rome dans laquelle les Conſuls ont été établis. Enfin l'engagement qu'il a pris de continuer les Faſtes Conſulaires de Sigonius, l'a mis dans la neceſſité de faire encore une Diſſertation ſur la véritable année de la naiſſance de J. C, ſur le tems qu'il commença à prêcher après ſon Baptême, & ſur l'année de ſa mort ; cependant malgré tous les ſoins qu'il s'eſt donné pour perfectionner cet Ouvrage, il avoüe qu'il eſt d'une ſi grande étendue, & en même tems ſi

rempli de ténébres & d'obſcuritez; qu'il eſt bien éloigné de ſe flatter de les avoir entierement diſſipées.

Il avertit encore dans une de ſes Notes ſur les Faſtes Conſulaires de Sigonius, qu'il n'a point cru dévoir citer Hubert-Goltzius parmi les Sçavans dont les lumieres lui ont ſervi pour corriger les fautes qui étoient échappées à ſon Auteur, parce qu'il a toûjours trouvé Goltzius entierement conforme à Onufre-Panvinus, & même à Sigonius, & que le premier n'a rien ajoûté du ſien à leur travail que les Médailles dont il a enrichi ſon Ouvrage. D'ailleurs il convient que ces deux Auteurs ſont communément aſſez corrects dans ce qu'ils ont recueilli des Faſtes Conſulaires juſqu'au tems des Céſars, mais il aſſure ſur le témoignage du Cardinal de Noris, qu'ils ſe ſont groſſierement trompés dans la Continuation de ces mêmes Faſtes.

La ſeconde Partie du premier Tome comprend l'Hiſtoire de

l'Empire d'Occident en 20 Livres depuis l'an de J. C. 284. juſqu'à l'an 565. avec les Notes de Dom Janvier Salinas Napolitain, Religieux Benedictin de la Congregation du Mont Caſſin. Il a fait à peu près ſur cet Ouvrage ce que le Pere Stampa a fait ſur celui dont nous venons de parler. Comme l'Hiſtoire Sacrée s'y trouve mêlée avec la Profane, ſoit par l'interêt que les Empereurs ont pris aux affaires de Religion qui ſe ſont élevées de leur tems, ſoit par les ſervices qu'ils ont rendu à l'Egliſe. Dom Salinas s'eſt appliqué ſur-tout à corriger les endroits dans leſquels Sigonius qui vivoit dans un tems où l'Art de la critique étoit encore inconnu, s'étoit laiſſé ſurprendre par des Ouvrages ſuppoſés, tels en particulier que les fauſſes Décretales, & où on n'avoit pas encore fait tant d'heureuſes découvertes de Manuſcrits, d'Inſcriptions & d'autres Monumens qui ont répandu un grand jour ſur toute l'Antiquité.

Sigonius lui-même sentoit bien que dans le siécle où il écrivoit, il n'avoit pas tous les secours necessaires pour porter son Ouvrage à sa perfection. C'est pourquoi en le finissant, il avertit expressément qu'il l'a achevé en 1577. afin, dit-il, que si dans la suite on découvre des Monumens Historiques qui m'ayent été inconnus, on sçache qu'ils n'ont pu parvenir entre mes mains, & qu'on n'attribue pas à ma négligence des omissions & des fautes qu'il m'a été impossible d'éviter.

Voilà tout ce que nous avons cru devoir dire de ce premier Tome, nous parlerons du second dans le Journal suivant.

L'ANATOMIE D'HEISTER; avec des Eſſais de Phyſique ſur l'uſage des parties du corps humain, & ſur le méchaniſme de leurs mouvemens, enrichie de nouvelles figures en taille-douce; ſeconde Edition, revûë, corrigée, & conſiderablement augmentée. A Paris, chez Jacques *Vincent*, ruë & vis-à-vis l'Egliſe Saint Severin, à l'Ange. 1735. vol. *in*-8°. pag. 852.

VOICI la ſeconde Edition d'un Livre du titre duquel M. S.** qui eſt l'Auteur de l'Ouvrage, déclare n'avoir pu encore être le maître. *Comme on m'a attribué cet Ouvrage* (dit-il dans ſa Préface) *je n'ai pu me diſpenſer de l'adopter en le reformant; mais des occupations eſſentielles m'ont enlevé le tems que cette reforme auroit demandé. Je n'ai pu en retranche[illegible] le défiguroit. Il paroî déguiſement que le L*

conſerver ; je veux dire qu'il p
malgré moi, ſous le nom d'Heiſte
tel nom lui eſt preſque étranger.
ſiéologie, la Nevrologie, la A
gie, n'ont rien qui ſoit pris
Auteur. Dans les Tables mêm
je n'ai pu bannir, j'ai ſubſtitu
idées quand elles m'ont paru pl
ſtes.

Voilà comme s'explique M
au ſujet de ce Livre qui eſt
coup plus ample & plus rai
que celui de l'Auteur dont il
le nom. Comme l'Abrégé d
ſter ne renferme que l'énu
tion des parties, M. S. * * s'e
obligé d'aller plus loin, & d
de ces mêmes parties une de
tion qui en laiſſât dans l'
une image diſtincte.

Il ne s'en tient pas à cette
cription, il l'accompagne d'u
tail de Phyſique ; & dans tout
queſtions qu'il traite, il rap
les ſentimens des Auteurs qu
écrit ſur la même matiere ; i
mine leurs raiſons, & établ

ſuite l'opinion qui lui paroît naître de la ſtructure des parties. Il n'a recours pour expliquer les phénoménes qui ſe preſentent à lui dans chaque ſujet, ni à la fermentation, ni aux acides, ni aux alkalis : il prétend que dès que l'on connoît les loix de la circulation, ces agens Chymiques deviennent en général des ſecours ſuperflus ; il eſpere même que *les vrais Phyſiciens trouveront dans le Traité qu'il donne, une infinité de choſes curieuſes, ſoit par leur nature, ſoit par leur nouveauté* ; & il dit que *ſi l'Ouvrage paroît mériter quelque éloge, c'eſt parce qu'il renferme un aſſemblage, une comparaiſon, une diſcuſſion de faits, qu'on n'avoit pas encore donné au Public.*

M. S. * * qui connoît le prix du ſtyle clair, a tâché d'éviter une certaine brieveté qui, en rendant le diſcours trop concis, y répand une obſcurité ſouvent impénétrable. Nous remarquerons ici que les plus ſçavans Ouvrages, quand ils ſont écrits de ce ſtyle, peuvent être

comparés à ces lumieres renfermées dans des lieux trop étroits qui les étouffent.

M. Boerrhave ſemble avoir donné dans ce défaut ; c'eſt du moins le jugement qu'on peut porter de cet Ecrivain, ſur la peinture qu'en fait d'abord notre Auteur dans ſa Préface, où pour faire ſentir combien la trop grande préciſion eſt dangereuſe, il dit : » Il y a eu des » Phyſiciens dont le travail éclairé » pourroit répandre de grandes lu» mieres dans le méchaniſme des » corps animés. Mais quelques-uns » ſe ſont rendus inutiles en affec» tant une brieveté qui ſuppoſe » dans tous les Lecteurs, des con» noiſſances qu'ils n'ont pas. Nous » avons ſur l'uſage des parties un » Livre où il ne manque qu'une » étendue proportionnée aux ma» tieres dont il eſt trop rempli. Les » bornes étroites dans leſquelles » toute l'économie animale s'y » trouve renfermée, le rendent » preſque inacceſſible à ceux qui

» n'ont pas l'avantage d'avoir » l'Auteur pour interprête. L'Ou- » vrage dont je parle eſt le Traité » du grand Boerrhave ſur l'action » des parties du corps humain.

Après ces paroles, M. S. ** ajoûte les ſuivantes qui ſuppoſent qu'il y a ſans comparaiſon plus de clarté dans les autres Ouvrages de M. Boerrhave, qu'il n'y a dans celui dont on vient de parler, d'obſcurité & de ténébres. » Ce Génie » ſublime, *dit M. S.* **, a porté » dans la Medecine des lumieres » qui en fixeront les principes, & » qui lui donnent un éclat que » l'eſpace de trois mille ans n'avoit » pu lui donner. Voilà un grand éloge de la clarté de M. Boerrhave, & qui dédommage bien cet Auteur de ce qu'on a dit il n'y a qu'un moment, de ſon obſcurité.

Ceci regarde la Préface. Quand au corps de l'Ouvrage, il roule d'abord ſur ce qui concerne les articulations, les os du crâne, de la face, du tronc, de l'extrêmi-

té ſupérieure, de l'extrémité inférieure, & la ſtructure des os; puis viennent les Tégumens, l'Abdomen, les parties de la génération, & le fœtus.

A ces articles ſuccedent ceux de la poitrine, de la tête, des glandes, des nerfs, des vaiſſeaux & des muſcles. Tout cela engage notre Auteur à diverſes remarques de Phyſique. Nous ne nous arrêterons qu'à quelques-unes, pour donner ſeulement une idée générale de l'Ouvrage, qui eſt trop étendu pour nous permettre un plus grand détail.

Nous nous bornerons à ce qui regarde 1°. l'uſage de la rate, 2°. le racorniſſement des muſcles, 3°. les parties de chyle qui entrent dans les veines lactées, 4°. l'action de la digeſtion, 5°. les acides & les alkalis, 6°. la tunique de l'eſtomac appellée nerveuſe, 7°. les ſutures du crâne, 8°. le choix des ſaignées.

SUR LES USAGES DE LA RATE.

M. S.**, pag. 186. avance que tout ce qu'on peut dire de l'uſage de la rate ſe réduit à ceci : ſçavoir, que *le ſang arteriel rempli de la lymphe, la prepare, la filtre, l'envoye dans les cellules par des tuyaux particuliers qui ſortent peut-être de ces grains qui forment des eſpeces de grappe. . . . que le ſang mêlé avec cette matiere filtrée, n'ayant perdu que très-peu de ſéroſité par les vaiſſeaux lymphatiques, battu par la contraction du diaphragme, par l'action des arteres de la rate, ſe trouve plus ſubtiliſé, plus fluide, plus ſpiritueux; propre à rendre plus fluide le ſang qui aboutit des autres parties au foye, & qui eſt dépouillé de ſa ſéroſité, par les filtrations qu'il a ſouffert dans les inteſtins.*

Notre Auteur, comme on voit, ſuppoſe des *tuyaux particuliers qui ſortent peut-être de ces grains qui for-*

ment des eſpeces de grappes.

Mais de peur qu'on ne lui conteſte la réalité de ces tuyaux ou vaiſſeaux, & pour prévenir ſur ce point la critique, il dit : qu'*il eſt plus en droit de ſuppoſer ces vaiſſeaux, que M. Winſlow ne l'eſt de ſuppoſer que des extrémitez flotantes des artéres, il a vû ſortir des vaiſſeaux lymphatiques.*

Si l'on ne reprochoit ici à M. Winſlow, que d'avoir ſuppoſé des vaiſſeaux qui ſortent des extrémitez des arteres, on ne lui reprocheroit que de s'être trompé dans une conjecture ; mais de dire qu'il a ſuppoſé avoir vû ces vaiſſeaux ; & qu'il a eu peu de droit de ſuppoſer les avoir vûs, le reproche eſt plus fort.

SUR LE RACOURCISSEMENT DES MUSCLES.

L'Auteur, pag. 84. examine ſi ce racourciſſement gonfle ou reſſerre le corps du muſcle. » Ce gon-

» ſlement, *dit-il*, eſt fort commo-
» de ; mais de fortes raiſons prou-
» vent que la maſſe du muſcle oc-
» cupe moins d'eſpace durant la
» contraction, & par conſéquent
» qu'il y a un reſſerrement. 1°. Le
» cœur agit en ſe reſſerrant, 2°. les
» muſcles pâliſſent dans la contrac-
» tion, & par conſequent contien-
» nent moins de ſang ; 3°. les fibres
» paroiſſent ſe plier dans la con-
» traction des muſcles, & devenir
» raboteuſes, ce qui eſt difficile à
» expliquer ſi le corps du muſcle
» ſe gonfle ; 4°. les muſcles ſont
» toûjours plus durs pendant leur
» action ; ils doivent donc pouſſer
» plus fortement le ſang hors de
» leurs veines & oppoſer plus d'ob-
» ſtacles au ſang qui aborde à leurs
» arteres ; par conſéquent ce ſang
» y entre en moindre quantité. 5°.
» Si on plonge le bras dans un vaiſ-
» ſeau plein d'eau, cette eau deſ-
» cend, ſelon le rapport de Gliſſon,
» quand les muſcles entrent
» contraction.

De cette experience, que M. S** ne pretend pas, ſans doute, être douteuſe, & des autres preuves qu'il vient d'alleguer auparavant, il conclud qu'il eſt donc vraiſemblable que les muſcles occupent moins d'eſpace lorſqu'ils viennent à ſe racourcir.

Pour expliquer la contraction des muſcles, les Phyſiciens les plus éclairés, ont eu recours, 1°. à un ſuc qui coule dans les nerfs, 2°. à des véſicules, qu'ils ſuppoſent dans les fibres muſculaires; notre Auteur croit qu'on peut regarder ces véſicules comme formant les filets muſculeux; il prétend que le ſuc des nerfs coule toûjours dans ces véſicules; il dit que *lorſque ce ſuc eſt pouſſé avec plus de force qu'il n'en a naturellement, il les gonfle & les racourcit, que cependant comme la quantité en eſt infiniment petite, il peut gonfler les véſicules & s'échapper de leur cavité en un inſtant.*

Bien des Medecins prétendent que le ſuc nerveux eſt un être de

raiſon, M. S**, comme on voit, eſt d'un autre ſentiment.

SUR LES PARTIES DE CHYLE QUI ENTRENT DANS LES VEINES LACTE'ES.

M. S** ſoûtient qu'il n'y a que le ſuc des alimens qui paſſe dans les veines lactées, que les excrémens contiennent les parties fibreuſes & que de telles parties ne ſçauroient paſſer dans ces veines. Une autre raiſon qu'il apporte, c'eſt qu'il ne faut, ſelon lui, que peu de tems pour former le chyle, & que les fibres étant ſolides, demandent un eſpace aſſez long pour être diſſoutes. Il conclud de-là, qu'*on s'eſt donc trompé quand on a dit qu'il y avoit quelques fibres ſubtiles qui paſſoient avec le chyle, & que c'étoit de-là que venoit cette portion fibreuſe ou coronneuſe qu'on a cru remarquer dans le ſang*, pag. 112.

Quand un Auteur, dans differens endroits de ſon Livre, expli-

que en pluſieurs manieres l'opinion dont il eſt ſur quelque point, & que par-là il ſe rend plus intelligible, ce ſeroit une infidélité, en rapportant ſon ſentiment, de ne pas rapporter en même tems ces differens endroits, qui mettent les Lecteurs plus au fait de la véritable penſée de l'Ecrivain. C'eſt pourquoi nous nous croyons obligés d'expoſer ici ce que M. S** ajoûte plus bas ſur le même ſujet dont il vient de parler, ſçavoir ſur la nature des parties de chyle qui entrent dans les veines lactées. Nous ſuivrons la même méthode dans tous les autres articles, quand l'occaſion s'en preſentera : voici donc comme s'explique l'Auteur ſur ce point, 1°. dans la page 121. 2°. dans la page 154.

» La matiere du chyle n'eſt qu'un » aſſemblage de pluſieurs corps. » 1°. La plus grande partie n'eſt que » de l'eau pure. 2°. Dans cette eau, » on voit une matiere *fibreuſe* & » glutineuſe. 3°. Parmi ces parties

» aqueuſes & *fibreuſes* on découvre » une infinité de globules & d'au- » tres petits corps irréguliers qui » approchent cependant de la figu- » re ronde, c'eſt page 121.

» Le chyle reſſemble entiere- » ment aux émulſions que l'on » fait quand on exprime le ſuc des » végétaux. La lymphe ſe mêle » alors avec l'huile, & de ce mé- » lange reſulte le chyle. L'inſpec- » tion de cette liqueur par le Mi- » croſcope, n'offre rien de con- » traire à cette idée ; on voit que » les émulſions ſont compoſées » d'une infinité de petits globules » qui nagent dans l'eau. La même » choſe ſe trouve dans le chyle.....

» Peut-être que ces globules ne ſont » autre choſe que les parties hui- » leuſes qui ne s'alliant pas avec » l'eau, ſont preſſées de tous côtez, » & obligées par conſequent, de » s'arrondir, c'eſt page 154.

Immédiatement après ces paroles (& c'eſt ce qu'il faut bien obſerver pour entendre la penſée de l'Au-

teur) il ajoûte que *parmi ces globules & cette ſéroſité, on remarque des parties fibreuſes de même que dans le ſang.* Ces paroles, comme nous venons de dire, ſont bien à obſerver par rapport aux fibres en queſtion; mais ce qui paroît encore plus digne de remarque, c'eſt une citation que M. S** fait de Pitcarne.

M. Pitcarne, dit-il, demande » quelle eſt la matiere des végétaux » qui ſe change en chyle, eſt-ce la » matiere fibreuſe, ou la matiere » fluide? il décide avec raiſon, que » ce n'eſt que la matiere fluide, » 1°. parce que les parties fibreuſes » ſe trouvent dans les excrémens, » 2°. parce que ces matieres ſolides » ne ſçauroient ſe diſſoudre dans le » ventricule, 3°. parce que quand » même elles ſe diſſoudroient, leur » volume les empêcheroit de s'inſi- » nuer dans les vaiſſeaux lactés.

On peut, en comparant ces differens endroits, juger parfaitement du véritable ſentiment de M. S** pour ce qui regarde la na-

ture des parties de chyle qui s'insinuent dans le ſang, & la queſtion, s'il y a des fibres dans le ſang.

SUR L'ACTION DE LA DIGESTION A L'EGARD DES ALIMENS.

Cette action conſiſte-t-elle dans une ſimple diviſion, ou dans ce qu'on entend ordinairement par le mot de diſſolution? Notre Auteur pag. 123. n'y reconnoît qu'une diviſion. » Les alimens, *dit-il*, ſe di-» viſent dans l'eſtomac, l'eau divi-» ſe les matieres mucilagineuſes. » La bile diviſe les matieres graſſes; » le ventricule par ſes divers mou-» vemens acheve cette diviſion. Je » me ſers, *continue M. S***, du » terme de *diviſion*, plûtôt que de » celui de *diſſolution*, car les alimens » ne ſont point changés, & ne » ſouffrent qu'une ſimple ſépara-» tion de parties.

Notre Auteur, quelques lignes plus bas, ajoûte, 1°. que par la di-

geſtion *le ventricule ne doit pas être diviſé, ou diſſous comme les alimens.* 2°. *Qu'on ne doit pas demander comment la ſalive & la bile ne le diſſolvent pas, tandis qu'elles diſſolvent les alimens.* Il dit, pag. 178. Que *le foye étoit d'une abſolue neceſſité* 1°. *pour empêcher que l'huile devenue acre dans le méſentére par la chaleur & la privation de la lymphe, ne rentre dans le ſang*; 2°. *pour fournir une liqueur propre à diſſoudre les alimens gras, à exciter l'appetit, & à nétoyer les inteſtins.* M. S**, un grand nombre de pages après dit: Que *lorſqu'il y a une grande abondance de bile qui coule du foye dans les inteſtins, elle diſſout parfaitement les alimens, & même le lait coagulé, comme on le peut voir dans les veaux*, c'eſt page 596.

SUR LES ACIDES ET LES ALKALIS DANS LA DIGESTION.

L'Auteur ſoûtient que pour former le chyle, *il n'y a pas de me-*

ſtrue qui diſſolve les alimens par quelque principe acide ou alkali ; Qu'on ne trouve point ce principe acide dans l'eſtomac, vû que le lait ſe coagulerait toûjours dans les enfans ; & que les matieres graſſes ne pourroient pas ſe diſſoudre.

Il ajoûte à cette raiſon, que *la liqueur de l'eſtomac n'eſt pas alkaline, & que quelque épreuve que l'on faſſe, on n'y peut rien découvrir qui approche de l'alkali*, pag. 112.

Il dit, pag. 140, » que la ſalive, » la bile, la liqueur gaſtrique, qui » ſe filtrent dans les animaux, ne » ſont ni acides, ni alkalines; qu'on » peut juger par-là, 1°. de l'acide » des inteſtins & du ventricule, » qu'aucune experience ne prouve; » 2°. de l'Archée de Vanhelmont, » qui eſt l'eſprit inviſible, qui ani- » me les corps; 3°. de l'acide du » ſuc pancréatique qui entre en » effervefſence avec l'alkali de la » bile, ſelon Sylvius de Le-boé, » 4°. de la précipitation qui dépu- » re le chyle, ſuivant le même Au-

» teur, puiſqu'en tout cela il n'y a
» rien qui ſoit appuyé de l'expe-
» rience.

Il faut rappeller ici ce qui ſe lit pluſieurs pages auparavant ſur le même ſujet, ſçavoir que » ſi la li-» queur du ventricule eſt trop » abondante, viſqueuſe ou acide, la » digeſtion ne ſe fera pas; Que les » parois du ventricule ne peuvent » s'appliquer alors aux parties des » alimens, parce qu'elles en ſont » éloignées par l'humeur qu'elles » contiennent; qu'ainſi il n'y au-» ra que cette humeur qui ſoit » battue. Que ſi l'humeur qui eſt » dans le ventricule eſt trop viſ-» queuſe, elle ne pourra s'inſinuer » entre les parties des alimens; » qu'ainſi ils ne ſeront pas diviſés, » que la grande quantité de matie-» res acides ſera de même un obſta-» cle à la diviſion des matieres » graſſes, parce que les acides les » coagulent, & empêchent que la » bile ne les diviſe aiſément. 125.

Ce qu'on lit à la page 598. n'eſt pas

pas moins digne de remarque par rapport à la queſtion, s'il y a des acides & des alkalis dans l'eſtomac. Voici comme notre Auteur s'y explique ſur ce qui arrive aux aliment par leur ſéjour dans l'eſtomac. *Les alimens*, dit-il, *prennent par leur ſéjour, les qualitez qui leur ſont naturelles; ceux qui ont de la diſpoſition à l'acidité, s'aigriſſent, & ceux qui ont de la diſpoſition à devenir rances ou à s'alkaliſer, ſuivent cette diſpoſition.* Et pag. 161. au ſujet du ſuc pancréatique, il dit que *ſi ce ſuc ſéjourne trop dans le pancréas, il tendra à s'alkaliſer comme toutes les liqueurs du corps humain.*

SUR LA TUNIQUE DE L'ESTOMAC NOMMÉE NERVEUSE. SÇAVOIR, S'IL Y EN A UNE.

M. S. ** obſerve, pag. 110. qu'après le dernier plan des fibres muſculeuſes, vient la tunique qu'on appelle nerveuſe, mais il dit qu'*on s'eſt trompé dans les deſcriptions*

qu'on a données de cette tunique ; puiſqu'elle ne doit pas, ajoûte-t-il, *être diſtinguée de la ſubſtance cellulaire, comme on s'en peut convaincre par le ſouffle.*

Il faut joindre à ce diſcours, ce qui ſe lit à la page 132. où l'Auteur parlant des tuniques des inteſtins, dit : *les tuniques ſuivantes ſont les mêmes que celles de l'eſtomac, c'eſt-à-dire*, ajoûte-t-il, *qu'il y a dans les inteſtins, une tunique nerveuſe & une tunique véloutée.*

SUR LES SUTURES DU CRASNE.

L'Auteur cite ſur les futures du crâne, un Mémoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1730. dans lequel, pag. 545. M. Hunauld, Auteur du Mémoire, s'explique en ces termes, qui méritent d'être conſiderés.

» Véſale, & après lui, des Ana-» tomiſtes de grande réputation, » (ſçavoir Euſtachius, Fallope, Spi-

» gelius, & M. Winslow, dans ſon
» Mémoire de l'Académie des Scien-
» ces année 1720.) pag. 347. nous
» ont dit qu'en examinant la cal-
» lotte du crâne humain, on ne re-
» marque ſur la face concave, à
» l'endroit des ſutures, que des
» lignes plus ou moins irrégulieres,
» au lieu qu'à la face convexe, les
» dentelures (comme tout le mon-
» de le ſçait) y ſont très-ſenſibles.
» Prévenu en faveur d'une Obſer-
» vation qui vient de ſi bonne part,
» & que j'avois vérifiée pluſieurs
» fois, je fus fort étonné, en y
» trouvant, par la ſuite, des excep-
» tions. Je voulus m'aſſurer en
» examinant quantité de crânes, ſi
» ces exceptions n'étoient point
» un jeu de la nature, & voici ce
» que je trouvai : les crânes qu'on
» étudie le plus, & dont on ſépare
» les os pour la démonſtration,
» ſont aſſez ſouvent des crânes
» de ſujets morts au-delà de la
» jeuneſſe. On ne trouve point,
» pour l'ordinaire, de dents à la ta-

» ble interne de ces crânes, & plus
» les ſujets ſont avancés en âge, &
» plus l'union des os en dedans de
» la calotte du crâne, paroît en
» forme de lignes, ces lignes mê-
» me s'effacent entierement dans la
» vieilleſſe. Mais au contraire dans
» le bas âge, il y a des dents à la
» table interne de la calotte du crâ-
» ne, & les ſutures paroiſſent à ſa
» ſurface concave. Ces dents & ces
» ſutures y ſont d'autant plus ap-
» parentes que les ſujets ſont plus
» jeunes.

L'Académicien, après avoir rapporté cette Obſervation, dit : *voilà une verité bien certaine, bien conſtante, & qui fait porter à faux l'Obſervation de Véſale & des autres Anatomiſtes que je viens de citer.*

Pour bien entendre la critique que M. Hunauld fait ici des Anatomiſtes dont il parle, il faut remarquer que l'uſage ordinaire des Anatomiſtes, eſt de décrire les parties du corps humain comme elles ſont dans l'âge parfait, &

tion comme elles ſe trouvent avant que le corps ſoit tout-à-fait formé. Ils ſe conduiſent en cela, comme les Botaniſtes, qui ne décrivent pas les plantes dans l'état qu'elles ſont avant un certain degré d'accroiſſement. Il eſt à juger de-là, que lorſque Véſale, Euſtachius, Fallope, Spigelius, & M. Winſlow, ont dit que dans le crâne humain, on ne remarquoit à l'endroit des ſutures, que des lignes au lieu de dents, ils n'ont prétendu parler que du crâne des adultes. Spigélius eſt formel là-deſſus, ainſi qu'on le voit dans le Chapitre 6 du Livre 2. *De humani corporis fabricâ*, où après avoir dit qu'il rapportera le nombre des os comme il ſe trouve dans les adultes & non dans les enfans, il avertit qu'il ſuivra la même méthode en les décrivant. *Cum jam nobis ad particularem oſſium Hiſtoriam, eundum ſit, præmittere eorum omnium Hiſtoriam placuit; ſed cum is admodum variet ætatis differat, aliuſque ſit in*

recens natis, quàm in homine perfectam ætatem adepto, nos eum afferemus qui in adultis reperitur; ossaque describemus qualiter se in perfectis habeant.

Voilà qui eſt déciſif. Ainſi puiſque cet Anatomiſte décrit la calotte du crâne comme ayant dans ſa face concave, à l'endroit des ſutures, des lignes au lieu de dents, il eſt viſible qu'il n'a eu intention de la décrire que comme elle eſt dans l'âge parfait.

Quant à M. Winſlow, il déclare dans ſon Expoſition Anatomique, pag. 4. qu'il ne décrira les os que comme ils ſont *dans un corps parfaitement adulte*, c'eſt-à-dire, continue-t-il, *dans un corps qui a paſſé par tous les degrez de croiſſance*, ce qui doit faire préſumer qu'il a ſuivi la même conduite dans le Mémoire que cite de lui M. Hunauld.

M. S. ** dit que M. Hunauld explique méchaniquement dans ſon Mémoire, la ſtructure des os du crâne; & effectivement il s'efforce d'expliquer méchaniquement la

Varieté qui ſe trouve dans l'union des os du crâne par rapport aux differens âges ; les futures, comme il a été remarqué, ne paroiſſant que comme des lignes à la ſurface concave des crânes de ceux qui ont paſſé l'âge de la jeuneſſe. Nous nous diſpenſerons de rapporter ſon explication ; elle eſt fort étenduë ; & il ſe croit obligé de s'excuſer là-deſſus, en diſant que ce qui l'a engagé à s'étendre ainſi, c'eſt que *perſonne n'avoit conſideré cette matiere avec des yeux phyſiciens* ; ce qu'il ajoûte n'eſt pas moins digne d'attention.

Si j'euſſe voulu ſuivre, dit-il, *la plûpart des Auteurs juſques dans les plus petits détails de quantité de petites choſes, où ils ſont entrés à l'occaſion des futures, j'euſſe été beaucoup plus long.* M. Hunauld ne dit point quelles ſont ces *petites choſes.* Il ſeroit d'autant plus à ſouhaiter qu'il les eût ſpécifiées, que les Anatomiſtes Phyſiciens ne reconnoiſſent guéres de *petites choſes* en fait d'Anatomie, & qu'ils regardent au contraire, les

prétenduës *petites choſes* de l'édifice du corps humain, comme celles où la nature, quand on ſçait bien y chercher, découvre avec moins de reſerve ſes myſteres. *Rerum natura nuſquam magis quàm in minimis tota eſt.* Plin. Hiſt. Nat. Lib. 2. cap. 2. Le même Académicien, comme nous l'avons vû, remarque que dans la face concave du crâne des adultes, on ne trouve point de dentelures à l'endroit des futures, & que ce ſont de ſimples lignes, mais en même tems il avoüe que la choſe n'eſt qu'ordinaire : *on ne trouve point pour l'ordinaire*, dit-il, *de dentelures à la table interne de ces crânes.*

Or s'il y a des exceptions ſur ce point, comme en effet il y en a, ainſi que le reconnoît M. Hunauld, ce ne ſeroit pas une vaine curioſité d'en chercher la cauſe. On répondra, peut être, que c'eſt *un jeu de la nature* ; mais ce mot ne ſignifie rien, & ce que le vulgaire croit ſi bien expliquer par-là en tant d'oc-

casions, a des causes physiques, constantes, immuables, qui sont les loix invariables des mouvemens; en sorte que si parmi les crânes des adultes, il s'en trouve, contre l'ordinaire, où à la table interne, il y ait des dentelures, au lieu de simples lignes, on ne doit nullement mettre en question, si ce n'est point *un jeu de la nature*. Ce prétendu jeu est une pure fiction de l'esprit; ou (si l'on veut conserver le mot de *jeu*) un pitoyable *jeu* de l'imagination.

SUR LE CHOIX DES SAIGNE'ES.

Cet article n'est pas un des moins considerables du Livre. M. S. ** condamne la pratique de plusieurs sçavans Medecins à l'égard des saignées. » Selon cette pratique, *dit-*» *il*, veut-on décharger la partie » superieure du corps, on doit ou-» vrir les veines de l'extrémité in-» férieure; veut-on décharger l'en-

» trémité inférieure, on doit ou-
» vrir les veines du bras.

» Ce ſont-là, *pourſuit-il*, des
» maximes ſacrées dont il n'eſt pas
» permis de s'écarter ajourd'hui, &
» ſi on ne les ſuit rigoureuſement
» on riſque ſa réputation, on eſt
» accuſé d'ignorer les loix que ſuit
» le ſang dans ſon cours, on eſt
» chargé des reproches des Mede-
» cins, des malades, & du public.
» Ces loix inviolables, *continue-t-*
» *il encore*, ont été reçuës par quel-
» ques Medecins avec le même reſ-
» pect qu'on doit aux loix qui in-
» tereſſent le plus la vie des hom-
» mes. Mais comme on ne doit pas
» de reſpect au préjugé, j'oſerai
» m'élever contre les maximes
» qu'on a débitées ſur le choix des
» ſaignées.

M. S. ** ajoûte que le *ridicule eſt joint au préjugé dans tous les raiſonnemens de cette doctrine*, qu'*elle inſulte de grands Medecins qui ont fait tant d'honneur à leur patrie par leur profond ſçavoir & par leur probité*;

parce que ſi cette doctrine eſt vraïe, il s'enſuit que *ces fameux Medecins n'ont donc pû diſtinguer dans le cours d'une longue experience, ſi la ſaignée du pied n'étoit pas pernicieuſe dans les inflammations du bas-ventre, & ſi elle n'étoit pas indiſpenſable dans les fievres malignes*, qu'ainſi, *Duret qui a porté autant de lumiere dans la Médecine, que Deſcartes dans la Phyſique, Fernel que ſes vaſtes connoiſſances ont placé parmi les plus grands Philoſophes, Sydhenan qui a réuni les ſuffrages de toutes les Nations; le Docteur Freind, ce génie heureux, orné des lumieres les plus brillantes qui peuvent ſortir des Mathématiques & de la Phyſique, fameux par ſes Ouvrages & par une longue experience, tous ces Grands Hommes ont ignoré les maux & les avantages que quelques Medecins ont apperçûs généralement dans les ſaignées du pied & du bras; car dans les maladies de la tête, ou dans celles qui la ménaçoient, ils n'ont pas commencé bruſquement par les ſaignées*

du pied, & ils ne les ont pas continuées juſqu'à la guériſon ou la mort des malades.

Voilà ce qu'allégue notre Auteur pour montrer que lorſqu'on ſaigne à deſſein de dégager les parties ſuperieures, & qu'on ſaigne du bras à deſſein de dégager les inferieures, on fait inſulte à de fameux Medecins qui ſont diſtingués par leur ſcience & par leur probité. Mais voici le remede que notre Auteur trouve à ce mal.

Pour reparer, dit-il, *l'honneur de la Medecine inſultée, je donnerai au public, mes idées ſur le choix des ſaignées : c'eſt ſans fondement qu'on a prétendu que j'établiſſois le Pyrrhoniſme, & que j'avois prouvé que la Medecine étoit une Science pleine d'incertitudes. Ceux qui ont ſoûtenu les opinions que j'ai combattuës, ſe ſont regardés comme les dépoſitaires des connoiſſances qui forment notre Art. Cette préſomption leur a perſuadé qu'en attaquant leurs idées, je m'élevois contre toute la Medecine. Mais*

commençons à expliquer notre doctrine.

L'explication qu'annonce ici M. S. **, mérite d'être lûë en entier, comme elle eſt fort longue, nous croyons plus à propos d'y renvoyer les Lecteurs.

Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage; mais les bornes que demande un Extrait, ne nous en laiſſent pas liberté. Nous tâcherons de ſuppléer à ce défaut en avertiſſant, 1°. que l'Edition dont il s'agit, renferme pluſieurs Traités entierement neufs (c'eſt à-dire qui ne ſe trouvent point dans la premiere Edition) mais trop étendus pour pouvoir être détaillés ici; tels ſont ceux de la reſpiration, de la circulation, & du mélange de l'air avec les fluides des corps animés: 2°. Que les autres Traitez ſont tous corrigés & refondus.

Nous avons paſſé à regret diverſes remarques importantes ſur la cauſe du mouvement du cœur, ſur la

diſproportion de ſes ventricules ; ſur le Thymus, ſur la trachée-artere & ſur le ſuc qui remplit ce tuyau, tandis que le fœtus eſt dans le ſein de la mere.

M. S. ** n'a pû avoir ſoin de l'impreſſion de ſon Ouvrage ; de-là vient qu'il s'y eſt gliſſé un grand nombre de fautes, dont les moindres ſont des mots ajoûtés, déplacés, défigurés, & des lettres pour d'autres. Ce qui ne doit aſſurément point retomber ſur l'Auteur.

*LETTRES CRITIQUES DE Hadgi-Mehemmed-Efendi, à Madame la Marquiſe de G***, au ſujet des Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux. Avec des Eclairciſſemens curieux ſur les mœurs, les uſages, les Religions, & les differentes formes de Gouvernemens des Orientaux. Traduites du Turc en François par Hamed-Frengui, Rénégat Flamand.* A Paris, chez *Quilleau*, Imprimeur Juré, Libraire de l'Univerſité, ruë Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1735. vol. *in*-12. pag. 220. ſans compter la Préface & la Table des Matieres.

NOUS ne croyons pas devoir nous arrêter à examiner ſi l'Ouvrage dont nous allons parler, & où l'on a emprunté preſque partout le ſtile & les expreſſions des Orientaux, n'eſt qu'une Traduction du Turc, ou s'il paroît ſeule-

ment ſous un nom ſuppoſé. Quelques ſoins que ſe donne un Auteur ſoit dans une Préface, ſoit dans ſon Livre même, pour ſe déguiſer le plus qu'il lui eſt poſſible, il ne faut pas toûjours faire beaucoup de recherches, ou avoir beaucoup de lumieres pour ſçavoir en pareil cas à quoi s'en tenir, & nous penſons qu'il en ſera de même par rapport à ces Lettres Critiques.

Elles ont pour objet les Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux, publiés en 1735. par le R. P. *Labat*, Dominicain, en ſix Volumes *in*-12. à Paris, chez J. B. *Deleſpine* fils: nous en avons rendu compte dans nos Journaux des mois de Mars & d'Avril de la même année. » J'ai » cru (dit le prétendu Editeur, de » ce Volume) rendre ſervice aux gens » de Lettres & aux Voyageurs de » leur communiquer cette Critique des Mémoires du Chevalier » d'Arvieux, comme le R. P. La» bat a cru leur être utile en pu» bliant ces mêmes Mémoires. Il

ajoûte que ce n'eſt ni jalouſie ſecrette contre le R. P. Labat, ni aucun autre motif d'interêt particulier qui l'a déterminé à relever ce qui peut être de reprehenſible dans l'Ouvrage du Chevalier d'Arvieux, mais le ſeul plaiſir de détromper ſa Nation, déja trop abuſée, ſelon lui, par les fables ridicules que pluſieurs Voyageurs débitent ſouvent en donnant la Relation de leurs Voyages. Il eſt d'ailleurs ſi perſuadé de l'amour qu'a le R. P. Labat pour la vérité, qu'il ne croit pas que ce Pere s'offenſe ſi ces Lettres diminuent les idées avantageuſes que le Public auroit pû ſe former de l'Auteur & du Livre qu'il a tant vantés en les mettant au jour.

Au reſte ſi l'on trouve un caractere un peu dur répandu dans ſa Critique, l'Auteur qui veut toûjours perſuader que les Lettres ſont réellement d'un Envoyé de Tripoli, répond aſſez cavalierement à ce reproche, en diſant à la fin de ſa

Préface qu'on ſçait » que les Turcs » ne font pas la guerre poliment ; » & que leurs diſputes Litteraires » ne ſont pas plus ménagées. Inſtruit auſſi peu qu'on l'eſt en ce Pays-ci des querelles qu'ont entre eux les Sçavans de Turquie, c'eſt ſur quoi ſans doute on ne s'aviſera pas de le contredire pour le fair; & par rapport aux bienſéances en général, nous laiſſons au Public à juger de la juſteſſe de ce raiſonnement.

Ces Lettres ſont au nombre de cinq, & elles ſont ſuivies de deux Diſſertations : l'une qui avoit déja paru, mais abrégée dans le Mercure de France au ſecond Volume du mois de Décembre 1734. regarde les Langues Arabe, Turque, & Perſanne. On y combat le ſentiment du Chevalier d'Arvieux qui prétend que l'Arabe eſt la Langue mere des Langues Perſanne & Turque, & on ſoûtient que la Langue des Ottomans eſt originairement la Langue Scythe, Tartare,

Mogole, *&c.* » Langue qui, ſui-
» vant l'Auteur, a ſouffert des al-
» terations & des changemens infi-
» nis par les revolutions qui ſont
» arrivées dans les Pays immenſes
» dont eſt compoſée l'Aſie Sep-
» tentrionale; en ſorte que les Tar-
» tares qui ne parloient vraiſem-
» blablement tous qu'une même
» Langue du tems de Genghizkan,
» parlent aujourd'hui les uns Turc,
» les autres Perſan, les autres Moſ-
» covite, d'autres Chinois, &
» d'autres enfin des Langues tout-
» à fait inconnuës aux autres Na-
» tions, quoique toutes probable-
» ment dérivées de l'ancien Scythe,
» origine indubitable de la Langue
» Turque. Telle eſt l'opinion de
l'Auteur qui employe pour la prouver autant de préciſion que d'érudition Orientale.

La ſeconde Diſſertation qu'on donne dans ce Volume ſous le nom de *Madgi-Méhémmed-Efendi*, roule ſur l'origine des Turcs, qu'on y fait deſcendre, non des

Arabes, comme le veut le Chevalier d'Arvieux, mais des Peuples qui ont anciennement habité les Parties Septentrionales de l'Aſie.

A l'égard des cinq Lettres du prétendu Hadgi-Méhémmed, elles ont chacune un préambule qui pourroit paroître ridicule à ceux qui ne ſont pas aſſez au fait des manieres des Mahométans ; l'Auteur tâche dans ſa Préface de juſtifier cet uſage, comme ne contenant rien qui ne ſoit conforme à quelques-unes de leurs traditions, ou qui ne ſe trouve dans les Commentaires de l'Alcoran. Voici le préambule de la ſeconde Lettre qui ne paroîtra pas le moins ſingulier.

Il eſt le conſervateur. » Après les » loüanges du Souverain Créateur » des hommes, qui a créé ſept » Cieux au-dedans du Ciel Empiré, » & a enveloppé ce dernier dans le » fameux Serpent qui l'entourre » trois fois comme de trois ceintu» res : qui a poſé la Terre ſur la » montagne de *Caf* ou *Caucaſe*.

» cette montagne ſur les cornes
» d'un Buffle, le Buffle ſur une
» pierre, la pierre ſur les épaules
» d'un Ange, les pieds de l'Ange
» ſur une Eméraude, l'Eméraude
» ſur le dos d'un Poiſſon, & le
» Poiſſon dans une mer ſans bor-
» nes qui entourre tout l'Univers,
» ainſi qu'il a été manifeſté au Roi
» des Prophetes. (*Mahomet*) L'hon-
» neur de la nature humaine, le
» plus excellent des enfans d'A-
» dam, *&c.*

Le préambule eſt ſuivi dans quelques-unes des Lettres d'un compliment à la Turque qu'Hadgi-Méhémmed adreſſe à la Marquiſe à qui il écrit; on verra peut-être avec plaiſir celui de la premiere Lettre; il eſt en ces termes: » Nous répandons les fleurs odori-
» férantes de nos ſaluts & de nos
» bons ſouhaits, & les compli-
» mens exquis porteurs de nos reſ-
» pects remplis d'eſtime & d'admi-
» ration ſur la noble pouſſiere des
» pieds de Votre Excellence; la

» gloire des Dames de cet Hémif-
» phére, plus brillante que Balkis,
» plus généreuſe que Caïdafa, auſſi
» vertueuſe que Fatime, auſſi belle
» que Léïlé, la très-noble, très-il-
» luſtre & très-magnifique Dame
» Madame la Marquiſe de G***,
» que Dieu Tout-puiſſant conſerve
» vos jours précieux, rende votre
» fin heureuſe, & vous conduiſe
» aux ſentiers de la vérité & de la
» Foi. Nous vous informons, illu-
» ſtre Dame, qu'en un inſtant très-
» heureux votre Lettre brillante
» comme l'Etoile polaire, eſt par-
» venue entre les mains de votre
» eſclave très-vil, dont elle a ré-
» joui l'ame ni plus ni moins que le
» Zéphire Oriental réjoüit les
» fleurs de nos brûlans climats de
» Barbarie, *&c.* On trouve en cet endroit & ailleurs au bas des pages de courtes Notes qui expliquent les noms & les termes les moins connus.

Hadgi-Méhémmed qu'on ſuppoſe être arrivé à Paris au mois de

Janvier de l'année derniere, & en être parti à la fin du même mois pour paſſer en Hollande en qualité d'Envoyé de Tripoli; ne ſe contente pas d'écrire pour critiquer les Mémoires du Chevalier d'Arvieux en les parcourant en détail, Volume à Volume; on lui fait de plus rendre compte encore à ſa maniere de ce qu'il peut avoir vû de curieux pendant ſon prétendu ſéjour à Paris ou à la Cour lorſqu'il y a eu audience; par ce tour ingénieux l'Auteur s'eſt ménagé le moyen non ſeulement d'égayer une matiere auſſi ſeche que l'eſt ordinairement la critique détaillée des divers paſſages d'un Ouvrage, & de rendre par-là ſes Lettres plus intereſſantes, mais encore de dire bien des choſes qui apparemment n'auroient pas eu les mêmes graces dans un autre ſtile.

A l'égard des remarques que fait Haldgi-Méhémmed ſur les fautes qui ſe rencontrent dans les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, &

quelquefois ſur ce qu'il regarde comme venant de leur Editeur, le Lecteur juge bien que de pareilles diſcuſſions ne ſont guéres ſuſceptibles d'Extraits ; nous ſommes donc forcés de le renvoyer au Livre même, en ajoûtant cependant qu'il nous paroît que l'Auteur écrit en homme bien inſtruit des Langues, des mœurs, de la Religion, & du Gouvernement des Orientaux.

MAXIMES

MAXIMES SUR LES Inſinuations des Donations, publications des Subſtitutions, & ſur les Inſinuations Eccleſiaſtiques. Dans leſquelles on a mis avec le même ordre pluſieurs Maximes importantes ſur les Procurations ad reſignandum, les Permutations des Bénéfices, & le Patronage. A Paris, chez Guillaume-Claude *Saugrain*, Grand'Salle du Palais, à la Providence. 1736. *in*-12. pag. 634.

LES Queſtions ſur les Inſinuations, tant par rapport aux Donations, que par rapport aux Bénéfices, ſe preſentent ſi ſouvent que l'Auteur avoit cru devoir reduire en Maximes ce qu'il avoit recueilli ſur cette matiere. Il s'eſt depuis déterminé à donner au Public ce Recueil qu'il n'avoit, dit-il, compoſé que pour ſon uſage particulier. Il l'a diviſé en quatre Parties, chacune deſquelles contient cent Maximes.

La premiere partie regarde l'insinuation des donations entre vifs. Elle paroît avoir été composée avant la Déclaration du Roi du 7 Fevrier 1731. car l'Auteur ne l'a employée dans aucune de ses Maximes. Il ne la met pas même dans le corps de l'Ouvrage au nombre des Loix sur lesquelles il a travaillé, quoiqu'il l'ait fait inserer toute entiere à la fin de ce Volume.

Voici la 97e Maxime de la premiere Centurie que nous transcrivons pour servir d'exemple en laissant aux Jurisconsultes à examiner si la décision qu'on y propose est si inconteſtable qu'elle doive passer pour une Maxime.

» Un tiers détempteur qui auroit » acquis un héritage, ou autre im- » meuble d'un donataire qui n'au- » roit point fait insinuer sa dona- » tion ne pourroit prescrire par dix » ans entre presens & vingt ans » entre absens, parce que son titre » étant nul, faute d'insinuation, il » n'auroit pû former & remplir

» cette preſcription, il n'y auroit » que la preſcription de 30 ans qui » pourroit mettre ce tiers détem- » teur à couvert des recherches, » troubles & pourſuites du créan- » cier de ſon vendeur, parce qu'il » n'y a que la preſcription de 30 » ans qui puiſſe purger le défaut de » l'inſinuation.

L'Auteur prétend dans la derniere Maxime de cette Centurie, que » le tems preſcrit par les Ordonnan- » ces, pour faire inſinuer une do- » nation, eſt tellement fatal, » qu'une donation qui auroit été » inſinuée le lendemain des quatre » mois ſeroit nulle. Il y a lieu de croire que quand l'Auteur a dit que la donation inſinuée après les quatre mois étoit nulle, ſon intention a été de décider que l'inſinuation des donations après ce délai n'auroit point d'effet, contre les acquereurs des biens donnés & contre les créanciers des donateurs, anterieurs à l'inſinuation, quand même elle auroit été faite pendant

la vie du donateur, ni contre les héritiers du donateur, en cas que l'insinuation eût été faite après les quatre mois de la donation, & depuis la mort du donateur.

Les 71 premieres Maximes de la seconde Partie regardent plus particulierement la publication des substitutions. Mais les dernieres Maximes contiennent quelques décisions concernant les substitutions en général.

Notre Auteur parle dans la troisiéme Centurie des insinuations Ecclesiastiques par rapport aux Actes qui concernent les Bénéfices, mais ensuite il vient dans cette Centurie & dans la suivante à des principes généraux sur les resignations en faveur, les permutations & le droit de patronage. Il cite ordinairement pour autoriser ses décisions ou Maximes sur ces differentes matieres, quelque autorité des plus fameux Canonistes de France. Nous ne rapporterons qu'une de ces Maximes. C'est la

96e de la quatriéme Centurie.

» Un acquereur de fief ou terre » noble auquel eſt annexé un droit » de patronage, peut nommer & » preſenter au bénéfice qui vaque- » roit depuis qu'il eſt entré en jouiſ- » ſance, encore bien qu'il n'eût » pas encore fait la foi & hommage » au Seigneur Suzerain, ou payé » les autres droits utiles de fief.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

ON aſſure que pluſieurs Sçavans de cette Ville ſont chargés de travailler *aux Catalogues des Manuſcrits du Vatican*, pour les donner enſuite au public. Si cette nouvelle eſt vraye, elle doit d'autant plus intereſſer les gens de Lettres que les Sçavans attachés à la Bibliotheque du Roi, travaillent

inceſſamment par les ordres de S. M. à de pareils Catalogues des Manuſcrits de cette Bibliotheque; ainſi on doit enfin eſperer de pouvoir bientôt profiter plus que jamais des tréſors que renferment les deux plus riches Bibliothéques du monde.

On a achevé d'imprimer le IVe & dernier Tome de la Bibliotheque Orientale de M. *Aſſemani*.

Ce docte & laborieux Syrien qui a entrepris de publier une Edition nouvelle *des Oeuvres de S. Ephrem* en ſix Volumes *in-folio*, en a déja donné trois Volumes fort bien imprimés à l'Imprimerie du Vatican. De ces trois Volumes, deux ont le Texte en Grec & en Latin, & le troiſiéme eſt pour le Texte Syriaque, avec la traduction Latine. Des trois ſuivans, l'un ſera ſeulement Grec & Latin, & les deux autres en Latin & en Syriaque.

Le même Editeur travaille encore à un autre Ouvrage important ſous le titre d'*Annales d'Orient*, il y en aura quatre ou cinq Volumes.

in-folio. Le premier eſt ſous la Preſſe à l'Imprimerie de la *Propagande*.

Il paroît un IVe Tome d'*Anaſtaſe le Bibliothécaire*, publié par les ſoins du Pere *Bianchini*, neveu de M. *Bianchini*, Editeur des trois premiers Tomes de cet Hiſtorien. Ce Volume a 40 à 50 feuilles de plus que les précédens, parce que le nouvel Editeur y a joint une ancienne Liturgie.

Le P. *Bremond* Dominicain, qui doit donner un ſeptiéme Volume du *Bullarium Ordinis Prædicatorum*, ſe prepare à mettre au jour les Annales de ſon Ordre, qui ſeront en ſeize Volumes *in folio*.

M. l'Abbé *Giorgi*, Bibliothecaire du Cardinal Imperiali, fait imprimer un ſecond Tome de la Bibliotheque de ce Cardinal, dont M. Fontanini avoit fait autrefois imprimer le premier Volume.

ALLEMAGNE.

De Vienne.

Notitia Hungariæ Novæ *Hiſto-*

rico-Geographica, diviſa in partes quatuor, quarum prima Hungariam Cis-Danubianam, *altera* Trans-Danubianam; *tertia* Cis-Tibiſcanam, *quarta* Trans-Tibiſcanam: *Univerſim XLVIII.* Comitatibus *deſignatam exponit. Regionis ſitus, terminos, Montes, Campos, Fluvios, Lacus, Thermas, Cæli Solique ingenium, naturæ munera & prodigia; incolas variarum gentium, atque harum mores; Provinciarum Magiſtratus; Illuſtres Familias; Urbes, Arces, Oppida, & Vicos propemodum omnes; ſingulorum præterea ortus & incrementa, Belli paciſque converſiones, & præſentem habitum; fide optima, adcuratione ſumma explicat. Opus huc uſque deſideratum, & in commune utile, ſacratiſſimis auſpiciis CAROLI VI. Cæſaris & Regis indulgentiſſimi Elaboravit* Matthias Bel. *Accedunt* Samuelis Mikovinii *Mappæ ſingulorum Comitatuum, Methodo Aſtronomico-Geometricâ concinnatæ. TOMUS PRIMUS.* in-folio. 1735. Le titre de

cet Ouvrage en fait connoître assez l'importance & l'étendue. M. *Bel* en avoit annoncé le Projet il y a quelques années, & on l'attendoit avec impatience. Le second Volume est sous la Presse, & ne tardera pas à paroître.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

La Republique des Lettres fit l'année derniere une perte considerable en la personne de M. *Th. Hearne*, Editeur d'un grand nombre de Livres sur l'Histoire d'Angleterre qui n'avoient pas encore vû le jour, & qu'il avoit eu soin de tirer de l'obscurité ou de la poussiere des Bibliothéques. Il avoit aussi publié plusieurs Ouvrages d'Histoire & de Litterature.

DE CAMBRIDGE.

M. *Johnson*, l'un des Sçavans qui

ont donné la nouvelle Edition du Tréſor de Robert-Etienne, a traduit & fait imprimer en Latin le Traité de l'*Homme & du Citoyen* de *Puffendorf*; ſous ce titre : *Sam. Puffendorfii de Officio hominis & Civis juxta legem naturalem, Libri duo. Notis locupletavit & illuſtravit, Indicemque Rerum ſubjunxit* Tho. Johnſon. *A. M. Col. Magd. Cantab. Socius.* Ce Livre ſe trouve auſſi à *Londres*, chez *Knapton*, *Innys* & *Vaillant*.

De Londres.

Ant. *Millar* à la tête de Buchanan a imprimé & débité une troiſiéme Edition du Traité de M. *Robert Millar* Maître ès Arts, qui a pour titre : *The Hiſtory of the Propagation of Chriſtianity*, &c. C'eſt-à-dire : » Hiſtoire de la Propaga-» tion du Chriſtianiſme & de la » ruine du Paganiſme ; où l'on éta-» blit la vérité de la Religion » Chrétienne, où l'on conſidere

» l'origine & les progrès de l'Idola-
» trie Payenne, & où l'on fait voir
» comment le Paganisme a été ren-
» versé, & comment le Christia-
» nisme s'est répandu dans les di-
» vers âges de l'Eglise. On y re-
» cherche de plus l'état present des
« Payens, & on propose des moyens
» pour leur conversion. 1735. deux
» Vol. *in*-8°. La premiere Edition
de cet Ouvrage est de 1723.

Observations Critical and Miscellaneons on Several remarkable texts of the Old Testament, &c. C'est-à-dire : » Observations Critiques &
» mêlées sur divers passages remar-
» quables de l'Ancien Testament,
» à quoi l'on a joint un Commen-
» taire sur le LIII. Chapitre d'Isaïe,
» & un Appendice contenant des
» questions sur plusieurs anciennes
» Traditions & Coûtumes, & sur
» le sens de plusieurs passages de
» l'Ecriture, qui semblent y faire
» allusion ou les rapporter. Par *Sa-*
» *muel Harris* Docteur en Théolo-
» gie, Membre de la Societé Roya-

» le, & ci-devant Professeur Royal » en Histoire moderne à Cambrid» ge. Chez les *Knaptons*. 1735. *in*-4°.

M. *Lediar* a publié un Projet pour imprimer par Souscription une Traduction Angloise de l'*Histoire des anciens Germains*, écrite en Allemand par M. *Mascou*, Docteur en Droit, & Conseiller Aulique du Roi de Pologne. Elle sera imprimée en *deux* Volumes *in*-4°. d'environ 90 feuilles chacun, dont le premier paroîtra à Pâques prochain. Le prix de la Souscription est de 30 chellings; on en payera dix en souscrivant, dix en recevant le premier Volume, & les dix autres lorsque le second paroîtra. On tirera quelques exemplaires en grand papier, pour lesquels on donnera 50 chellings de Souscription.

La Vie du Maréchal de Turenne, par M. *de Ramsay*, traduite en Anglois, paroît en deux Volumes *in*-8°. elle est fort bien imprimée.

HOLLANDE.

De Leyde.

Samuel *Luchtmans* a en vente un nouvel Ouvrage de M. *Alberti* Paſteur de l'Egliſe de Haerlem, lequel eſt intitulé : *Gloſſarium Græcum in Sacros Novi Fœderis Libros. Ex MSS. primus edidit, Notiſque illuſtravit* Joannes Alberti, *Eccleſiaſtes Harlemenſis. Accedunt ejuſdem Miſcellanea Critica in* Gloſſas Nomicas, Suidam, Heſychium & Index *Auctorum ex* Photii *Lexico inedito.* M. Alberti, Auteur de ce Livre, & de deux autres Volumes d'Obſervations Critiques & Philologiques ſur l'Ecriture Sainte, qui ont paru en 1725. & 1727. eſt ſur le point de donner une nouvelle Edition du *Lexicon d'Heſychius*, beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes. Il ne ſe contente pas d'avoir déja ramaſſé les remarques que *Joſeph Scaliger*

Henri de Valois, *Daniel Heinſius*, *Iſaac Voſſius*, *Thomas Brunon*, *Godefroy Sopingius*, *Janus-Vitus Perger*, ont faites ſur cet ancien Lexicographe: Il prie encore les Sçavans de vouloir bien lui indiquer les collations de manuſcrits, ou les Editions d'*Heſychius*, dont il n'a aucune connoiſſance, ou qu'il a vû citées, mais ſans pouvoir déterrer l'endroit où elles ſe trouvent; il en marque quelques-unes dans la Préface du *Gloſſaire Grec* que nous annonçons.

Jean-Arnold Langerak a imprimé une nouvelle Edition du Recueil des Oeuvres de feu M. *Noodt* célébre Juriſconſulte & Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Leide. Cette Edition, qui eſt beaucoup meilleure que celle qui a été faite en Allemagne eſt augmentée de la Vie de l'Auteur par M. *Barbeyrac* & a pour titre: *Gerardi Noodt Noviomagi Juriſconſulti & Antecеſſoris*, Opera omnia, *recognita*, *aucta*, *emendata multis in locis*, *atque in* duos Tomos

diſtributa, &c. 1735. *in-folio*.

De la Haye.

Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux ſur les événemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Teſtament, par M. SAURIN, Miniſtre du S. Evangile à la Haye, CONTINUE'S par M. ROQUES, Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Baſle, *avec des figures gravées ſur les deſſeins de M.* Hoet, Houbraken, & B. Picart. *TOME TROISIE'ME.* Chez *Pierre de Hondt.* 1735. *in-folio.* Ce Volume eſt auſſi imprimé en deux Volumes *in*-8°. qui ſont le cinquiéme & le ſixiéme Tome de cette Bible.

De Paris.

Il ſe débite ici ſous le nom de *Londres* une nouvelle Edition des *Mémoires de M. le Marquis* de Feuquieres, *Lieutenant Général des Ar-*

mées du Roi; contenant ſes Maximes ſur la Guerre & l'application des exemples aux Maximes. 1736. *in*-4°. 1. vol. & *in*-12. 3. vol. Cette Edition, revûë & corrigée ſur l'original, eſt augmentée de pluſieurs additions conſiderables, & d'une Vie de l'Auteur par M. le Comte *de Feuquieres* ſon frere, elle eſt de plus enrichie de Plans & de Cartes.

La Science du Calcul des Grandeurs en général, ou les Elémens des Mathématiques. Par le R. P. *Reyneau*, Prêtre de l'Oratoire. *Tome ſecond.* Chez *Quilleau*, ruë Gallande, à l'Annonciation. 1736. *in*-4°. Ce Volume, dit-on dans un Avertiſſement, contient le troiſiéme Livre de la Science du Calcul, & c'eſt la fin de l'Ouvrage que le Pere *Reyneau* avoit entrepris ſur cette matiere. On ajoûte que le deſſein de ce fameux Mathématicien avoit été d'y ajoûter un quatriéme Livre en faveur des Commençans; mais que ſes incommoditez l'avoient empêché d'executer ſon projet, &c.

qu'on s'étoit d'autant moins mis en peine de le faire remplir par une autre main, que M. *Guynée* a renfermé dans ſon application de l'Algébre à la Géométrie, ce qui peut manquer à l'Ouvrage du Pere *Reyneau*.

Leçons Phyſiques, contenant les Elémens de la Phyſique, déterminés par les ſeules loix des Méchaniques, expliquées au Collége Royal de France, par M. *Joſeph-Privat de Molieres*, Profeſſeur Royal en Philoſophie, &c. *Tome ſecond*. Chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacques; *Muſier*, Quai des Auguſtins; *Joſeph Bullot*, ruë de la Parcheminerie. 1736. *in*-12. Ce ſecond Volume contient, 1°. la Deſcription Méchanique des trois Elémens de la matiere étherée: 2°. La deſcription de l'air & l'explication méchanique de ſes principales proprietez: 3°. La deſcription de l'eau & l'explication méchanique de ſes principales proprietez: 4°. La deſcription de l'huile & l'explication mé-

chanique de ſes principales proprietez : 5°. La deſcription du feu & l'explication méchanique de la raréfaction de la chaleur, de la lumiere, des couleurs, *&c.* 6°. Enfin la deſcription du ſel & l'explication méchanique de la vertu diſſolvante de l'eau.

Nouvelles Poëſies Spirituelles & Morales, ſur les plus beaux airs de Muſique Françoiſe & Italienne avec la Baſſe. Chez *Philippe-Nicolas Lottin*, ruë S. Jacques, près S. Yves, à la vérité. Voilà le ſeptiéme Recueil de ces nouvelles Poëſies. Rien n'eſt plus édifiant ni plus loüable que le motif qui a engagé à les publier ; c'eſt de donner un eſſai de l'uſage Chrétien & raiſonnable qu'on peut faire de la Muſique. On y trouve tous les ſujets de pieté & de morale que l'on peut deſirer ſur les airs les plus parfaits & les plus eſtimés des plus grands Muſiciens, & ſur tous les differens caracteres de la Muſique Françoiſe & Italienne, tant vocale qu'inſtrumentale.

Les ſix Livres de S. Auguſtin contre Julien Défenſeur de l'Héréſie Pélagienne : traduits en François ſur l'Edition des PP. BB. de la Congregation de S. Maur. Chez *Babuti*, ruë S. Jacques, à S. Chriſoſtome. 1736. *in*-12. 2. vol.

Le même Libraire a imprimé *Explication de l'Ouvrage des ſix Jours*, où l'on a joint les Explications des Chapitres 38 & 39 de Job & des Pſeaumes XVIII. & CIII. qui traitent de la même matiere. 1735. *in*-12.

Le Libraire ayant imprimé il y a quelques années l'*Explication de la Géneſe* en 6 vol. *in*-12. avertit que c'eſt ſur les repreſentations de perſonnes de mérite & d'un grand ſçavoir, qu'il donne ſéparément l'*Ouvrage des ſix Jours*, qui eſt des mêmes Auteurs. Il ſe flatte que cette Edition ſera d'autant plus favorablement reçuë du Public, que les Editions précedentes de ce Livre étoient très-défectueuſe, & ne répondoient pas à la beauté de l'*original*.

Oratio habita in Inſtauratione Scholarum Collegii Domano-Bellovaci à Joanne-Baptiſta Ludovico *Crevier*, Rhétoricæ Profeſſore, die 3 Octobris. 1735. Apud *Quilleau*, & *Joannem Deſaint*. Broch. *in*-4°. Dans ce Diſcours, qui eſt dédié au célébre M. *Rollin*, l'Orateur ſoûtient qu'on ne peut pas atteindre à la parfaite éloquence ſans la probité, *eloquentia*, ce ſont ſes termes, *niſi in bonis, abſoluta eſſe nequit.*

L'*Amitié Rivale*, Comedie en vers & en cinq Actes, par M. *Fagan*, déja connu par quelques autres autres Pieces de Théatre, telles que le *Rendez-vous*, Comedie en vers, & *la Pupile*, Comedie en proſe, Brochure *in* 8°. 1736. Chez *Chaubert*, Quai des Auguſtins, à la Renommée & à la Prudence.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Fev. 1736.

LEs Oeuvres de Virgile, Traduction nouvelle, &c. pag. 195
Description de l'Empire de la Chine, &c. 199
Les Actes des Saints du mois d'Août, &c. 217
Description de l'Egypte, &c. 231
Les 15 Livres des Supplémens d'Homère, &c. 245
Le Militaire en Solitude, &c. 263
Réflexions sur les Playes, &c. 284
Les Oeuvres de Charles Sigonius, &c. 303
L'Anatomie d'Heister, &c. 315
Lettres Critiques de Hadgi-Mehémmed-Effendi, &c. 347
Maximes sur les Insinuations des Donations, &c. 357
Nouvelles Litteraires, 361

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans le Journal de Janvier 1736.

PAge 54. lig. 21. de terre, *liſez* de la terre : pag. 80. lig. pen. beliacre, *liſez* biliaire : pag. 81. lig. dern. ne ſe fibre, *liſez* ne ſe filtre.

Dans le preſent mois de Fevrier.

Pag. 337. lig. 25. Hiſtoriam, *liſez* numerum.

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

MARS.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

MARS. M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année 1732. *avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique, pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1735. *in*-4°. pages 136. pour l'Hiſtoire, pag. 513. pour les Mémoires. Pl. dét. 24.

ON trouve dans ce Volume, qui eſt le 35e depuis l'année 1699. 65 articles, dont 28 en com-

poſent la partie hiſtorique, & les 37 autres en forment les Mémoires. Mais comme parmi les 28 premiers articles, il y en a 14 qui ne ſont que les Extraits d'un pareil nombre de Mémoires imprimés tout au long dans le reſte du Volume ; il s'enſuit que les 65 articles ne renferment que 51 ſujets differens.

La *Phyſique générale* n'offre ici que trois articles. Le premier qui paroît à la tête de l'Hiſtoire eſt un Extrait du *Traité Phyſique & Hiſtorique de l'Aurore Boréale*, compoſé par M. *de Mairan*, & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux d'Avril & Mai, 1734. ce qui nous diſpenſe d'en reparler aujourd'hui. Le ſecond article roule ſur pluſieurs Lettres du même Académicien, écrites au P. *Parennin* Jéſuite, célébre Miſſionnaire à la Chine, & dans leſquelles M. de Mairan lui propoſoit diverſes queſtions ſur ce grand Royaume, & principalement ſur l'état où ſont

les Sciences dans un Pays ſi diſtingué par cet endroit-là même. Le troiſiéme article contient les *Obſervations Météorologiques*, pour l'année 1732. par M. *Maraldi*; entierement renvoyées aux Mémoires. Nous dirons quelque choſe du ſecond article, d'après ce que nous en apprend M. de Fontenelle.

La grande reputation des Chinois, quant aux Sciences; les honneurs & les priviléges accordés de tems immémorial aux Sçavans de cette Nation; la paix preſque continuelle qui a regné dans cette Monarchie; l'uſage des cycles pour la régle des tems, & l'entêtement outré pour l'Aſtrologie; toutes ces raiſons en un mot empêchoient M. de Mairan de comprendre, comment il étoit poſſible, que les Sciences telles que l'Aſtronomie, la Géométrie, la Médecine, & la Phyſique, euſſent fait juſqu'ici des progrès ſi médiocres chez les Chinois, par rapport à ceux qu'ont faits en Europe ces mêmes Sciences.

C'eſt donc ſur une queſtion ſi intéreſſante, que le ſçavant & curieux Académicien avoit interrogé par Lettres le P. *Parennin* : & voici en ſubſtance ce que celui-ci lui a répondu, dans le 21e *Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes* des Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus. Le Jeſuite également clairvoyant & ſincére, tombe d'accord de la grande infériorité où ſe trouvent les Sciences de la Chine, relativement aux nôtres; mais il en allégue diverſes cauſes qui tendent toutes à la juſtifier. Il ne met pas tout-à-fait de ce nombre la ſingularité & la difficulté de la Langue & de l'écriture du Pays; quoiqu'elles ſemblent d'abord devoir y entrer pour quelque choſe; mais c'eſt un point qui n'a pas encore été ſuffiſamment examiné, & qui, ſans doute le ſera un jour, dit l'Hiſtorien. Une autre cauſe qui a plus d'influence que celle-là dans l'effet dont il s'agit, c'eſt que les Mandarins des Mathématiques à la Chi-

ne ſont inférieurs & ſubordonnés aux Mandarins Lettrés, qui ſont les Magiſtrats de Judicature, de Police, les dépoſitaires des Loix & des Maximes de l'Etat; & ſur ce pied-là, les premiers parviennent à leurs poſtes avec de médiocres efforts, & les rempliſſent avec beaucoup moins d'éclat. A ces deux premieres cauſes joignez-en une troiſiéme, ſçavoir le reſpect exceſſif pour l'Antiquité ou pour les ancêtres, fondé ſur la nature, ſur le préjugé de l'éducation, ſur l'attention du gouvernement. Selon eux rien n'a pu mieux être inventé, que ce qui l'a été d'abord : ce ſeroit une ſorte d'impieté que d'y toucher. Nos Lunettes & nos Pendules, malgré leurs avantages ſenſibles, deviennent inutiles entre leurs mains. La plus médiocre préciſion leur ſuffit, ſoit dans la Géométrie, ſoit dans l'Aſtronomie. L'art de guerir chez eux n'eſt qu'une routine d'obſervations & de remedes, très-peu appuyée ſur les

connoiſſances anatomiques, dont l'horreur qu'ils ont pour les diſſections des cadavres humains, & qui n'eſt pas rare, même parmi nous, les éloigne infiniment.

De cette apologie des Chinois, produite comme vraye par le Pere *Parennin*, il reſulte (dit M. de Fontenelle) » Que les Chinois » n'ont point le génie d'invention, » de découverte, de ſagacité, qui » brille tant aujourd'hui dans l'Eu» rope ſçavante. S'il étoit né parmi » eux des Galilées, des Deſcartes, » des Newtons, & combien d'au» tres noms pourrions-nous ajoû» ter ? leurs lumieres auroient forcé » tous les obſtacles, par la ſeule im» poſſibilité de demeurer captives. » Il paroît en général, que l'eſprit » de l'Orient eſt plus tranquille, » plus pareſſeux, plus renfermé » dans les beſoins eſſentiels, plus » borné à ce qui ſe trouve établi, » moins avide de nouveautez que » l'eſprit de l'Occident. Cela pro» duit, & particulierement à la

» Chine, un gouvernement plus » uniforme, des mœurs plus con- » ſtantes, des Loix plus durables. » Mais les Sciences demandent une » activité inquiette, une curioſité » qui ne ſe laſſe point de chercher, » une ſorte d'incapacité de ſe ſatis- » faire. Ne ſe fera-t-il point par-là » quelque compenſation entre l'O- » rient & l'Occident ? L'Hiſtorien, en finiſſant cet article, nous avertit que M. de Mairan, dans ſa derniere Lettre au P. *Parennin*, a ébauché un paralléle curieux de l'ancienne Egypte & de la Chine.

Les articles d'*Anatomie* ſont ici au nombre de 4 ſans y comprendre les *diverſes Obſervations* : le premier ſur *des Hydropiſies enkiſtées dans les poumons & dans le foye*, eſt de M. *Maloet* ; & ſe lit dans l'Hiſtoire & parmi les Mémoires : le ſecond qui ne paroît que dans la partie hiſtorique annonce en peu de mots, mais d'une maniere très-intereſſante, le nouvel Ouvrage de M. *Winſlow* intitulé *Expoſition*

Anatomique de la ſtructure humain, *in*-4°. le troiſiém ſecond Mémoire de M. Chirurgien ſur *la maniere les hémorrhagies* : & le qu un Ecrit de M. *Morand* ſur *accidens remarquables dans nes de la circulation du ſa* deux derniers articles qui tierement renvoyés aux M nous fourniront chacun la d'un Extrait.

III. La Machine de M. Chirurgien pour arrêter les rhagies, a été décrite dans l mier Mémoire (*Année* 173 & nous en donnâmes alors cis dans notre Journal d'O 1734. Rien ne prouve mie lité & l'importance d'une t chine, qui arrête le ſang pa le compreſſion du vaiſſeau que les deux Obſervations tées ici par l'Auteur : la pr d'une artere oſſifiée, l'aut artére cachée dans un canal & par conſequent nullem

ceptibles, ni l'une ni l'autre, d'aucune ligature. Le ſang cependant fut parfaitement arrêté, & en très-peu de tems, en l'un & l'autre cas, au moyen de la Machine comprimante. D'où l'induſtrieux Chirurgien tire de nouvelles preuves pour appuyer ſon Syſtême ſur le caillot de ſang regardé comme véritable cauſe immédiate qui arrête cette liqueur dans l'hémorrhagie, & qui laiſſe aux chairs le tems de ſe regenerer, pour faire la réunion du vaiſſeau.

De-là il s'enſuit (dit l'Auteur) qu'après les amputations, le Chirurgien ne doit appliquer ſur le moignon rien qui ne puiſſe favoriſer les deux operations naturelles que nous venons d'indiquer : & que par conſéquent les Styptiques doivent avoir en cette occaſion la preference ſur les ſimples coagulans & ſur les eſcarotiques ; mais que la ligature & principalement la compreſſion doivent l'emporter ſur tous les autres ſecours. Car pour la

formation du caillot, qui eſt comme la cheville ouvriere de la cure dont il s'agit, M. Petit s'y fie beaucoup plus lorſque le ſang aura été coagulé par lui-même, que lorſque ſa coagulation aura été procurée par quelque médicament que ce puiſſe être. C'eſt ce qu'il s'applique à prouver par diverſes obſervations connues de tout le monde; d'où il conclud que la partie blanche ou lymphatique du ſang eſt la ſeule qui ſe coagule; que le caillot blanc eſt très-dur, parce qu'il ne contient point de partie globuleuſe, & le rouge d'autant plus mol qu'il contient peu de lymphe; d'où il eſt viſible que plus le caillot ſera blanc, plus dans le cas d'arrêter le ſang deviendra-t-il efficace.

Ces conſéquences ſe trouvent ſuffiſamment juſtifiées par la pratique de la Chirurgie (dit l'Auteur). C'eſt ainſi que dans certaines maladies, où le ſang eſt diſpoſé à former un caillot plus ſolide; dans les

écrouelles, par exemple, lorſqu'il faut en venir à quelques operations chirurgicales, on arrête les hémorrhagies avec beaucoup moins de difficulté. C'eſt par la même raiſon qu'il eſt plus difficile de les arrêter, lorſqu'on coupe les membres dès le même jour qu'ils ont été bleſſés, qu'après avoir attendu quelques jours : qu'il n'y a point d'hémorrhagie, lorſque l'on coupe dans la partie morte un membre gangrené: ce que l'Auteur confirme par quelques obſervations, qu'on peut voir. M. Petit, en terminant ſon Mémoire, s'attache à montrer que le caillot en queſtion eſt plus lymphatique, plus dur & plus convenable pour arrêter l'hémorrhagie, quand il ſe caille par lui-même, que quand il le fait à l'aide de quelque médicament. D'où il ſuit, que pour arrêter les hémorrhagies, il ne faut autre choſe (ſelon l'Auteur) qu'un appareil compreſſif qui empêche le ſang de ſortir du vaiſſeau; puiſqu'alors le ſang arrêté ſe coa-

gulera peu à peu, la lymphe ſe ſéparera, & le caillot ſe formera tel qu'il doit être, capable de s'oppoſer à la ſortie du ſang, même dès le premier jour ; ce qu'il eſt néanmoins plus prudent (dit-il) de ne point éprouver.

IV. *Quelques accidens remarquables dans les organes de la circulation du ſang*, obſervés & expliqués par M. *Morand*, ſont le ſujet d'un Mémoire qu'il nous communique ici. Ces organes, comme on le ſçait aſſez, ſe reduiſent au cœur, aux arteres & aux veines. Le cœur eſt ſuſceptible d'une dilatation exceſſive qu'on pourroit nommer *anévryſme*. *Lancisi*, *du Laurent*, Thomas *Bartholin*, *Malpighi*, & *Bonet* en offrent quelques exemples. Mais la rupture qui, ſans cauſe exterieure, peut arriver au cœur eſt un cas bien plus rare que ſon anévryſme : & notre Académicien en produit deux. Le premier eſt celui de Madame la Ducheſſe de Brunſwick, dont le ventricule droit du cœur

étoit percé d'un trou ou d'une déchirure, qui le traverſoit dans toute ſon épaiſſeur, & par où tout le ſang de ce ventricule s'étoit épanché dans le périearde. Le ſecond cas eſt celui d'un homme de condition, qu'ouvrit M. Morand, & dans lequel il trouva le cœur déchiré vers le milieu du ventricule gauche de la longueur d'environ 8 lignes; ſeule cauſe de la mort ſubite de cet homme, dont toutes les autres parties étoient parfaitement ſaines.

Il recherche quelles cauſes interieures ont pû occaſionner deux ruptures ſi ſingulieres: & il trouve que la premiere a été la ſuite d'une éroſion faite aux fibres charnues du ventricule, qui ſembloient avoir été ulcerées & creuſées peu-à-peu juſqu'au trou qui ouvroit ce ventricule; & que dans la ſeconde la chair du cœur s'étoit amollie au point, qu'en quelque endroit que l'on preſentât le bout d'une ſonde ſans l'appuyer, elle entroit dans le

cœur & le traverſoit par le ſeul poids de l'inſtrument qui eſt peu conſiderable. L'Auteur allégue quelques autres exemples de la rupture du cœur, d'après *Morgagni* & *Bonet*. *Bellini* lui en fournit quelques uns au ſujet de nos vaiſſeaux ſanguins détachés d'avec le cœur; de la veine pulmonaire, entr'autres, détachée ou décollée de l'oreillette gauche, & par-là devenuë la cauſe d'une mort ſubite.

M. Morand nous fait part encore ici d'un fait aſſez rare, & qui a rapport à la palpitation. C'eſt un battement continuel des veines jugulaires, pareil à celui des arteres, & qu'il a obſervé dans une femme d'environ 50 ans, fort ſujette à des défaillances. Elle avoit deux vaiſſeaux gros comme le pouce, un de chaque côté du col, qui battoient comme des arteres, quelquefois avec des mouvemens redoublés les uns ſur les autres, & auſſi peu reguliers que ceux de l'artere du pouls, qui étoit preſque toûjours

en palpitation. Il cite une obſervation preſque pareille de M. *Homberg*, & deux autres de M. *Lanciſi*. Il trouva dans l'oreillette droite du cœur de la femme dont il s'agit, une concrétion polypeuſe qui cauſoit toute l'irrégularité des mouvemens du ſang, ainſi que l'explique l'Auteur : qui rend auſſi raiſon du Phénoméne de même genre, décrit par ſon confrére M. *Homberg*, & où ſe trouverent deux polypes dans les troncs des deux groſſes arteres.

Quant aux *diverſes Obſervations Anatomiques*, l'Hiſtorien en a raſſemblé, dans ce Volume, juſqu'à huit, dont pluſieurs ſont aſſez étendues ; ce qui compenſe en quelque ſorte le petit nombre d'articles concernant cette matiere.

La premiere Obſervation qui eſt de M. *Hunaud*, a pour objet la graiſſe & conſiſte à remarquer 1°. qu'on trouve ſous la peau des fœtus & des petits enfans, une aſſez grande quantité de graiſſe, & très-

peu autour de leur cœur ; tandis que dans les adultes, au contraire, à proportion moins gras que ces petits ſujets, le cœur eſt entourré de graiſſe à ſa baſe, à ſa pointe, autour des gros vaiſſeaux qui en partent, & de ceux qui l'arroſent exterieurement : 2°. que l'épiploon d'un fœtus eſt beaucoup moins gras à proportion que celui d'une perſonne des plus âgées ; & qu'il n'a jamais trouvé dans un enfant des plus gras le méſentere auſſi chargé de graiſſe, que celui d'une perſonne âgée des plus maigres : 3°. qu'il a beaucoup d'exemples de perſonnes âgées & d'une maigreur extrême en apparence, & dont les viſcères étoient ſurchargés de graiſſe : 4°. Que quand on engraiſſe ou qu'on maigrit, c'eſt-à-dire, quand les cellules de la membrane adipeuſe ſe rempliſſent d'une humeur huileuſe, ou s'en déſempliſſent ; ce ſont les cellules les plus exterieures de cette membrane, qui ſe rempliſſent les premieres & qui ſe

vuident les dernieres ; d'où il ſuit que la graiſſe loin de faciliter le mouvement des muſcles, comme on ſe le figure d'ordinaire, ſemble plûtôt s'éloigner de ces ſortes d'organes, que contribuer à les rendre plus ſouples. Il reſulte de tout cela qu'on ignore encore le véritable uſage de la graiſſe.

La ſeconde Obſervation, dûë comme la precedente, à M. *Hunaud*, concerne quelques Appendices trouvées à l'inteſtin Iléon.

La troiſiéme communiquée par M. *Martin*, Medecin de Lauſanne, nous apprend qu'un dez à joüer avalé par un chien qui le vomit 11 à 12 heures après avec de grands efforts, parut diminué de moitié dans ſa ſubſtance oſſeuſe, mais ſans aucune diminution dans les petites chevilles de bois deſtinées à marquer les points par leurs extrémitez noires ; ce qui paroît fort contraire au Syſtême de la trituration dans l'eſtomac.

Quatriémement. Dans l'Obſerva-

tion ſuivante, qui n'y eſt pas plus favorable, & que l'on tient de M. *Lindern*, Medecin de Straſbourg, il s'agit de trois ventricules de cochon entierement remplis d'une ſubſtance pierreuſe comme du moëllon, à l'exception de l'eſpace occupé par un canal d'un doigt de diamétre, qui s'étoit conſervé depuis le bas de l'œſophage juſqu'au duodenum. La chair de ces cochons étoit belle & ſaine, & ſe vendit très-bien.

La cinquiéme Obſervation, venue du même M. *Martin*, parle de trois hommes également bleſſés de la ſituation horizontale telle qu'on la prend couché dans un lit. Le premier eſt un fébricitant par accès, incurable à tous les remedes connus, & qui ne s'exempte de la fievre, que lorſqu'au lieu d'être au lit, il eſt aſſis dans un fauteuil. Le ſecond a des mouvemens convulſifs dès qu'il eſt couché, & le 3e enſuite d'un coup à la tête a eu pendant pluſieurs années

une peine extrême à parler dans cette même ſituation.

La ſixiéme Obſervation contient la relation faite à l'Académie par M. *Gaulard* Docteur en Medecine, touchant une femme, qui après avoir eu 13 enfans juſqu'à l'âge de 40 ans, & perdu ſes regles à 45, ſentit à 70 ou 71 les douleurs de l'enfantement & acoucha preſque ſans ſecours & aſſez naturellement d'une eſpéce de mole, peſant 4 livres. Elle fut ſuivie d'un autre corps très-dur, gros comme le poing, mais que l'on ne put tirer, & que tous ceux qui le virent crurent être un corps étranger, à l'exception du ſeul M. *Gaulard*, qui le prit pour la matrice renverſée. Il n'y fut pas trompé, ainſi qu'on le reconnut à l'ouverture de la femme, morte au bout de dix-huit jours depuis qu'on lui avoit appliqué la ligature pour faire tomber le pretendu corps étranger.

Dans la ſeptiéme Obſervation,

M. *Patras*, Medecin de Grenoble, détaille la maladie d'une Dame de Dauphiné, âgée de 47 ans, morte en 1732. d'une tumeur énorme au bas ventre, accompagnée d'hydropisie, & qu'elle avoit contractée 4 ans auparavant, à l'occasion d'une violente douleur dont la mort de son fils unique l'avoit frappée. Cette tumeur occupoit le rein gauche, si prodigieusement augmenté, qu'il pesoit 35 livres.

Un fait à peu-près de même espece est exposé dans la derniere observation. C'est un épiploon grossi au point de peser 15 livres 9 onces, & tellement durci, qu'on ne put qu'à grande peine l'ouvrir avec la scie dans toute sa longueur. Nous renvoyons sur ce point à la Dissertation qu'en a publiée M. *Mongin*, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris (à qui l'on doit cette Observation) & dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Avril 1735.

La Chimie, dans ce Volume,

fournit juſqu'à ſix articles, ſans compter une Obſervation particuliere. Le premier ſur *les aſtringens & les cauſtiques employés pour arrêter l'hémorragie dans l'amputation des membres*, & ſur *les divers moyens mis en œuvre pour faire cette operation, depuis Hippocrate juſqu'à la fin du dernier ſiécle*, forme deux Mémoires aſſez étendus de M. *Petit* le Medecin : le ſecond ſur l'*Analyſe des bouillons faits avec les os des animaux, la corne de cerf, l'ivoire, differens poiſſons, la vipere*, ſur *celle du petit lait*, & ſur *celle du pain*, eſt de M. *Geoffroy* : dans le troiſiéme MM. *du Hamel* & *Groſſe* découvrent *differentes manieres de rendre le tartre ſoluble* : le quatriéme qui eſt de M. *du Fay*, confirme l'exiſtence du ſel de la chaux : le cinquiéme contient des *experiences nouvelles* de M. *Geoffroy* ſur *le Borax* : le ſixiéme enfin eſt l'Ecrit de M. *du Fay* ſur *la teinture des pierres*. Ce dernier article eſt entierement renvoyé aux Mémoires ; le quatriéme ne ſe lit

que dans la partie hiſtoriqu
autres paroiſſent dans l'H
parmi les Mémoires. No
nerons quelque détail des d
ces qui appartiennent au
article, ainſi que du ſeco
quatriéme, du cinquiéme
ſixiéme.

I. La maniere d'arrêter
après l'amputation des gr
ſeaux, imaginée & éxécu
ſuccès par M. *Petit* le Chiru
1731. donna occaſion à M
Medecin d'éxaminer de
façon agiſſent les aſtringe
cauſtiques mis en uſage da
ſoin ſi preſſant. Les premi
blent ſuffire pour les hémo
moins conſiderables. On a
aux ſeconds, pour les cas
dangereux.

L'action des premiers ou
ples aſtringens conſiſte, n
ment dans leur vertu *em*
ou agglutinative, comm
croiroit d'abord; mais ene
celle de reſſerrer les pa

vaiſſeaux coupés, de les rapprocher, de les coller enſemble & de les fermer; & ces remedes ne reſſerrent ainſi, que parce qu'ils en abſorbent l'humidité, comme l'a reconnu M. Petit, par pluſieurs experiences. Une preuve certaine que ces aſtringens operent alors en qualité d'abſorbans, c'eſt qu'appliqués ſur des morceaux de chair d'animaux, de bœuf ou de mouton, par exemple, ils en diminuent le poids, & par conſequent le volume.

Ces aſtringens doivent paſſer pour être d'autant plus forts, qu'en un même eſpace de tems ils diminuent davantage le poids d'une même quantité de chair, en la rendant plus ſeche & plus élaſtique; & l'on peut juger auſſi du plus ou du moins de promptitude avec laquelle s'accomplit un pareil deſſechement. On doit de plus eſtimer un aſtringent d'autant meilleur, qu'il preſerve plus longtems de mauvaiſe odeur & de cor-

ruption la chair ſur laquelle il agit.

Les aſtringens paſſés en revûë par M. Petit dans ſes experiences, peuvent ſe ranger ſous 4 claſſes differentes; ſçavoir les terreux, tels que les bols, la terre ſigillée, le plâtre, la chaux, la pierre hématite, *&c.* 2°. les gommeux & les reſineux, tels que l'aloës, l'acacia, le ſtorax, le benjoin, la gomme Arabique, le ſang-dragon, l'opopanax, le ſucre, *&c.* 3°. les ſalins, comme le ſel marin, l'alun, les vitriols, l'eſprit de nitre, *&c.* 4°. Ceux que fournit le regne animal, comme la toile d'araignée, le cotton, les yeux d'écreviſſe. Les effets produits par chacun de ces aſtringens appliqués ſur les chairs des animaux, ſont ici détaillés avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe: mais pour abreger, nous nous contenterons d'en rapporter les principaux reſultats.

En général tous les aſtringens agiſſent plus vivement pendant les premiers jours que pendant les der-

niers. Les plus efficaces des aſtringens terreux ne diminuent que de 5 gros les deux onces de chair, & lui laiſſent toûjours quelque mauvaiſe odeur. Communément les aſtringens végétaux ont plus d'action, que les terreux, & la noix de galle abſorbe des 2 onces de chair ſix gros 19 grains d'humidité, ſans laiſſer nulle odeur fetide; ce qui n'eſt pas ordinaire dans cette claſſe. Toutes les gommes doivent être rangées parmi les forts aſtringens. Les ſalins, quoique nullement ſuperieurs en force aux meilleurs végétaux, l'emportent néanmoins ſur ceux-ci en garantiſſant beaucoup mieux de la corruption & de ſa mauvaiſe odeur la chair qu'ils enveloppent: en vertu de quoi, la pratique a donné la préference au vitriol.

Notre Académicien a obſervé dans ces aſtringens ſalins une proprieté qui leur eſt particuliere & contraire à celle de tous les autres. Elle conſiſte à augmenter dans les

derniers jours des experiences, le poids de la chair qu'ils avoient diminué pendant les premiers ; ce qu'ils operent, en diſſolvant à la faveur de l'humidité qu'ils ont d'abord abſorbée, quelques-uns de leurs ſels, qui mis en mouvement pénétrent la chair, la rendent plus peſante, la preſervent de corruption & l'embaument, pour ainſi dire.

La toile d'araignée n'a guéres moins abſorbé d'humidité qu'aucun autre ſtyptique des plus puiſſans, laiſſant la chair exempte de mauvaiſe odeur ; effet qui doit être attribué aux ſels volatils de cette production animale, capables d'abſorber l'humidité d'une part, & de ſe communiquer de l'autre aux chairs qui s'en chargent d'autant plus aiſément qu'ils leur ſont plus analogues.

M. Petit a reconnu par diverſes épreuves, que les aſtringens ſpiritueux acides, tels que ceux de nitre, de ſel, de vitriol, ne doivent

s'appliquer sur les chairs qu'affoiblis avec beaucoup d'eau, faute de quoi ils les cuiroient & les reduiroient en pâte : & moyennant cette précaution, ils augmentent le poids de la chair.

2. M. Petit, dans son second Mémoire, où il traite des caustiques, n'y vient qu'après avoir fait l'Histoire de tous les moyens dont on s'est servi depuis Hippocrate jusqu'à present pour arrêter les hémorrhagies, après l'amputation des membres. Mais il se contente de parcourir les principaux Auteurs qui ont décrit cette operation.

Celse anterieur de plus d'un siécle à Galien, est le premier qui l'ait décrite. Car Hippocrate en traitant de la gangrene & du sphacéle, dit seulement qu'il faut amputer ce qui est pourri, sans expliquer comment il faut s'y prendre. Celse, à en juger par la description qu'il nous a laissée de cette operation, ne faisoit point de ligature au-dessus du lieu où il vouloit

amputer, n'oppoſant ainſi nul obſtacle à l'hémorrhagie; & ce qu'il y a de ſurprenant (remarque notre Académicien) c'eſt qu'il ne paroît aucun véſtige d'une précaution ſi neceſſaire priſe en pareil cas, dans aucun des Auteurs qui ont écrit ſur ce point, juſqu'au ſeiziéme ſiécle.

Paré (ſelon lui) eſt le premier qui ait parlé bien clairement de la maniere de ſuſpendre l'hémorrhagie par une ligature, pendant l'operation. Tous les Chirurgiens qui ſont venus après lui l'ont miſe en uſage, & *Morel* Chirurgien Franc-comtois rendit ce moyen plus ſûr par l'invention du *Tourniquet*, en 1674.

M. Petit nous parle après cela de l'amputation, & aſſure qu'on ne la trouve décrite nulle part dans Galien. Le premier qui en ait fait mention eſt Paul-Eginète, qui vivoit au ſeptiéme ſiécle: mais il ne s'en explique pas moins obſcurément que Celſe: & l'on ne ſçait

s'il coupoit ou non dans la partie ſaine. Au douziéme ſiécle *Avicenne* vouloit que l'on amputât dans la partie *ſphacelée*, pour éviter l'hémorrhagie, & qu'on y appliquât les fers chauds. *Véſale*, qui dans le ſeiziéme a décrit cette operation, le fait d'une maniere un peu embrouillée; & l'on voit qu'il coupoit les chairs avec un couteau chauffé; mais on ne ſçait s'il les coupoit dans le vif. *Botal* inventa une machine, au moyen de laquelle le membre s'amputoit d'un ſeul coup & ſans grande douleur: mais, cette operation n'a point été ſuivie, ſans doute à cauſe de la fracture qu'elle cauſoit aux os, & qui rendoit la cure très-épineuſe.

Notre Académicien regarde *Paré* comme l'inventeur du couteau courbe, de la ligature des vaiſſeaux, du biſtouri un peu courbe, deſtiné à couper les chairs entre les deux os de la jambe, & de la maniere de ramener la peau & les chairs ſur les os & de les y contenir par 4

points d'aiguille en croix faits aux lévres de la playe; méthode abandonnée depuis comme inutile & même impoſſible en certains cas. M. Petit ſuit avec la même éxactitude les divers changemens & les nouveautez introduites dans cette operation pour la perfectionner, par les Medecins & les Chirurgiens contemporains de *Paré* ou venus après lui, tels que *Sennert*, *Pigray*, *Guillemeau*, Fabrice d'*Aquapendente*, Fabrice *de Hilden*, Marc-Aurele-*Sévérini*, *Vigier*, *Dionis*, &c. ſur quoi l'on aura recours à ſon Mémoire.

De ces préliminaires hiſtoriques touchant l'amputation des membres, M. Petit paſſe à l'uſage qu'on a fait des cauſtiques ou *eſcarotiques* pour arrêter plus efficacement l'hémorrhagie qui ſurvient en pareil cas: & pour expliquer l'action de ces remedes il propoſe des conjectures ingénieuſes. On employe deux ſortes de cauteres, l'*actuel* & le *potentiel*. Le premier eſt tout

corps brûlant, tel que le fer chaud, le plomb fondu, l'huile bouillante, *&c.* Appliqués ſur une partie, ils en pénétrent le tiſſu par leur chaleur ardente, laquelle raréfiant l'air enfermé dans les liqueurs qui y circulent, déſunit & briſe par cette dilatation exceſſive toutes les *fibrilles* qui compoſoient ce même tiſſu, en ſorte que par la diſſipation de toutes les parties fluides qui s'y trouvoient, il n'y reſte plus qu'une croute ſeche, qu'on nomme *eſcare.* Le cautere *potentiel* eſt celui, qui ſans être brûlant au toucher, ne laiſſe pas de faire ſur la partie une impreſſion de feu & d'y former auſſi un eſcare, mais avec beaucoup moins de douleur. Ces derniers cauteres ſont de trois ſortes. Les premiers n'agiſſent que ſur les chairs dénuées de la peau, & tels ſont le vitriol de Chypre, l'arſenic, le ſublimé corroſif, *&c.* Les ſeconds brûlent la peau & les chairs, ſoit qu'on les applique en forme liquide, comme l'huile de

vitriol, l'eſprit de nitre, l'eau régale; ou en forme ſolide, comme la pierre infernale & ceux qu'on appelle vulgairement *cauteres*. Ceux de la troiſiéme eſpece n'ont d'action que ſur la peau, où ils ne produiſent que des veſſies, d'où leur eſt venu le nom de *véſicatoires*; & tels ſont les cantharides, les ranuncules, la racine de *Thymélée*, &c.

Pour expliquer l'action des cauſtiques *potentiels*, M. Petit a recours à la matiere ſubtile ou *ignée*, qui dans ces cauteres ſe fraye des routes qu'elle retrouve, dès qu'elle eſt de nouveau excitée, au lieu que dans les cauteres *actuels*, ces routes ne ſe conſervent plus, dès qu'ils ſont une fois refroidis; en ſorte qu'ils ne peuvent agir que chauds ou brûlans. Notre Académicien éclaircit cette théorie par l'exemple d'une aiguille aimantée, ou une matiere très ſubtile s'ouvre de ces ſortes de routes, & les conſerve. La chaleur naturelle jointe à l'humidité de la partie que l'on

cautériſe, venant à diſſoudre les ſels très-actifs du cauſtique, y reveille la matiere étherée, la faiſant circuler avec toute ſa vivacité dans les routes qu'elle s'y étoit frayées; ce qui équivaut au feu actuel, ſans en avoir toute la violence.

A l'égard des *véſicatoires*, leur effet ſe borne à raréfier la lymphe & l'air contenus dans les vaiſſeaux capillaires de la peau; ce qui ſoulevant l'*épiderme* en forme de veſſie la remplit auſſi-tôt d'air dilaté, & de lymphe épanchée de ſes petits vaiſſeaux: & cette veſſie promptement deſſechée, tient lieu de l'eſcare produite par les autres cauſtiques.

II. M. *Geoffroy* pourſuivant l'examen commencé en 1730. pour reconnoître au juſte la quantité de ſubſtance vrayement nourriciere, que l'on peut extraire des alimens ſolides par l'ébullition ou coction réiterée, & par l'évaporation, nous fait part ici des experiences qu'il

cette eſpece qu'il a faites ſur *les os des animaux*, ſur *le poiſſon*, ſur *le petit-lait*, ſur *le pain*, &c. Il a trouvé par cette ſorte d'analyſe que l'os de la jambe d'un bœuf, la corne de cerf & l'ivoire, laiſſoient échapper plus promptement & plus abondamment dans l'eau leur ſel volatil, que les ſubſtances tendres & charnuës; ce qui peut paſſer pour un paradoxe phyſique, & que l'Académicien croit pouvoir expliquer en ſuppoſant que les chairs, par leur ſoupleſſe, donnent moins de priſe à l'eau bouillante, que les os qui lui reſiſtent davantage.

Par ſes épreuves ſur le poiſſon; il a vérifié l'opinion commune, que le poiſſon nourrit moins que la viande; mais on ne s'imagineroit peut-être pas combien cette difference eſt petite. Une livre de bœuf n'a qu'une once, deux gros & 60 grains d'humidité de moins qu'une livre de carpe, quoique nourrie dans l'eau; & elle n'a que 74 grains

de ſel volatil de plus. M. Geoffroy a examiné les viperes avec d'autant plus d'attention & de détail, qu'elles ſont d'un plus grand uſage dans la Medecine, ſoit en bouillon, ſoit en poudre, ſoit en *trochiſques* ou paſtilles; ſur quoi il faut conſulter ſon Mémoire.

Ses recherches ſur le petit-lait lui ont fait découvrir dans ce liquide des indices de ſel marin, puis des preuves de l'exiſtence de ce ſel par la figure cubique des cryſtaux. Il a trouvé, dans une livre de pain de Goneſſe cuit de la veille, 3 onces 7 gros 48 grains d'humidité, 5 onces 1 gros d'extrait, 6 onces 3 gros de matiere groſſiere. La nutrition apparemment roule ſur les 5 onces 1 gros d'extrait.

Nous renvoyons à un autre Journal le reſte des articles de *Chimie* ainſi que ceux de *Botanique* & de *Mathématique*.

OBSERVATIONS SUR LA Comédie, & ſur le génie de Moliere. Par Louis Riccoboni. A Paris, chez la Veuve *Piſſot*, Quai de Conty. 1736. *in* 12.

COMME une infinité de gens ſe perſuadent qu'il ne faut qu'un peu d'eſprit joint à l'uſage du Théatre pour être en état de juger d'un Ouvrage Dramatique; M. Riccoboni détruit dans ſa Préface un préjugé ſi ordinaire, & prouve ſolidement qu'avec ces deux ſecours s'il arrive qu'un ſpectateur rencontre quelquefois juſte, il arrivera encore plus ſouvent que ſes jugemens ſeront reformés par le public. On ne peut donc ſe rendre à ſoi-même ni aux autres un compte éxact d'une Piece de Théatre, qu'on ne ſe ſoit » nourri des » principes par leſquels ſe ſont » conduits ces hommes rares qu'un » génie heureux & une application » continuelle ont élevés aux pre» miers rangs de l'art.

Mais comment, ſe demande M. Ricoboni, apprendre les regles du Théatre. C'eſt, répond-il, en comparant entre elles les loix que les bons Auteurs, tant anciens que modernes ont puiſées dans la nature & dans la raiſon. Or comme il trouve que toutes ces loix ſont parfaitement obſervées dans les Comédies de Moliere, il prétend montrer dans ſes Obſervations comment en liſant ce rare Auteur, » on peut apprendre à le ſuivre » dans la carriere difficile, qu'il a » parcourue avec tant de gloire, & » à juger du progrès qu'y font ceux » qu'on voit tous les jours s'efforcer » de l'atteindre.

Au reſte, il avertit qu'il n'écrit point pour les Auteurs. Les uns ſont trop éclairés, ſelon lui, pour avoir beſoin de ſes préceptes, & les autres par le goût dans lequel ils compoſent, ne montrent que trop, dit-il, qu'ils cherchent à s'écarter de l'ancienne maniere qui leur paroît trop ſimple, & qui, ſelon eux, ne conve-

noit qu'à des Spectateurs peu intelligens. Son but eſt uniquement d'inſtruire ceux qui aiment le Théatre, qui ſuivent les Pieces nouvelles, & qui veulent en juger.

Son Ouvrage eſt diviſé en quatre Livres, dans le premier il traite *des parties de la Comédie*, dans le ſecond *de la Farce*, dans le troiſiéme *de la Comédie ancienne en général*, & enfin dans le quatriéme il nous donne des Obſervations ſur les *Parodies*, & chacun de ces Livres eſt diviſé en differens articles.

Dans le premier il montre que la Comédie n'étant que l'imitation des mœurs ordinaires des hommes & que les mœurs étant ſujettes à changer, ſelon la diverſité des lieux & des tems, il n'eſt pas étonnant que la Comédie ſoit ſujette à de ſi grands changemens; car quoiqu'au fonds les paſſions ou les caracteres ne changent point, cependant les mœurs ou les caracteres particuliers à chaque Nation, font qu'un caractere qui eſt en ſoi le même, ne ſe

montre pas en France, comme il ſe montre en Eſpagne ou en Angleterre.

Ces changemens à la vérité ne doivent jamais influer ſur la conſtruction d'une Piece, parce que cette conſtruction étant fondée ſur les principes de la raiſon, elle doit être toûjours eſſentiellement la même, mais pour ce qui regarde la forme, ils obligent les Auteurs à s'accommoder au goût & aux uſages de ceux pour leſquels ils compoſent.

Après cette reflexion, M. Ricoboni obſerve que les principales parties dont la Comédie eſt compoſée ſont *l'intrigue*, *le caractere*, *les incidens ou coups de Théatre*, *le Comique*, *ou Jeu de Théatre*, *& le Dialogue ou la diction.*

Il s'arrête ſur chacune de ces parties en particulier, & d'abord il regarde l'intrigue comme la baze du genre dramatique. Il en diſtingue de deux eſpeces, la premiere eſt celle où chacun des perſonnages

n'a deſſein de traverſer l'action qui ſemble devoir aller d'elle-même à ſa fin, mais qui néanmoins ſe trouve interrompuë par des évenemens que le pur hazard ſemble avoir amenés.

Il donne avec raiſon la préference à cette premiere eſpece d'intrigue ſur la ſeconde qui comme beaucoup plus facile, eſt auſſi la plus commune, & dans laquelle tous les incidens ſont prémédités, & produits par des perſonnages qui ont deſſein de les faire naître. Il en fait ſentir les inconveniens dont le plus conſiderable, eſt le défaut de vraiſemblance.

Mais à quelque genre d'intrigue qu'on s'attache on doit toûjours s'accommoder aux mœurs des tems & des lieux. » Or ce ſont les loix » de la ſocieté, & les differentes » manieres de penſer qui produiſent la varieté des mœurs, & les » uſages propres à chaque Nation. » J'ajoûte que les paſſions ſont » quelquefois partie des mœurs

» particulieres d'un Pays, ou d'une » Province. Ici la jalouſie eſt fu- » rieuſe, & le ſimple ſoupçon ne » peut être lavé que dans le ſang, » ou expié que par le poiſon. Là on » mépriſe les effets de cette paſſion, » ou du moins on la traite avec » prudence, & avec ménagement; » dans une des Provinces du » Royaume les habitans ſont natu- » rellement nobles & pleins de va- » leur, mais glorieux, quoiqu'or- » dinairement peu favoriſés de la » fortune. Ailleurs on ſe fait une » idole de la vengeance, ou on ſa- » crifie à l'interêt. Ainſi les paſſions » produiſent quelquefois les mœurs » d'une Province, ou d'une région » entiere.

Après avoir poſé ce principe; l'Auteur traite des mœurs de la Comédie; mais il avertit auparavant que par *mœurs* il entend avec les anciens ce qu'on appelle aujourd'hui *caracteres*, & comme ceux qui ne ſont point dominés par une forte paſſion ſont ſuſceptibles de

toutes les autres, mais ſans excès; il nomme *paſſions générales* celles qui ſont communes à tous les hommes.

Or voilà, dit-il, quelles ſont les ſources de l'intrigue, les mœurs particulieres des Pays, & les paſſions générales des hommes. Des reflexions qu'il fait à cette occaſion & qu'il appuye d'exemples pris dans les anciens & dans les modernes, il reſulte qu'une Piece dont l'intrigue eſt fondée ſur des mœurs générales, ſubſiſtera plus long tems, & ſera plus généralement applaudie, mais que ſi une Piece dont l'intrigue eſt appuyée ſur des mœurs particulieres, ne jouit pas d'une ſi longue reputation, elle aura d'un autre côté un ſuccès plus éclatant dans ſa naiſſance.

Dans l'article du *caractere*, il examine ce que les anciens entendoient par ce mot. Il avoüe qu'ils ont traité les paſſions dans leurs Comédies, mais il prouve & toû-

jours par des exemples ; qu'elles n'y dominent pas assez pour faire un caractere principal, au lieu qu'elles sont devenues la partie la plus essentielle de nos Comédies, mais il se déclare contre ceux qui prétendent qu'une Comédie de caractere n'est pas susceptible d'intrigue, & donne en même tems les moyens de lier ensemble ces deux choses, de maniere qu'elles se prêtent des graces & des forces reciproques. Tout ce détail qui paroîtra ici fort sec, ne l'est nullement dans l'Auteur, parce qu'il est soûtenu & nourri de preceptes, dont il fait toûjours voir l'application dans des Pieces connuës, & sur-tout dans celles de Moliere, comme *l'Etourdy*, l'*Ecole des femmes*, & l'*Ecole des maris*.

De-là M. Ricoboni passe au *Dialogue*, & comme il est necessairement lié avec ce qu'on appelle *œconomie du Théatre*, il ne peut parler de l'un sans parler de l'autre. C'est encore par l'examen de diffe-

tentes Pieces de Moliere, qu'il montre en quoi conſiſte l'art de faire marcher l'œconomie du tout enſemble avec celle des parties de la Fable. Ce qu'il ajoûte enſuite ſur la diction propre à chaque genre de Comédie doit être d'autant plus médité par ceux qui s'appliquent au Théatre, qu'on s'eſt dans ces derniers tems plus éloigné de la ſimplicité de ſtile qui eſt neceſſaire pour fonder la vraiſemblance & la vérité du Dialogue.

Les Comiques anciens Grecs & Latins, les modernes ſoit Eſpagnols ou François, juſqu'au tems de Moliere n'ont jamais employé que le ſtile familier dans leurs Comédies; mais aujourd'hui ſoit dans les Auteurs impoſſibilité d'imiter le beau ſimple & le pur langage de la nature dont Moliere eſt un ſi parfait modelle, ſoit dans les Spectateurs, deſeſpoir de ne plus le retrouver, on ne cherche, on ne demande que ce qu'on appelle de l'*eſprit*, & plus cet eſprit viſe à l'extraordinaire, & *mieux* il eſt reçu.

M. Ricoboni eſt perſuadé, & ſelon nous il le démontre, que le goût d'expreſſion qui regne aujourd'hui, vient moins d'une imagination heureuſe que de la ſtérilité des Auteurs. Il faut voir dans l'Auteur par quel degré ceux-mêmes qui rendent à Moliere la juſtice qui lui eſt duë, ſe ſont inſenſiblement accoûtumés à goûter un genre d'eſprit & de ſtile entierement oppoſé à cette clarté, ce vrai Comique & ce ſentiment naturel qu'ils admirent dans ſes Pieces.

L'article où il s'agit de ce qu'on appelle en France des *coups de Théatre*, & par-tout ailleurs *des ſurpriſes* eſt rempli d'obſervations délicates & judicieuſes, qui ne peuvent partir que d'un Auteur conſommé dans ſon art; il en eſt de même des reflexions qu'il fait ſur le *Comique*. Il veut qu'il prenne ſa ſource dans les choſes mêmes, & qu'il tienne à l'action. Il en diſtingue de deux ſortes, l'un qu'il appelle *Comique de ſituation*, & l'autre

Comique de ſentiment, & il en apporte à ſon ordinaire differens exemples qui en donnent une idée juſte & préciſe.

La *Farce* eſt l'objet du ſecond Livre, elle a été en uſage en Italie pendant le ſeiziéme ſiécle qui fut le tems de la bonne Comédie, mais le regne de la Farce n'y fut pas de longue durée, & depuis longtems, il n'y en eſt plus queſtion. Le génie François naturellement porté à la gayeté, a fait ſentir aux Poëtes de la Nation la neceſſité de diſtraire les Spectateurs de la triſteſſe du Tragique par une petite Piece dont le ſeul objet fût d'amuſer & de faire rire. M. Ricoboni admire encore en ce genre l'eſprit de Moliere qui trouvoit le ſecret de faire rire le connoiſſeur & l'ignorant dans la Farce du *Medecin malgré lui*, après avoir ſi pleinement ſatisfait l'homme d'eſprit dans la Comédie du *Miſantrope*; au lieu que les petites Pieces qu'on joüe aujourd'hui après les Tragédies

dies & les Comédies, loin de délaſſer l'eſprit comme faiſoient celles de Moliere, & de remplir l'intention pour laquelle elles ont été introduites, fatiguent par une nouvelle attention .... » Pour la » plûpart elles ſont ou compoſées » dans le ton noble, & ſur des » ſujets ſuſceptibles de cinq Actes, » ou ne forment ſouvent qu'un » amas de Scénes Méthaphyſiques, » & détachées, dans leſquelles on » perſonifie la volupté, le caprice, » l'interêt, la Satyre, *&c.* On y » introduit Jupiter, Diane, Apol- » lon, faiſant ſur les ſentimens du » cœur, des Diſſertations qui reſſem- » blent bien plus à des Dialogues » de Lucien qu'à des Pieces Comi- » ques de quelque genre qu'elles » puiſſent être.

Puis revenant aux Farces de Moliere, il en diſtingue de pluſieurs ſortes. Selon lui, *les Précieuſes ridicules*, *les Fourberies de Scapin*, & *le Medecin malgré lui*, ſont dans le genre Comique qui convient aux

Farces. Il ſoûtient avec juſtice que comme celles qui ne ſont compoſées que de Scénes détachées ſans ſuite & ſans action, ſont d'une extrême facilité, auſſi qu'il n'y a rien de plus difficile que d'en faire une qui ait tous ces avantages, telle que la Comedie *des Fâcheux* de Moliere qu'il regarde comme un Chef-d'œuvre en ce genre; & dont il nous fait appercevoir l'art & le mérite dans l'éxamen qu'il en fait.

L'article de la critique des mœurs eſt un des plus intereſſans du Livre, & où la candeur, & la probité de M. Riccoboni n'éclatent pas moins que la juſteſſe & la pénétration de ſes lumieres. Tout admirateur qu'il eſt de Moliere, & quoiqu'il le regarde comme le premier qui ait porté la bienſéance & les mœurs ſur le Théatre, il avoüe que pluſieurs de ces Pieces ſont plus propres à rendre le vice aimable qu'odieux, & il établit par des raiſonnemens fondés ſur l'experience que la critique des défauts

& des ridicules, eſt plus capable de contribuer à la correction des mœurs que la cenſure des vices & des paſſions.

Une partie de l'article où il eſt queſtion du *Dénoüement*, eſt employée à montrer que c'eſt injuſtement qu'on a accuſé Moliere d'avoir été peu heureux dans cette partie de la Comédie, & après un examen raiſonné de la plûpart des dénouemens de ſes Pieces, il ne craint point de dire : » que ſi les » Sçavans & les Auteurs qui ont » ſur ce point critiqué Moliere, » avoient eu quelque connoiſſance » du Théatre, ils auroient porté » un jugement bien different de ſes » Ouvrages, & qu'ils n'auroient » pas entraîné dans la même erreur » tous ceux qui entendent peu le » Théatre, & qui dans cette occa» ſion ont trop déféré à leur autori» té.

Nous ſommes forcés de paſſer ſous ſilence l'article de l'imitation, quoiqu'il nous ait paru auſſi cu-

rieux qu'inſtructif, il eſt tems de parler du troiſiéme Livre qui roule ſur la Comédie ancienne en général. Pour mettre les Lecteurs plus en état de la comparer avec la Comédie moderne, M. Riccoboni ſe trouve dans la neceſſité d'examiner les regles de la premiere, les changemens que les modernes ont introduit dans ces mêmes regles, & l'uſage qu'ils en ont fait.

Il nous donne d'après Ariſtote une idée des quatre eſpeces differentes dans leſquelles la Comédie ancienne étoit partagée, & à l'exception de la quatriéme eſpece qui eſt *la ſimple*, & que Moliere n'a point traitée, l'Auteur nous en fait voir la pratique dans les Pieces de Moliere ; par exemple, ſelon M. Riccoboni *le Miſantrope* eſt dans la premiere eſpece qui eſt *ſimple & de mœurs* ; l'*Avare*, dans la ſeconde qui eſt *Implexe & de mœurs* ; & *Georges Dandin*, dans la troiſiéme que l'on nomme *Simple & ridicule*. Mais comme il ne croit pas que

Moliere ait jamais penſé à cette diſtinction des anciens, il ne s'amuſe pas à faire parade d'une vaine érudition pour montrer la conformité de ſes Pieces aux principes d'Ariſtote. Il ne s'arrête point non plus à éxaminer ſi ce Philoſophe a pretendu nous donner une idée complette du ridicule en le définiſſant une *difformité indiſpenſablement neceſſaire à la Comedie.* Mais il tâche d'établir en quoi conſiſte *ce ridicule* que la Comédie doit avoir pour but de corriger : ce que l'Auteur dit ſur cet article nous a paru fort juſte, mais il ſeroit peut-être à ſouhaiter, qu'il l'eût un peu plus développé.

Il s'étend davantage ſur ce qui regarde l'action & le nœud des Comédies, & montre que Moliere à l'exemple des anciens, a excellé dans ce point qui a toûjours été regardé comme eſſentiel à toute Fable Dramatique, & qui eſt aujourd'hui ſi négligé par ceux qui travaillent pour le Théatre. Quoique

les anciens ſe ſoient déclarés pour l'unité d'action, M. Riccoboni ne condamne pas entierement ceux qui mettent dans leurs Pieces une double action, parce qu'il n'y trouve rien qui bleſſe la vraiſemblance, mais il ſoûtient avec raiſon qu'il eſt très-difficile de le faire & de les ſubordonner tellement l'une à l'autre que leur mouvement ſoit égal, & qu'elles ne ſe nuiſent point reciproquement.

Il approuve fort qu'on obſerve à la rigueur l'unité du tems, mais pour l'unité du lieu, il ne croit pas » devoir s'impoſer un joug qu'Ari- » ſtote ne lui impoſe point, & que » le bon ſens & la vraiſemblance » ſemblent condamner; il eſt rai- » ſonnable que dans l'eſpace de 24 » heures on ne puiſſe pas tranſpor- » ter les Acteurs en un lieu ſi éloi- » gné de celui où l'Auteur a com- » mencé, qu'à peine les 12 ou les 24 » heures ſuffiſent pour en faire le » trajet, mais auſſi il n'eſt pas con- » tre la raiſon comme Moliere l'a » *pratiqué* fort heureuſement, de

» les faire changer de lieu, lorſ-
» qu'une demie heure ſuffit naturel-
» lement pour ce changement, &
» il ne lui paroît pas juſte de ſacri-
» fier par trop de délicateſſe & de
» ſcrupule les beautez que fourni-
» roit le ſujet à la faveur d'un tel
» changement.

Nous ne dirons rien des articles ſuivans dans leſquels l'Auteur traite *du Caractere dans les Comédies Gréques, de la diction dans la Comédie des anciens.* Nous paſſerons auſſi ſur l'éxamen qu'il fait de la Comédie de l'*Avare de Moliere*, & nous finirons l'Extrait de ce troiſiéme Livre, par ce qu'il dit de l'amour dans la Comédie ancienne & moderne. Cet article eſt touché avec tant de diſcernement & de ſageſſe qu'il doit plaire également & à l'homme de mœurs & à l'homme d'eſprit. M. Riccoboni y déclare que quoiqu'il ait donné dans tout le cours de cet Ouvrage *le Théatre de Moliere pour le modéle de la bonne Comédie*, il n'a

pas pretendu le donner auſſi pour un modéle par rapport aux mœurs. Il fait voir indépendamment du danger qu'il y a d'expoſer la vertu & l'innocence des jeunes perſonnes par les intrigues d'amour, qu'on en a fait un trop grand uſage ſur la Scéne. Rien de plus difficile, dit-il, ni de plus délicat à manier que cette paſſion. » Si l'amour eſt traité » avec les ménagemens qu'exigent » les mœurs, il eſt à craindre que » l'action ne devienne languiſſante; » & ſi on le laiſſe agir dans toute » ſa violence, n'échapera-t-il rien » qui bleſſe la bienſéance & la pu» deur?

D'ailleurs depuis que le Théatre s'eſt emparé des Pieces de caractere, il montre que l'amour eſt moins neceſſaire pour l'intrigue qu'on ne le penſe communément. Sa propre experience l'en a convaincu; *la femme jalouſe*, & l'*Italien marié à Paris*, ſont abſolument ſans aucune intrigue d'amour, & cependant ces deux Pieces ont été

fort goutées du Public. Ajoûtez qu'il n'eſt pas le ſeul qui ait tenté avec ſuccès des Comédies de caractere ſans recourir à l'amour pour en former le nœud. Quelques-uns en ont porté de ſemblables au Théatre, mais il en eſt dix ou douze dans ce genre qui ont été pluſieurs fois repreſentées devant un petit nombre de Spectateurs éclairés qui ſuffiſent ſeules aujourd'hui, dit M. Riccoboni, pour convaincre le Public & les Auteurs que l'amour déja dangereux par lui-même ſur le Théatre, n'y eſt pas neceſſaire pour rendre la Comédie un ſpectacle propre à délaſſer & à amuſer les honnêtes gens. Nous ſouſcrivons d'autant plus volontiers à ce jugement que nous connoiſſons ces Pieces, & nous ſouhaiterions comme M. Riccoboni que l'Auteur voulût enfin conſentir à les rendre publiques, pour détruire tout ce qu'on dit, ou par corruption, ou par ignorance en faveur de la prétendue ne

ceſſité de l'amour dans les Pieces de Théatre.

Le quatriéme & dernier Livre preſente au Lecteur une matiere toute neuve qui eſt la Parodie, comme c'eſt un genre très connu en France, M. Riccoboni s'eſt trouvé obligé d'en parler, mais Moliere ne l'ayant point traité, il eſt contraint d'emprunter d'ailleurs les exemples qui lui ſont neceſſaires pour rendre ſes idées plus ſenſibles.

Après avoir traité de la Parodie en général, il en diſtingue de trois ſortes. La premiere *eſt des originaux parodiés en entier*, comme celles d'*Arlequin Phaeton*, d'*Arlequin Perſée*, &c. La ſeconde, *des Originaux parodiés dans leur plus grande partie*, telles que l'*Agnés de Chaillot & le mauvais Ménage*, & la troiſiéme *des Originaux parodiés dans quelques parties ſeulement*; dont il apporte pour exemple *le Tombeau de Maître André*, Parodie ſur la Scéne huitiéme de l'Acte ſecond du Cid.

Notre Auteur compare entre elles ces trois eſpeces, il établit les regles neceſſaires pour y réuſſir, & ſe déclare contre ceux qui condamnent ces ſortes d'Ouvrages Comiques, ſous prétexte qu'ils tournent en ridicule les plus nobles ſentimens & la plus excellente morale. Il ſe contente de blamer les Parodies à qui on pourroit reprocher ce défaut, mais comme il ne lui eſt pas eſſentiel, il pretend que la Parodie qui critique judicieuſement & ſans fiel eſt un genre utile & même neceſſaire au public; c'eſt principalement à la critique judicieuſe & modérée (car je ne parle point, dit-il, de la Satyre qui produiroit un effet contraire) que les Sciences & les Arts doivent en général leurs accroiſſemens & leur perfection. Comme M. Riccoboni n'a jamais perdu de vûe un principe ſi ſage dans tous les endroits où le but qu'il s'étoit propoſé, l'a mis dans la neceſſité de critiquer quelques Pie-

ces dont les Auteurs ſont actuellement vivans, nous ne doutons pas que le Théatre François ne lui ait dans la ſuite une véritable obligation.

VERONA ILLUSTRATA. IN Verona; per Jacopo Vallarſi è Pier-Antonio Berno 1732.

C'eſt-à-dire : *Vérone illuſtrée.* A Vérone ; chez Jacques *Vallarſi*, & Pierre-Antoine *Berno.* 1732. *in-fol.* col. 396-298-294-214. avec figures.

LA ſeconde Partie de cet Ouvrage contient en cinq Livres l'Hiſtoire Litteraire de Vérone : c'eſt-à-dire qu'elle fait connoître tous les Ecrivains Véronois, & que par-là elle renferme une partie conſiderable de l'Hiſtoire Litteraire d'Italie, que l'on ſouhaitoit avec tant d'empreſſement. Comme dans le premier Extrait que nous avons donné de ce Volume, & qui roule ſur l'Hiſtoire de l'ancienne Provin-

ce de *Vénétie* ; nous n'avons parlé que des nouvelles découvertes de l'illuſtre Auteur, par rapport à l'érudition univerſelle ; nous en uſerons de même dans celui-ci, où il s'agit de l'Hiſtoire des gens de Lettres du même Pays.

Quoique cette Hiſtoire ſoit en effet une Bibliothéque des Ecrivains Véronois, l'Auteur n'a pas jugé à propos de les y ranger par ordre alphabetique, ni par celui des matieres. Mais il a cru devoir préférer à tout autre l'ordre Chronologique, lequel devient d'autant plus intereſſant pour le Lecteur, qu'il l'inſtruit beaucoup mieux des changemens arrivés dans la Litterature. Cette ſeconde partie comprend ſept cens Auteurs. Mais on ne s'étend que ſur ceux qui ſont ſuffiſamment connus dans la République des Lettres.

M. le Marquis Maffei, dans ſa Préface, fait mention d'une Conference tenue à Prague, au ſujet des Huſſites, l'an 1465. & publiée par-

mi les anciennes Leçons de *Canisius*. Dans l'énumération qu'on y fait de ving-neuf Univerſitez établies pour lors en Europe, celle de Vérone eſt nommée la ſeptiéme, & n'eſt précédée que par les Univerſitez de Rome, de Boulogne, de Paris, d'Oxford, de Toulouſe & de Salamanque. L'Auteur nous décele outre cela divers Ecrivains, qui ſe ſont dits Véronois, ſans l'être; en quoi ils n'ont eu d'autre vûë, que celle de faire alluſion au caractere de vérité, qui regnoit dans leurs Ecrits.

LIVRE I. *col.* 1. Le ſçavant Hiſtorien y paſſe en revûë les anciens Auteurs Véronois, à la tête deſquels paroît Catulle. Il remarque, en parlant des Editions de ce Poëte, qu'il y a quelques paſſages, que *Scaliger*, *Voſſius* & *Grævius* ont corrompus & rendu inintelligibles, pendant qu'ils étoient clairs & ſans faute dans les Editions de *Guarino* & de *Parthenius*. Tel eſt, par exemple, celui, où au lieu de *ſive pal-*

nulis opus foret volare, ſive linteo, ils ont mis *ſine palmulis* & *ſine linteo* ; ce qui corrompt le ſens du vers, en ôte toute la grace, & en altere la quantité. Tel eſt encore celui, où au lieu de *non illam vir prior attigerat*, ils ont lu *nonque illam* ou *non qui illam vir prior attigerit* ; & cet autre, où à ces mots *Domini limine* ils ont ſubſtitué *Divum limine* ; & pluſieurs autres.

Col. 6. L'Auteur prétend avoir découvert le vrai lieu de la naiſſance de Virgile. On ſçait qu'il étoit d'*Andes* Village du Mantouan ; (*Andinus vates.*) On a cru fauſſement juſqu'ici que c'étoit *Pietola*, ſur la foi du premier qui l'avoit avancé ſans aucune raiſon. Mais Virgile dit, dans l'Eloge IX. que ſon lieu natal étoit *l'endroit où les collines commencent à manquer* : *quà ſe ſubducere colles incipiunt* : & par conſéquent ce ne pouvoit être ailleurs que du côté du Véronois. L'Auteur a fait des recherches dans ces quartiers-là ; & il a trouvé un

Village compoſé de quelques maiſons, peu éloigné des limites du Véronois; qui porte encore, & qui a toûjours porté le nom de *Bande*. C'eſt-là certainement (dit-il) l'*Andes* de Virgile. Dans la prononciation populaire, on joignoit quelquefois le *B* au commencement d'un mot; comme faiſoient les Eoliens, qui diſoient *Brodi* pour *Rodi*, ce qui eſt connu de tous ceux qui ſçavent les Dialectes Grecs.

Col. 7. Après Catulle vient Cornélius-Népos, dont la plûpart des Ouvrages ſont perdus, comme le fait voir l'Auteur. Au ſujet d'Æmilius-Macer (*col.* 9.) il montre qu'on s'eſt ſouvent mépris ſur les Ouvrages qui lui appartiennent véritablement, ou qui ne ſont pas de lui; & que parmi les fragmens qui nous en reſtent, on doit lire *fumantia* au lieu de *ſpumantia terga*, & *infumat* au lieu de *fumat*. On trouve rarement, à la vérité, le verbe *infumare*. Mais peut-être étoit-il fa-

milier aux Véronois, Pline s'en étant ſervi trois fois pour dire *deſſecher à la fumée.* Chariſius cite un vers d'un Ouvrage de Macer qu'il nomme Θηριακῶν, au lieu qu'on doit lire θηριῶν. Priſcien parle des Annales de ce Poëte, qu'il confond mal-à-propos avec Licinius-Macer.

Col. 11. Notre Auteur enſuite rapporte les raiſons qui ont fait croire depuis pluſieurs ſiécles, que Vitruve étoit de Vérone. Il y a dans cette Ville un Arc antique remarquable par ſon architecture, où l'on voit écrit au-deſſous le nom de Vitruve-Cerdon qui étoit un affranchi de Vitruve l'Architecte.

Col. 13. L'Auteur allégue auſſi les raiſons qui ont fait croire que Vérone étoit la patrie de Pomponius-Secundus, qualifié de Prince des Poëtes tragiques Latins par Quintilien. La principale de ces raiſons eſt le paſſage où Pline l'appelle *vatem, civemque clariſſimum*: ſur quoi notre Auteur obſerve, qu'il eſt fort croyable que le mot *civem*

ait été mis par quelque Critique à la place de *concivem*, ſuivant l'opinion commune qui veut que *concivis* ne ſoit pas un mot Latin ; tandis qu'une Inſcription que l'on conſerve dans le *Muſeum* de Vérone, & qui n'a pas encore été publiée, offre le mot *concivium* écrit en très-gros caracteres. L'Auteur obſerve encore que les vers que S. Auguſtin, dans ſon IVe Livre *de la Muſique*, cite de cet Ecrivain, ſont tous renverſés. Il fait remarquer auſſi que par les titres des Ouvrages de Pomponius qui ſont cités, on voit que c'étoient des Comédies & non des Tragédies, qui ſont d'un autre Pomponius, originaire de Boulogne.

Col. 15. M. le Marquis Maffei donne enſuite à Vérone un Ecrivain, que perſonne ne lui avoit encore donné ; & c'eſt Caſſius-Sévérus. Il faut voir dans l'Ouvrage-même ce Chapitre, qui contient pluſieurs choſes remarquables. L'Auteur fait voir qu'il y a cinq

Ecrivains de ce nom-là, tandis qu'on n'en connoiſſoit que trois juſqu'à preſent. Celui de Vérone étoit Hiſtorien, & ce fut de lui que Pline le jeune demanda le portrait, pour le placer avec celui de Cornelius-Népos. Il en eſt fait mention par Tertullien, Minutius-Félix & Lactance. *Bayle*, dans ſon Dictionnaire, parle de ces Caſſius fort au long. Notre Auteur prétend, que malgté la prévention de ceux qui croyent que ce Lexicographe a tout éclairci; ſon diſcours entier ſur cet article n'eſt qu'une foule d'équivoques.

Col. 19. En parlant de Pline, M. le Marquis Maffei combat l'erreur de ceux, qui le diſent natif de Come, ſur la foi d'une vie de cet Auteur fauſſement attribuée à Suetone. Il ſoûtient même que dans les exemplaires de cette Vie les plus anciens, le mot *Novocomenſis* ne paroiſſoit point. Il refute le P. *Hardouin*, qui après avoir aſſuré, dans ſa premiere Edition, que Pli-

ne étoit de Vérone, veut dans la ſeconde, qu'il fût de Rome. Notre Auteur termine toutes ces diſcuſſions par une correction qu'il fait au Texte du Naturaliſte. Dans l'endroit où les imprimés portent ces mots *è Venetia noſtra ætatis*, ce qui fait un faux ſens, & met l'Ecrivain en contradiction avec lui-même, M. le Marquis Maffei lit *è Venetia noſtra*, ce qui décide entierement la queſtion.

Col. 26. Le dernier des anciens dont il parle eſt S. Zénon. Il remarque, touchant l'exiſtence de ce Pere, que tous les modernes ont copié les difficultez de *Sixte* de Sienne, ſans le nommer. *Du Pin* doute ſi ce Zénon a jamais éxiſté. On veut que *Guarino* ſoit l'Auteur des Sermons qu'on attribue à ce Pere. Mais M. le Marquis Maffei cite dix autoritez anterieures à *Guarino*, où il eſt parlé de S. Zénon ; entre autres, celle de *Raterius* Ecrivain du dixiéme ſiécle, & celle de *Hincmar*, qui écrivoit dans le neuvié-

me. Il promet de ce Pere une nouvelle Edition qui doit paroître à Vérone, & qui le fera un peu mieux connoître qu'on n'avoit fait juſqu'ici.

LIVRE II. *col.* 31. On y traite des Auteurs Véronois, qui ont vécu depuis les Romains juſqu'à l'année 1400. Le premier eſt un Anonyme, qui fit en vers (que notre Auteur appelle *Rhythmiques*, c'eſt-à-dire, où les regles de la quantité ne ſont point obſervées) une longue deſcription de Vérone, dans le tems que le Roi Pepin y reſidoit. Le P. *Mabillon* & quelques autres les ont publiés peu correctement, parce qu'ils ne ſe ſont pas apperçûs que ce fuſſent des vers.

Col. 32. *Pacifique*, dans le huitieme & le neuviéme ſiécle, inventa les Horloges à roües & à contrepoids; & il écrivit ſur pluſieurs matieres. (*col.* 36.) L'article où il eſt parlé de l'Evêque *Raterius*, contient beaucoup de circonſtances curieuſes; de même que (*col.* 43.)

celui qui traite des anciennes conſtitutions. Notre Auteur (*col.* 44.) dans celui du Juriſconſulte *Ardizone*, obſerve que ce Juriſconſulte nous a conſervé quelques chapitres des Conſtitutions Impériales, qui ne ſe trouvent point ailleurs.

Col. 50. On apprend dans ce même Livre, que le fameux Poëte *Dante* vint s'établir à Vérone avec ſa famille; qu'il y compoſa ſon Poëme, & que ce fut toûjours la demeure de ſes deſcendans, parmi leſquels on trouve pluſieurs gens de Lettres inconnus juſqu'ici. *Dante* a intitulé ſon Poëme *Comédie*: titre, qui a fait naître de grandes diſputes parmi les Critiques. Aucun n'en a compris la véritable raiſon. Notre Auteur l'indique dans la Préface, qui eſt à la tête du Recueil des Oeuvres du *Triſſino*, publiées à Vérone; & il l'explique ici plus diſtinctement. On voit par le Traité de *Dante* ſur l'*Eloquence vulgaire*, qu'il avoit coûtume d'appeller *Tragédies* les Ouvrages d'un

ſtile ſublime : *Comédies*, ceux dont le ſtile étoit médiocre ; *Elégies*, ceux du ſtile le plus ſimple. C'eſt pour cela qu'il appelle *Tragédie* le Poëme Epique de Virgile. L'Auteur fait voir que ce langage étoit uſité parmi d'autres Ecrivains de ce tems-là. *Dante* ne croyoit pas que ſon Poëme fût du ſtile ſublime, étant écrit en Langue vulgaire.

Col. 58. L'article où il eſt parlé de Guillaume *Paſtrengo* contemporain de *Pétrarque* eſt encore des plus curieux. Cet Auteur, dans un de ſes Livres, a donné la premiere idée d'une *Bibliothéque univerſelle* & d'un *Dictionnaire Hiſtorique*. Mais ayant reconnu que l'execution d'une ſi grande entrepriſe étoit au-deſſus de ſes forces ; il dit à la fin de ſon Livre : *c'eſt aſſez d'avoir commencé de ſi grandes choſes ; ſatis eſt inchoaſſe tam grandia.* Notre Auteur tire de ce Livre bien des connoiſſances rares & curieuſes ; & comme cet Ouvrage n'a pas été imprimé tout entier ni correctement,

il en promet une Edition qui le fera mieux connoître.

LIVRE III. *col.* 67. Il s'agit ici des Ecrivains du quinziéme ſiécle, dont le plus ancien eſt *Guarino*. Il naquit en 1370. & il vécut juſqu'à l'an 1460. On le regarde comme le premier, qui en Occident, fit revivre les Lettres Gréques. Il alla fort jeune à Conſtantinople, & y reſta cinq ans, étudiant cette Langue ſous Manuel *Chryſolore*. A ſon retour, il ſe mit à enſeigner le Grec, avant que les deux *Chryſolores* euſſent paſſé en Italie. Notre Auteur fait voir, que de l'Ecole de *Guarino* ſont ſortis tous ceux, qui pendant ce ſiécle-là ſe ſignalerent dans les Lettres Gréques ou Latines. Pie II. l'appelle *Magiſtrum ferè omnium, qui noſtra ætate in humanitatis ſtudio floruerunt*. Il eut douze fils, qui vivoient tous dans le même tems. La douceur de ſes mœurs & ſa politeſſe le faiſoient aimer de tout le monde. La plûpart de ſes Ouvrages ne ſont pas encore publiés

publiés ; & le plus conſidérable eſt la verſion Latine de Strabon. L'on croit communément qu'il n'en avoit traduit que dix Livres. Mais notre Auteur a découvert l'original écrit de la main de *Guarino*, & qui comprend tous les 17 Livres. Il travailloit encore à l'âge de 90 ans, écrivant lui-même ſes Ouvrages.

Nous renvoyons ſur cet article, pour abreger, au Livre même, où l'on trouvera pluſieurs Obſervations intereſſantes. On y verra l'eſtampe de ſon portrait, gravée d'après une Médaille de ce tems-là. L'Auteur a donné auſſi dans ce Volume les portraits de pluſieurs autres Ecrivains. Il y eut deux des enfans de ce Véronois, qui ſe rendirent illuſtres dans les Lettres. Baptiſte fut le maître du *Gyraldi* & d'Alde *Manuce*. Sa famille s'établit à Ferrare, où *Guarino* avoit été appellé & liberalement recompenſé par le Duc de cette Ville-là. C'eſt de cette famille qu'eſt ſorti le célébre Auteur du *Paſtor-fido*.

Col. 83. En parcourant les divers Ecrivains de ce même ſiécle, parmi leſquels paroiſſent avec diſtinction les trois Chanoines reguliers Paul, Timothée & Celſe *Maffei* : Notre Auteur, entre pluſieurs autres particularitez curieuſes, nous apprend qui ſont ceux qui les premiers ont traduit en Latin pluſieurs Auteurs Grecs. François *Burana* avoit dès lors traduit le *Traité de Muſique* d'Ariſtide-Quintilien. *Feliciano* fut un des trois premiers, qui recueillirent les anciennes Inſcriptions. On fait ici mention de ces merveilleux génies, qui ſçavoient faire des vers ſur le champ, ſoit en Italien, ſoit en Latin. Le *Gyraldi* & *Voſſius* ont parlé de François *Philelphe* : mais ils n'ont pas connu les Ouvrages de ſon fils *Mario*, dont la plûpart ſont encore Manuſcrits.

Col. 114. Domitio *Calderini* eſt remarquable entre tous les autres. Il fut Profeſſeur dans l'Univerſité de Rome à l'âge de 24 ans; & quoi-

qu'il ſoit mort à 32 , il avoit cependant corrigé , expliqué & commenté divers Auteurs , qu'on n'avoit point encore bien entendus. On croit qu'il eſt le premier qui fit connoître la méthode d'interpreter les anciens en joignant le ſecours de l'érudition à celui de la Grammaire. Il mérita le titre glorieux de l'un des Triumvirs de la Litterature. Les deux autres étoient Laurent *Valle* & Ange *Politien*. Outre ce que l'on connoiſſoit des Ouvrages de *Calderini* , l'Auteur en indique pluſieurs autres dont on n'avoit nulle connoiſſance. Ce fut lui qui le premier corrigea & illuſtra la Coſmographie de Ptolomée , l'ayant confrontée avec pluſieurs Manuſcrits Grecs. Car dans les Manuſcrits Latins , elle étoit fort corrompue , ſoit pour les noms , ſoit pour les nombres qui marquent les degrez de longitude & de latitude. Il commenta Suetone , divers Ouvrages de Ciceron , Pauſanias & pluſieurs autres, comme notre Au-

teur l'a découvert en consultant les Manuscrits. C'étoit un Poëte très-agréable; & l'on rapporte ici l'Epigramme suivante, qu'il fit sur le champ dans sa jeunesse, au sujet de la devotion excessive que le peuple témoignoit pour lors dans les funérailles du Pape.

Pontifici Summo fierent cum funera nuper,
Oscula defuncto femina virque dabant.
Vidi ego virgineam certatim currere turbam,
Et rosea in nigris figere labra genis.
Posthac si sapiet Præsul quicumque futurus,
Ipse sibi vivo funera constituet.

* *Col.* 135. Le dernier des Ecrivains de ce même siécle est Fra *Gioconda*, qui fut en même tems grand Critique, grand Antiquaire & grand Architecte. Le Roi François I. le

fit venir à Paris, où il reſta un tems aſſez conſiderable. Ce fut lui qui le premier fraya le chemin pour l'intelligence de Vitruve. Nous ſerions trop longs ſi nous voulions rapporter ici toutes les particularitez ſingulieres & nouvelles qui ſe trouvent dans cet article. Il faut obſerver que dans tout cet Ouvrages, lorſqu'on allégue ſur chaque Auteur, pluſieurs paſſages d'autres Ecrivains, qui en ont fait une mention honorable; on a la ſage précaution de choiſir toûjours ces témoignages parmi les étrangers, pour éviter le ridicule qui naît des loüanges données par des compatriotes.

LIVRE IV. *col.* 139. Il y eſt queſtion des Ecrivains Véronois du ſeiziéme ſiécle. On voit d'abord que les *Maffei* de Vérone, dont une branche ſe tranſplanta dans la ſuite à Rome, furent les premiers qui commencerent à ſe faire des *Muſées*, c'eſt-à-dire des cabinets de choſes rares & curieuſes; ſur quoi

nous renvoyons au Livre-même. Jean-Baptiſte *de la Torre* ouvrit le premier aux Aſtronomes une nouvelle route pour découvrir les vrais mouvemens des Planétes, en abandonnant les anciennes méthodes. Notre Auteur fait ici connoître à fond Jule-Céſar *Scaliger* pere de Joſeph, tant par rapport à ſes Ouvrages, que relativement à ſa condition. Il raconte à quelle occaſion cette famille alla s'établir en Guienne dans la Ville d'Agen. On eſt étonné du grand nombre de gens de Lettres, qui floriſſoient pour lors dans la ſeule Ville de Vérone, & de la quantité d'Ouvrages qui ſont demeurés inconnus dans les Bibliothéques & ſans avoir été mis au jour. L'Auteur fait ici le dénombrement de pluſieurs Ouvrages Manuſcrits de Louis *Nogarola*, qui faiſoit très-peu de cas de la Philoſophie barbare ou Scholaſtique de ſon ſiécle.

Col. 177. Dans l'article de Jerôme *Fracaſtor*, qui naquit l'an 1485.

M. le Marquis Maffei fait voir combien ce ſçavant Medecin contribua au progrès de l'Aſtronomie, qu'on ne connoiſſoit encore que fort imparfaitement. Il fut auſſi des premiers à ſe moquer des qualitez occultes, & à leur ſubſtituer la Philoſophie *corpuſculaire*. On obſerve à ce ſujet, que même dans le quinziéme ſiécle, il y avoit en Italie des gens de Lettres, qui ſentoient tout le ridicule de la Philoſophie barbare, & que de ce nombre étoit *Calderini*. Au commencement du ſeiziéme Celio *Calcagnini* publia un diſcours pour ſoûtenir *Quod Cœlum ſtet, terra moveatur, Que le Ciel étoit immobile & la terre en mouvement.* Dans ce tems-là (dit notre Auteur) on connoiſſoit déja le Microſcope en Italie; & *Fracaſtor* ſe ſervit du Teleſcope longtems avant *Galilée*, puiſqu'on lit dans le Livre des *Homocentriques* de celui-là, qu'en regardant la Lune & les Etoiles avec certains verres, ces Aſtres paroiſſent fort près, &

qu'en regardant avec deux petits verres posés l'un sur l'autre, on voyoit tous les objets plus grands & plus proches. L'Auteur nous communique ici des vers de *Fracastor*, qui n'avoient point encore été publiés. On sçait que nul autre Poëte n'a si parfaitement imité Virgile.

Col. 182. A l'égard de *Panvinio*, l'on donne ici le Catalogue de ses Ouvrages. Il est surprenant qu'il en ait pu donner un si grand nombre, étant mort à l'âge de 38 ans. Ce fut lui qui fraya le chemin pour l'intelligence des Antiquitez Romaines, sur lesquelles il écrivit 60 Livres. Ce fut lui encore qui dressa le plan de la Chronologie Consulaire, & celui de l'Histoire Ecclesiastique, avant le Cardinal *Baronius*. Il avoit prévenu *Smetius* & *Gruter* dans l'entreprise de ramasser en un corps quantité d'Inscriptions, dont il montra le premier l'importance, par l'usage qu'il fit de ces Monumens pour enrichir & perfection-

ner une partie ſi conſiderable de l'Hiſtoire. Il fut le premier de ceux qui écrivirent contre *Annius* de Viterbe. On trouve dans *Panvinio* beaucoup de choſes qui doivent paſſer pour autant de nouvelles découvertes de lui. On attribue par exemple, à *Saumaiſe*, à *Valois*, à *Spanheim* celle-ci, que la conſtitution qui donna le droit de Bourgeoiſie Romaine à tous les habitans de l'Empire Romain, n'eſt pas d'Antonin-Pie, mais qu'elle eſt de Caracalle ; *Panvinio* l'avoit écrit avant eux clairement & ſans héſiter. Il en eſt de même de pluſieurs autres points.

Col. 263. Dans l'article des Mathématiciens, on voit que l'Académie de Vérone prit naiſſance en 1543. d'une aſſemblée d'amateurs de Muſique, qui s'étoient donné le nom de *Philharmoniques*. Peu de tems après, ils ſe déterminerent à embraſſer toute ſorte d'études, & à entretenir des gens illuſtres pour y enſeigner les Mathématiques, la

Philoſophie & les Lettres Gréques. Cette Compagnie a pris aujourd'hui une forme bien differente. De ce corps étoit ce *Raimond*, qui le premier de tous découvrit & obſerva la nouvelle étoile qui parut dans la conſtellation de Caſſiopée en 1572. On croit auſſi communément que Louis *Lilio*, l'Auteur de la fameuſe correction Grégorienne étoit de Vérone. Mais notre ſçavant Hiſtorien aſſure que cet Aſtronome étoit de Calabre. Dans le Dictionnaire de *Moréri*, on confond mal-à-propos ce Louis *Lilio* avec Lilio-Grégorio *Gyraldi*.

LIVRE V. *col.* 220. Il comprend les Ecrivains du dix-ſeptiéme ſiécle & ceux du commencement de celui-ci. Le premier eſt André *Chiocco* duquel on conſerve Manuſcrits pluſieurs Traitez Philoſophiques ſur des ſujets curieux. Le pénultiéme Auteur dont on parle ici eſt le Cardinal *Noris*, connu de tous les gens de Lettres; & le dernier eſt M. *Bianchini*, qui ne s'eſt

pas moins illuſtré par ſes divers Ouvrages, & principalement par la grande Méridienne qu'il fit tracer à Rome; par celle qu'il entreprit de tirer au travers de l'Italie, & qu'il avoit preſque achevé de décrire, & enfin par ſes découvertes ſur la Planéte de Vénus.

Nous renvoyons à un autre Journal l'Extrait de la troiſiéme Partie de ce Volume, laquelle n'eſt pas la moins intereſſante, puiſqu'elle a pour objet la deſcription des principaux Edifices, tant anciens que Modernes de Vérone, & de tout ce que cette Ville renferme de plus rare & de plus curieux.

SUPPLEMENT AU GRAND Dictionnaire Hiſtorique, Généalogique, Géographique, &c. de M. Louis Moréri, *pour ſervir à la derniere Edition de l'année* 1732. *& aux précedentes.* A Paris, chez la Veuve *le Mercier*, ruë Saint Jacques, à S. Ambroiſe; Jacques *Vincent*, ruë & vis-à-vis l'Egliſe S. Severin, à l'Ange; Jean-Baptiſte *Coignard* & Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1735. *in-folio*, deux Volumes, Tom. I. pages 799 Tom. II. pages 734. à deux colonnes.

LE grand Dictionnaire Hiſtorique qui parut pour la premiere fois à Lyon en 1674. n'étoit d'abord qu'en un Volume *in-folio*; il en eut deux quelques années après; à la ſixiéme Edition en 1691. il fut imprimé en quatre Volumes; dans la ſuite au moyen des Supplémens qu'on y a faits ſucceſſivement

juſqu'en 1725. on étoit parvenu à le donner plus d'une fois en ſix Volumes, & le voici enfin en huit, avec apparence qu'il ne reſtera pas fixé à ce nombre. En effet, s'il eſt peu de Livres de ce genre dont il ſe ſoit répandu une ſi grande quantité d'Editions, il faut avoüer auſſi qu'il y en a peu qu'on ſe ſoit tant appliqué à augmenter & à perfectionner.

Depuis M. Moréri premier Auteur de cet Ouvrage qui a pour ainſi dire immortaliſé ſon nom, divers Sçavans en differens tems, ſoit en France, ſoit en Hollande, (car nous ne parlons pas de ceux qui l'ont traduit ou qui en ont imité le plan en d'autres Langues) ont conſacré leurs veilles pour le mettre dans l'état où il a paru dans la derniere Edition de 1732. Cependant quelque ample, quelque correcte que ſoit cette Edition, & quoique par-là elle mérite la préference ſur toutes les précédentes, même ſur celle qu'on s'eſt aviſé de

faire à Baſle en 1730. ſur l'Edition de Paris de 1725. mais avec quelques changemens & des additions. Le nouveau Supplément que nous annonçons eſt une forte preuve qu'il y aura preſque toûjours à corriger, & ſurement toûjours à augmenter dans ce Dictionnaire.

Outre les corrections qui ſe trouvent en grand nombre dans ce Supplément, il y a deux ſortes d'additions : additions aux articles que l'on trouvoit déja dans le Moréri, & articles nouveaux. Ceux-ci forment la plus grande partie de l'Ouvrage. L'Hiſtoire Litteraire moderne y domine ; » parce que, » diſent les Auteurs dans l'Avertiſ» ſement qui eſt à la tête du pre» mier Volume, nous avons trou» vé qu'elle étoit traitée trop ſuper» ficiellement dans le Dictionnaire » Hiſtorique : c'eſt d'ailleurs la » partie de l'Hiſtoire qui plaît da» vantage à un grand nombre de » Lecteurs, & qui leur paroît la » plus utile. Pour la rendre com-

plette autant qu'il a été en eux, les mêmes Auteurs ajoûtent qu'ils ne ſe ſont pas contentés de leurs propres recherches ; mais qu'ils ont conſulté les perſonnes qu'ils ont cru les plus capables de leur donner de nouvelles lumieres, d'éclaircir leurs doutes, & de lever leurs difficultez : ils nomment ces mêmes perſonnes avec éloge, & leur témoignent leur connoiſſance. L'Avertiſſement indique encore deux avantages que doit avoir ce Supplément : 1°. il inſtruit d'une infinité de faits nouveaux dignes de piquer la curioſité de ceux qui n'aiment que des lectures qui les éclairent en les amuſant : 2°. c'eſt une ſuite neceſſaire des Editions de Moréri de 1725. & de 1732. & avec elle on a auſſi tout ce que l'Edition de Baſle peut contenir d'intereſſant dans ce qu'elle a ajoûté de nouveau : mais elle le contient (ce ſont les termes de l'Avertiſſement) d'une maniere plus utile, parce qu'on n'en a rien pris ſans l'avoir

éxaminé ; c'eſt une conduite qu'on aſſure qu'on a tenuë par rapport à tout le reſte ; ſi on n'a pas donné d'articles aux Auteurs vivans, c'eſt qu'on n'en peut parler avec cette liberté qui eſt l'ame de la critique ; c'eſt cette critique que les Auteurs tâchent de perſuader qu'ils ont priſe pour leur flambeau ; mais » ſi » malgré ſa lumiere, diſent-ils avec » modeſtie en finiſſant leur Aver- » tiſſement, nous nous ſommes » quelquefois trompés, nous ſe- » rons toûjours prêts de profiter » des avis de ceux qui ſeront aſſez » amis de la vérité pour nous re- » dreſſer avec cette politeſſe & » cette modération inſéparables de » toute critique judicieuſe. Les additions qu'on a miſes à la fin du ſecond Volume prouvent déja leur attention & leur docilité.

Après cet expoſé ſuccint des précautions priſes par les Auteurs pour rendre leur Ouvrage digne de l'approbation du public, qu'il nous ſoit permis de renvoyer nos Lec-

teurs à l'article de Moréri tel qu'il eſt dans le Supplément, pour connoître les differentes Editions de ſon Dictionnaire ; nous les y renvoyons de même pour les autres articles. Ils ne ſont pas de nature à pouvoir être abrégés ; & comme ils ont preſque tous une certaine étendue, nous croyons qu'on nous diſpenſera volontiers de les tranſcrire.

CAROLI SIGONII MUTINENSIS Opera omnia edita & inedita, cum Notis variorum illuſtrium Virorum & ejuſdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S.D. Mutinæ Bibliothecario conſcripta, Philippus Argelatus Bononienſis nunc primum collegit, *&c.*

C'eſt-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius, enrichis de Notes & de ſa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueïlli par les ſoins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. II. Part. I. col. 1120. Partie II. col. 758. ſans compter un Index Chronologique & une Table des matieres qui font au moins la 5e partie de ce Volume.

L'HISTOIRE du Royaume d'Italie remplit entierement ce ſecond Tome. De tous les Ouvrages de Sigonius, c'eſt celui qui lui a

fait le plus d'honneur ; on nous le donne aujourd'hui dans un état non ſeulement propre à ſoûtenir, mais même à augmenter la reputation qu'il s'eſt acquiſe. M. Saſſi qui s'eſt chargé de le revoir, a tiré de pluſieus Cabinets, & entre autres des Archives du célébre Monaſtere de S. Ambroiſe de Milan, un grand nombre de Pieces & de Diplomes, dont il s'eſt ſervi avantageuſement pour éclaircir les endroits où ſon Auteur avoit laiſſé les matieres dans l'obſcurité où il les avoit trouvées, & ſur-tout pour rectifier ſa Chronologie, qui n'étoit pas toûjours éxacte.

Sigonius nous fait ſentir lui-même combien une entrepriſe de cette nature étoit difficile, combien de recherches il avoit été contraint de faire, & le peu d'eſperance qu'il avoit, malgré tous ces travaux, d'avoir répandu quelques lumieres ſur un cahos de faits & de revolutions que perſonne n'avoit encore été tenté de débroüiller. Il faut avoüer

qu'il n'a pas toûjours été aſſez heureux pour le faire, mais en même tems que c'eſt moins ſa faute que celle du ſiécle où il vivoit. M. Saſſi lui-même qui a réellement recouvré un grand nombre de Monumens qui avoient échappé à l'attention de ſon Auteur, convient qu'il y a encore beaucoup d'endroits de cette Hiſtoire ſur leſquels il n'a pû rien dire de précis ni de certain. Mais il a eu cependant la ſatisfaction d'en éclaircir un ſi grand nombre qu'il ne doute pas que le Lecteur ne lui ſache gré de ſon travail, & ne reçoive cette nouvelle Edition avec plaiſir.

Cette Hiſtoire commence à l'établiſſement du Royaume des Lombards en Italie, & c'eſt auſſi dans la ſuite chronologique de ces Rois que ſe trouvent de ſi grandes obſcuritez que les plus habiles Critiques, tels que Baronius, Peregrinius, Mabillon, Pagi, Bachinius, *&c.* en voulant relever les erreurs de ceux qui les avoient pré-

cedés dans ce travail, ſont eux-mêmes tombés dans de nouvelles. Le ſeul Auteur ancien qui nous ait laiſſé l'Hiſtoire des Lombards, eſt Paul-Diacre, mais comme il n'a écrit que ſur la fin de ce Royaume, qu'il n'avoit ni conſulté les Pieces ni les Diplomes du tems qui d'ailleurs étoient fort rares, qu'il ne parle d'ordinaire que ſur l'opinion commune, comme le prouve cette expreſſion *ut fertur* qui lui eſt ſi familiere, & que les traditions ſur leſquelles il étoit uniquement fondé, commençoient à s'éloigner de leur ſource, il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit tombé dans une infinité de mépriſes, & qu'il nous ait débité bien des fables, telles que celle du pretendu mariage de Gundeberge avec le Roi Rodoald.

Mais un des endroits qui a donné le plus d'embarras à ceux qui ont eſſayé de débrouiller ſa Chronologie eſt celui du Liv. 4. Ch. 50. & ſuivans, dans leſquels rapportant les ſucceſſeurs du Roi Rothai-

re juſqu'à Grimoald, il leur donne un regne dont la durée ne peut s'accorder avec deux Edits de ces mêmes Rois qui ſont venus juſqu'à nous. Sans recourir à l'expedient du Pere Pagi, qui pour venger l'honneur de Paul-Diacre prétend que ces Edits ont été alterés par les Copiſtes, M. Saſſi trouve le ſecret d'accorder cet Hiſtorien & avec lui-même & avec ces deux anciens Monumens. Suivant Paul-Diacre, le fils de Rothaire regna cinq ans ſept jours, M. Saſſi ayant remarqué que l'Autèur en marquant la mort des Rois Lombards ſe contente d'indiquer le nombre des années & des mois, ſans parler des jours de leur regne, croit qu'il y a erreur dans le Texte de Paul-Diacre; & qu'au lieu d'*annis quinque & ſeptem dies*, il faut lire *menſes quinque & ſeptem dies*. En ne donnant ainſi que cinq mois ſept jours de regne au Succeſſeur de Rothaire, toute la ſuite des Rois Lombards ne ſouffre plus de difficulté,

Il faut voir dans les Remarques du ſçavant Editeur les raiſons ſur leſquelles il appuye une conjecture ſi heureuſe & celles qui lui font avancer de trois ans la naiſſance d'Adaloald fils du Roi Agiluf & de la Reine Teudelinde.

Mais il paroît qu'une Chartre du tems qu'il a recouvrée, l'a mis en état de terminer pour toûjours la diſpute que le C. Baronius, le Pere Pagi, M. Eckart & pluſieurs autres Sçavans ont eu pour fixer l'année dans laquelle Didier dernier Roi des Lombards parvint à la Couronne. Cette Chartre fait foi qu'Aſtolphe étoit dans la huitiéme année de ſon regne, le huitiéme des Calendes de Novembre, indiction dixiéme, ce qui montre que Didier ne fut reconnu Roi qu'en 759. & par conſequent que cette année fut auſſi celle où le Moine Rachis qui lui diſputoit la Couronne, fut obligé de reprendre la vie du Cloître.

L'Hiſtoire des Exarques de Ra-

encore plus embrouillée
dont nous venons de par-
is comment avec ſi peu de
Sigonius auroit-il pu exé-
ce qui juſqu'à preſent a été
ible à nos Sçavans, malgré
cieuſes découvertes qui ont
tes depuis ce tems-là. Cepen-
idé des lumi le M. Benoît
nius qui da Livre Ponti-
d'Agnelli nous a donné des
cieuſes fort curieuſe ſur cette ma-
tiere, & qui nous a fait même
connoître quelques Exarques dont
juſqu'à preſent perſonne n'avoit
encore fait mention. L'Editeur a
répandu beaucoup de lumiere ſur
cette partie de l'Hiſtoire d'Italie,
& y a fait quelques découvertes
aſſez importantes.

Pour ce qui regarde les Rois de
France & d'Allemagne qui ont poſ-
ſedé l'Empire Romain avec le
Royaume d'Italie, on ſent bien
que Sigonius n'ayant aucune con-
noiſſance des Livres Carolins, &
de tant d'autres Monumens qui de

puis ont été publiés par Gretſer, & par Ducheſne, il eſt impoſſible qu'il ne ſoit tombé dans de frequentes mépriſes. Elles ont offert un vaſte champ à la critique & à l'érudition de M. Saſſi. Il nous a même paru que par le ſecours de pluſieurs Manuſcrits, il a été aſſez heureux pour établir diverſes époques, ou pour concilier entre eux certains faits qui paroiſſoient ſe contredire.

On en verra des exemples dans la maniere dont il fixe l'époque du regne de Charlemagne en Italie ; l'année de la mort de Bernard Roi d'Italie, & celle où Charles le Gros fut déclaré Roi du même Roïaume.

Sigonius ne pouvoit ſe diſpenſer de parler des Empereurs Grecs, & des Guerres qu'ils ont ſoûtenuës en Italie, ſoit pour la conſerver, ſoit pour la retirer des mains des Lombards, & des Succeſſeurs de Charlemagne, ou dans l'Aſie contre les Perſes, les Sarrazins, & les autres ennemis de l'Empire d'O-

rient. Il touche auſſi les bons ou les mauvais ſuccès des Croiſades ſous Urbain II. Eugéne III. & Clément VII. Cependant il eſt aiſé de ſe convaincre par les amples Recueils de l'Hiſtoire Bizantine, & par d'autres Chroniques qui ont été imprimées de nos jours, qu'il a manqué des guides neceſſaires pour ſe conduire dans un chemin ſi ténébreux. Il faut même avoüer qu'il ſe fie trop à des Auteurs Grecs ou peu inſtruits des évenemens qu'ils rapportent, ou préoccupés d'un trop grand amour pour leur Nation. C'eſt ce qu'on voit ſur-tout dans ce qu'il raconte d'après Zonaras, Cedrenus & Théophanes, qui accuſent Gregoire II. d'avoir été la cauſe de ce que l'Italie prit la reſolution de ſe ſouſtraire à l'autorité de Léon l'Iſaurien, tandis qu'il paroît par les Auteurs Latins, Paul Diacre & Anaſtaſe, que ce S. Pontife ſe conduiſit avec toute la ſageſſe & la modération poſſible avec cet Empereur impie.

Le but de Sigonius demandoit auſſi qu'il donnât une place conſiderable aux principaux évenemens de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & à tout ce qui comprend la Hierarchie Sacrée, comme les ſucceſſions des Papes & des Evêques des Principales Métropoles d'Italie, & les établiſſemens des Ordres Religieux & Militaires. Mais plus on doit admirer les recherches de cet Auteur, & l'éxactitude avec laquelle il a débrouillé une multitude de faits ſur leſquels il manquoit des éclairciſſemens qu'on a eu depuis, plus auſſi M. Saſſi a-t-il cru devoir ſe donner de peine pour rendre à cette partie de l'Hiſtoire toute la certitude & la vérité que l'Auteur même lui eût donnée, s'il eût été à portée de le faire. C'eſt principalement ſur la ſucceſſion des Archevêques de Milan & d'Aquilée, & ſur l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans ces deux fameuſes Métropoles que le Lecteur rendra juſtice au travail du ſçavant Edi-

teur. Il eſt vrai qu'il avoüe hautement que le Recueil des Ecrivains de l'Hiſtoire d'Italie par M. Muratori lui a été d'un grand ſecours dans tout ce qui concerne cette matiere auſſi-bien que dans pluſieurs autres.

Il nous apprend que l'Hiſtoire de Sigonius juſqu'au quinziéme Livre avoit déja été imprimée deux fois pendant ſa vie. La premiere à Veniſe en 1574. & la ſeconde en 1580. à Bologne. Il avoit retouché lui-même cette derniere Edition ; & l'avoit augmentée de differens traits qui étoient venus depuis à ſa connoiſſance ; cependant les Libraires étrangers qui ont imprimé cet Ouvrage, ont tous ſuivi l'Edition de Veniſe, & paroiſſent n'avoir point connu celle de Bologne quoique la plus complette. M. Saſſi, pour mettre ſes Lecteurs en état de retrouver tout à la fois ces deux Editions dans une ſeule, a placé au bas de celle de Bologne, dont il nous donne le Texte entier,

les differences qui ſe trouvent dans celle de Veniſe, & il juſtifie en même tems dans ſes Notes la plûpart des changemens ou des retranchemens que Sigonius a cru devoir faire dans ſa derniere Edition. Outre cela, autant qu'il lui a été poſſible, il a indiqué les Auteurs d'où Sigonius avoit tiré les principaux faits qu'il rapporte, cependant comme c'eſt un point ſur lequel il a ſouvent été obligé de deviner, il s'eſt quelquefois contenté de renvoyer le Lecteur aux Hiſtoriens qui ont principalement traité des matieres dont parle ſon Auteur.

Les cinq derniers Livres de l'Hiſtoire du Royaume d'Italie vont depuis l'an 1200. juſqu'à l'an 1286. qui eſt le tems où les Provinces & les Villes qui étoient de la dépendance du S. Siége étant retournées ſous ſa domination, d'autres s'étant donné des Souverains particuliers, & quelques autres s'étant conſervées dans la liberté, le regne des Empereurs d'Allemagne en Ita-

lie doit être cenſé fini, ſelon Sigonius. Mais pluſieurs Auteurs, comme le remarque M. Saſſi dans ſa Note 107. du 20e Livre, ſe ſont élevés à cette occaſion contre Sigonius; ils avoüent bien que l'Empereur Rodolphe accorda la liberté à pluſieurs Villes d'Italie, & qu'il parut déſormais ne prendre plus aucune part aux affaires de ce Royaume, mais ils prétendent que les Empereurs ſuivans y ont toûjours conſervé un droit de ſouveraineté, & qu'ils en ont fait des actes en differentes occaſions. Six d'entre eux depuis Rodolphe, Henri VII. Louis de Baviere, Charles IV. Sigiſmond, Frideric III. & Charles V. ſe ſont fait couronner ſolomnellement Rois d'Italie.

Quoiqu'il en ſoit, ces cinq Livres ſont un fruit poſthume de la plume de Sigonius, mais perſonne ne nous avoit encore appris de quelle maniere, & par quels ſoins ils avoient été mis en lumiere. C'

ce que M. Saſſi a découvert dans les Lettres qui ſe trouvent à la ſuite d'un Manuſcrit de la Bibliothéque Ambroſienne, ſur lequel ces Livres ont été imprimés, on y voit que Sigonius en mourant confia ſon Manuſcrit à Alexandre Caprara noble Boulonois, ce Sçavant ayant pris la reſolution de ſe faire Jeſuite, légua ce précieux tréſor à Jacques Boncompagno Duc de Sora qui chargea Vincent Pinelli de le faire imprimer à Veniſe. Le Manuſcrit ayant été remis aux Cenſeurs nommés pour la reviſion des Ouvrages, ils refuſerent d'en permettre l'impreſſion, qu'on n'en eût ôté pluſieurs endroits qu'ils prétendoient être auſſi contraires à la vérité de l'Hiſtoire, qu'à la réputation de leur Patrie. L'affaire ayant été miſe en négociation, on reduiſit à un très-petit nombre les endroits dont le Sénat étoit offenſé; & ſur la promeſſe qu'on fit de faire les corrections dont on étoit convenu avec les Commiſſaires nommés

pour cet effet, on en commença l'impreſſion en 1590.

Quoique M. Saſſi ſoit perſuadé que pour certaines conſiderations il ſeroit peut-être à propos de ne pas indiquer les endroits ſur leſquels les Cenſeurs Vénitiens ont voulu qu'on paſsât l'éponge, il n'a pu s'empêcher de contenter ſur ce point la curioſité de ſes Lecteurs, ces corrections ſe reduiſoient à peu de choſes, comme on le verra par le détail éxact, qu'il en donne. Une des plus importantes eſt celle où en parlant d'Othon IV. Sigonius diſoit que cet *Empereur ayant paſſé par Ravenne, Crémone & Breſſe, il avoit confirmé aux habitans de Crémonne la poſſeſſion des deux rives de l'Oglio, & tous les lieux au-delà de l'Adda qui leur avoient été accordés par ſes ancêtres.* Les nobles Vénitiens firent retrancher ce morceau, parce qu'ils prétendoient que Sigonius dérogeoit par-là aux droits de la Ville de Breſſe, qui dans les conteſtations qui s'étoient élevées

à l'occaſion de la Souveraineté des rives de l'Oglio, avoit toûjours eu l'avantage de les voir décider en ſa faveur ; de ſorte qu'ils voulurent qu'on ſubſtituât à la place des mots que nous avons rapporté, ceux-ci : *L'Empereur, outre certains droits, dans leſquels il avoit maintenu les habitans de Crémone, leur avoit encore confirmé la poſſeſſion des lieux qu'ils tenoient de ſes ancêtres.*

La plûpart des autres corrections tombent ſur des endroits, où Sigonius attribuoit au S. Siége ſeul pluſieurs expeditions dont les Vénitiens prétendent avoir partagé la gloire. Au moyen de ces changemens, lorſque l'Edition de l'Hiſtoire de Sigonius alloit paroître, l'Inquiſiteur de l'Etat de Veniſe fit défenſe d'en diſtribuer aucun exemplaire, fondé ſur ce qu'on y liſoit qu'un Légat du Pape avoit publié une Croiſade contre le Tyran Eccelin. Or il ſoûtenoit que ce trait étoit injurieux aux [illegible] Pontifes, parce que

d'une Croiſade emportant neceſſairement avec elle une indulgence pleniere, le Pape ſeul étoit en droit de l'accorder. Il fallut que Pinelli, Alexandre Caprara, & pluſieurs autres prouvaſſent par le témoignage des Théologiens que le Pape pouvoit donner à un Légat ce pouvoir, & qu'il étoit réellement en uſage de le faire en faveur des Légats qu'il envoyoit en Eſpagne, & dans d'autres Royaumes. On ſe contenta de cet éclairciſſement, & enfin la nouvelle Edition parut à la fin de Juin 1591.

Quoique ces cinq derniers Livres n'ayent été imprimés qu'après la mort de Sigonius, on y admirera la même pureté de ſtile & le même ſoin, mais ils ont auſſi les mêmes défauts du côté de l'exactitude, & on en verra la preuve dans les frequentes & longues remarques dont M. Saſſi a été contraint de charger ſes pages. Mais il ne s'y eſt pas aſtraint à citer ſi ſcrupuleuſement que dans les précedens

les ſources où Sigonius a puiſé. Il en donne deux raiſons, la premiere, que, ſon Auteur écrivant les évenemens d'un ſiécle où non ſeulement l'Italie entiere étoit agitée de guerres inteſtines, mais même où chaque Ville en particulier étoit déchirée par des factions, il ſe paſſoit une infinité de petits faits, de rencontres & de ſiéges qui l'obligent à tous momens d'interrompre le fil de ſon Hiſtoire, en ſorte qu'il étoit impoſſible de marquer de quels Auteurs il avoit emprunté ces particularitez, & quand on l'auroit pû faire, une pareille éxactitude ſeroit devenue à charge aux Lecteurs. La ſeconde raiſon, c'eſt que Sigonius s'eſt moins ſervi des Hiſtoriens qui ont écrit dans ces tems de troubles & de guerre, que des Monumens publics, tels que les Ecrits, & les Traitez de paix & d'alliance.

Enfin ce ſecond Tome eſt terminé par une Lettre du Marquis Joſeph Malaſpina Abbé de S. Mar-

tien & Conſeiller de l'Empereur. Il l'avoit écrite à M. Saſſi dans le deſſein qu'il en profitât pour embellir cette Edition : mais comme les diſcuſſions dont elle eſt remplie, auroient ſouvent paſſé l'étendue des Notes ordinaires, M. Saſſi qui d'ailleurs ne vouloit point priver cet illuſtre Abbé de la gloire d'une découverte juſqu'alors cachée, a cru qu'il ſeroit plus dans l'ordre de donner ici cette Lettre telle qu'il l'a reçûë. En voici le ſujet, Sigonius avoit adopté l'opinion commune qui porte qu'en 968. Othon I. maria une de ſes filles nommée Adelaide à Aledram ou Aleram, & qu'en faveur de ce mariage il lui donna le Marquiſat de Montferrat, ce qui l'a fait communément regarder comme la tige des Marquis de ce nom.

M. Malaſpina montre au contraire que ce prétendu mariage eſt fabuleux, & qu'Aleram étoit déja Marquis de Montferrat avant qu'Othon I. fût Roi d'Italie, &

de-là, toûjours appuyé sur la foi de divers anciens Diplomes, il nous apprend de quel Pays il étoit originaire, quelles femmes il avoit épousées, & quelle a été sa posterité. En sorte qu'il a purgé l'Histoire des Marquis de Montferrat des fables dont elle étoit remplie & de beaucoup d'erreurs, dans lesquelles jusqu'à nos jours les meilleurs Ecrivains s'étoient laissé entrainer.

Nous donnerons l'Extrait du troisiéme Tome dans le Journal suivant.

DISSERTATIO MEDICA DE Podagra, quam ſub Præſidio D. Johannis Salzmanni Medicinæ Doctoris, Anatom. Chirurg. & Pathol. P. P. O. In alma Argentoratenſium Univerſitate ad diem 5 Decemb. 1734. ſolemni Philatrorum examini ſubjiciet Johannes Gothofredus Phæhler Argentoratenſis. Argentorati. Literis Georgii Adami Pieſckeri, Univerſitatis Typographi.

C'eſt-à-dire : *Diſſertation ſur la Goute, ſoûmiſe à l'examen public, dans l'Univerſité de Straſbourg, ſous la Préſidence de Jean Salzmann, Profeſſeur d'Anatomie, de Chirurgie & de Pathologie.* A Straſſbourg, de l'Imprimerie de Georges-Adam Pieſcker, Imprimeur de l'Univerſité. 1734. Broch. *in*-4°. pag. 44.

ON a pluſieurs Traitez ſur la Goute ; mais il n'y en a point où cette maladie ſoit examinée

avec plus d'ordre & de méthode que dans celui-ci. On n'y dit rien de nouveau ; nous pouvons assûrer cependant, que l'Ouvrage est en quelque sorte nouveau par la maniere dont il est conçu ; c'est à proprement parler, une Histoire de la Goute, où l'on trouve en abregé, ce qui a été remarqué jusqu'ici de plus important sur ce sujet.

M. Salzman commence par rapporter la définition que les Medecins donnent de la Goute, sçavoir que c'est une maladie qui consiste en un dépôt d'humeurs qui tombent, comme goute à goute, sur les articles, & qui selon les differentes parties sur lesquelles ce dépôt se fait, reçoit differens noms, étant appellée *podagre* quand le dépôt se fait sur les pieds, *gonagre* quand c'est sur les genoux, *chiragre* quand c'est sur les mains, *omagre* quand c'est sur l'omoplate, *ischiagre* ou *sciatique* quand c'est sur les hanches, *&c.* Il y a plusieurs especes de goutes, & M. Salzman remar-

que que quelques Medecins en comptent juſqu'à quatre-vingt-dix.

Il y en a de benignes & de malignes, de ſimples & de compliquées, de contagieuſes, & de non contagieuſes, de noüeuſes & de plattes, de froides & de chaudes, de regulieres & d'irrégulieres, d'héréditaires & d'acquiſes, *&c.*

A l'égard des Goutes contagieuſes, on en trouve un grand nombre d'exemples dans les Auteurs. Il ſuffit, pour contracter ces ſortes de Goutes, de porter les habits d'une perſonne qui en eſt attaquée.

Notre Auteur vient ici aux ſignes de la Goute. Ces ſignes ſont ou diagnoſtics ou prognoſtics.

Quand la Goute commence, les ſignes diagnoſtics par leſquels elle manifeſte ſa venue, ſont ordinairement des cruditez d'eſtomac & une douleur ſourde en quelque partie, une enflure des veines de cette partie, une petite difficulté de marcher, mais les malades alors ne veulent pas convenir que ce ſoit la

Goute, & pour ce qui concerne la douleur qu'ils ſentent, ils en accuſent tantôt leurs ſouliers qui ſont trop étroits, tantôt un coup qu'ils diſent s'être donné, tantôt une entorſe ; & comme ſi c'étoit un crime d'avoir la goute, ils n'avoüent l'avoir que lorſqu'il n'y a plus moyen de la déguiſer. Il arrive de là qu'une maladie qui auroit pû guerir dans les commencemens devient incurable par la négligence qu'on apporte à y oppoſer les remedes convenables. Les cruditez d'eſtomac, par exemple, qui ſe font ſentir d'abord, pourroient être corrigées aiſément par une diette exacte ; on previendroit par-là bien des effets facheux qu'elles produiſent dans le ſang, & qui ſont la principale cauſe du mal qu'on ſe diſſimule. L'enflure des veines annonce ou que le ſang ſurabonde, ou qu'il a trop de conſiſtance : quelques ſaignées faites alors & des boüillons délayans pourroient écarter le mal ; mais l'on veut at-

tendre qu'il ſe diſſipe de lui-même, & pendant ce tems là, la Goute, qu'on ſe garde bien de ſoupçonner, vient à grand pas, & ſe cantonne de maniere, que tous les efforts de la Medecine ſont incapables de la chaſſer.

Tollere nodoſam neſcit Medicina podagram.

Les ſignes diagnoſtics ſe manifeſtent alors plus que jamais : une douleur violente ſe fait ſentir dans les ligamens articulaires qui environnent & qui lient les membranes & le perioſte de l'extremité du pied, ſur tout dans les ligamens du poulce, puis ſe répandant plus au long, elle attaque les ligamens des autres doigts, enſuite ceux du tarſe & du métatarſe, & enfin ceux ou d'un talon ou de tous les deux.

Cette douleur reſſemble à celle que cauſeroit la luxation de la partie affectée, & elle eſt accompagnée d'un ſentiment de froid, comme ſi

la partie étoit arroſée d'eau froide. Elle augmente par degrez, & cauſe une impuiſſance de marcher ſans ſoûtien ; puis ſurvient une rougeur & une tumeur qui appaiſent peu à peu & pour un tems, la douleur, l'accès du mal revient quelquefois avec des nauſées ſuivies de vomiſſemens, ce qui arrive ordinairement vers le ſoir ou pendant la nuit. lorſque ce ne doit être que la nuit, le malade ſe couche le ſoir aſſez tranquillement & dort aſſez bien, mais il eſt bien-tôt reveillé par des douleurs qui ne lui permettent pas de demeurer en place ; enfin l'humeur gouteuſe ayant eu le tems de ſe cuire & de ſe diſſiper, le malade rentre dans le calme, pour être bien-tôt la victime d'un nouvel accès, qu'une tumeur dans la partie affligée ne manque guéres de précéder. Les articles des doigts ne tardent pas de ſe courber & de perdre leur mouvement, quelquefois même il leur arrive de s'ulcerer.

M. Salzmann, après quelques

autres remarques ſur les ſignes diaſtics de la Goute, fait mention l'urine des Gouteux, & obſerve que quoique les Charlatans débitent ſur ce ſujet bien des fables, on ne peut nier que l'urine des Gou-x, comme celle des autres ma-es, étant bien éxaminée, ne iſſe en certaines occaſions, fournir elques ſignes ; l'urine des Goû-ux eſt rouge, épaiſſe & trouble, ſédiment en eſt farineux, elquefois rouge, quelquefois ic ; l'eſpece de ſable dont une partie tombe au fond, & l'autre s'attache aux parois du vaiſſeau, eſt moins compoſée de grains ſablonneux que de particules ſalines chryſtalliſées.

Tels ſont les ſignes diagnoſtics que notre Auteur allegue de la Goute reguliere, c'eſt-à-dire de celle qui ſe fixe ſur une partie, & qui eſt la ſeule dont il ſe propoſe de parler dans cette Diſſertation.

M. Salzmann éxamine ici quelles ſont les perſonnes les plus ſujettes à

la goute. Hippocrate prétend que les femmes, à moins qu'elles ne ſoient avancées en âge, les enfans, & les eunuques n'ont jamais la goute; comme ce Medecin étoit un éxact Obſervateur il y a toute apparence qu'il rapporte les choſes comme elles ſe paſſoient de ſon tems & dans ſon Pays, en ſorte qu'il y auroit de la témerité à vouloir lui oppoſer là-deſſus les exemples contraires qu'on voit arriver, tous les jours, parmi nous; la qualité particuliere du climat où vivoit Hippocrate, & la maniere de vivre ſobre & frugale qu'on y obſervoit, étoient cauſe, ſans doute, qu'on y voyoit peu de Goutteux, & que les eunuques, les enfans, les jeunes femmes qui étoient encore ſujettes aux incommoditez de leur ſexe, ne ſentoient jamais aucune atteinte de goute. Mais parmi nous, où le luxe des tables eſt ſi général, tant parmi les femmes que parmi les hommes, & où l'on ne garde preſque aucune meſure dans l'uſage du

pas étonnant que l'obſervation d'Hippocrate ne trouve aucun exemple qui la confirme. Seneque ſe plaignoit là-deſſus des femmes de ſon tems, diſoit que par leur bonne chere & leurs diſſolutions, elles étoient enfin venuës à bout de rendre Hippocrate menteur.

Les vieillards ſont plus ſujets à la goute que les jeunes gens, ce qui vient, remarque notre Auteur, 1°. de la diſſipation des parties ſpiritueuſes de leur ſang, 2°. du relâchement de toutes les fibres de leur corps, 3°. de l'affoibliſſement de leur eſtomac.

Les gens gras ſont encore plus ſujets à la goute que les maigres, parce qu'ils abondent plus en humeurs ſuperfluës. Les temperamens ſanguins y ſont tout de même plus expoſés, parce que leurs vaiſſeaux ſont plus pleins, ce qui donne lieu à pluſieurs obſtructions.

Parmi les differentes conditions, celle des Grands eſt ici la plus à

plaindre, à cauſe de la vie délicieuſe qu'ils menent, ne conſultant ordinairement que leur goût, & ne ſçachant, pour la plûpart, ce que c'eſt que la ſobrieté, ce qui fait, dit notre Auteur, que la goute peut être appellée *le mal des Rois & le roi des maux.*

On ne s'étonne pas de voir cette maladie attaquer les gens de bonne chere, mais que d'avoir l'eſprit fin & délicat, ſoit un titre pour en être auſſi attaqué, c'eſt ce qui paroîtra ſurprenant, & ce qu'aſſure cependant notre Auteur. *Ille morbus*, dit-il, *plerumque invadit ſenes . . . . . Item viros conſiſtentis ætatis, turgidioris & ſpongioris habitus qui victu lauto & opiparo utuntur. . . . . præterea qui ſunt ingenio acuto prædiditi.* Voilà de quoi enhardir ceux qui ayant la goute, ſe font une peine de l'avoüer.

M. Salzmann demande ici d'où vient que le pied eſt ordinairement le ſiége de la Goute ? Il en apporte cinq raiſons, la premiere, Que

cette partie eſt fort éloignée du cœur, ce qui eſt cauſe qu'il s'y fait plus facilement des amas d'humeurs : la ſeconde, qui eſt un effet de la premiere, Que la chaleur y eſt moindre ; la troiſiéme, que le pied eſt plus expoſé au froid & à l'humidité de la terre ; la quatriéme, que le poids du corps qu'il ſoûtient, & l'action perpétuelle qu'il eſt obligé de ſouffrir en marchant, le fatigue & le débilite ; la cinquiéme, que le preſſement du ſoulier y trouble d'ordinaire la circulation du ſang ; la ſixiéme que cette partie abonde en nerfs, en membranes, & en tendons ; la ſeptiéme enfin, que le ſuperflus des humeurs ſe jette plus facilement ſur les parties inférieures.

Toutes les maladies reconnoiſſent deux cauſes, l'une prochaine, l'autre éloignée ou antécédente ; la cauſe prochaine de la goute au pied, comme le remarque M. Salzmann, conſiſte en une tenſion & une irritation conſiderable des fibres membraneuſes,

braneuſes, ligamenteuſes, & nerveuſes du pied, produite par l'amas d'un ſang acre & d'une ſéroſité ſalée, comme le montrent la couleur rouge, le battement & la tumeur de la partie affligée. Mais de quelle eſpece eſt le ſel de cette ſéroſité ſalée ? quelques-uns prétendent qu'il eſt alkali, quelques autres qu'il eſt acide, & quelques autres acide & alkali tout enſemble ; les premiers alléguent, pour ſoûtenir leur ſentiment, 1°. que dans le ſang des Goutteux on trouve plus d'alkalis que dans tout autre ſang ; 2°. Que lorſqu'on éxamine avec attention, la ſubſtance plâtreuſe qui ſort des nœuds des parties attaquées de goute, elle paroît toute alkaline. Les ſeconds, comme Vanhelmon & Etthmuller, alléguent en preuve de leur opinion, la douleur picquante & rongeante qu'éprouvent les Goutteux. Quant aux troiſiémes, l'Auteur ne dit point ſur quoi ils ſe fondent, mais il remarque que ni les uns ni les

autres ne ſont ici d'accords entre eux ; les partiſans de l'acide voulant les uns, que ce ſoit un acide volatil, les autres un acide fixe, les autres un acide moitié volatil & moitié fixe, & les partiſans de l'alkali étant tout de même partagés ſur la volatilité ou la fixité de leur alkali.

Quelques Medecins Anglois, tels entre autres, que Wintringham, & Willis, attribuent la cauſe de la Goute non ſeulement à des ſels, ſoit acides, ſoit alkalis, ou mixtes, mais à une pituite viſqueuſe & gluante engagée dans les articles, laquelle ſe joignant au mucilage huileux dont ces articles ſont enduits naturellement, en fait un corps étranger, propre à exciter tous les accidens qui ſe remarquent dans la Goute. Kerchring ne reconnoît d'autre cauſe des nœuds qui naiſſent aux articles des Goutteux, qu'un aſſemblage de particules ſalines & tartareuſes qui forment un coagulum.

Quant aux cauſes éloignées ou antécédentes de la Goute, c'eſt-à-dire qui diſpoſent de loin à cette maladie ; elles ſe tirent, 1°. de l'air, 2°. des alimens, tant ſolides que liquides, 3°. du ſommeil & de la veille, 4°. de l'exercice & du repos, 5°. des évacuations naturelles, 6°. des paſſions de l'ame. L'Auteur parcourt ces differens articles, & fait voir entre autres, combien ſont dangereux, par rapport à la Goute, l'uſage exceſſif du vin, le ſommeil ou la veille pouſſés trop loin, & les violentes agitations de l'ame, comme la colere, les trop grandes applications de l'eſprit. Au regard des veilles il n'oublie pas de remarquer le tort que ſe font la plûpart des gens de Lettres qui paſſent les nuits à l'étude. Pour ce qui eſt du ſommeil, il blâme fort la coûtume de ceux qui dorment après le diner, & font ce qu'on appelle la méridienne. Il pretend que rien n'eſt plus propre pour retarder la circulation du ſang, & procurer

par conſequent, la maladie de la Goute, auſſi-bien qu'un grand nombre d'autres. *Immodicus ſomnus humores inſpiſſat, eorumque circulum retardat, præprimis meridianus podagræ ut & aliis morbis eandem ob cauſam, natales præbere ſolet.*

Notre Auteur, comme nous l'avons remarqué, met la colere au rang des cauſes qui peuvent produire la Goute. Il remarque cependant que cette maladie a quelquefois été guérie par la colere, ſur quoi il renvoye au témoignage de divers Auteurs; mais il prétend en même tems, que ce ſont des cas rares, & qui doivent être plûtôt attribués au hazard.

Les prognoſtics qu'on peut tirer de la Goute, arrêtent ici l'attention de notre Auteur. Il entre là-deſſus dans un détail éxact que nous paſſerons pour éviter la longueur. Il obſerve entre autres choſes, que quand la Goute eſt reguliere c'eſt un titre pour une longue vie, parce que dans cette maladie la nature

chaſſe aux extremitez les humeurs les plus groſſieres & les plus impures du corps, leſquelles ſans cet écart, ſe jetteroient ſur quelques viſceres, en troubleroient les fonctions, & cauſeroient par ce deſordre, ou une prompte mort, ou des maladies ſans comparaiſon plus à craindre que la Goute.

M. Salzmann termine ſa Diſſertation, par un expoſé des moyens les plus efficaces pour prévenir la Goute, ou pour en adoucir les accès; car pour ce qui en regarde la guériſon entiere, il ne croit pas devoir rien propoſer ſur ce ſujet.

Dès qu'on ſe ſent ménacé de la Goute, on peut s'en préſerver par un régime éxact; ce régime conſiſte 1°. à ne point boire de vin ni d'aucune autre liqueur enyvrante, ou à n'en boire que très-peu, 2°. à éviter toutes ſortes de bonnes cheres, non ſeulement à l'égard du boire, mais à l'égard du manger, 3°. à fuir tous les plaiſirs qui vont à épuiſer le corps, 4°. à ne

point trop appliquer ſon eſprit ; 5°. à ſe tenir le plus gai que l'on peut, 6°. à faire tous les jours un exercice moderé ; 7°. à demeurer dans un air doux & temperé, qui ne ſoit point trop humide, & qu'aucune vapeur d'immondices, ou de terres recemment remuées n'altere, 8°. à ne point ſouper, ou à ſouper très-légérement, 9°. à s'abſtenir de viandes ſalées, épicées, enfumées, auſſi-bien que de tout aliment viſqueux, ce qui eſt d'autant plus à conſiderer, que la plûpart des Goutteux ont un appetit déréglé pour les nourritures indigeſtes.

Voilà pour ce qui regarde les moyens de ſe préſerver de la Goute ; quant à ceux qui conviennent pour en adoucir les accès, ou pour en diminuer le nombre, ils ne ſont point differens des premiers, ſinon qu'ils demandent encore plus d'exactitude & plus de rigueur, ſur-tout pendant les accès ; rigueur qui doit aller alors juſqu'à ne s'ac-

corder que ce qui eſt abſolument neceſſaire pour ſoûtenir la nature. M. Salzmann cite là deſſus un exemple digne de remarque, rapporté par Scholtzius.

Un Goureux âgé de 50 ans, demeura enfermé pluſieurs années dans une priſon où il n'eut pour toute nourriture pendant ce tems-là, qu'un peu de pain & d'eau. La Goute ne lui laiſſoit aucun repos avant qu'il entrât en priſon, mais le régime qu'il fut contraint d'y garder, le délivra abſolument de ſa maladie. Voilà ce que lui valut le jeûne.

M. Salzmann recommande l'exercice aux Goureux, mais comme il y en a qui n'en peuvent faire aucun, quelque moderé qu'il ſoit, pas même aller à cheval ou en caroſſe, notre Auteur conſeille à ceux-ci, un genre d'exercice qu'ils peuvent faire ſans ſortir de leur place, c'eſt de lire à haute voix ou de chanter, comme le propoſe Baglivi.

M. Salzmann éxamine ſi la ſaignée convient aux Goutteux ; il approuve ce remede, pourvû qu'on le place hors des accès, mais eſt-ce du bras ou du pied qu'elle doit ſe faire? Dans le premier cas ne doit-on point appréhender d'attirer l'humeur goutteuſe aux parties ſuperieures, ce qui ne peut être que très-dangereux ? & dans le ſecond n'y a-t il pas à craindre tout de même, d'appeller trop de ſang ſur le pied ? M. Salzmann répond à cela, qu'on ne doit appréhender ni l'un ni l'autre, pourvû qu'on évite de faire la ſaignée dans le tems de l'accès, ou lorſqu'il eſt prêt à venir. Il éxamine pluſieurs autres queſtions ſur les ventouſes, ſur les ſangſues, ſur les véſicatoires, ſur le moxa des Chinois, après quoi il parle des purgatifs, des vomitifs, des ſudorifiques, des diuretiques, des ſtomachiques, des abſorbans, des inciſifs, des remedes mercuriels, du lait & de l'opium. Nous n'entrerons point ici dans le détail de tant

d'articles differens ; nous remarquerons ſeulement à l'égard des trois derniers, 1°. Que notre Auteur, parlant de la ſalivation procurée par le mercure, ne paroît pas éloigné de croire que ce remede puiſſe convenir aux Gouteux, du moins il ne le condamne pas. Il dit qu'on a vû quelquefois des Gouteux guérir par la ſalivation, que cependant il y a des Medecins qui n'approuvent pas qu'on ſe ſerve de ce remede dans la Goute. *Quidam mercurialia laudant, eo inducti, quod ſoluta aliquando ptyaliſmo fuerit podagra, qua tamen proſcribunt*, Hildanus Cent. IV. Obſerv. 82. & E. N. C. Ann. 2. Obſ. 157.

Quant au lait, il le recommande, mais il ne veut pas qu'on le faſſe prendre indifferemment à tous les Gouteux. Ceux, par exemple, qui ont l'eſtomac plein d'acides, ne pouvant que ſe trouver très-mal de cette nourriture qui ſe coagule alors dans les premieres voyes.

Nic. Heinſius, dans ſon Traité

de la Goute, deffend abſolument le lait aux Gouteux, & prétend que ſi quelques-uns d'eux, s'en trouvent ſoulagés, c'eſt moins au lait qu'ils doivent attribuer ce bon effet, qu'au régime éxact qu'ils obſervent alors.

Pour l'opium, M. Salzmann eſt perſuadé que ce remede fixe les humeurs, & les engage encore plus dans les articles; c'eſt pourquoi il le proſcrit abſolument.

Les Topiques ſont quelquefois d'un grand ſecours dans la Goute; il y en a de chauds, il y en a de froids, il s'agit de bien choiſir ceux qui conviennent, faute de quoi ou l'on enflamme la partie, ou l'on repouſſe l'humeur au-dedans. Ce qui cauſe de grands deſordres.

Quelques-uns prétendent que l'eau froide mêlée d'un peu de ſel & miſe ſur la partie, eſt excellente pour reſoudre les humeurs gouteuſes; d'autres veulent qu'on aille juſqu'à y mettre de la glace, & vantent ce remede comme miraculeux.

M. Salzmann aime mieux qu'on ſe ſerve du cataplâme fait avec la mie de pain de ſegle, le lait, le jaune d'œuf, le ſaphran, les fleurs de ſureau, & un peu de racine de juſquiame. Il conſeille encore la peau de lievre, le pigeon ou le poulet éventré vivant & mis tout chaud ſur la partie, il conſeille auſſi les fomentations d'urine *microcoſmique*, c'eſt-à dire d'urine humaine. De tous les remedes contre la Goute, le plus commode qui ait jamais été propoſé, s'il étoit vrai, eſt celui de la tranſplantation, par le moyen duquel un Gouteux fait paſſer, dit-on, ſa maladie dans tel animal ou tel végétal qu'il lui plaît, dans un chat, par exemple, dans un coq, dans un chou. Notre Auteur ne ſe déclare ni pour ni contre un tel remede, ſe contentant de dire qu'il renvoye là-deſſus les Lecteurs à Th. Bartholin dans ſa Lettre *de tranſplantatione morbor.* A Loeſelius dans ſon Traité *de Podagrâ*, à Pierre Borelli, Cent. III. & aux autres qui

ont écrit ſur la même matiere.

Il finit ſa Diſſertation en recommandant aux Gouteux & à ceux qui ſont menacés de le devenir, une exacte & ſcrupuleuſe abſtinence. Voulez-vous, vous garantir de la Goute, ou en adoucir le tourment, *ſoyez pauvres ou vivez en pauvres : ſi ſalutem cupis, aut pauper ſis, aut ut pauper, vivas.* Petrarcha, Part. II. Dial. 84.

Un autre avis de notre Auteur ſur ce ſujet, eſt de ne jamais ſe laiſſer aller à l'impatience, quelque douleur que l'on ſouffre. L'impatience ne ſert alors qu'à augmenter conſidérablement le mal, & au contraire la patience le diminue beaucoup. Ce dernier remede, à ce que rapporte Sennert, étoit tout le recours de Charles V. cet Empereur s'en trouvoit ſi bien, que lorſque la Goute le tourmentoit, il avoit preſque toûjours ce mot à la bouche : *être patient & peu crier* : voilà le plus ſouverain remede qu'on puiſſe oppoſer à la

Goute. *Sennert. de Arthride, Cap.* 8.

LES FEMMES MILITAIRES.

Relation Hiſtorique d'une Iſle nouvellement découverte. Enrichie de figures. Par L. C. D. ***. A Paris, chez Claude *Simon*, ruë des Maſſons, & au Palais, chez Pierre de Batz, vis-à-vis la Cour des Aides, à S. François. 1735. vol. *in*-12. pag. 312.

POUR rendre compte de ce Livre, nous commencerons par ce qui en fait la fin, ſçavoir par ces mots : FALSI SUB CORTICE VERUM, *le vrai ſous l'écorce du faux* ; paroles qui font aſſez comprendre que c'eſt ici un Ouvrage où la fiction qu'on y a quelquefois mêlée, car tout n'y eſt pas fable, eſt employée, non pour amuſer vainement les jeunes Lecteurs, en faveur de qui principalement il paroît être écrit, mais pour les inſtruire en les recréant.

La maniere dont l'Auteur s'y prend dans ce deſſein, eſt d'autant plus efficace qu'elle n'a rien qui reſſente la leçon ou le précepte. C'eſt un enchaînement d'avantures dont la relation ſimple conduit tout d'un coup, à des reflexions qui peuvent beaucoup ſervir à former l'eſprit & le cœur. C'eſt de quoi nous donnerons quelques exemples dans le cours de cet extrait.

On voit ici un Voyageur qui rapporte, avec quelques circonſtances de ſa façon, ce qu'il a vû ou appris, 1°. de l'Iſle de Groenkaaf, 2°. de celle de Marghalour, & en particulier, par rapport à cette Iſle, de la Vallée des Zouhhad, de la Vallée d'Iram, de la Vallée des Songes, de la Nation des Guébres & de leur Religion.

Cet Auteur nommé Frédéric, voulant voir le Pays pour négocier & tâcher par-là de retablir ſes affaires qui étoient dérangées, méditoit d'aller d'abord de Paris à Londres, & de s'y embarquer enſuite

ſur quelque Vaiſſeau Marchand. Il venoit de perdre un procès qui lui avoit coûté la moitié de ſon bien ; un rembourſement lui avoit ravi le reſte. Que faire dans une telle extrémité, & comment executer le deſſein qu'il avoit ? On va voir par ce qui arriva là-deſſus à notre Auteur, 1°. combien peu on doit compter ſur les promeſſes de la plûpart des Grands, 2°. l'avantage que les petits remportent quelquefois ſur ces Grands, en fait même de grandeur d'ame, 3°. ce que ſouffre un cœur bien placé qui ne connoît pas de plus grande ſatisfaction que d'aſſiſter les autres, & qui ſe voit reduit à la mortification d'endurer qu'on l'aſſiſte lui-même, 4°. ce que c'eſt que certains devots cruels, qui ſe prévalent de la neceſſité du prochain, pour le dépouiller, & qui veulent encore avec cela paſſer pour charitables.

Quant aux Grands, voici un miroir où pluſieurs d'entre eux pourront ſe reconnoître : des

perſonnes de diſtinction avoient offert à Frédéric, leurs bons offices, en mille occaſions où il n'en avoit pas beſoin. Sa fortune ayant changé, il leur fit connoître le triſte état de ſes affaires, & leur demanda leur protection pour obtenir de l'emploi. Ils lui promirent de ſolliciter vivement, & pas un ne lui tint parole ; s'il arrachoit d'eux quelque recommandation ou de bouche ou par écrit, elle n'avoit jamais ce degré de chaleur qu'ils ſçavent ſi bien trouver pour eux. Tout ce que lui valut ſon aſſiduité à leur faire ſa cour, *fut*, dit-il, *de reconnoître la perfidie de leurs careſſes, le faux brillant de leur mérite, l'emploi ridicule de leurs profuſions, de démêler enfin dans leur ame, une monſtrueuſe alliance de prodigalité & d'avarice, qui leur ferme la main pour la vertueuſe indigence, & la leur ouvre follement pour le faſte & pour la débauche.*

Voilà comme s'explique notre

Auteur ſur l'inſenſibilité qu'il trouva dans le cœur des riches auſquels il s'adreſſa. Mais s'il n'apperçût au-dedans de ces belles & creuſes idoles, que des araignées & des inſectes, c'eſt-à-dire, comme il s'en explique, *des inclinations baſſes* & des ſentimens vicieux, il eut le bonheur, à ce qu'il dit, *de mettre la main ſur une belle fleur plantée dans un fumier.*

Voici en abrégé, l'Hiſtoire qu'il raconte ſur ce ſujet, & qui, miſe à côté de la précedente, fait un contraſte aſſez ſingulier.

» Un homme, *dit-il*, qui avoit » été Domeſtique de mon pere » dans ma jeuneſſe, me reconnut » un matin que je me promenois » aux Thuilleries, & m'abordant » avec joye, ſouffrez, mon cher » maître, me dit-il, que je vous » arrête pour vous aſſurer de mon » reſpect & m'informer de votre » chere famille que j'ai perdu de » vûë depuis pluſieurs années. Je » le reconnus à mon tour & lui pris

» la main que je lui ſerrai avec » amitié. Comme je lui vis une » épée au côté, & qu'il étoit vêtu » très-honnêtement, je lui deman- » dai s'il avoit fait fortune, il me » répondit, qu'il avoit amaſſé » quelque choſe dans le commer- » ce; midi ayant ſonné dans le » moment, je voulus gagner la » porte du Pont Royal, & je dis à » Robert (c'eſt le nom de mon » homme) que j'allois dîner chez » un de mes amis, au Faux-bourg » S. Germain. Robert me répondit » d'une maniere vive & naturelle, » que ſi ce n'étoit point un repas » prié, il prenoit la liberté de me » demander la préference; il me » preſſa de ſi bon cœur que j'accep- » tai l'offre qu'il me fit.

» Je le ſuivis dans la ruë des pe- » tits-Champs, & je montai chez » lui, à un ſecond étage, que je » trouvai meublé très-propre- » ment, *&c.*

Notre Auteur décrit ici la maniere gracieuſe dont il fut reçu, &

juſqu'au diné que Robert & ſa femme lui donnerent, il tâcha de répondre de ſon mieux aux honnêtetez de ſon hôte; mais quelque ſoin qu'il y apportât, il tranſpiroit toûjours quelque choſe de la triſteſſe qu'il portoit au fond du cœur. Robert s'en apperçut, & Frédéric fut obligé de lui détailler le deſaſtre de ſa fortune. » Je vis alors, dit » notre Auteur, toute ma triſteſſe » paſſer ſur le viſage de Robert, & » je ne doutai point que je n'euſſe » troublé la digeſtion de mon hom- » me, en lui apprenant que je n'é- » tois bon à rien, je fus même juſqu'à » croire qu'il regrettoit ſon diné. Telle étoit la penſée de Frédéric, mais ſon erreur étoit grande, comme on va voir. Robert, après qu'on eut deſſervi, introduiſit Frédéric dans un cabinet où il lui parla en ces termes:

» Vous ſouvenez-vous, Mon- » ſieur, que pendant quatre années » que j'ai demeuré chez M. votre » pere, vous me donniez une par-

» tie de l'argent de vos menus-plai-
» ſirs. Hé bien de cet argent amaſ-
» ſé écu ſur écu, avec mes gages,
» je me trouvai riche en ſortant de
» chez-vous, de près de 800. liv.
» Avec cette ſomme j'achetai des
» marchandiſes ſur leſquelles je ga-
» gnai (les revendant en détail)
» plus de moitié, en moins de ſix
» mois. Mon commerce depuis ce
» tems-là, a toûjours proſperé. Je
» poſſede à preſent plus de vingt-
» cinq mille écus de bien, que je
» ne puis mieux employer qu'à
» vous ſervir dans l'état fâcheux où
» vous êtes. Vos liberalitez furent
» la ſource de ma fortune, je ſe-
» rois un lâche ſi je ne vous don-
» nois des marques de ma recon-
» noiſſance. Voilà, ajoûta-t-il, en
» ouvrant un tiroir, deux cens
» cinquante Louis d'or, dont je
» vous ſupplie de vous ſervir.

Robert, quoiqu'il eût femme & enfans, gliſſa la ſomme dans la poche de Frédéric, ſans vouloir de lui aucun billet.

Une circonſtance bien extraordinaire, c'eſt que Frédéric reſſentit peu de joye d'un tel bien-fait, il faut l'entendre parler ſur cela.

» Un ſervice, *dit-il*, rendu de ſi » bonne grace & dans des circon» ſtances où j'en avois un extrême » beſoin, ne me cauſa point tout » le plaiſir, qu'il ſemble que j'en » duſſe reſſentir. Les marques de » reconnoiſſance que me donnent » ceux que j'ai obligés, ne me ſont » jamais ſi ſenſibles que le plaiſir » que je trouve à les voir mes rede» vables. La généroſité avec la» quelle Robert s'acquittoit en» vers moi, des petites liberalitez » que je lui avois faites autrefois, » mortifioit ma délicateſſe.

Ainſi, s'explique notre Auteur ſur la peine qu'il reſſentit dans cette rencontre; mais il s'en tira bientôt par un moyen imprévû que voici.

Une de ſes tantes âgée de 75 ans lui donna un petit domaine de 12 à 13 mille livres, ſitué près la Vil-

le de Mont-Briſſon en Auvergne ; dont notre Auteur eſt originaire du côté maternel, par un ayeul qui fut premier Medecin de la Reine d'Angleterre Eliſabeth. Le contrat paſſé, Frédéric courut auſſi-tôt chez Robert ſon bienfaicteur, & à force de prieres & d'inſtances, le contraignit à accepter la donation de ce domaine, pour lui & pour les ſiens ; cette affaire reglée, qui remettoit Frédéric dans ſes premiers droits, c'eſt-à-dire qui le conſtituoit, à l'égard de Robert, dans ſon ancienne qualité de bienfaicteur, il ne ſongea plus qu'à vendre le peu d'effets qui lui reſtoient, & à paſſer en Angleterre où le commerce eſt le pere commun du noble & du roturier ; ſes effets qui conſiſtoient en meubles, bijoux, argenterie & tableaux, montoient, ſuivant l'eſtimation des connoiſſeurs, à dix-neuf mille tant de livres, laquelle ſomme ajoûtée à celle qu'il avoit reçûë de Robert l'auroit mis au large pour

prendre interêt ſur des Vaiſſeaux.

On lui indiqua pour acheteur, un Gentilhomme nommé le Marquis de la Gueſpe, homme riche, ſans femme, ſans enfans, ſans héritiers, dévot, diſoit-on, & charitable, qui pour ſoulager les honnêtes neceſſiteux, ne refuſoit jamais d'acheter les nipes qu'ils avoient beſoin de vendre.

Avant que d'aller plus loin, nous remarquerons qu'il y a dans le monde, diverſes ſortes de faux dévots; que la vanité en fait beaucoup, l'avarice beaucoup d'autres; & que M. de la Gueſpe étoit de ces derniers. Notre Auteur, ſur l'éloge qu'il avoit entendu faire de la charité du Marquis, fut le lendemain matin le demander à ſon Hôtel; le portier répondit que ſon maître étoit allé entendre la Meſſe dans une Egliſe voiſine, & qu'on le trouveroit dans une heure. Frédéric revint au bout de ce tems-là, on lui dit que M. de la Gueſpe étoit reſſorti pour aller à la Paroiſſe

entendre une ſeconde Meſſe, mais qu'il ſeroit de retour à midi, Frédéric ſe rendit à l'heure, & apprit que le Marquis entendoit une troiſiéme Meſſe dans la Chapelle de ſa maiſon. Notre Auteur ayant obtenu la permiſſion de monter à la Chapelle, crut que la Meſſe dite, il pourroit auſſi-tôt avoir audience; mais le Marquis après la Meſſe s'agenouilla & fit une action de grace bien plus longue que celle de ſon Aumônier. Enfin il parut & écouta avec un air accueillant, Frédéric, qui lui expoſa le deſſein qu'il avoit de lui vendre ſes effets. Je les acheterai volontiers, dit le Marquis, & pour preuve du deſir ſincere que j'ai de vous rendre ſervice, je ne remettrai point à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui, car, ajoûta-t-il, lorſqu'il s'agit de ſecourir le prochain, les délais me paroiſſent indignes d'un Chrétien & d'un honnête homme. Il partit en même tems avec Frédéric & fut examiner les effets en queſtion

tion. Quand il eut fait ſa revûë en bon connoiſſeur, il demanda à combien revenoit le tout, notre Auteur lui fit voir article par article ſur ſon Livre journal, que la totalité revenoit à dix-neuf mille trois cens tant de livres. Ce n'eſt pas cher, dit la Gueſpe, & il n'y auroit rien à perdre de vous en donner quatre mille livres de plus qu'ils ne ſont portés ſur votre Journal. A ces mots, notre Auteur donne mille ſecrettes benedictions à ceux qui l'avoient adreſſé à un Marchand ſi plein de conſcience. Mais il fut bien étonné lorſque la Gueſpe ajoûta tout de ſuite : oui, Monſieur, il eſt certain qu'il n'y auroit rien à perdre à vous donner quatre mille livres de plus, ſi les tems étoient moins mauvais, mais durs comme ils ſont, je ne crois pas qu'au lieu de dix-neuf mille trois cens tant de livres que vos effets vous ont coûté, vous en trouviez plus de ſix mille livres. Moi-même, avec toute l'envie que

j'ai de vous obliger, je ne pourrois en conscience, vous en donner davantage, parce qu'en me chargeant de ce superflu pour une somme plus forte, je me mettrois hors d'état d'assister de pauvres familles que je soulage dans leur misère.

Frédéric consterné mit en usage toute sa Rhétorique pour engager le charitable la Guespe, à lui faire un meilleur parti; mais tous ses efforts furent inutiles; la nécessité pressante où il se voyoit de faire de l'argent, l'obligea d'en passer par là, car il venoit de recevoir une Lettre de Londres, dans laquelle on lui mandoit de s'y rendre sans délai, s'il vouloit profiter d'une occasion favorable qui se présentoit de placer ses fonds avantageusement; la Guespe lui compta donc les six milles livres, & fit enlever le soir même, les effets de Frédéric. Ce dernier n'étant plus retenu à Paris, prit la poste le lendemain, & arriva à Londres le neuviéme jour de son départ.

Ici proprement, commence le Livre. Il n'a ni Préface ni Avertiſſement où on puiſſe s'inſtruire d'avance, de ce qui en fait le fond, que voici en général ; après quoi nous entrerons dans le détail de quelques articles particuliers qui conduiſent à des reflexions intereſſantes.

Frédéric arrivé à Londres, employa ſes fonds dans une ſocieté de riches Commerçans qui mettoient en mer un Navire chargé de marchandiſes, ſur leſquelles, moyennant une navigation heureuſe, il y avoit à gagner cent pour un. Richard Sembrook Gentilhomme de la Province de Norsfolck étoit Chef de l'entrepriſe.

Quelques années auparavant il avoit été jetté par une tempête, dans une Iſle inconnuë nommée Groenkaaf, éloignée de plus de cinq cens lieuës des Iſles Bermudes. Il entra dans le Pays lui quatriéme, car le reſte de l'équipage fut ſubmergé ; deux coffres lui ſervirent de chalouppe pour aborder, & les

merceries dont ces coffres étoient pleins, lui gagnerent & à lui & à ſes trois camarades, l'amitié d'une troupe de Sauvages qui les reçurent humainement. L'Auteur fait ici la deſcription de cette Iſle ſur un Journal que lui a communiqué Sembrook.

Comme l'Iſle eſt abondante en mines d'or, & qu'il y en a une d'émeraudes, la plus riche peut-être, qui ſoit dans l'Univers, Sembrook y ayant fait proviſion de grandes richeſſes, ne ſongea plus qu'à retourner en Angleterre avec les tréſors qu'il avoit entaſſés. Quelques mois après, paſſa une Frégate Hollandoiſe, dont le Capitaine envoya cinq ou ſix hommes dans l'Iſle, pour y chercher quelque bonne ſource; ces hommes en faiſant leur ronde, trouverent Sembrook endormi, qu'ils crurent être un Sauvage. Ils ſe ſaiſirent de lui & l'emmenerent à bord de la Frégate, en ſorte qu'il ne put prendre aucune meſure pour rien emporter de ſes tré-

ſors. Il ſe jetta aux genoux du Capitaine, le ſupplia de le garder ſur ſon bord, & de le remener en Hollande, d'où il lui ſeroit facile de paſſer en Angleterre, ſa demande lui fut accordée.

Après une longue navigation, la Frégate arriva à Amſterdam, d'où Sembrook revint à Londres. Comme le tréſor qu'il avoit été obligé d'abandonner, lui tenoit à cœur, il ne ſongea plus qu'à retourner à Groenkaaf où il l'avoit laiſſé. Il forma pour ce deſſein qu'il tint ſecret, une compagnie, ſous prétexte d'aller négocier aux Iſles de Summer & à la Caroline, mais effectivement pour revoir Groenkaaf (où Sembrook & ſes aſſociés, auſquels ſeuls il avoit communiqué ſon deſſein, eſperoient faire la plus grande recolte d'or, d'argent & de pierreries qui eût été faite depuis la conquête du Perou) notre Auteur qui s'étoit mis du nombre des aſſociez, s'embarqua ſur ce Vaiſſeau. On mit à la voile le premier de

Mars 1721. & le onziéme mois on arriva avec une joye extrême, à la vûë de l'Iſle ſi deſirée, qui étoit l'Iſle de Groenkaaf. Comme l'on ſe diſpoſoit à en approcher, il s'éleva tout d'un coup, une tempête furieuſe qui dura cinq jours & cinq nuits, & pouſſa le Vaiſſeau à 300 lieuës loin, ſur des côtes inconnuës, où il toucha à des briſans, s'ouvrit, & fut ſubmergé. Tout l'équipage périt, excepté Frédéric, une ſœur du Pilote, nommée Suſanne, & une fille du contre-maître, nommée Saphire. Notre Auteur donna à ces deux jeunes perſonnes, tous les ſecours imaginables & leur ſervit de pere. Il mit à bord tout ce qu'il put trouver de plus utile dans ces débris, qui lui fournirent & à lui & à ſes deux compagnies, de quoi ſubvenir à tous les beſoins de la vie. Cela fait, il reſolut avec ſes deux mêmes compagnes, d'entrer dans le Pays pour ſçavoir où ils étoient. Ils apprirent d'un riche Laboureur qu'ils ren-

contrerent ſur leur chemin, que c'étoit l'Iſle de Manghalour.

Ce Laboureur nommé Hugues-Humbert, l'un des plus riches du Pays, leur fit tout l'accueil poſſible & les mena dans ſa maiſon, où lui, ſa femme & toute ſa famille qui étoit nombreuſe, les reçurent avec de grandes démonſtrations d'amitié, & les mirent au fait de ce que c'étoit que le Pays. Les femmes y vont à la guerre comme les hommes, ce qui a donné lieu à notre Auteur d'intituler ſon Livre *les Femmes Militaires*, parce qu'il s'attache particulierement à décrire les mœurs de ces Guerrieres.

Hugues-Humbert, chez qui ils logeoient, fut quelque tems après (nous ne dirons point par quel coup de fortune) élû Duc, c'eſt à-dire, Souverain de toute l'Iſle. Frédéric, Suſanne & Saphire, que Humbert & Solange ſa femme, avoient pris en grande amitié, ſe virent par ce moyen au comble de la faveur.

Ce ſeroit une longue Hiſtoire, de rapporter tout ce qui ſe paſſa à ce ſujet, nous le ſupprimons pour abreger. Humbert mourut quelque tems après de mort ſubite, & ce qui va paroître bien extraordinaire, Suſanne fut élûë en ſa place. C'eſt la loi du Pays, qu'alternativement un homme & une femme montent ſur le Trône, & que la Couronne Ducale ne paſſe jamais des peres aux enfans, des enfans aux peres, des maris à leurs femmes, ni des femmes à leurs maris. Un autre uſage, c'eſt que les femmes & les filles de l'Iſle de Manghalour, éliſent le Duc, & les hommes la Ducheſſe.

Saphire, qui depuis quelque tems, avoit épouſé Frédéric, & qui, par-là, s'étoit attiré la jalouſie de Suſanne, devint bien-tôt elle-même jalouſe de ſa compagne qu'elle voyoit la Souveraine de l'Iſle; la Ducheſſe, ſoit par politique ou autrement, témoigna d'abord toute ſorte d'amitié, non ſeu-

lement à Frédéric, mais à Saphire, celle-ci ne voulut jamais se persuader que cette amitié fût bien sincere, & l'évenement justifia le soupçon. Susanne leur envoya, par trois Sénateurs, quatre mille pieces d'or, mais en même tems fit signifier à Frédéric qu'il eût à s'embarquer sur le champ, avec Saphire, pour ne rentrer jamais ni l'un ni l'autre dans l'Isle.

Voilà en abrégé le fond de l'Ouvrage : il nous faut entrer à present dans quelques détails instructifs. Nous avons vû au commencement 1°. le mépris que méritent certains riches qui ne sont bons que pour eux, 2°. la maniere généreuse avec laquelle un Domestique parvenu se conduisit envers le fils d'un ancien maître chez qui il avoit demeuré, 3°. la reconnoissance de ce fils à l'égard de ce Domestique, 4°. ce que c'est que certains devots.

Voici, du corps de l'Ouvrage, quelques traits d'un autre genre,

qui ne ſeront peut-être pas moins utiles par les reflexions qu'ils donneront lieu de faire ſur les mœurs de certains Pays.

Nous commencerons par l'Iſle de Groenkaaf. Ces Peuples ſauvages ſemblent avoir conſervé la primitive innocence : ils ſe conduiſent par un inſtinct droit & ſage qui ne les abandonne jamais, & tout l'office de leur raiſon ſe reduit à ſe procurer par les voyes les plus douces, les choſes neceſſaires à la vie, à ne point amaſſer pour un avenir dont on ne joüira peut-être pas, & à ſe conſerver une bonne ſanté, ſans laquelle on ne poſſede rien.

Le ſeptiéme jour après que leurs enfans ſont nés, on leur grave ſur le bras gauche, en lettres ineffaçables, ces deux mots : *Adore Dieu* ; & ſur le bras droit, ceux-ci : *Aime ton ſemblable.* Voilà toutes leurs Loix. Cent mille Volumes de morale contiennent plus de phraſes & ne renferment pas plus de choſes.

Sembrook & ſes trois aſſocies, échappés de la tempête qui les jetta dans cette Iſle, comme nous l'avons remarqué plus haut, perdirent bien-tôt en ſi bonne compagnie les inclinations déréglées qu'ils avoient apportées d'Europe, ſoit qu'il n'y eût pas moyen de les ſatisfaire, ſoit qu'ils priſſent du goût pour la ſimplicité des mœurs, inconnuë chez les peuples policés. Ils ſe marierent dans l'Iſle, excepté Sembrook; mais avant la cérémonie des nôces, il fallut qu'eux & Sembrook même, ſe fiſſent naturaliſer, ce qui conſiſtoit à recevoir ſur les bras l'empreinte des deux ſages préceptes dont nous venons de parler: *Adore Dieu, aime ton ſemblable.* Cela fait, nos Anglois furent reconnus pour membres de la Nation, avec droit de labour, de chaſſe, de pêche, & tous les autres avantages de la Societé.

On nomme cette Iſle Groenkaat, c'eſt-à-dire, dans la Langue des originaires, *Couronne blanche*, par-

ce que c'eſt une Iſle fermée par des montagnes toûjours couvertes de neige. Nous ne nous arrêterons pas davantage à cet article, & pour abreger nous paſſerons à l'Iſle de Manghalour, qui eſt celle où Frédéric & ſes deux Compagnes, rencontrerent le Laboureur dont nous avons commencé de parler plus haut, & qui les reçut ſi bien. En abordant ce Laboureur, ils le trouverent armé d'une lance & d'une épée, ils lui dirent, pour lui ôter toute défiance : » Honorez de » votre protection, Monſieur, » trois miſerables étrangers, échap» pés ſeuls d'un naufrage ou plus » de 500 perſonnes ont péri à la » vûë de cette Iſle.... Nous avons » remercié Dieu d'une faveur ſi ſin» guliere : mais quelles nouvelles » graces ne lui devons-nous point, » pour avoir conduit nos premiers » pas près de vous, Monſieur, qui » portez ſur votre phyſionomie, » les caracteres les moins équivo» ques, de la nobleſſe & de la ver-

» tu, auſſi bien que de la généro-
» ſité.

Hugues Humbert (c'eſt, comme nous l'avons remarqué, le nom du Laboureur) ne trouva pas ce compliment à ſon gré, & s'adreſſant à Frédéric qui avoit porté la parole d'une maniere un peu précipitée, & peut-être étourdie : » Etrangier mon ami, *lui répondit-*
» *il*, tu parles ſi dru, & un cer-
» tain langage façonné, ſi diſcor-
» dant d'avec le notre, que n'ai
» pû bonnement entendre ton diſ-
» cours ; pourquoi beſoin eſt que
» tu repetes ton narré, d'une ma-
» niere plus grave, comme con-
» vient à ſage & prid'hom, qui
» veut raconter ſes faits & affaires.

Frédéric refit un autre compliment & le prononça d'une maniere plus poſée, Humbert le goûta & dit : » Selon mon jugement,
» vous ne ſemblez être tous trois
» de condition ſervile ni vilaine,
» mais francs & libres. Or comme
» tels je vous octroye de bon cœur,

» hoſpitalité & ſauve-garde, puis
» mon amitié, quand m'aurez fait
» préconnoître votre inclination
» bien aſtrée aux choſes vertueuſes;
» par ainſi déduiſez-moi l'hiſtoire
» de votre lointaine pérégrination,
» ſi votre dire me ſemble naïf &
» point menſongier, le mien vous
» prouſitera, car vous oirez de
» moi toute vérité en vulgaires &
» ſimples paroles, que je ne farde-
» rai d'aucunes loüangeuſes pipe-
» ries. Aſſez eſt bon diſeur qui
» donne ſage conſeil, & icelui don
» eſt le meilleur que les viateurs
» puiſſent recevoir en terre étran-
» gere.

Frédéric comprit que Hugues-Humbert trouvoit ridicules & mépriſables, toutes ces impoſtures déliées que l'on appelle complimens, & qui en France, comme en pluſieurs autres lieux paroiſſent neceſſaires dans l'uſage du beau monde, qu'enfin les habitans de l'Iſle de Manghalour, ne faiſoient pas conſiſter la politeſſe dans le ſu-

perficiel des manieres, mais dans le fond même des choſes.

Humbert quitta ſa charruë ; & après s'être entretenu quelque tems ſur l'herbe avec les trois étrangers, il ſe leva pour les mener dans ſon châtelet, qui étoit fort éloigné de-là. » Nous avons heure » ſuffiſante, *dit-il à Frédéric*, pour » deviſer enſemble : Toi racontant » & moi écoutant le reſte de tes » fortunes dont j'ai condoléance, » nous abrégerons par-là la lon» gueur du chemin, & éviterons » le ſentiment de laſſitude, car » comme dit le proverbe :

Un Compagnon par chemin bien parlant,
Vaut chariot bien à l'aiſe brinlant.

On arriva enfin chez Humbert; il entra le premier & ouvrit à ſa compagnie, une ſalle baſſe où ſes enfans, ſçavoir ſix filles & autant de garçons, attendoient ſon arrivée pour

prendre place avec leur mere, autour d'une grande table, qui étoit couverte d'un chevreau roti, & de pluſieurs plats de légumes & de fruits. La maniere dont ſe comporta toute la famille en cette rencontre, renferme une importante leçon pour les peres & les meres dans ce qui concerne l'ordre & la diſcipline d'une nombreuſe maiſon : »Nos » habits ſi differens des leurs, *dit* » *Frédéric*, des armes à feu que » nous avions apportées avec nous, » & dont ils ne connoiſſoient point » l'uſage; plus que tout cela, notre » apparition imprévûë, leur cauſa » une grande ſurpriſe, mais nous » n'en eumes pas une moins grande » en voyant la retenue ſage & mo- » deſte d'une ſi grande famille, où » perſonne, pas même le plus petit » enfant, ne ſe dérangea pour nous » voir de près, & ſatisfaire une » curioſité qui devoit être exceſſive » à en juger par nous-mêmes.

Notre Auteur entre ici dans pluſieurs détails que nous paſſons

pour venir au recit qu'il fait de ce qui ſe paſſa le lendemain à ſon lever ; il deſcendit dans la ſalle où il avoit ſoupé la veille, il y trouva la famille aſſemblée, à qui le pere & la mere partageoient les differentes choſes qu'il y avoit à faire ce jour-là pour le ſervice de la maiſon, tant au dehors qu'au dedans. Quand les ordres furent diſtribués, chacun alla où ſon devoir l'appelloit, il ne reſta que la mere & les deux filles aînées, avec Suſanne & Saphire. Ces deux filles aînées, l'une nommée Juſtine, & l'autre Batilde, firent diverſes queſtions à nos Voyageurs ſur les modes qui étoient en uſage en France parmi les Dames. Frédéric tira alors de ſa poche, un étui où il y avoit des couleurs & des pinceaux pour la miniature, & il deſſina une femme de France dans ſes ajuſtemens les plus riches & du meilleur goût, coëffure platte & baſſe, chignon touffus & maronné, robe traînante & large, man-

ches étroites & courtes, taille de cinq pieds de haut, jupe de six pieds de face. Il n'oublia pas la poudre, les mouches, & le rouge, l'éventail & les petites pantoufles. Son tableau ne lui coûta pas plus à faire que lui auroit coûté une mauvaise estampe à enluminer : les jeunes Insulaires, après avoir bien examiné ce petit tableau, firent des observations qui n'étoient point du tout à la loüange des modes qu'on venoit de leur representer. Comme dans l'Isle dont il s'agit, les femmes portent un petit chapeau, celles-ci jugerent que les femmes Françoises étoient captives, puisqu'elles avoient la tête nue, & qu'on leur donnoit des habits embarrassans & une chaussure pénible qui n'étoient propres que pour la chambre. La couleur des cheveux les choqua : elles ne les vouloient blancs qu'à la vieillesse ; elles trouverent à redire aux petites taches noires qu'elles voyoient au coin de l'œil & de la bouche, sur le nez &

ſur le front, & elles les regarderent comme des mal-propretez échappées au pinceau de Frédéric. Elles raillerent vivement le Peintre, de ce qu'il avoit fait le viſage d'une couleur, la gorge & les mains d'une autre, c'eſt-à-dire, les joües & le menton d'un rouge trenchant, & le reſte d'un grand pâle.

Après s'être expliquées là-deſſus, dans leur patois naïf, elles regarderent attentivement Saphire & Suſanne, & leur demanderent pourquoi étant du même Pays, leur beauté n'avoit rien que de naturel? Frédéric leur expliqua comment les prétendus défauts qu'elles blamoient, n'étoient qu'une parure artificielle pour plaire; il les mit au fait du rouge & des mouches. Juſtine répondit que » les » Dames Françoiſes avoient grand » tort de cacher ainſi les beaux » dons de nature ſous artifices fan» taſtiques; ce dont je ſuis plus » émerveillée, ajoûta Batilde, c'eſt » comment avec ſi grand attirail

» de hardes, peuvent vos Damoiſels
» les gibboyer & guerroyer. Ho,
» *reprit Suſanne*, nous n'allons
» nous autres Françoiſes, ni à la chaſ-
» ſe ni à la guerre. Cela ſeroit beau
» vraiment, que des filles couruſſent
» les champs, & portaſſent les ar-
» mes. Il n'y a parmi nous que les
» femmes du commun qui ſoient
» aſſujetties aux ſoins du ménage;
» les autres regardent ces ſoins
» comme roturiers.

» Vous êtes donc, *repliqua Ju-*
» *ſtine*, comme oiſelets en cage,
» pour donner plaiſir aux regar-
» dans, par gentille contenance,
» chants armonieux & beau pluma-
» ge, or ne ſommes-nous autres
» Inſulaires, reduites à ſi chetif état;
» n'avons à obéir qu'à vertu & rai-
» ſon. Les hommes ne nous regar-
» dent nullement comme d'eſpece
» autre que la leur; nous avons
» part égale avec eux, de tous tra-
» vaux honnêtes appartenans à la
» choſe publique, & quand il y a
» guerre furieuſe, la garde des

» Châteaux & Forteresſes nous eſt » miſe ès mains, & garçons d'âge » vont aſſaillir l'ennemi.

Après ce diſcours, Juſtine ajoûta que par une loi dont on n'avoit jamais diſpenſé perſonne, les filles du Pays ne pouvoient être mariées ſans avoir trois fois remporté le prix de la fleche; & que quand elles avoient remporté ce prix, on leur délivroit un certificat qui les déclaroit capables de porter les armes pour le ſervice de la Patrie, ce qui vaut autant que dire nubiles ou dignes de commander à des enfans courageux.

La converſation tomba enſuite ſur d'autres propos, & l'on vint à parler des danſes d'Europe, ce qui engagea les deux Inſulaires & leur mere Solange, à prier Frédéric de danſer avec Suſanne & Saphire, ce qu'ils firent d'une maniere qui n'auroit point paſſé pour médiocre en France. Ils éxécuterent entr'eux trois, une contre-danſe très-vive, bien figurée, qui donna un furieux

exercice à leurs jambes. Solange qui étoit avec ſes deux filles, fit entendre en ſon langage, qu'elle s'étonnoit qu'on pût ſe divertir ainſi & faire des ſauts & des gambades qui ôtoient à la taille, ce qu'un mouvement moderé lui fournit d'agréable, & qui laiſſoient ſur le viſage les triſtes impreſſions de la fatigue. » Vous paroiſſez, *dit-*» *elle*, non comme gentilles per-» ſonnes bondiſſans tout doux ſur » l'herbe, mais comme Baccantes » hors de ſens & de raiſon qui s'é-» baudiſſent ſous la treille.

Nous paſſons pluſieurs autres endroits pour venir à une converſation particuliere que notre Auteur dit, qu'il eût avec Hugues-Humbert, nous n'en rapporterons qu'un article qui contient en peu de mots, une grande inſtruction pour le gouvernement des Peuples.

» Il n'y a lieu ſur la terre, *dit* » *Humbert dans cette converſation*, » où le Peuple ſoit plus droite-» ment maintenu en ſon devoir,

» qu'en notre très-gracieuſe & can-
» dide République, ni où, moins
» on oye parler de voleries, aſſaſ-
» ſinats & autres délits, même de
» fautes menues & légieres; car
» avons plûtôt l'œil à obvier que
» les méchans ne vivent mécham-
» ment, qu'à punir les vicieux &
» délinquans, pour leurs forfaits,
» & déportemens; c'eſt que c'eſt
» choſe véritable, que torture,
» gibbets, & ſupplices autres, ne
» ſont ſi propres à détourner les
» pervers du crime, que bonne &
» ſage prévoyance à leur ôter les
» moyens & occaſions de méfaire.

Nous finirons par l'abrégé d'une Hiſtoire que notre Auteur raconte d'un Monaſtere ſitué auprès de Manghalour. Cette Iſle dans ſa plus grande longueur eſt bordée de montagnes auſſi hautes que les Alpes; dans ces montagnes ſont pluſieurs vallées dont une eſt appellée la Vallée des Souhhad, c'eſt-à-dire des Religieux. On y trouve de petites cellules taillées dans la pierre,

lesquelles ne ſont habitées que par dix ou douze Religieux, c'eſt tout ce que la devotion peut fournir d'hommes propres à la vie Religieuſe, dans un Pays où on contraint ceux qui l'embraſſent à ne s'écarter jamais de la déſapropriation entiere, & de la pauvreté extrême qu'ils ont fait vœu d'obſerver. Et pour empêcher qu'on ne trouble ces ſaints Perſonnages dans la ſéparation éxacte du monde, de laquelle ils ſont une neceſſité de ſalut, le ſentier étroit qui conduit à leur habitation, eſt fermé au pied des montagnes, d'un large foſſé, & d'un pont à baſcule; une garde y veille jour & nuit, & les Soldats, ſous peine du froc, c'eſt-à-dire d'être faits Souhhad eux-mêmes, ne laiſſent ſortir aucun Solitaire, & ne donnent entrée à qui que ce ſoit, ſans une permiſſion expédiée en plein Sénat & qu'il eſt très-difficile d'obtenir. Notre Auteur & ſa compagnie, en avoient une. Ainſi l'entrée leur fut ouverte. Comme dans

dans la compagnie il y avoit une femme, (c'étoit Saphire femme de Frédéric) le Soldat qui les conduiſit, ſonnoit de tems en tems du Cor, pour avertir les bons Hermites, de fuir. Effectivement aucun d'eux ne ſe montra, & lorſque l'on deſcendit, le Cor ſe fit entendre ſur un ton different pour annoncer à la troupe Religieuſe, que l'on étoit parti.

Les Magiſtrats ne veulent pas que le nombre de ces Derviches augmente beaucoup, & ils apportent tous les ſoins poſſibles pour l'empêcher, de peur, diſent-ils, que le Pays n'abonde en faineans plus qu'en hommes pieux. Et ils rapportent là-deſſus une ancienne tradition que voici.

Le Peuple Ghebre, diſent ils, a été dans les tems les plus reculés, maître de l'Iſle de Manghalour & de ſes montagnes. Leurs premiers Rois ayant permis qu'une petite Societé de gens ſe ſéparaſſent du reſte des hommes, pour vaquer à

la priere dans une Solitude parfaite, le Public édifié de leur vie exemplaire, ſe chargea de leur nourriture, & leur faiſoit des aumônes abondantes. Bien-tôt, au moyen de leur mendicité, dont le motif étoit honorable, ils acquirent ſans aucun travail, de grandes richeſſes. Car quoiqu'ils fiſſent une abdication générale de toute proprieté, ils croyoient ne point déroger à leur nudité ſpirituelle, en acceptant des legs & des donations pour leurs Communautez. Par des voyes ſi ſimples, ils devinrent poſſeſſeurs des plus beaux Domaines & amaſſerent de groſſes ſommes dont ils ſe ſervoient pour élever de nouveaux bâtimens. On connut le mal trop tard; mais malgré les difficultez qui ſe preſenterent, le Roi Maſoum, un des plus ſages Monarques des Ghebres, reſolut d'y apporter remede, & voici comment il s'y prit, 1°. il défendit de faire à l'avenir, aucune fondation pieuſe, ou autre; 2°. il inter-

dit toute communication entre les gens du monde & les Derviches, avec ordre à ceux-ci de mener exactement la vie ſolitaire & cachée à laquelle le véritable eſprit de leur ſaint inſtitut les obligeoit ; 3°. il établit pour peine à tout Derviche qui s'écarteroit là-deſſus de ſon devoir, d'être expoſé à la merci des flots dans un Canot ſans voile & ſans rames. La ſévérité de cette reforme eut le ſuccès qu'on en attendoit, peu de perſonnes ſe préſenterent pour être Derviches.

Quand il ne reſta plus qu'un petit nombre de ces Solitaires, on les transfera au ſommet des montagnes dont nous venons de parler, où l'odeur de leurs ſaints exemples a néanmoins attiré quelques ſucceſſeurs. Mais on veille toûjours ſur ce peu-là, avec la même exactitude, & l'on fait de ce ſoin paternel, une loi de l'Etat : voilà en abregé l'Hiſtoire de ces Derviches, qui donnera lieu, ſans doute, à bien des reflexions.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

SUIVANT les Nouvelles Litteraires que nous recevons de tems en tems d'Italie, il paroît qu'il y a aujourd'hui peu de Pays où l'on travaille davantage, & où l'on soit occupé à l'impression d'Ouvrages plus considerables ou de plus longue haleine.

De tous ceux qu'on nous mande, qui ont paru depuis peu, ou qui doivent bien-tôt paroître, celui qui pourra faire le plus de plaisir aux gens de Lettres, est l'Edition du fameux *Terence du Vatican*. On assure qu'elle s'imprime actuellement à l'Imprimerie Apostolique, avec le Commentaire de feu Monsignor *Montefiore*. Elle sera en un Volume *in-folio*. Les desseins de

l'original ſont copiés & gravés exactement ; & de la même maniere qu'ils ſont dans cet original, ils ſont auſſi placés dans l'imprimé en forme de vignettes, qui contiennent le tiers de la page au haut de chaque Scéne. Il y aura cent ſoixante de ces planches, outre dix grandes qui repreſenteront des maſques.

On a donné auſſi en cette Ville une nouvelle Edition du *Paſtor-fido*, dont l'impreſſion & les planches ſont, dit on, plus belles que celles de *Vérone*.

Le Cardinal *Albani* fait graver les Médailles de ſon Cabinet, elles ſeront en 130 planches qui formeront un Volume *in folio*.

M. *Cornazani*, Bibliothécaire du Connétable Colonne, a publié ſa Traduction Latine de *Davila*.

Le P. *Salas* Bernardin, Ecrivain de la Bibliothéque Vaticane, travaille à des Notes ſur les Oeuvres du Cardinal *Bona*, qu'il doit donner en trois Volumes *in-folio*.

Le P. *Maratti*, Théatin, a fait

imprimer au Vatican ſon Commentaire ſur *Gavantus in Rubricis*, lequel aura quatre Volumes *in folio*, & il doit inceſſamment mettre ſous la Preſſe ſon grand Ouvrage ſur *les Liturgies*, lequel ſera en un pareil nombre de Volumes.

De Florence.

On imprime à l'Imprimerie Ducale le Recueil de toutes les Oeuvres de *Meurſius* avec des Notes; ce Recueil doit être en cinq ou ſix Volumes *in-folio*.

M. *Gori*, célébre Profeſſeur en Hiſtoire, ne ſe contente pas d'avoir mis au jour les *Inſcriptions antiques Grèques & Latines*, qu'il a trouvées dans la Toſcane & qu'il a raſſemblées en trois Volumes *in-folio*, dont deux ont déja paru, & le troiſiéme eſt ſur le point de paroître. Il a encore entrepris un autre Ouvrage qui doit renfermer tout ce qu'il a pu recueillir de plus antiques & de plus curieux Monu-

mens de ce Pays là. Et comme il eſt au-deſſus de ſes forces de le faire imprimer à ſes frais, il en a propoſé la Souſcription par un Avertiſſement imprimé l'année derniere. Cet Ouvrage que M. *Gori* intitule *Muſeo Etruſco*, ſera en deux Volumes *in-folio*. Le premier contiendra deux cens planches gravées, repreſentant les Divinitez adorées par les anciens *Etruſques* ou *Toſcans*; les inſtrumens & les vaſes employés dans leurs Sacrifices, & parmi ces vaſes ſeront compris ceux dont le Pape Clément XII a fait depuis peu l'acquiſition, pour en enrichir la Bibliothéque Vaticane. Les anneaux & les pierres gravées, les poids & monnoyes, & les Urnes ſépulchrales ornées d'Inſcriptions & de bas-reliefs; le tout deſſiné & gravé par M. *Vincent Franceſchini*, Peintre & Graveur habile.

On trouvera dans le ſecond Volume les explications de l'Auteur & ſes remarques ſur les deux cens planches compriſes dans le pre-

mier, avec ſix Diſſertations, dont la premiere traitera de la *Théologie* des anciens Toſcans ou du culte qu'ils rendoient à leurs Dieux. La ſeconde de leur *Mythologie*, ou des Fables qu'ils ont adoptées. La troiſiéme regardera leurs Sacrifices, leurs luſtrations & leurs Fêtes. La quatriéme, leurs mœurs & leurs coûtumes à la guerre, dans leurs jeux, leurs chaſſes, leurs repas, leurs nôces & leurs funérailles. Il ſera queſtion dans la cinquiéme de la Langue, de l'Alphabet, des Caracteres & des Monumens des anciens Toſcans, & l'Auteur y joindra l'explication des Inſcriptions Etruſques donnée à ſa priere par M. *Louis Bourquet*, profeſſeur de Philoſophie, & très-habile dans la connoiſſance de cette ſorte d'Antiquitez. Enfin on parlera dans la ſixiéme Diſſertation des choſes inventées par les anciens Toſcans, ſoit dans les Sciences, ſoit dans les Arts.

Des deux cens planches que M.

Gori promet, il y en avoit déja quatre-vingt de gravées au mois de May 1735. & il comptoit que tout l'Ouvrage ſeroit en état d'être délivré aux Souſcripteurs au mois de Juin de l'année 1737. il n'a dû prendre que deux cens Souſcriptions, & chaque Souſcription eſt de 80 *paoli*, qu'on devoit payer tout à la fois.

DANNEMARC.

De Copenhague.

Baſis Aſtronomiæ, ſive *Aſtronomiæ Pars Mechanica, in qua deſcribuntur obſervatoria atque inſtrumenta Aſtronomica* Roemeriana *Danica, ſimulque eorumdem uſus, ſive methodi obſervandi* Roemerianæ *in uſum publicum & præſertim in gratiam una prodeuntis valde inſignis atque uſus ampliſſimi nunquam non poſteris memorandi* Tridui Obſervationum Tuſculanarum Roemeri, *ex fundamentis exponuntur.* In-4°. C'eſt la 2e

titre d'un Ouvrage que M. *Horrebow* avoit promis au Public, il y a quelque tems, dans ſon Livre intitulé *Atrium Aſtronomiæ*. Il s'y agit principalement ſous le nom de *Triduum Roemeri*, des obſervations faites par M. *Roemer* pendant trois jours dans un Obſervatoire qu'il avoit fait dreſſer en pleine campagne, & de la deſcription de l'Obſervatoire, des Inſtrumens & de la méthode dont s'eſt ſervi ce ſçavant Aſtronome.

Olaüs Roemer né le 25 Septembre 1644. à Aarhus en Jutlande, fit de ſi grands progrès dans l'étude des Mathématiques, qu'en 1671. M. *Picard* charmé de ſa capacité l'amena avec lui à Paris à ſon retour du Nord, où il avoit été envoyé pour faire des Obſervations Aſtronomiques. A peine M. Roemer y fut-il connu, que la Cour lui donna une penſion conſiderable : Meſſieurs Picard & Caſſini le prirent pour les aider à leurs Obſervations, & il fut chargé d'enſeigner les Mathé-

matiques à Monſeigneur le Dauphin. Après dix ans de ſéjour en France, le Roi de Dannemarc le rappella dans ſa Patrie en 1681. & le nomma Profeſſeur des Mathématiques à Coppenhague. Il eut dans la ſuite differens emplois, où il rendit de grands ſervices tant à l'Etat qu'à l'Univerſité de Coppenhague. Il mourut de la pierre le 19 Septembre 1710. ſans laiſſer de poſterité. *Nous avons extrait cet article du Tome XXXIII. de la Bibliothéque Germanique*, imprimée à *Amſterdam*, chez *Humbert*.

ALLEMAGNE.

De Dantzig.

M. *Godefroy Lengnich*, Docteur & Profeſſeur en Eloquence & en Poëſie, a publié en Latin une Diſſertation ou Théſe *in-4°. ſur les Confederations des Polonois*, dans laquelle il recherche l'origine & les progrès de cet uſage qui eſt particulier

à la Nation Polonoiſe. La circonſtance des tems qui a engagé M. *Lengnich* à donner ce petit Traité, peut auſſi le rendre plus intereſſant & par conſéquent le faire rechercher avec plus d'empreſſement.

Jacobi Théodori Klein *Secret. Reipublicæ Gedan. & Societ. Reg. Lond. Sod. Naturalis diſpoſitio* Echinodermatum. *Acceſſit Lubratiuncula* de Aculeis Echinorum Marinorum, *cum Spicilegio de* Belemnitis. *Gedani.* 1734. *in*-4°. En donnant ce petit Traité enrichi de 36 planches en taille-douce & contenant deux Tables, l'une générale & l'autre particuliere pour l'arrangement des écailles des Hériſſons de mer, M. Klein a auſſi eu en vûë de faire part au Public de la deſcription de ſon Cabinet, qui à ce qu'on aſſure, eſt l'un des plus beaux tréſors de curioſitez naturelles qui ayent jamais été poſſedés par des particuliers.

De Hambourg.

M. Jean-Chriſtophle *Wolf* a pu-

duit de l'Italien en Latin & fait imprimer chez *Vandenhoeck la Bibliothéque d'Aprosio*, sous ce titre : *Bibliotheca* Aprosiana, *Liber rarissimus, & à nonnullis inter* ἀνεκδότους *numeratus, jam ex Lingua Italica in Latinam conversus. Præmisit Præfationem, notasque addidit* Joh. Christ. Wolfius, *Pastor ad D. Cathar. & Scholarcha* 1734. *in*-8°. *Angelico Aprosio* étoit de Ventimille dans l'Etat de Gênes Il entra fort jeune en 1623. dans l'Ordre des Hermites de S. Augustin. On ne sçait pas précisément le tems de sa mort ; mais il paroît qu'il vivoit encore en 1680. il a publié plusieurs Ecrits & entre autres cette Bibliothéque qui a été imprimée à Bologne en 1673. *in*-12. sous le titre de *Biblioteca Aprosiana, passatempo autunnale di Cornelio-Aspasio-Antivigilmi, tra-Vagabondi di Tabbia detto L'aggirato*, &c. Aprosio aimoit à déguiser son nom dans ses Ouvrages, & celui d'Antivigilmi qu'il prend dans ce titre, est l'Anagramme de *Vin-*

timiglia ſa patrie. Cette Bibliothéque n'eſt autre choſe que le Catalogue raiſonné des Livres dont la Bibliothéque d'*Aproſio* étoit enrichie. Il y ſuit l'ordre alphabetique; mais on n'en a que juſqu'à la lettre C. le reſte n'ayant pas vû le jour. Il eſt aſſez probable que le Manuſcrit de cet Ouvrage eſt entier dans quelque Bibliothéque d'Italie.

DE NUREMBERG.

M. *Jean-Philippe Baratier*, jeune Auteur déja connu par un ſçavoir & une érudition extraordinaire à ſon âge, fit imprimer en cette Ville au commencement de 1735. qu'il finiſſoit ſa 15e année, *Anti-Artemonius*, ſeu *initium Evangelii S. Joannis Apoſtoli ex Antiquitate Eccleſiaſtica adverſus iniquiſſimam L. M.* Artemonii *Neo-Photiniani, Criticam, vindicatum atque illuſtratum*, &c. C'eſt à dire, l'*Anti-Artemonius* ou *défenſe du vrai ſens du commencement de l'Evangile de S. Jean contre la Critique de L. M.* Artemonius, *&c. Avec une Diſſertation ſur les trois*

Dialogues attribués communément à Théodoret. Chez *Jean-Frid. Rudiger.* 1735. *in*-8°. L'adverſaire que M. *Baratier* entreprend de combattre eſt *Samuel Crellius*, Docteur Unitaire, qui ſous le nom de L. M. Artemonius, publia en 1726. un Ouvrage où il prétend prouver qu'au lieu de ces paroles du commencement de l'Evangile de Saint Jean : *Le Verbe étoit Dieu*, il faudroit dire *le Verbe appartenoit à Dieu*, ou *le Verbe étoit de Dieu.* Les recherches que le jeune Théologien a été obligé de faire pour refuter *Crellius*, l'ont engagé dans un travail beaucoup plus long & non moins conſiderable ; c'eſt un Traité *ſur les anciennes Héréſies* qu'il ſe propoſe de donner bien-tôt au Public.

DE HALLE.

Jean-Chrétien Hendel débite *D. Friderici* Wideburgici *Profeſſoris publici ordinarii, Origines & Antiquitates* Marggraviatus Miſnici, *&c.* C'eſt-à-dire : Origine & Antiquités

du Margraviat de Miſnie, où l'on fait l'Hiſtoire des anciens Margraves depuis leur commencement juſqu'à la mort de Conrad dit le Grand, & depuis ce Conrad juſqu'à Frideric dit le Belliqueux qui acquit l'Electorat de Saxe. Avec une Diſſertation ſur les Cantons de l'ancienne Miſnie. Par M. Frideric *Wideburg*. in-4°. deux Parties : la premiere imprimée en 1734. & la ſeconde en 1735.

ANGLETERRE.

De Londres.

Pemberton, *Franklin* & *Davis* ont en vente le ſecond Tome du *Spectacle de la Nature*, traduit du François en Anglois, & enrichi de figures. 1735. *in*-8°.

L'accueil favorable que le Public a fait aux Voyages du Docteur *Engelbert-Kempfer* au *Japon*, traduits & publiés en Anglois par feu M. *Jean-Gaſpar Scheuchzer*, joint à la priere de l'Illuſtre M. *Hans-Sloane*, poſſeſſeur des Manuſcrits de cet habile Voyageur, a engagé M. *Crom-*

wel Mortimer, Secretaire de la Societé Royale à entreprendre la même choſe par rapport aux autres Voyages du même Auteur. Cet Ouvrage qu'on a propoſé d'imprimer par Souſcriptions comprendra toute la route que *Kempfer* a faite depuis ſon départ de *Stockholm* juſqu'à ſon arrivée à *Batavia*; c'eſt-à-dire 1°. ſon Voyage à la Cour de *Moſcovie*, & de-là par les Royaumes *de Caſan* & d'*Aſtracan*, à la *Mer Caſpienne*, en *Perſe* & à *Hiſpaham*: 2°. Une deſcription plus éxacte que toutes celles qui ont paru juſqu'ici de la Cour & de l'Empire de Perſe ſous le regne de *Schach-Solyman*, pere de *Schach-Huſſein*, dernier Sophy détrôné: 3°. Les Voyages de l'Auteur d'*Hiſpaham* à *Chiras*, aux fameuſes ruines de *Perſepolis*, à *Gamron* ou *Benderabaſſi*, & de-là aux *Indes Orientales*. On y ajoûtera par forme d'Appendice, le Journal de ſon paſſage de *Batavia* à *Amſterdam*. Le tout ſera deux Volumes *in-folio* d'environ

deux cens feuilles, du même papier & des mêmes caracteres que l'*Hiſtoire du Japon*, avec 50 planches gravées. La Souſcription eſt de *deux guinées* pour le petit papier, & de *quatre guinées* pour le grand. On en payera la moitié en ſouſcrivant, & l'autre moitié en recevant l'exemplaire en feuilles. On reçoit les Souſcriptions chez *Thomas Woodward* & *Charles Davis* Libraires à Londres.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Diſſertation Phyſique ſur deux experiences de mer, *avec la réponſe aux objections. Preſentées à Meſſieurs de la ſocieté Royale des Sciences de Montpellier, par M.* Milhau, *Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conſeiller au Sénéchal & Préſidial, correſpondant de ladite Societé. Lûës aux aſſemblées du premier & 22 Décemb.* 1735. Chez *Jean Martel*, Imprimeur de la Societé Royale des Sciences. 1736. Broch. *in*-4°.

Cette Diſſertation contient des

raiſonnemens & des reflexions ſur la peſanteur des liquides à l'occaſion de deux experiences differentes & oppoſées faites ſur mer, l'une par le P. Regnault en 1724. ſur le Dromadaire, Vaiſſeau de Roi, allant à Cayenne, & rapportée dans le 20e de ſes Entretiens ſur la Phyſique; l'autre par M. de Milhau par le travers du Fleuve des Amazones. Dans la premiere, une bouteille vuide fermée exactement, & jettée dans la mer avec la ſonde, en a été retirée preſque pleine d'une eau extrêmement ſalée; & dans la ſeconde, une bouteille pleine d'eau de mer fermée avec les mêmes précautions & jettée de la même maniere, a été tirée de la mer, avec une eau qui au lieu d'être ſalée ne s'eſt trouvé qu'un peu ſaumatre & telle qu'elle eſt dans les rivieres où le flux & reflux ſe fait ſentir. M. de *Milhau* examine les raiſons qu'a apportées le P. Regnault pour expliquer ce phénoméne, & il propoſe les ſiennes qu'il croit être mieux fondées.

DE PARIS.

Les Libraires chargés de l'impreſſion des Livres d'Egliſe à l'uſage du Diocéſe de Paris ont commencé à débiter le nouveau Breviaire de cette Egliſe, *in*-12. & ils en font déja une nouvelle Edition. L'Edition *in* 4°. du même Breviaire n'eſt pas encore achevée.

Barois fils, Quai des Auguſtins, a fait diſtribuer un Avertiſſement imprimé ſur une nouvelle Edition qu'il prepare des *Sermons de S. Auguſtin ſur les Pſeaumes*. En 1662. on donna en François des Extraits de cet Ouvrage qui furent alors imprimés à Paris en 6 vol. *in*-12. & vers la fin de l'année 1683. il en parut une traduction complette en 7 vol. *in*-8°. avec une Préface fort étenduë qui développe les vrais principes pour l'intelligence des Pſeaumes. » Depuis long-tems cette verſion Françoiſe étant deveuë très-rare & d'un prix exorbitant, il a fallu, *dit-on dans l'Avertiſſement*, recourir à une nouvelle

» Edition qui ſera plus commode, » en 14 vol. *in*-12. outre la Préface » déja imprimée, on y trouvera un » Diſcours préliminaire qui expoſe » dans quel tems S. Auguſtin expli- » qua les Pſeaumes, quels motifs » l'y exciterent, quelle verſion du » Texte original & quelle métho- » de il ſuivit. A la fin du 14e Tome » ſeront mis au long les paſſages, » ſoit de l'Ancien, ſoit du Nouveau » Teſtament, cités ou éclaircis in- » cidemment dans l'explication des » Pſeaumes; une Table générale » des Matieres terminera ce dernier » Volume. Les 14 vol. que le Li- braire promet de fournir au mois d'Octobre prochain coûteront 24 liv. mais ceux qui voudront en re- tenir actuellement des exemplaires obtiendront une remiſe honnête.

La vente que le Sr *Gerſaint*, Marchand ſur le Pont Nôtre-Dame, a faites de differentes Curioſitez Na- turelles qu'il a achetées en Hollan- de, a procuré au Public un Ouvrage qui doit faire plaiſir. Il eſt intitulé:

Catalogue raiſonné de Coquilles & autres Curioſitez Naturelles. » On a » mis à la tête de ce Catalogue » quelques Obſervations générales » ſur les Coquilles, avec une Liſte » des principaux Cabinets qui s'en » trouvent, *tant dans la France que* » *dans la Hollande.* Une autre Liſte » des Auteurs les plus rares qui ont » traité de cette matiere, & une » Table alphabetique des noms ar- » bitraires tant François que Franci- » ſés, attribués aux Coquilles par » les Curieux. Chez *Flahault*, au Palais, & *Prault* fils, Quai de Conty. 1736. *in*-12.

Traité de l'Amour de Dieu, néceſſaire dans le Sacrement de Pénitence, ſuivant la Doctrine du Concile de Trente. *Ouvrage Poſthume*, compoſé en Latin par Meſſire *Jacques-Benigne Boſſuet*, Evêque de Meaux, donné avec ſa Traduction Françoiſe, par Meſſire *Jacques-Benigne Boſſuet*, Evêque de Troyes. Chez *Barthelemy Alix*, ruë S. Jacques, au Griffon. 1736. *in*-12. Cet

Ouvrage, où le Texte Latin eſt ſuivi de la traduction Françoiſe, eſt précédé d'un Mandement de M. l'Evêque de Troyes pour en recommander la lecture aux Fidéles de ſon Diocéſe.

Méditations ſur les principales Vérités de la Religion Chrétienne, ſuivant les rapports qu'elles ont avec le Myſtere d'un Dieu ſouffrant & crucifié ; raſſemblées pour tous les jours où l'on expoſe la vraye Croix. Par M. *G.l'y*, ancien Théologal de l'Egliſe de Bayonne, & Doyen du Chapitre Royal de Saint Laud. Chez *Paulus-du-Meſnil*, Grand'Salle du Palais. 1736. *in*-12.

Recueil alphabetique de prognoſtics dangereux & mortels ſur les differentes maladies de l'homme. Précedé d'une explication des maladies & de quelques termes de medecine. Pour ſervir à Meſſieurs les Recteurs & autres ayant charge d'ames dans l'adminiſtration des Sacremens. Par M***. Chez *Coignard*, & *Antoine Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1736. *in*-12.

On trouve chez *Hippolyte-Louis Guerin*, *Jean Villette*, & *Charles J. B. Deleſpine*, ruë S. Jacques, les Tomes III. & IV. de l'*Hiſtoire des Empires & des Républiques depuis le Déluge juſqu'à J. C.* Par M. l'*Abbé Guyon*. 1736. *in*-12.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Mars 1736.

Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, pag. 381
Obſervations ſur la Comédie, 416
Vérone illuſtrée, 438
Supplément au Dictionnaire de Moréry, &c. 462
Les Oeuvres de Charles Sigonius, &c. 468
Diſſertation ſur la Goute, &c. 488
Les Femmes Militaires, &c. 511
Nouvelles Litteraires, 550

Fin de la Table.